TÊTE FOLLE

DERNIÈRE PARTIE (1).

XVII.

Armel revint au milieu de mai; la campagne était en fleurs pour lui faire fête. Il crut voir dans la beauté renouvelée de celle qu'il aimait comme une divine incarnation du printemps. Oui, des pensées nouvelles devaient avoir passé sur ce front charmant, d'où s'était envolée la tristesse, mais en y laissant l'ombre d'une mystérieuse rêverie. La physionomie tout entière avait une expression qu'il ne se rappelait pas et qui lui semblait enivrante; la taille, plus élancée, offrait pourtant des contours plus féminins, d'une grâce plus moelleuse.

Armel avait envie de lui dire : Comment avez-vous fait pour embellir encore? — Mais il ne disait rien, elle lui semblait redoutable. Ce n'était plus l'enfant qu'il avait promenée rieuse sur les rives du Léguer, la malade à laquelle il avait prodigué des soins, la convalescente qui avait fait, appuyée sur lui, ses premiers pas, c'était une femme qu'il sentait capable de le rendre heureux ou de le torturer sans mesure. L'amour était-il cause de cette transformation? L'amour d'elle à lui! le pauvre Armel n'y pouvait croire. Et cependant tout le monde parlait de ce mariage comme d'une chose assurée, sauf Nonne de Kerlan, qui, sans le décourager, ne se pro-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juin et du 1er juillet.

nonçait pas; et Laure ne pleurait plus, elle souriait au contraire comme jamais on n'avait souri à La Ville-Revault, de manière à tout éclairer autour d'elle. De quelle voix vibrante d'émotion elle lui avait dit : — Je suis heureuse de vous voir. Je vous ai impatiemment attendu, mon cousin. — Etait-il possible qu'il la troublât, lui qui devant elle perdait toute présence d'esprit?.. Certes Armel était trop éloigné de la fatuité pour se faire illusion. Elle était réellement embarrassée vis-à-vis de lui, elle semblait craindre et chercher à la fois un tête-à-tête. Que devait-il conclure de cette évidente préoccupation, si opposée à la calme familiarité de leurs premiers rapports? En somme, il comprenait qu'elle suspendît son arrêt et qu'une créature à ce point supérieure se réservât le droit de faire languir l'homme qui n'avait d'autre titre à sa préférence que de l'aimer uniquement, quitte à lui dire quand il y compterait le moins : — Je suis à toi. — Dieu donne bien le paradis à celui qui, d'en bas, y aspire de toute la ferveur de son âme! Il ne pressait point ce moment-là; il en avait peur plutôt comme d'une félicité trop grande.

Cependant, après quelques jours de cette incertitude mêlée d'espérance, le bonheur de revoir Laure cessa de lui suffire. Sa grand'-mère lui reprochait d'ailleurs de ne pas s'avancer, prétendant que la jeune fille elle-même devait être étonnée d'un pareil silence. — Voulez-vous que ce soit elle qui entame l'entretien? demandait l'abbé Le Goff en se moquant. A quoi bon vous ménager l'occasion de causer ensemble, puisque vous n'en profitez jamais?.. — Il était curieux vraiment que le petit-fils d'un vert-galant tel que feu M. le comte d'Erquy fût timide! Sollicité par les autres et surtout par lui-même, Armel se décida donc à brûler ses vaisseaux. Ce jour-là ils étaient sortis seuls sur la terrasse, où les lézards couraient au soleil le long du parapet de pierre grise. Tous deux affectaient d'admirer la netteté de l'horizon lointain sous ce ciel bleu sans tache et le jeu de la lumière au flanc des collines reverdies, en pensant à tout autre chose. Armel ne se doutait guère qu'il y eût entre eux un tiers auquel on le comparait sans cesse de façon désavantageuse. Depuis qu'elle avait revu Tzérényi, Laure trouvait à son cousin la démarche plus lourde, la tournure plus épaisse qu'auparavant; plus que jamais, il lui semblait dépourvu de ce charme particulier auquel, dans sa simplicité, elle donnait des noms séduisans, bien qu'il ne fût chez celui qui le possédait qu'un vernis de rouerie. A deux ou trois reprises, elle avait essayé d'aborder des explications difficiles et s'était arrêtée aussitôt; ce lui fut un soulagement quand son cousin dit, après un silence, comme s'il eût deviné ce qui se passait en elle : — N'avons-nous pas à causer de choses sérieuses?

Il avait pris son bras en même temps et l'entraînait vers les charmilles qui bordent la vieille terrasse à droite et à gauche, des charmilles noueuses et mal taillées, abritant à leur extrémité un banc rustique. Ce fut sur ce banc qu'ils s'assirent côte à côte : — Laure?.. murmura le jeune homme en retenant dans les siennes deux petites mains qui s'abandonnèrent froides et inertes à son étreinte. — Il s'arrêta... Comment continuer? — Ses regards erraient sur le fin poignet arrondi qui sortait de l'étoffe noire dont le contraste faisait ressortir sa blancheur.

— J'espérais, lui dit-il, que vous porteriez mes pauvres bracelets barbares, mais vous ne leur avez pas fait tant d'honneur. Cet anneau que voici sera-t-il plus favorisé?

Il retira de son doigt un anneau d'or tout uni.

— Ma mère l'avait reçu le jour de ses fiançailles; il est donc béni deux fois. Consentez à ne le plus quitter... — Et la fin de la phrase se perdit dans un baiser posé sur les jolis doigts où le jeune homme cherchait à faire glisser l'anneau.

D'un mouvement brusque, elle se dégagea : — C'est impossible! dit-elle, impossible!.. Voilà pourquoi, moi aussi, je tenais tant à vous revoir, à vous parler.

Il s'était levé très pâle et restait droit devant elle. Ce fut Laure qui lui reprit la main avec une câlinerie qui demandait grâce :

— Pardonnez-moi; il m'en coûte, je vous le jure, de vous faire de la peine, quand je me rappelle les bontés dont vous m'avez comblée au temps où j'étais si malade, si malheureuse...

Mais il l'interrompit presque avec rudesse : — Je ne vous demande pas de reconnaissance, vous ne m'en devez aucune; je voulais un peu de cette affection que rien n'achète, qu'on donne malgré soi ou qu'on refuse toujours. Vous me la refusez... Pourquoi donc m'avoir permis d'espérer un instant?

Elle baissa les yeux comme un enfant honteux de sa faute et qui s'excuse : — Je n'ai pas osé braver Mme d'Erquy en face.

— Est-ce vraiment cela? — Il se rassit auprès d'elle d'un air de tristesse, mais sans colère. — En effet, j'aurais dû y penser... Vous ne vous trouvez auprès d'elle ni libre ni heureuse... Vous la craignez... La confiance n'est pas venue. Mais Nonne de Kerlan était là... Vous deviez lui dire...

— J'ai essayé, elle n'a pas voulu comprendre...

— Que vous ne m'aimiez point, que vous ne pourriez m'aimer jamais?.. C'était bien là votre pensée, Laure?

— Oh! pourquoi la traduire d'une façon aussi dure?

— Quoi donc? reprit Armel, se rattachant trop vite à une lueur d'espoir, y a-t-il quelque moyen de vous conquérir, de vous méri-

ter? Parlez vite. Je me sens capable de tout pour cela, oui, de tous les efforts, de tous les sacrifices; dites-moi seulement que ce refus n'est pas irrévocable. Songez qu'il y a des semaines que je me crois encouragé...

— Mon pauvre ami, je ne suis pas la femme qui vous convient; je ne vous rendrais pas heureux et vous ne pourriez me rendre heureuse.

— Que faut-il donc pour que vous le soyez?

— Il me faut ce que vous appelleriez des vanités, je suppose. Je ne me marierai qu'à Paris, sous la condition expresse de faire tout ce que je veux.

— Oh! vous seriez bien sûre avec moi d'être maîtresse souveraine.

— A La Ville-Revault, sous l'œil de Mme d'Erquy?

Elle condescendait à discuter, il y avait donc encore une faible chance pour qu'elle cédât.

— Nous irons à Paris chaque année si c'est votre désir, reprit vivement Armel.

— C'est cela!.. Au printemps passer un mois, en provinciaux, pour constater que l'on est hébété, momifié, que l'on revient de... Plouaret.

— Il n'est pas donné à tout le monde de naître Athénien, dit tristement le pauvre Breton, mais vous vous calomniez, j'en suis sûr. Vous sauriez trouver des joies dans un cercle moins frivole. Je vous vois un jour convertie à notre pays, élevant vos enfans, absorbée par eux corps et âme.

— Grand Dieu! s'écria Laure avec un geste d'effroi si comique et si naturel que le jeune homme put à peine, au milieu de son chagrin, s'empêcher de sourire, en se rappelant qu'elle n'était presque après tout qu'une enfant elle-même. Cette pensée lui rendit confiance: elle tourmentait à tort et à travers, étourdiment, sans parti-pris.

— Laissons l'avenir, dit-il, et ne nous occupons que du présent. Tous les plaisirs d'une grande ville, toutes ces futilités, tout ce superflu que vous vantez outre mesure, ne vous donneraient pas le bonheur. Vous le trouverez au contraire dans une tendresse sans bornes qui puisse remplacer celle que vous avez perdue. Aimez, souffrez seulement qu'on vous aime, et partout vous serez contente, et vous ne pourrez rien regretter. Je voudrais savoir vous persuader par des mots, mais je ne suis qu'un marin sans esprit. Le cœur seul chez moi vaut quelque chose; c'est lui qui vous convaincra si vous le mettez à l'épreuve.

Elle eut un hochement de tête irrésolu, puis, le regardant en face

comme si elle eût enfin pris son parti de frapper un grand coup, puisqu'il le fallait :

— Eh bien, soit! l'amour peut tout remplacer, je consens à l'admettre, l'amour fondé sur l'admiration, sur l'enthousiasme, sur un peu de crainte.

— Celui que je ressens pour vous, interrompit Armel.

— L'amour complet et partagé, acheva Laure en appuyant sur ce dernier mot. Je ne repousse pas le mariage, mais celui que j'aime est loin d'ici. Je me suis depuis longtemps donnée par le choix et par la volonté ; vous venez trop tard.

Elle le vit chanceler, elle vit ses traits s'altérer de façon à lui faire peur. Il resta quelques secondes hésitant et muet :

— Depuis longtemps!.. Et je n'ai rien soupçonné, rien deviné, murmura-t-il très bas,.. fou que j'étais !.. Ce choix, reprit-il, vous l'aviez fait quand vous êtes venue à Kerlan?

— Oui, répondit Laure, s'endurcissant contre la douleur qu'elle causait, comme seules les femmes savent le faire; j'aimais déjà sans trop m'en douter; c'est dans la solitude, dans l'abandon où m'a laissée mon deuil que j'ai vu clair.

— Mais il n'a pas demandé votre main,.. il n'a tenté aucune démarche...

Elle coupa court aux questions : — Je l'aime !

Armel était redevenu peu à peu maître de lui; ce sang-froid qu'un marin apprend à montrer dans la tempête et à opposer au naufrage, ce courage du soldat qui, mortellement blessé, agonise en silence, lui venaient en aide : — Je ne vous importunerai plus, dit-il d'une voix dont la fermeté trompa Laure et lui fit croire à la facile résignation d'un cœur faiblement épris. Jusqu'au bout, je tiendrai le serment que je m'étais fait, le serment de vous rendre heureuse. Puisque je deviens un obstacle à ce bonheur que j'aurais voulu vous donner, je le laisse au soin d'un autre, plus digne sans doute. Fiez-vous à moi pour expliquer le mieux possible ce qui s'est passé entre nous deux; il faut qu'aucun blâme ne retombe sur vous, qu'on ne vous tourmente pas. Tout s'arrangera... N'allez point me démentir.

Pendant qu'elle le regardait d'un air d'interrogation inquiète, il poursuivit doucement : — Peut-être saurais-je vous servir, vous conseiller comme un ami puisque vous m'interdisez d'être jamais autre chose. Cet homme, vous le connaissez bien, n'est-ce pas? Vous êtes sûre que votre père l'eût agréé?

Cette dernière question, Laure se l'était posée plusieurs fois sans pouvoir jamais la résoudre d'une façon satisfaisante. Elle se disait alors, faute de meilleur raisonnement : — Mon père, à mon âge,

s'est enfui de La Ville-Revault. Comment aurait-il pu me condamner à y rester? Ce mariage avec Armel serait la Bretagne à perpétuité.

L'ennui mortel de sa destinée présente et le désir véhément d'être libre, tous les instincts aventureux qu'elle tenait de sa mère, comme le disait volontiers l'abbé Le Goff avant même qu'elle les eût manifestés, ces instincts refoulés qui s'ignoraient encore, entraient pour une bonne part dans la passion aveugle que lui inspirait un inconnu.

— Vous ne me répondez pas, reprit Armel, c'est dire qu'un soupçon sur son compte vous paraîtrait offensant. Je ne demande plus rien. Adieu! — Sa voix se brisa dans un sanglot, et une larme qu'il ne songea pas à essuyer coula sur sa joue.

En ce moment, une trouée dans la muraille de verdure qui les séparait du jardin laissa passer Loïc Guern, qui s'approcha gauchement en traînant ses sabots.

— Que veux-tu? lui dit brusquement Armel. Qui t'a permis de venir ici?

Loïc baissa la tête, et pour toute réponse, montra les engins de pêche dont il était chargé. M. Armel lui avait dit qu'il descendrai vers quatre heures prendre des truites à la rivière.

— J'ai changé d'avis, je n'irai pas.

L'*innocent* battit en retraite, non sans avoir regardé fixement d'abord la trace de cette larme à peine séchée sur la joue de son maître, puis le visage empourpré de Laure, qui fouillait le sable du bout de son ombrelle. Il avait cherché partout M. Armel dans la maison, sur la terrasse et était enfin venu jusque-là, guidé par une voix difficile cependant à reconnaître, tant l'émotion la faisait trembler.

— Il pleure! dit-il, en passant lui-même le revers de sa main sur ses paupières humides.

Était-il possible que cet être puissant et bon à qui chacun devait obéir, qui savait et qui possédait tout, pût verser des larmes comme les déshérités de la vie, comme ceux qui souffrent? Souffrait-il donc lui aussi, et de quel côté lui venait la souffrance? Pourquoi cette femme était-elle là tandis qu'il pleurait? Loïc restait perplexe à la façon d'un pauvre chien devant la tristesse de son maître, et, de même que le chien fidèle, il devinait l'ennemi avec une farouche envie de le mordre. Une heure après, il écarta encore le feuillage de la charmille, sans se montrer cette fois, et vit Armel seul, accablé, la tête entre ses mains.

XVIII.

Comme autrefois, quand un de ces gros chagrins que connaissent les enfans l'oppressait trop fort et demandait à se répandre, Armel d'Erquy enfourcha son cheval et partit pour Kerlan. Nonne, en le voyant entrer, le visage bouleversé, comprit qu'un événement grave venait de se produire. A peine fut-elle surprise lorsqu'il lui dit, encore essoufflé de sa course au galop :

— Ce mariage est rompu.

Elle ne put retenir un geste de stupéfaction, en revanche, quand il ajouta :

— C'est moi qui volontairement y renonce, c'est moi qui reprends ma parole ; tous les torts, s'il y en a, sont de mon côté.

— Deviens-tu fou ? s'écria-t-elle.

— J'agis de mon mieux en assumant une responsabilité qui, sans cela, retomberait sur une autre, répondit-il avec la fermeté d'un homme qui s'est tracé le plan de conduite définitif dont il ne déviera plus. Tâchez de me bien comprendre, chère marraine ; vous seule saurez la vérité.

Lui prenant les deux mains comme pour s'emparer de son attention, il la força de l'écouter, et à la façon lente dont il parlait, à l'emphase qu'il mettait sur chaque mot, on eût dit qu'il entreprenait de graver une leçon dans sa mémoire : — Souvenez-vous bien de ceci, marraine ; il y a eu dès le commencement entre nous tous un malentendu, une méprise qui explique, sans le justifier, le coup de tête que je fais aujourd'hui. J'étais amoureux de ma cousine, mais j'étais aussi amoureux de mon métier. Ces deux passions se sont combattues en moi, j'ai pu croire un instant que la première était la plus forte, mais c'est l'autre qui a triomphé au bout du compte. Si près de jeter l'ancre pour toujours, j'ai senti que ce sacrifice était décidément au-dessus de mes forces, j'ai reculé, ou plutôt j'ai voulu persuader à Laure d'épouser un marin, afin de tout concilier. Très sagement peut-être, elle s'y refuse, elle exige que je donne ma démission : c'est de sa part une condition *sine qua non*. Ma grand'mère, je crois, lui donnera raison, elle qui ne consentait à un pareil mariage qu'en vue de m'enchaîner à la terre ferme...

— Mon Dieu ! quelle est cette fable ? s'écria Nonne en prenant son front à deux mains, comme pour rassembler ses esprits. Qui donc pourra y croire ?

— Tous ceux qui savent que je n'ai jamais menti; et si l'on démêle des invraisemblances, tant pis! je ne fournirai pas d'éclaircissemens. Je me retrancherai dans ma vieille obstination; vous vous rappelez que j'étais autrefois le bambin le plus obstiné de Bretagne et de France. Eh bien! je me tairai après avoir dit ce que je veux que l'on sache, tous les coups tomberont sur moi, comme sur un rocher que rien n'entame.

— Mais dans quel dessein?

— Parce qu'il faut que la situation soit tenable pour Laure dans le seul asile sûr qui s'offre à elle jusqu'au moment où celui qu'elle a choisi viendra la réclamer. On lui devra au moins des égards, un peu d'indulgence en compensation de mon étrange conduite.

— Celui qu'elle a choisi, dis-tu? Je comprends de moins en moins.

— Oui, elle en aime un autre, prononça tout bas Armel en se détournant.

Et, une fois de plus, Mlle de Kerlan répéta comme un écho, sans comprendre :

— Un autre?.. elle en aime un autre?

— Nous aurions pu y songer. Autour de la célébrité de son père, autour de sa beauté à elle, devaient se rassembler bien des hommes faits pour l'intéresser, pour lui plaire.

— Et elle t'a dit?..

— Elle ne m'a pas dit son nom. Vous n'avez aucun soupçon, marraine?

Nonne secoua négativement la tête; elle pensait pourtant à Tzérényi au milieu du trouble profond où la plongeaient les confidences d'Armel. Mais quelle preuve avait-elle que ce fût celui-là? et surtout à quoi bon le nommer?

— Au fait, reprit le jeune homme d'un air rêveur, nous ne connaissons rien de son passé;.. il est bien court, ce passé, — et il renferme déjà un mystère! Je n'ai osé l'interroger, mais cet homme, tôt ou tard, se déclarera;.. vous jugerez de ce qu'il vaut et vous me tiendrez au courant. S'il est honorable, qu'elle l'épouse.

— Jamais Mme d'Erquy ne la donnera, j'en réponds, à un autre que toi. Elle la retiendra en gage de ton retour, et tes calculs absurdes seront déjoués.

— Si pourtant je suis infidèle? dit Armel avec un sourire amer. Vous savez mieux que personne, que les hommes peuvent l'être et que, lorsqu'ils ont cessé d'aimer, rien ne les ramène plus. Je puis rendre à la fille l'injure que le père vous a faite.

— Tu te laisserais accuser? tu t'effacerais devant ton rival?

— Il faut pour son bonheur à elle que ce mariage ait lieu. Peut-

être des difficultés surgiront-elles. L'inégalité de fortune empêche bien des unions qui se feraient sans cela. Il est possible que l'homme qu'elle aime soit pauvre et que sa pauvreté suscite quelque obstacle. Cet obstacle, nous l'aplanirons. Ne suis-je pas libre de disposer de l'héritage de ma mère? Nous pourrons aisément rétablir l'équilibre.

— N'espère pas que je me fasse complice de cette folie de désintéressement, de cet héroïsme insensé.

— Que parlez-vous d'héroïsme? Tant que Laure demeurera ici, je ne reparaîtrai plus à La Ville-Revault. La voir me ferait trop de mal. Il est donc de l'intérêt de tous qu'elle s'éloigne. Devant le fait accompli, je me sentirai plus brave, je ne souffrirai plus comme j'ai souffert hier et cette nuit.

— Pauvre grand cœur! s'écria Nonne en posant sur son front un baiser baigné de larmes, je me reprocherai toute ma vie la funeste inspiration qui m'a fait rapprocher de toi une dangereuse créature que tu ne devais jamais connaître.

— Et que serait-elle devenue sans nous, orpheline, privée de conseils, de protection? C'est à elle seule qu'il faut penser.

— Pour la maudire, s'écria Nonne avec un soudain emportement dont on l'aurait crue incapable. Oui, maudite soit la lâcheté qui m'a fait introduire ce serpent à mon foyer!.. Que nous voulaient ces gens-là? Nous n'avions rien de commun avec eux. Qu'il m'eût foulée aux pieds, lui,.. je pardonnais; mais qu'elle te méconnaisse, qu'elle te repousse, cette fille sortie d'une trahison, née dans le vice, recueillie par pitié;.. c'est ce que Dieu ne devait pas permettre. Où est sa providence? Pourquoi frappe-t-il les bons en assurant l'impunité aux méchans? pourquoi?..

Entremêlant au hasard ses propres griefs, si longtemps ensevelis, avec la déception présente de ce fils d'adoption qu'elle aimait plus qu'elle-même, la douce, la placide Nonne s'abandonna au premier accès de colère qu'elle eût éprouvé de sa vie. Son regard accusateur s'en prenait au ciel; elle était tout près du blasphème. Les plaintes, les indignations, les révoltes naguère tenues en bride par sa grande piété, par son oubli habituel d'elle-même, s'exhalèrent ce jour-là au bout de vingt ans de résignation silencieuse, déchaînées par l'offense qui atteignait Armel. Puis cet emportement si contraire à sa nature se fondit en pleurs.

— Ma pauvre chère marraine, disait le jeune homme en s'efforçant de la calmer, je ne vous ai pas assez vénérée jusqu'ici. Je comprends d'aujourd'hui seulement le mérite que vous avez eu à vous vaincre. Et vous voulez que j'aie moins de courage qu'une femme? Car c'est là le vrai courage, le courage difficile... Lutter

serait peu de chose en comparaison. D'ailleurs je perdrais mes peines en essayant d'imposer à Laure ce fâcheux amour; ma persistance n'aurait pour effet que de l'attacher plus étroitement à l'élu anonyme devant lequel nous n'avons qu'à battre en retraite.

— Que feras-tu donc? demanda Nonne à travers ses larmes.

— Je vous l'ai dit, je me livre aux reproches de ma grand'mère, je tends le dos à l'orage, j'explique que j'ai la perspective prochaine de passer lieutenant et que ma volonté bien arrêtée est d'atteindre au moins ce grade avant de dire adieu à la marine. Elle me traitera de girouette, de tête à l'envers; elle m'accusera d'être un mauvais fils, déloyal en outre, car ma démission était tacitement promise. Qu'importe? plus elle me jugera coupable, plus l'autre sera ménagée.

— Laissons cette ingrate; je ne te demande pas quelles feintes tu prépares. Je veux savoir quels sont tes véritables projets.

— Eh bien! je vous supplie de les prendre avec calme, ma bonne, mon unique amie. On demande du renfort en Cochinchine, des hommes déterminés avant tout. L'annexion du Tonkin, qui a été une fois si près de réussir, est remise sur le tapis, et les permutations d'embarquement sont faciles; un camarade, que cette expédition ne tente qu'à demi, me cédera volontiers sa place. Il y a là-bas de l'avancement à gagner, sans parler du bonheur de voir victorieuse en Asie notre France humiliée ailleurs. Tenez, je suis capable de tout oublier devant le succès du drapeau de mon pays.

— Choisir de t'en aller au Tonkin! interrompit Nonne avec une sorte d'égarement. Chercher la guerre,.. des périls sans nom,.. la mort... Oui, la mort,.. c'est mourir que tu veux!

— Je veux me distraire, voilà tout, et je ne mourrai pas, rassurez-vous, marraine. Un homme, tant qu'il sent en lui le moyen d'être utile, tant qu'il a un devoir à remplir, n'arrive jamais au désespoir. Je suis malheureux, très malheureux, mais je surmonterai mon chagrin. Vous avez bien dominé le vôtre sans aucune des ressources dont je peux disposer pour me guérir. Le goût de la mer, l'esprit militaire, le monde ouvert devant soi, sont de puissans dérivatifs, et vous n'aviez rien de tout cela. Si votre exemple ne me soutenait pas, je serais un lâche. Allons, ne diminuez point mes forces en vous attendrissant outre mesure, et ne me traitez plus de fou; vous en avez le droit moins que personne, puisque cette folie est un don de ma marraine, la fée aux chimères... Vous m'avez *élevé* dans le vrai sens du mot, et puis vous vous plaignez parce que je vaux un peu mieux que la majorité des égoïstes. Est-ce raisonnable? D'ailleurs l'impossible peut arriver. Pendant que je tâcherai d'être là-bas héroïque, pour me servir de votre grand mot, le fan-

tôme auquel on me sacrifie déméritera peut-être. A mon retour, il se sera peut-être évanoui... Peut-être,.. peut-être... Je veux espérer contre toute espérance. Reconnaissez-vous votre filleul? Le filleul d'une bonne fée croit nécessairement aux prodiges.

— Mon Dieu! murmura Mlle de Kerlan, je n'aurai plus foi en votre justice si vous laissez cette âme-là sans consolation et sans récompense.

XIX.

Mme d'Erquy avait eu de la peine à consentir au mariage de son petit-fils avec une bâtarde et une Parisienne, mais elle eut plus de peine encore à y renoncer, ayant laissé une fois cette chose exorbitante entrer dans son esprit et s'y fixer, comme le seul moyen d'arracher Armel aux hasards de la carrière maritime. De fait, elle n'y renonça pas : C'était une lubie,.. certainement il reviendrait, il céderait, si Laure, dont elle approuvait les prétendues conditions, qu'elle eût au besoin dictées elle-même, savait tenir ferme.

— Rappelle-toi seulement qu'à chaque nouveau voyage, tu risques de ne plus me retrouver, dit-elle à son petit-fils pour planter dans son sein un scrupule et un remords lorsqu'il vint prendre congé d'elle le matin de son départ.

Il avait voulu partir dès l'aube afin d'éviter de revoir Laure. A ce prix seulement, il gardait son courage.

Un phaéton attelé attendait dans la cour quand Armel descendit après avoir brusqué les adieux mêlés de remontrances que l'abbé essayait de lui infliger. M. Le Goff répétait sans cesse : — Tout ceci ne me paraît pas clair! Il doit y avoir là-dessous je ne sais quoi qui n'est point de votre faute...

— Pour Dieu! supposez tout ce que vous voudrez et laissez-moi en repos, répliqua le jeune homme assez brutalement.

Assis sur les marches du perron, il trouva ensuite Loïc Guern, qui lui barrait le passage.

— Retire-toi de là! dit-il en le poussant.

— Je suis venu pour savoir... quand vous reviendrez,.. répondit Loïc. — Son regard, moins morne qu'à l'ordinaire, exprimait l'anxiété, et les coins de sa bouche tremblaient convulsivement comme il arrive aux enfans lorsqu'ils retiennent leurs larmes.

— Je ne peux pas te le dire, je n'en sais rien moi-même, dit Armel, touché malgré lui. Me voilà parti pour longtemps, et il se passera bien des choses avant que je revienne, continua-t-il d'un air rêveur, oubliant à qui il parlait. Attends, mon vieux Loïc, je voudrais te faire

un petit cadeau qui te console. — Il fouilla dans sa poche, mais se retint aussitôt. On était convenu de ne jamais donner d'argent à Loïc, qui, dès qu'il avait un sou, le dépensait à boire, faiblesse que sa mère excusait ainsi : — L'homme soûl ne sent pas sa misère.

— Tiens, dit Armel, lui remettant une grosse montre d'argent qu'il avait coutume de porter en voyage. Tu seras le seul du bourg à être aussi faraud.

Les gros yeux égarés étincelèrent. Loïc regarda la montre avec un large rire, l'appuya émerveillé contre son oreille, la baisa, puis, tirant de sa chemise un cordon chargé de médailles et de scapulaires, la suspendit pêle-mêle avec tous ses trésors.

— Et, maintenant, souhaite-moi un bon voyage! lui cria Armel, qui avait pris les rênes. — Malgré lui, en cet instant, il cherchait du regard la fenêtre de Laure, espérant qu'elle lui enverrait un signe, qu'elle écarterait son rideau, mais les volets restèrent fermés. Elle dormait sans doute, elle dormait, tandis que, banni par sa présence, il lui livrait la place si généreusement!

Profitant de cette distraction qui avait empêché son maître de deviner son dessein et de s'y opposer, Loïc escalada le siège de derrière, où était assis déjà un domestique. — Il n'y a pas de place pour deux, lui dit ce dernier en le rudoyant. — Mais l'innocent se cramponnait, résistait aux bourrades, y répondait même avec une sauvage énergie. Le bruit de la lutte fit qu'Armel se retourna en demandant : — Que veut-il donc? — Et Loïc poussa un gémissement si plein de prière qu'il ajouta : — Reste où tu es, et asseyez-vous à côté de moi, Daniel. — Du bout de son fouet il toucha les chevaux, qui partirent, puis, comme si Laure eût pu le voir, il leva son chapeau, les yeux fixés sur le volet toujours inexorablement clos.

Ce mouvement n'échappa point à Loïc; il semblait pourtant uniquement occupé de sa montre. Tout le long du chemin il l'examina, l'écouta, en suivant la marche des aiguilles avec l'attention effarée d'un enfant. Son visage avait perdu l'expression pathétique qui l'avait un instant transfiguré. Tout lui devenait égal : le maître l'emmenait, il irait avec lui où il allait; mais quand, à la gare de Plouaret, il fallut mettre pied à terre, quand M. Armel eut pris un billet et fut monté dans le train, un nouvel effroi s'empara de lui. Il oublia sa montre et courut se jeter les mains jointes devant son maître : — Quelle mouche te pique? Tu m'as vu partir bien des fois, dit celui-ci. Allons, rentre chez ta mère, conduis-toi le mieux possible et prie le bon Dieu pour moi, j'en ai besoin, entends-tu!

L'instant d'après, la locomotive sifflait et prenait son élan à toute vapeur.

Loïc jeta un cri lamentable et se mit à courir follement, sans savoir ce qu'il faisait, le long du remblai, suivant le train, cherchant à le rattraper. Une terreur qu'il n'avait jamais éprouvée encore, de ne plus revoir Armel, un de ces pressentimens qui s'emparent d'autant plus violemment d'un être incapable de raisonner son angoisse, le poussait... il courut avec des cris, des gestes de frénétique jusqu'à ce que, les forces lui manquant, il tombât sur l'herbe, la face contre terre. Daniel, le palefrenier, après l'avoir cherché autour de lui sans le retrouver, était reparti avec la voiture, content au fond de lui jouer un mauvais tour, le don de la montre ayant excité sa jalousie. Loïc put donc tout à son aise se lamenter, se frapper le front, s'arracher les cheveux, puis s'endormir de fatigue, puis retourner à la buvette de la station, où, en fouillant, tout au fond de la besace, qui jamais ne quittait ses épaules, il trouva de quoi demander des consolations à une lampée d'eau-de-vie de grain. Il était très excité quand, un peu plus tard, vers la fin de la journée, il franchit le seuil de la cuisine de Kerlan.

— Te voilà, mon pauvre gars, lui dit Corentine, occupée à préparer le dîner, te voilà bien malheureux sans ton maître! L'as-tu donc reconduit au chemin de fer? Comme tu es fait! Ta mère aura de l'ouvrage après toi! Déchiré!.. tout en sueur! Tu amasseras du mal! — Il sera venu à pied de La Ville-Revault en courant après la voiture, dit-elle à Gaït, la lingère, qui tirait l'aiguille, effacée dans l'embrasure de la fenêtre. Repose-toi là contre la cheminée;.. je te donnerai tout à l'heure une écuellée de soupe.

— Oui, répondit Loïc avec de gros soupirs, il est parti!

— Nous savons ça. Mlle Nonne a bien assez de chagrin! Elle n'a quasiment rien mangé depuis vingt-quatre heures, et dire, ajouta Corentine en reprenant avec Gaït une conversation qui durait depuis le matin, et dire que cette sorcière de Paris est cause de tout!.. Ah! je l'ai bien devinée celle-là à première vue. Si mademoiselle m'avait écoutée, jamais une pareille poupée n'aurait mis le pied dans le pays...

La lingère soupira en répondant : — Dame! elle n'y aura fait que du mal... il faudrait laisser chacun chez soi... Chacun chez soi! répétait la petite Gaït en confiant cette réflexion profonde à son aiguille.

— Mais notre pauvre demoiselle croit que tout le monde lui ressemble, elle était faite pour vivre dans le ciel plutôt que sur la terre, au milieu des méchans. Une autre aurait compris qu'il ne peut rien sortir de bon d'une mauvaise graine jetée dans un mauvais terrain. Comme dit M. l'abbé Le Goff : « Le mal et le bien de sa semence vient. » Cette fille-là doit tenir de son père et de sa mère,.. un traître,

une débauchée, des gens sans religion... et le mal dont elle aura été cause n'est pas fini, allez! — Parions que M. Armel ne reviendra jamais tant qu'elle sera là. Elle n'a pas voulu de lui,.. reprit Corentine en baissant la voix, rien ne m'ôtera ça de la tête, quoiqu'une pareille sottise semble impossible, car il lui faisait trop d'honneur d'en être affolé, comme il l'était... Je n'ai jamais compris... enfin, le meilleur des hommes a le diable au corps, et chercher ce qui l'attache serait peine perdue pour une honnête femme...

— Oh! quant à être affolé, s'écria Gaït, il l'a été, dès le premier jour;.. la chose sautait aux yeux.

— Et elle s'en est moquée comme de ça! — Corentine fit claquer ses doigts. — Je répondrais qu'elle s'en est moquée. Sans doute elle a quelque amourette en tête pour un freluquet de Paris. Si M. Armel vient à le savoir, il en recevra le coup de la mort, pauvre cher garçon! Mlle Nonne ne m'a pas dit grand'chose, non... Seulement, elle sanglotait ce matin : — Ah! ma pauvre Corentine, nous ne le reverrons plus... — Elle n'en a pas dit davantage, mais j'avais entendu, j'avais deviné... Bref,.. il suffit!

Corentine ne regardait que sa sauce et Gaït hochait la tête sur son ouvrage, tandis que ces paroles s'échangeaient en breton dans la grande cuisine silencieuse comme une église avec ses piliers monumentaux et sa voûte sonore. Quant à la présence de Loïc Guern, personne n'y prenait garde. L'innocent ne comptait guère plus que les mouches bourdonnantes contre l'étroite fenêtre d'où glissait le soleil en un long rayon reflété sur les pots d'étain et les chaudrons de cuivre. Sa présence passait inaperçue, on le traitait de même partout, et vraiment rien ne ressemblait plus à un tas inerte et stupide que ce corps difforme plié sur sa soupe, qu'il venait de laper avec une avidité toute bestiale. Il entendait cependant. La boisson avait toujours pour premier effet de réveiller ses facultés somnolentes, et, d'ailleurs, le sujet cette fois l'intéressait comme aucun sujet ne l'avait jamais intéressé au monde. Oui... il comprenait... cette étrangère avait fait tout le mal... elle avait chassé son maître de chez lui, elle y prendrait sa place... Ne l'avait-il pas toujours su? Ne l'avait-il pas détestée dès le premier jour où, dans cette maison même, à Kerlan, elle lui était apparue? La mémoire de Loïc avait d'étranges intermittences, il en jaillissait des lueurs subites et passagères comme la flamme qui s'élève brusquement, puis retombe à travers les cendres d'un feu que l'on croyait mort. Il avait, après sa soupe, avalé une bolée de cidre, dont l'effet complétait peu à peu l'exaltation produite par l'eau-de-vie; si les deux femmes avaient pu voir l'expression de sa physionomie

à l'ombre du grand chapeau, dont il ne se débarrassait jamais, elles auraient eu peur et se seraient tues peut-être, gardant pour elles leurs réflexions ; mais Loïc était dans l'ombre, caché par la saillie de l'immense cheminée d'un côté, de l'autre par un bahut de chêne noir.

— Son somme durera peut-être jusqu'à demain, à présent que le voilà repu, avait dit Corentine.

Puis elle l'avait oublié, et, pendant ce temps, il fermait le poing, écoutant la montre battre les minutes sous sa veste... Sa pauvre cervelle, tout à l'heure échauffée jusqu'à l'intelligence, s'embrouillait de nouveau : n'était-ce pas le cœur de son maître qui battait si douloureusement et de plus en plus fort?.. Dans sa poitrine à lui un autre cœur saignait de chagrin et de colère.

Tout à coup il lui sembla qu'une affaire qu'il ne pouvait remettre, une affaire de vie ou de mort, l'appelait à La Ville-Revault. Il cria : — J'arriverai trop tard... Jamais je ne pourrai arriver... Pourtant il le faut... il le faut... — Et il se dressa d'un bond, avec des gestes de menace.

Corentine était allée servir dans sa chambre Mlle de Kerlan. Gaït, ne voyant plus clair pour travailler, avait quitté sa place sous la fenêtre, le rayon de soleil s'était éteint, les mouches ne bourdonnaient plus; sombre et solitaire était la vieille cuisine. Loïc s'échappa éperdu par la porte toujours ouverte, et se remit à courir, à courir jusqu'à ce que le vent, pensa-t-il, fit dans ses oreilles un bruit à le rendre sourd : — Mort à la sorcière ! — criaient les arbres sur son passage. Une nuée de méchans esprits était décidément à ses trousses, le poussait, l'excitait. Dans la nuit, un cri que sa mère connaissait trop, retentit à la porte de la maison du garde. Jeannie Guern se leva et vit le malheureux gars gisant l'écume à la bouche, les yeux retournés, la face violette. Elle appela son homme, avec le calme relatif que donne l'habitude, pour coucher leur fils, qui, une fois de plus, était tombé. — Le chagrin empirait toujours son mal : le départ du jeune maître était cause de cela, et puis il avait bu...

Elle le coucha, lui enveloppa la tête d'une certaine herbe qu'elle tenait d'un berger très fort sur les secrets, et se mit à prier au pied de son lit sans s'inquiéter davantage.

En effet, la crise s'apaisa d'elle-même, comme s'étaient apaisées toutes les précédentes. Loïc en sortit très faible et sans mémoire. A la longue seulement il se rappela que son maître était parti et ne reviendrait plus, sa place étant prise à La Ville-Revault. Où donc avait-il entendu dire cela? Il ne savait au juste, mais il était sûr qu'on l'avait dit devant lui. A quelque temps de là, il se souvint mieux.

Sa mère l'avait envoyé porter un panier d'œufs à Mme d'Erquy. Celle-ci voulut lui parler : Loïc était parfaitement capable de s'acquitter d'une commission quand on lui en donnait une seule à la fois, clairement, avec lenteur, et elle avait un ordre à faire transmettre au garde. Loïc fut donc reçu par Mme d'Erquy elle-même. Elle était assise sur la terrasse, l'air soucieux, car l'abbé Le Goff avait fini par lui faire partager sa conviction qu'on ne savait pas toute la vérité au sujet du brusque départ d'Armel. Que supposer? Il lui paraissait encore trop invraisemblable que Laure eût refusé d'être riche, et comtesse, et sa petite-fille tout de bon. Pourtant, par intervalles, elle enveloppait d'un regard soupçonneux l'énigmatique personne, qui, impassible à ses côtés, feignait de tricoter, en laissant çà et là par distraction échapper une maille, ou en cassant la laine d'un doigt nerveux, comme elle rêvait de rompre d'autres nœuds embrouillés, de briser d'autres obstacles.

A la vue de Laure sur le banc du jardin, auprès de Mme d'Erquy, Loïc se souvint tout à fait. Il passa une main sur son front, il lui sembla qu'une fumée venait de se dissiper... La sorcière, c'était cette dédaigneuse demoiselle qui, selon son habitude, se détournait pour ne pas le voir : tant qu'elle serait ici, Armel ne reviendrait plus... En même temps, une démangeaison furieuse lui vint de saisir le long cou auquel s'attachait si joliment une petite tête plus élégante que jamais sous les cheveux courts qui en dessinaient la forme parfaite, et de le tordre, ce cou blanc et flexible, sans plus de pitié que celui de quelque bête malfaisante. A peine écouta-t-il la fin de la commission dont on le chargeait, il avait hâte de s'esquiver, de ne plus la voir, et depuis, son premier mouvement, quand il rencontrait Laure, fut, pendant les jours et les semaines qui suivirent, de filer d'un autre côté pour échapper à quelque tentation dont il ne se rendait pas nettement compte, mais qui lui mettait un nuage rouge devant les yeux.

— A quoi songe-t-elle? se demandait cependant Mme d'Erquy, désespérant de réussir à faire parler la jeune fille sur ce qui s'était passé entre elle et son cousin.

Quiconque eût pu lire derrière ce masque gracieux et d'apparence naïve, qui cachait désormais tant de détours, aurait vu que la générosité d'Armel, loin de compromettre le triomphe de son rival, avait achevé de l'assurer. Tout sert d'aliment à l'espèce de folie dont Laure était atteinte : — Combien faut-il que je l'aime pour rester insensible aux chagrins dont je suis cause! se disait-elle, excusant ainsi son propre égoïsme. — Le sacrifice d'Armel, si simplement accompli, l'avait touchée en somme. A l'heure où il la croyait endormie, elle avait confié ses remords et même quelques larmes à

son oreiller, tandis que s'éloignait le roulement de la voiture, mais jamais cependant elle n'avait pensé à le rappeler, à le retenir. Les fatalités de la passion expliquaient seules cette cruauté. Elle aimait Mathias Tzérényi ; pour celui-là elle pouvait tout supporter, braver la persécution tacite d'une marâtre, la méfiance pleine de tracasseries d'un abbé Le Goff, les jugemens du monde, jusqu'aux reproches d'une Nonne de Kerlan, qui, toute différente d'elle-même depuis le départ d'Armel, lui avait très rudement rompu en visière. Pour que le mal qu'elle avait fait fût justifiable, pour qu'elle n'hésitât point à s'aliéner ou à désoler tant de gens, il lui fallait vis-à-vis d'elle-même la suprême excuse de l'amour. Aussi s'exagérait-elle cette excuse à plaisir. Quand sa conscience pour la réprimander prenait la voix de son père : — Oui, pensait-elle, il m'eût peut-être parlé ainsi à l'âge où les parens se croient tous obligés de prêcher la raison à leurs enfans, mais, jeune, il a aimé une femme qui avait le monde contre elle, il l'a aimée malgré tout... Et ma mère serait pour moi, à moins de renier ce qui a été l'orgueil, le bonheur de sa vie. Qu'importe qu'on me blâme comme on les a blâmés tous les deux?.. Je suis leur fille...

XX.

L'été tirait à sa fin, et déjà les forêts prenaient ces belles teintes rougeâtres chères à l'œil des peintres, quand un des pensionnaires de la veuve Riou, c'était le nom de l'hôtelière des Cinq-Croix, passa, chargé d'un chevalet et d'une boîte de couleurs, insignes de son art, sur la lisière des bois de La Ville-Revault. Regardant autour de lui, comme pour s'orienter, il tira de la poche de sa veste un billet qui commençait par ces mots : « Venez,.. j'ai besoin de vous, » et qui se terminait par des indications topographiques très précises, puis, s'étant assuré sans doute qu'il suivait le bon chemin, continua de marcher en chantant avec une évidente allégresse. La chanson que sa gaîté lançait aux échos, comme pour prendre à témoin toute la nature que la vie était décidément une bonne chose dont il fallait jouir, n'était autre que celle dont Laure se souvenait volontiers, cette mélodie pressée, impétueuse à la façon d'un temps de galop bride abattue, sur laquelle haletaient les paroles : « Ce soir, je serai près de mon amoureuse ; j'ai le pied à l'étrier. — Déjà mon âme a pris les devans. — Vois cet oiseau sur nos têtes. — Il passe,.. il a passé, — dépasse-le, mon cheval ! »

Et le chanteur doublait le pas, comme s'il eût été lui-même le cheval dont il stimulait la vitesse. Sa voix vibrante, sa démarche élastique, ses joyeuses allures frappèrent l'attention d'un paysan

qui, assis au bord de la route, sur le revers du fossé, semblait jusque-là perdu dans la contemplation de quelque objet qu'il tenait entre ses deux mains. Il leva brusquement la tête et vit avec surprise ce bel homme en habit de coutil, en guêtres de cuir et en chapeau de paille, qui portait si lestement sur ses épaules un fardeau dont un monsieur tel que lui ne devait pas avoir l'habitude.

Au moment même, l'étranger, après quelque hésitation, enfilait l'une des avenues débouchant sur la route :

— Hé! lui cria le paysan, assis dans le fossé, c'est donc à La Ville-Revault que vous allez par là?

— Je ne sais, répondit l'autre en montrant son attirail de paysagiste, je vais dessiner dans les bois, voilà tout.

— Dessiner?

— Oui; est-ce que ce n'est pas permis? Vous êtes chargé de la garde du bois, je suppose? reprit Tzérényi, voyant que son interlocuteur ne répondait pas.

— C'est mon père qui est le garde.

— Et vous le remplacez, à ce que je vois. Soyez tranquille, je ne prendrai pas la plus petite branche à votre forêt.

Comme Loïc hochait la tête d'un air de doute :

— Pouvez-vous me dire l'heure qu'il est? demanda, pour engager la conversation, Tzérényi, étonné de voir une montre entre les mains de ce sauvage.

Mais Loïc ne répondit qu'en cachant précipitamment son trésor. Il ne savait pas lire les heures et si, chaque matin, il faisait remonter par sa mère la machine, comme il disait, c'est que ce tic tac incessant lui parlait de M. Armel d'une façon qui tantôt le consolait, tantôt l'exaspérait, tantôt le mettait au désespoir. Il lui rappelait la bonté de son maître, il rendait plus long encore, en le mesurant d'un bruit régulier, le temps écoulé depuis son départ; il répétait ce que l'on avait dit : qu'Armel était parti cette fois par chagrin pour des pays où l'on prenait de mauvaises fièvres, parce que la fille qu'il aimait ne voulait pas de lui, — et, en écoutant ce murmure du matin au soir, souvent même la nuit, la haine de Loïc grandissait contre celle qui, si Armel mourait là-bas, garderait à jamais sa place, usurperait son héritage et finirait par amener à La Ville-Revault quelque mari parisien. Souvent il lui semblait que la montre se mettait à bourdonner un dicton de paysan qui a cours en Bretagne : « Ce n'est pas un mal, c'est un bien d'écraser la vipère. » Ce dicton le hantait comme un refrain sans qu'il lui donnât encore aucune application précise; car son pauvre cerveau, flottant entre l'hallucination et l'idiotisme, avait de plus en plus de

peine à associer les idées et les actes. Ses accès de colère aveugle se rapprochaient aussi depuis quelques mois. Il y avait des momens où, sans aucune raison apparente, il s'emportait, brisant tout ce qui lui tombait sous la main; mais Jeannie Guern cachait avec soin cette aggravation dans l'état de son fils. Le docteur l'avait alarmée en disant qu'on ne pouvait jamais savoir où s'arrêterait le dérangement des fonctions du cerveau, que l'épilepsie qui avait produit la demi-imbécillité de Loïc pouvait aussi le conduire à la démence, qu'il fallait se méfier de ses fureurs et l'enfermer si elles devenaient habituelles. L'enfermer! lui qui ne trouvait de soulagement qu'à courir au grand air, en liberté! Loïc dans une maison d'aliénés! Certes, la mort eût mieux valu pour lui. Aussi Jeannie niait-elle résolument que son fils fût jamais méchant, quoiqu'elle sût bien le contraire.

— Qu'ils sont laids, et sales, et stupides en ce pays! — pensait Tzérényi, les yeux fixés avec dégoût sur l'étrange Argus qui paraissait disposé à lui barrer le chemin : — Laissez-moi passer, ajouta-t-il tout haut, je cherche de beaux arbres, et les plus beaux arbres de la contrée sont dans les bois de La Ville-Revault.

Loïc sourit imperceptiblement; l'étranger venait, sans préméditation, de flatter une sorte d'amour-propre, aussi fort chez lui que peut l'être chez d'autres l'orgueil traditionnel du propriétaire. Tout ce qui appartenait aux d'Erquy était pour ainsi dire une partie de lui-même.

— Comment le savez-vous? demanda-t-il cependant avec méfiance, puisque vous n'êtes pas du pays?

— C'est qu'on en parle bien loin d'ici.

— A Paris?.. Car vous êtes Parisien, reprit le soupçonneux Loïc.

— Qu'est-ce qui vous fait croire cela?

— Dame! puisque vous n'êtes pas Breton!... Anglais peut-être?..

— Non plus.

— Mais de nos arbres que voulez-vous faire?

— Je vous l'ai dit. Les dessiner, les mettre sur le papier.

— Les prendre alors!

— Tu verras bien que non si tu veux venir avec moi, dit Tzérényi impatienté.

Il regagna la longue allée herbue, que bordait à gauche une barrière peinte marquant la limite du parc, sans clôture de ce côté, tandis qu'à droite le regard s'enfonçait dans les profondeurs de la haute futaie, où des rayons lumineux passant entre la ramure des vieux hêtres et des chênes, pleuvaient sur le sol en larges taches blanches.

Loïc s'étant levé avec lenteur, le suivait à quelque distance d'une allure indécise et oblique, pareille à celle du loup, le plus méfiant des fauves. Tzérényi pénétra dans le bois, qu'il semblait connaître, tant on l'avait bien renseigné; il y avait, non loin de la lisière, une pierre druidique; cette pierre offrait le double avantage de fournir un sujet de croquis et de dissimuler aux passans, si par impossible il en survenait, la présence de l'artiste. Tzérényi, se débarrassant du chevalet qui chargeait ses épaules, l'eût dressé en un clin d'œil à l'endroit qui lui convenait et, sans prendre le temps de se reposer, pour convaincre sans doute Loïc, qui, accroupi sur ses talons, l'observait, évidemment intéressé, il exhiba une toile neuve et y jeta l'esquisse du dolmen. S'enhardissant peu à peu, Loïc vint regarder. Que signifiaient ces lignes entre-croisées, ce barbouillage? Était-ce de l'écriture? L'étranger ne voulait-il pas jeter un sort aux arbres et les faire mourir? Il resta ainsi, curieux et importun, beaucoup plus longtemps que ne l'eût désiré Tzérényi. Enfin celui-ci, perdant patience, lui jeta une pièce d'argent par-dessus son épaule :

— Tiens, mon garçon, va boire à ma santé, maintenant que tu as vu que je ne veux de mal à rien ni à personne. Entends-tu? cela me gêne qu'on me regarde travailler.

Loïc ramassa l'argent, remercia d'un signe de tête et s'éloigna, comme on l'en priait, non sans se retourner bien des fois. Tzérényi, à son tour, le surveillait de loin. Il n'eut de repos qu'après l'avoir vu disparaître à l'extrémité d'une des longues nefs que dessinaient les hêtres, semblables dans leur alignement régulier à des colonnades d'argent. Comment supposer qu'il pût revenir sans qu'on l'aperçût? Point de taillis, point de broussailles. Il restait pourtant assez de fougères, assez de buissons de houx pour dissimuler l'approche furtive d'une couleuvre ou d'un Loïc Guern. Mais Tzérényi préféra croire que ce fâcheux s'oublierait au cabaret. Il était d'humeur à tout envisager sous le jour le plus propice.

Ayant jeté ses crayons, il s'étendit sur le dos, les deux bras croisés sous sa tête, et respira longuement, à pleins poumons, les odeurs amères qui flottaient dans l'air tiède. Il attachait des yeux ravis sur la voûte de feuillage frissonnante au-dessus de lui; la lumière mobile palpitait çà et là comme une caresse sur son visage, sur ses vêtemens; une imperceptible araignée se mit, avec de prodigieux efforts, à escalader sa manche comme elle eût fait d'une montagne; pour rien au monde, il ne l'eût secouée; un oiseau chanta sous le couvert et il sentit une larme monter à sa paupière. La délicieuse aventure! comme elle renouvelait son cœur, toujours capable de s'ouvrir aux impressions les plus diverses! Un instant, il en avait douté, il s'était cru vieux, blasé, la satiété le menaçait. Quelle joie de découvrir qu'il avait encore vingt ans, les vingt ans obligés

de la première idylle! Une candeur, une bienveillance, une facilité d'émotions vraiment exquise accompagnaient ce rajeunissement imprévu; il était tout prêt de s'en faire un mérite, de se croire réellement bon, généreux, enthousiaste. Ce qu'il avait laissé derrière lui à Paris était franchement oublié; il ne se rappelait avoir jamais eu ni créanciers, ni maîtresses; il se retrempait dans la nature, s'abandonnant corps et âme à cette Circé toute-puissante, et le philtre agissait de plus en plus, imposant silence à quelques scrupules qui lui étaient venus précédemment. Faire cent vingt lieues pour répondre sur-le-champ à l'appel d'une jolie fille, arriver dans une auberge de grand chemin sous un nom supposé, endosser un déguisement qui facilitât les rendez-vous, tout cela était justifié par les traditions du roman; mais où le roman s'arrêterait-il et que lui prescrivait l'honneur, cet honneur élastique qui reste la seule ligne de conduite pour quiconque n'admet plus le mal ni le bien?

— Bah! pensa Tzérényi, je ne puis vraiment me reprocher de l'avoir entraînée : j'ai laissé travailler son imagination et le travail m'a été favorable, voilà tout!

Puis l'idée le frappa que les dieux, quand ils rencontraient quelque nymphe complaisante dans des bois tels que celui-ci, ne se préoccupaient tant ni de ce qui pouvait compromettre la nymphe ni des conséquences de leurs actes. Ils se laissaient aller, tout dieux qu'ils fussent, aux délices du moment, et lui, simple mortel, était bien décidé à agir de même. Si l'amour raisonnait, il ne serait plus l'amour. Et Tzérényi voulait une fois de plus être amoureux. Un pays inconnu s'ouvrait devant ce voyageur, qui croyait avoir tout exploré; la fortune allait le prendre par la main et le conduire. Il s'interdisait de rien prévoir, il évitait de penser. L'imprévu, le divin imprévu, était là pour répondre à tout. Savait-il seulement l'avant-veille qu'il serait aujourd'hui en Bretagne? Comment deviner les surprises que lui réservait le lendemain?

Cependant le soleil baissait, à en juger par la direction des rayons projetés à travers le feuillage; une inquiétude mêlée d'impatience commençait à troubler sa rêverie. Tout à coup, il lui sembla qu'un pas léger effleurait la mousse; il fallait le profond silence qui rendait distincts un bourdonnement d'insecte, la chute d'un gland ou d'une faîne, pour que ce bruit fût perceptible. Il le devina plutôt qu'il ne l'entendit. Se levant précipitamment comme Laure tournait la table de pierre, haletante, les joues enflammées par l'émotion plus encore que par une course rapide, il se trouva là, les bras étendus pour la recevoir toute frémissante sur son cœur.

— Vous êtes venu? balbutiait-elle.

Et il répondait en baisant ses cheveux, ses paupières baissées :

— En pouviez-vous douter?

Elle se dégagea doucement :

— Oui, je vous crois, vous m'aimez, et moi aussi je vous aime ;.. il faut que je vous aime pour avoir ainsi disposé de vous et pour oser vous dire...

— Ah! ne me dites rien, laissez-moi vous regarder, vous adorer, s'écria Tzérényi, qui, tout éloquent qu'il fût d'ordinaire, n'eût pas mieux demandé en cette circonstance que de reprendre la conversation muette, commencée l'année précédente sur les Alpes savoisiennes, au point où elle avait été alors interrompue.

Cette fraîcheur, cette jeunesse, cet abandon pudique, le tentaient comme un fruit savoureux qu'on admire moins encore qu'on ne désire y mordre. Laure semblait heureuse plutôt qu'effrayée de ses transports; ils lui prouvaient qu'elle ne s'était pas exagéré cet amour qui allait bientôt être son seul refuge.

— Il importe cependant que vous m'écoutiez, dit-elle en le tenant à distance d'un petit geste impérieux. Vous aurez toute la vie pour m'adorer comme vous dites...

— Toute la vie! répéta Tzérényi en portant à ses lèvres dans un vague étonnement la main qu'il tenait entre les siennes.

— Tandis que les instans de cette explication nécessaire, indispensable pour régler l'avenir, sont comptés, mon ami. J'ai eu tant de peine à m'échapper! Depuis que Mlle Blondet m'a quittée, l'abbé Le Goff semble s'être fait un devoir de la remplacer; il me garde comme une prisonnière. J'ai dû attendre l'heure de son bréviaire;.. encore ne suis-je point tranquille. Qui sait s'il n'aura pas la malice de venir méditer de ce côté-ci!.. Dites-moi, vous n'avez vu personne?

— Personne, depuis deux heures que je suis à cette place. Ah! pourtant, si fait, en arrivant... une espèce d'idiot dont je ne pouvais me débarrasser.

Et Tzérényi, en deux traits, dépeignit Loïc Guern.

— Vous êtes sûr qu'il est loin maintenant? dit Laure, dont la physionomie s'était assombrie tout à coup.

— Très sûr. Mais que craindriez-vous d'un être pareil qu'on peut faire taire, je suppose, avec une poignée de sous? Il m'a paru d'ailleurs trop stupide pour comprendre, pour dénoncer...

— Loïc Guern? Son dévoûment à mon cousin Armel lui donnerait de l'esprit au besoin.

— Votre cousin Armel? répéta Tzérényi en fronçant le sourcil.

— Oui,.. on voudrait me le faire épouser,.. et s'il n'avait montré tant de délicatesse, tant de bonté, le pauvre garçon, je ne sais comment j'aurais pu me défendre contre ce complot. Je l'aurais fait pourtant, m'étant de mon plein gré donnée à un autre, à celui

qui réalisait le modèle que je m'étais créé d'avance de l'homme qu'il fallait aimer. Je vous en prie, permettez que j'achève... C'est cela, restez assis auprès de moi bien tranquille. Vous m'avez plu à première vue, quoi que j'en aie pu dire; vous m'effrayiez surtout et j'aime avoir peur... Mais cela n'eût pas suffi;.. s'il n'y avait eu que ce genre d'entraînement, je vous aurais, je crois, oublié assez vite. Ce qui m'a d'abord intéressée à vous, c'est cette conversation que j'ai surprise par hasard... oui, je vous le jure, tout à fait par hasard, derrière le volet de Mme Aubin. Elle parlait de moi assez sévèrement, en ayant l'air de me défendre, et vous lui répondiez tout ce qui pouvait me flatter le plus. « Que ne l'épousez-vous? » a-t-elle dit. Alors vous avez répondu une chose absurde, mais touchante, que vous ne vous trouviez pas digne de moi, et vous avez ajouté qu'il y avait encore d'autres raisons.

— Mon Dieu! je ne sais plus trop, balbutia Tzérényi embarrassé; à quoi bon revenir là-dessus?

— Mais pour justifier la démarche que je fais aujourd'hui... Ces raisons, il va sans dire que je les ai devinées. Ce n'était pas bien malin après tous les propos tenus autour de moi.

— Vraiment?.. Saurait-elle, en effet?.. Il passa son mouchoir sur son front mouillé de sueur et attendit.

— Vous n'étiez pas riche... De fait, tranchons le mot, vous étiez pauvre, et, contrairement à tant d'autres, vous ne vouliez pas avoir l'air de courtiser une dot. C'était bien la raison, n'est-ce pas?

— L'une des raisons, répliqua Tzérényi soulagé.

— Naturellement; l'autre, c'était votre vie... répréhensible... Mais on peut se corriger... Beaucoup de maris se corrigent de leurs défauts quand ils aiment leur femme. L'argent seul nous séparait donc sérieusement. Vous eussiez demandé ma main si j'avais été pauvre; je vous ai estimé pour cela, d'autant plus que j'ai vu ensuite ce qu'il vous en coûtait de résister à vous-même, quand...

Elle baissa la tête et devint rouge comme une cerise.

— Quand, le lendemain, vous avez manqué malgré vous à la promesse formellement faite de me cacher cet amour. J'ai eu un instant de colère?.. j'ai trouvé que c'était mal,.. et, puis cependant...

— Vous m'avez pardonné,.. dit Tzérényi, gêné par la candeur qui se laissait entrevoir à travers tant d'imprudences.

— Vous aviez l'air si repentant!.. D'ailleurs la mort de mon père a passé bientôt comme un ouragan sur tous mes souvenirs... Je n'ai plus songé qu'à mon chagrin jusqu'au jour où j'ai ressenti une impression très douce en apprenant que vous y preniez part. Vous m'avez aidée à me résigner et à vivre... Quand je m'ennuyais

trop dans cette demeure lugubre, où je n'ai pas un intérêt, pas un plaisir, je me consolais en songeant que vous ne m'oubliiez pas. Il me semblait que vous comprendriez mieux que personne l'horreur que j'avais d'une pareille captivité, mon désir d'en finir avec elle. Vous m'êtes apparu à quelque temps de là;.. vous vous souvenez... dans cette salle de l'hôtel des ventes,.. comme l'espérance, comme le salut... Et je vous ai su si bon gré de deviner les difficultés de ma situation, de mêler tant de prudence aux marques de votre sympathie! Seule, une grande affection peut dicter tout cela. Cette affection, pourquoi ne vous le dirais-je pas? je la partage... J'ai senti que j'étais à vous le jour où l'on m'a parlé d'appartenir à un autre et...

— Tu seras à moi! à moi seul! interrompit Tzérényi, comprenant qu'elle s'offrait et oubliant de nouveau ses scrupules dans l'enchantement de l'heure présente.

— A vous pour toujours! éternellement à vous! répondit-elle sans fuir son étreinte et ses grands yeux levés sur lui avec une expression de confiance profonde. Enfin, c'est donc vous qui l'avez dit!.. Que je suis heureuse! Vous vous décidez à surmonter cet orgueil qui nous séparait, vous écartez de vous-même cette misérable question d'argent!.. Oh! je vois bien que vous m'aimez tout à fait... Qu'importe que l'un de nous soit riche ou pauvre? Qui donc y pensera?.. Vous n'y songiez plus, n'est-ce pas, quand vous m'avez envoyé les fleurs qui sollicitaient cette rencontre? Car vous ne pouviez avoir qu'un but en demandant à me revoir. Et maintenant vous m'épargnez une honte à laquelle j'étais décidée pourtant, mon ami, en venant ici,.. la honte de parler la première... — Voulez-vous me prendre pour femme?.. Je crois en vous et je sais que nous serons heureux.

Tzérényi, agenouillé devant elle, ne répondait pas. En réalité, il était confondu. Que l'on imagine un voleur qui, prêt à se glisser dans une maison pour la mettre au pillage, voit le maître de cette maison lui en livrer les clés et confier loyalement à sa garde ce qu'il convoitait de prendre par violence ou par ruse. Le moyen d'abuser de cette crédulité enfantine, de détruire l'édifice charmant de cette histoire d'amour si peu semblable à la réalité?.. Mais ce qui lui semblait plus impossible encore, c'était de répondre : — Je ne suis pas libre. — Il la voyait se lever stupéfaite, lui crier : — Que vouliez-vous donc alors?.. Quel homme êtes-vous? Je ne vous connais plus, je vous méprise, c'en est fait! Et le désespoir que lui causait la perspective de ce mépris, de cette horreur, la perte de cette tendresse si ingénument exprimée lui faisait comprendre que, comme elle l'avait dit, il aimait tout de bon.

— Vous m'épouseriez? murmura-t-il sans la regarder.

— Ne vous ai-je pas prouvé, en vous appelant, que j'y étais décidée?

— Mais vous n'obtiendrez jamais le consentement de votre famille : un étranger, un hérétique, un mauvais sujet criblé de dettes...

— C'est vrai, dit Laure en riant, vous êtes tout cela, et pourtant, voyez le miracle, j'ai confiance. Il se peut, en effet, que cette confiance, je ne réussisse pas à la faire partager aux autres; n'importe, je veux essayer...

— Vous parleriez de moi à Mme d'Erquy?

— Oh! lui parler moi-même, je n'oserais... vous ne savez pas comme elle est terrible! Je ne peux songer non plus à faire intervenir Nonne de Kerlan, elle est trop des amies d'Armel, et depuis son départ je sens que cet agneau me hait. Mais il y a le recteur... Je le chargerai d'exposer à ma grand'mère que le comte Tzérényi demande ma main et que je suis disposée à la lui donner.

— Et s'il échoue dans sa mission, en admettant qu'il s'en charge?

— J'y ai songé, répondit-elle résolument... Vous m'enlevez alors, et nous nous marions devant le premier prêtre venu, dans un pays, — il doit y en avoir, — où l'on n'exige pas l'approbation des grands parens.

Ce projet d'enlèvement réveilla tous les serpens engourdis une minute dans l'âme de Tzérényi. Il enveloppa de ses bras, sans violence désormais, avec la douceur irrésistible de l'amour, cet ange qui était après tout capable d'inspirations diaboliques, cette vierge folle, qui réalisait son dernier idéal, l'idéal à la fois naïf et pervers des hommes qui ont abusé de tout. Pendant quelques secondes, immobiles sous le grand couvert où pénétraient peu à peu la fraîcheur et le calme du soir, ils laissèrent leur cœur déborder de ce bonheur silencieux qui, une fois goûté, ne peut plus que décroître. Tzérényi trouvait une joie absolument nouvelle à rester interdit auprès d'une femme, et Laure s'enorgueillissait d'avoir amené don Juan à la tendresse respectueuse, presque craintive. Elle rompit en soupirant le charme de cette extase :

— Il faut nous séparer, mon absence serait remarquée... Surtout que personne ne puisse soupçonner votre présence dans le pays... Continuez à jouer le même rôle, à coucher sur le papier des sites aussi éloignés que possible de La Ville-Revault. Seulement vous viendrez tous les jours, en choisissant bien votre heure pour n'être pas épié, voir si un billet ne vous attend pas là... — Elle montra un vieil arbre creusé par le temps, de façon à figu-

rer une boîte aux lettres très commode et très sûre que défendait comme un rempart le dolmen contre lequel il poussait, quelque peu bossu et voûté dans sa lutte contre la pierre. — Ce billet vous indiquera ce que vous aurez à faire. Jusque-là tenez-vous prêt à tout. Si nous devons fuir ensemble, notre rendez-vous sera dans le parc, à l'autre extrémité de l'avenue qui débouche ici, le plus près possible du château, ajouta-t-elle avec l'anxiété d'un enfant peureux, car j'aurai encore toute une longue allée à suivre pour arriver jusqu'au tournant de la garenne où vous m'attendrez, et je suis si poltronne!.. Enfin, il le faut!.. Avant minuit tout le monde dort au château, et je me suis emparée déjà par précaution de la clé d'une petite porte qui ouvre de ce côté. Depuis longtemps on la croit perdue,.. la voici. — Et Laure tira la clé en question de sa poche. — Une voiture dont vous vous serez assuré la veille, soit à Plouaret, soit à Lamion, nous conduira... où vous voudrez, au bout du monde; le reste vous regarde. C'est l'Angleterre, il me semble, qu'il faudra gagner... Chut! quelqu'un marche là-bas! entendez-vous? Non, ce n'est qu'un bruit de feuilles... Mais, je me suis déjà trop attardée,.. on peut nous surprendre,.. ne me retenez pas... Adieu!.. à bientôt!

Et, lui envoyant un baiser du bout des doigts, elle s'enfuit légère, comme elle était venue, éblouie de ses propres projets, plus charmée peut-être encore du mystère qui accompagne l'amour, des périls qu'il entraîne que de l'amour lui-même. Mais elle n'analysait pas ces sensations. Elle croyait aimer et être aimée, elle se trouvait heureuse, voilà tout. De son côté, Tzérényi se disait, mettant d'accord ses désirs et ce qui lui restait de conscience : — Quand elle sera prête à partir, à ma merci, je lui dirai tout, je la laisserai libre de choisir. Et le choix qu'inspireront à une telle âme la pitié, la générosité, l'exaltation du moment, jointes à la magie d'une nuit d'été, j'en suis sûr d'avance. Si je me trompais pourtant!.. Eh bien! elle ne vaudra pas que je la regrette alors, étant incapable de se sacrifier tout entière, et je la laisserai sous l'impression d'un acte de loyauté de ma part, d'un acte héroïque; car maintenant je l'adore... En tout cas, je ne renoncerais pas pour un royaume à cette rencontre dans les bois à minuit, avec une fille ravissante que je forcerai à m'admirer si elle me résiste... Mais elle cédera.

Il eut d'avance comme un cri étouffé de triomphe, de joie orgueilleuse, un cri d'oiseau de proie qui sent déjà dans ses serres l'alouette palpitante et vaincue. De bonne foi il se disait : — Non! je n'ai jamais aimé ainsi. — Et il ajoutait non moins sincèrement : — Je lui dirai tout, je serai magnanime.

L'idée de la lutte, des pleurs qu'il ferait couler, du plaisir qu'il y aurait à les sécher sous ses caresses, de verser dans cette oreille

effrayée, mais néanmoins complaisante, les sophismes qui, pour lui, étaient depuis longtemps devenus la vérité, l'enchantait presque autant que le succès final, dont il ne doutait pas. Ce serait chose délicieuse encore de faire comprendre à cette enfant, dont la chaste imagination s'était arrêtée au mariage, n'admettant même l'enlèvement que comme prélude à la bénédiction du prêtre, un autre bonheur que le bonheur permis, un bonheur plus âpre et plus intense, goûté au mépris de la loi et des conventions humaines sur des cimes hardies qu'il n'est donné d'atteindre qu'aux cœurs intrépides. — Pourvu seulement, se disait-il, que sa grand'mère refuse du premier coup, pourvu qu'elle ne soit pas avertie par d'autres que par moi-même de l'obstacle, de l'impossibilité!.. Si l'on me démasque, je suis perdu... Si, au contraire, je m'accuse, tout cela finira par la chute d'un ange... la chute inévitable dans les bras du damné...

Et, tout en se représentant la scène qui allait donner plus de prix à son bonheur aiguisé ainsi par des difficultés passagères, ce roué sentimental et romanesque, le regard perdu sous les ombrages déserts du parc qui s'ouvrait devant lui, pensait à l'effet du clair de lune dans ce jardin plus beau que celui de Marguerite.

XXI.

Mme d'Erquy, comme il était facile de le prévoir, fit beau jeu à l'ennemi. Elle accueillit avec indignation les ouvertures du recteur, qui, d'un air consterné, vint lui apprendre ce qu'il croyait être la pure vérité, que Laure, plus d'une année auparavant, avait été recherchée par un étranger de grande noblesse, mais de médiocre fortune, le comte Tzérényi, et que, toute réflexion faite, ce mariage lui agréait plus qu'aucun autre. On tenait donc enfin le secret de la conduite d'Armel, de sa retraite inexpliquée! Cette perfide créature en était cause, elle l'avait sacrifié à un rival inconnu, à quelque drôle sans aveu! Les renseignemens que Mlle de Kerlan, aussitôt avertie, crut devoir apporter sur le Hongrois passablement suspect, qu'elle avait aperçu à Aix, corroborèrent cette opinion. Nonne crut agir sagement et loyalement en défendant Laure contre sa propre folie; il ne pouvait lui entrer dans l'esprit que les intentions généreuses de son filleul fussent applicables à un tel homme: si Armel avait renoncé au bonheur, c'était en se réservant le droit tout désintéressé de veiller encore sur celui de sa cousine, qui loin d'être assuré par ce mariage, eût été livré à tous les risques; bref, elle révéla sans hésiter ce qu'elle avait entendu dire de Tzérényi et ce qu'elle-même avait vu.

— Préférer à mon petit-fils un joueur, un libertin, un étranger! s'écriait la comtesse abasourdie. Et vous dites en outre qu'il n'est plus jeune, qu'il n'est pas catholique? Quel démon la possède?.. Je me charge de lui parler.

Elle lui parla, en effet, ou plutôt elle laissa éclater sur sa tête un de ces orages qui creusent le précipice de l'irréparable et après lesquels il n'y a plus de ménagemens à garder. Tous les anathèmes dont elle n'avait pu jadis accabler la maîtresse de Jean, elle en chargea impitoyablement sa fille, cette fille digne d'une mère infâme puisqu'elle avait fait le désespoir d'Armel. Les reproches, les récriminations, les injures roulaient comme un torrent qui a rompu ses digues.

— Ah! n'attaquez que moi seule! riposta Laure, se dressant comme une lionne. Je vous défends de toucher à ceux qui ne sont plus. Vous ne m'êtes rien, vous qui les haïssez. Pourquoi vous obéirais-je?

— Pourquoi? dit Mme d'Erquy lui saisissant le bras que sa main sèche retint dans un anneau de fer, parce que, pour notre malheur, vous êtes liée à nous, parce que pour notre honte vous portez notre nom. Vous avez répondu aux bontés, qui me coûtaient, je le jure, par de l'ingratitude, vous m'avez prise pour dupe, je vous ai tolérée auprès de moi sans me douter du mal que vous aviez fait... Eh bien! vous serez punie à la fin, vous connaîtrez le poids d'une autorité dont je n'ai pas usé assez tôt. Nous ne consentons pas à ce mariage. Vous êtes d'Erquy, je le répète, la loi me donne des droits jusqu'à votre majorité. Ne pouvant plus ni me fier à vous, ni vous voir, je décide que vous attendrez dans un couvent l'âge auquel une fille sans honneur et sans religion peut se perdre. Préparez-vous à entrer ces jours-ci chez les dames augustines de Lannion. Leur règle saura bien empêcher ce commerce avec Paris que votre duplicité est parvenue à me dérober, si bonne garde que j'aie faite.

Ce débordement de haine et de menaces ne fournissait que trop à Laure la justification dont elle avait besoin vis-à-vis d'elle-même. Il n'y avait pas un instant à perdre. Sans réfléchir davantage, et en se répétant avec une conviction croissante qu'elle ne pouvait agir autrement, elle traça d'une main précipitée les lignes suivantes: « Je n'ai plus que vous au monde. Demain, à l'heure que vous savez, soyez où je vous ai dit. » Puis elle profita du désordre qui régnait au château, — Mme d'Erquy ayant dû prendre le lit après la scène violente qui avait ébranlé ses nerfs jusqu'à la fièvre, — et courut glisser ce billet dans la cachette que Tzérényi était déjà venu, vainement, interroger plusieurs fois.

Personne ne l'avait suivie, Laure en était sûre on la croyait

dans sa chambre, toute à son humiliation et à sa douleur; d'ailleurs les conjectures exprimées par Mme d'Erquy lui prouvaient assez que l'on n'avait aucun soupçon de la présence de Tzérényi dans le voisinage. La malheureuse enfant ne se doutait pas qu'une surveillance plus tenace et plus clairvoyante que celle de sa terrible aïeule ou de l'abbé Le Goff eût surpris tous ses mouvemens, que son secret fût entre les mains d'un être capable d'intervenir à la façon de la foudre pour réduire à néant, sans raisonnement ni calcul, le plan le mieux ourdi. Loïc, caché dans les fougères, en savait plus long que personne sur le galant de Paris qui venait prendre la fiancée de son maître. Invisible, il avait tout vu, avec les monstrueux transports d'un Caliban inconsciemment jaloux des délices défendues. Jaloux, il l'était d'abord pour Armel,.. en outre, une plaie bien ancienne, mais encore vive, s'était rouverte chez lui, cuisante comme au jour où la main d'une femme méchante la lui avait faite.

Dix années auparavant, — les événemens les plus lointains étaient ceux dont il se souvenait surtout, — ce déshérité avait ressenti en commun avec les animaux le genre d'attrait que les hommes ont ennobli du nom d'amour. Il s'était attaché obstinément aux pas d'une servante de ferme, à laquelle sa préférence n'avait inspiré que de l'effroi et des railleries cruelles. Un jour, la fille s'était mariée, avait quitté le pays. Il se rappelait encore ses noces et l'envie qu'il avait eue alors de tuer quelqu'un, de se tuer lui-même peut-être. Son horreur de toutes les femmes datait de là. Il ne faisait grâce qu'à sa mère et à ses sœurs. En voyant Laure s'abandonner aux bras de cet étranger, en assistant à cette scène passionnée dont la forêt avait été témoin, il s'était senti souffrir autant qu'autrefois, quand Reine Guézenec passait, la main dans celle de son mari, les livrées de la noce au corsage et riant d'un air moqueur, tandis que les autres filles se retournaient, haussant les épaules et le montrant au doigt. Non, une honte pareille n'était pas faite pour son maître. Si la Parisienne, comme il continuait à l'appeler, n'avait pas voulu de lui, elle ne serait à personne. Personne ne toucherait au bien des d'Erquy.

Dès lors il fit le guet jour et nuit, se tenant éveillé sans grand'peine, quoiqu'il fût dormeur de son naturel, mais la lune brillait dans son plein, et la pleine lune lui apportait toujours l'insomnie, un redoublement d'agitation, — sa mère l'avait maintes fois remarqué, si le médecin niait que cela fût possible. — Il rôdait donc autour du château comme un chien de garde et, malgré les précautions du père Guern, qui mettait le fusil hors de sa portée, il s'était armé à tout hasard. La hache à fendre le bois tenait dans la fameuse besace où

il mettait pêle-mêle son chapelet, ses sous, son pain, et tout ce qu'il ramassait dans ses courses errantes.

Loïc avait épié les visites inutiles de Tzérényi au tronc creusé du vieil arbre; il était en vedette quand Laure vint à son tour y glisser un petit papier. Aussitôt qu'elle eut disparu, il se traîna lui-même jusqu'à l'arbre, prit le papier, le déplia, le retourna sans y rien comprendre, puis, soit qu'il eût deviné que c'était un signal, soit que l'instinct de la destruction suffît à le pousser, il déchira et fit disparaître sa trouvaille. Ce lui fut une joie maligne de voir un peu plus tard Tzérényi se diriger d'un pas pressé vers la cachette, constater avec un geste d'étonnement qu'elle ne renfermait rien pour lui, s'appuyer l'espace d'une minute au bord de la pierre, désappointé, anxieux, et s'éloigner de nouveau : — L'aurait-on éclairée si vite sur mon compte? Tout serait-il déjà perdu? N'entendrai-je plus parler d'elle? se demandait Tzérényi. — Il n'éprouvait pas d'autre crainte.

Laure, cependant, avait déclaré qu'elle se soumettait à l'arrêt de sa grand'mère, sans demander d'autre faveur que celle de ne pas la revoir avant son départ pour le couvent. Le droit de rester dans sa chambre lui avait été accordé. Elle y paraissait fort tranquille, plus résignée que l'on n'eût pu le croire. La seule précaution prise contre elle était pour l'empêcher d'avoir aucun rapport direct avec le facteur. L'abbé Le Goff s'était chargé de ce soin.

Nul n'entendit les gonds soigneusement huilés tourner au milieu de la nuit et deux petits pieds auxquels la peur prêtait des ailes effleurer les marches du grand escalier de pierre conduisant du premier étage aux appartemens du rez-de-chaussée. Arrivée là, Laure fit jaillir une étincelle de la boîte d'allumettes dont elle s'était munie, puis se glissa dans le salon, où les figures spectrales des tapisseries semblaient s'agiter d'une façon menaçante à la lueur indécise de la flamme qui vacillait abritée par sa main. La salle de billard lui parut bien longue à traverser; elle était garnie de portraits d'ancêtres stupéfaits sans doute autant qu'irrités de cette scandaleuse équipée d'une fille de leur nom; tous la suivaient du même regard foudroyant qu'avait fixé sur elle la veille Mme d'Erquy; enfin, elle atteignit la petite pièce ronde, abandonnée, qu'on appelait le cabinet de la tour et qui ouvrait sur le jardin. De cette porte fermée à verrous, elle possédait la clé... L'instant d'après, elle avait pris son élan à travers une large zone sablée que la lune éclairait comme en plein jour jusqu'aux masses d'ombre de l'avenue conduisant à la garenne. La crainte d'être surprise et arrêtée faisait place chez elle de plus en plus à toute sorte de terreurs fantastiques. Cette sombre nef où il faudrait pénétrer se peuplait d'avance pour elle de monstres et de

fantômes,.. mais Mathias Tzérényi était là,.. près de lui, elle se sentirait en sûreté, elle n'aurait plus peur.

Comme elle s'engageait sous bois, à bout de forces, le cœur battant, le front baigné d'une sueur froide, il lui sembla voir une forme noire, courbée, pliée en deux pour ainsi dire, s'avancer à peu de distance.

— Est-ce vous? demanda-t-elle d'une voix étouffée. Mathias! est-ce vous?

A peine avait-elle parlé qu'un cri déchira l'air, un cri d'épouvante, un cri d'agonie suivi du plus affreux silence. Puis on aurait pu entendre le bruit d'une course lourde et précipitée à la fois, le frôlement d'un corps traîné parmi les feuilles, mais seuls les oiseaux et les écureuils tressaillirent, troublés dans leur repos.

XXII.

Ce terrible drame, dont le mystère ne fut jamais bien éclairci, n'est pas si ancien que les lecteurs de causes judiciaires en aient perdu le souvenir. A l'aube, le corps effroyablement mutilé d'une femme fut trouvé gisant sous le chêne dit de la Sorcière par les premiers paysans qui, ce matin-là, traversèrent la lande. Il n'eût pas été reconnaissable, tant une haine furibonde s'était acharnée contre la beauté radieuse naguère de ce jeune visage, si les vêtemens n'eussent révélé au premier coup d'œil « une demoiselle » qui ne pouvait être que la demoiselle d'Erquy. Quant au meurtrier, il fut découvert sans peine. Dans le grenier de la maison du garde, Loïc, endormi sur le foin d'un sommeil de plomb, n'avait pas même songé à se dépouiller de ses vêtemens souillés d'horribles taches accusatrices, et sa hachette ensanglantée, à laquelle adhéraient encore les cheveux blonds de la victime, était restée sur le lieu même du crime. Lorsque Jeannie Guern, affolée, le secoua pour l'arracher à son insensibilité profonde en lui criant de se défendre, en répétant qu'elle n'y voulait pas croire, Loïc roula des yeux égarés qui n'exprimaient que l'abrutissement. Confronté avec le cadavre, il balbutia comme un homme ivre, mais sans aucune émotion : « La sorcière! mort à la sorcière! » Le peu qu'il possédait de raison et de mémoire avait sombré dans un accès de folie furieuse; les médecins furent unanimes à prouver que le seul châtiment qui pût atteindre ce misérable était la réclusion dans quelque asile d'aliénés.

Un point obscur, c'était la présence de Laure à pareille heure dans une partie retirée du parc. On évita de l'éclaircir pour laisser

sauf, aux suppositions près, l'honneur de la famille. Seule Mme d'Erquy sut exactement à quoi s'en tenir. Elle avait trouvé dans la chambre de la fugitive un mot de défi à son adresse : « Cette liberté qu'on me refuse, je la prends et je la garderai malgré vous. Adieu ! »

— La Providence est intervenue ! pensa-t-elle.

Et la pierre qui recouvrait les ossemens des d'Erquy fut scellée une fois pour toutes sur cette rebelle, prisonnière, à la fin, incapable désormais de faire tort ni à elle-même ni au nom. Dans le pays, on rappela tout bas la vieille histoire de la fille du fermier tuée dans les mêmes circonstances en se rendant au sabbat sous une forme immonde. Qui pouvait savoir si Loïc n'avait pas vu, lui aussi, la bête blanche, s'il n'y avait pas encore quelque sorcellerie là-dessous? Quoi qu'il en fût, chacun, depuis lors, se signa doublement en passant devant l'arbre tragique, dont les racines, comme on disait, avaient par deux fois bu du sang. . . . . .

. . . . . .

Depuis des années déjà, le château de La Ville-Revault est inhabité, son propriétaire actuel, le comte Armel d'Erquy, se gardant d'y mettre le pied. Quand il vient en Bretagne, c'est pour peu de jours, et chez Mlle de Kerlan, qui jamais n'a osé lui parler du passé. Il n'y a pas dans la marine de meilleur officier, plus ponctuel, plus esclave du devoir, mais sa taciturnité est proverbiale, et, sur son front encore jeune, quoique labouré par les rides profondes d'un souci habituel, les cheveux sont devenus tout blancs.

Cependant, si attristé qu'il soit et pour toujours, il y a quelque part, dans le monde, un homme plus malheureux, car il sent peser sur lui le poids de la destinée de Laure, et il est forcé de reconnaître que cette destinée funeste aurait été pire mille fois s'il en fût devenu le maître. Du moins elle est morte avant de savoir que l'amour vers lequel elle courait n'était que piège, et lui, si ardent au plaisir, jusque-là, il ne trouve plus le moyen d'oublier, de s'étourdir seulement. C'est un fantôme qu'il aime et qui se venge. Des regrets du désir inassouvi Mathias Tzérényi passe aux tortures du remords. Sans son égoïsme de libertin, sans sa criminelle insouciance, la lumière se jouerait encore au fond de ces yeux verts étranges, le vent soulèverait encore ces tresses dorées qu'il a cru un instant être à lui, et qui paraient si bien la tête folle où bourdonnaient tant de rêves, aujourd'hui étouffés sous le lourd gazon d'un cimetière de Bretagne.

TH. BENTZON.

PAULINE DE MONTMORIN

COMTESSE DE BEAUMONT

II[1].

LE MINISTÈRE DU COMTE DE MONTMORIN PENDANT LA RÉVOLUTION.

Il y a un attrait qui agrandit l'âme à parler avec équité d'un homme lorsqu'il a été longtemps calomnié et méconnu. C'est comme une haute et tardive justice que l'on rend à un condamné innocent. On se laisserait alors facilement entraîner à exagérer l'importance du personnage, l'étendue de son intelligence, l'originalité de ses vues, l'éclat de ses qualités et de ses vertus. Nous ne tomberons pas dans cet écueil en restituant son caractère véritable au rôle du comte de Montmorin pendant la constituante et la législative. Nous avons, pour nous garder de toute exagération, les témoins les plus éclairés et les plus impartiaux, les aveux les moins suspects et la connaissance de ces dessous de l'histoire sans l'examen desquels on ne pénètre qu'une partie de la vérité.

De l'avis de ceux qui étaient de son intimité, le comte de Montmorin est, de tous les ministres du malheureux Louis XVI, celui qui fut jugé avec le plus de sévérité. L'opinion générale sur son compte était telle en 1789, qu'on ne pouvait, dans le monde de la cour, avouer

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

même ses rapports avec lui. Il y avait du courage à l'estimer. Plus détesté par les jacobins que les aristocrates les plus signalés, parce qu'il luttait de plus près contre les ennemis du roi, Montmorin attend l'heure où, mieux comprise, plus dégagée des passions, l'histoire définitive de cette terrible époque sera écrite. Il appartient à cette vieille aristocratie française qui, à l'inverse de la petite noblesse de province, voulait de bonne foi établir en France une chambre des lords et une chambre des communes. Certes, il ne pouvait être suspecté de rester attaché quand même à l'ancien régime, celui qui écrivait en 1791 : « Ce que l'on appelle la révolution n'est que l'anéantissement d'une foule d'abus accumulés depuis des siècles. Ces abus n'étaient pas moins funestes à la nation qu'au monarque. Ils n'existent plus. La nation souveraine n'a plus que des citoyens égaux en droits, plus de despotes que la loi, plus d'organes que les fonctionnaires publics, et le roi est le premier de ces fonctionnaires. Telle est la révolution française. Elle est faite, elle est complète, elle est sans retour. Espérer le contraire serait une erreur dangereuse, et toute entreprise fondée sur cet espoir nous plongerait dans un abîme dont il est impossible de sonder la profondeur et dans lequel toute l'Europe serait entraînée avec nous (1). »

Appelé prématurément à diriger les événemens dont nul n'avait prévu le courant irrésistible, il marcha devant lui dans la ligne du devoir et de la raison, et cette ligne l'amena à se séparer de cette portion de l'aristocratie qui n'a jamais pu garder dans ses rangs ceux de ses amis qui montrent quelque sagesse et quelque prudence. L'esprit de parti a accusé Montmorin de faiblesse, comme s'il avait pu avoir alors véritablement de la force! On l'a aussi accusé d'inexpérience, comme si quelqu'un avait pu acquérir, dans ces années où tout le passé était brusquement aboli, une expérience à la hauteur des circonstances!

Nous avons du reste pour nous le témoignage de Mallet du Pan, qui jugeait Montmorin, au moment de sa démission, l'homme fort du ministère; nous avons l'appréciation des étrangers qui l'ont approché, et l'illustre Jefferson a écrit de lui que c'était un des hommes les plus honnêtes et les plus respectables de France (2). Il devait seulement à son éducation ecclésiastique, et surtout à son tempérament maladif, une sorte de timidité; mais elle ne peut pas plus justement lui être imputée à crime que la petitesse de sa taille et la frêle structure de son corps. Éloigné de tout intérêt personnel,

(1) Lettre aux ambassadeurs (23 avril 1791). Lettre à M. de Noailles (3 août 1791).
(2) Bertrand de Molleville, *Mémoires secrets*.

incapable, dans ces heures troublées, d'une perfidie, jamais personne ne craignit moins la mort, et l'on verra avec quelle intrépidité d'âme il prévit et supporta sa destinée. Indifférent aux injures, poursuivi avec acharnement par les méfiances et les haines quand elles s'irritèrent à l'excès contre cette ombre de pouvoir, il se confia trop dans l'honnêteté de ses sentimens et ne put pas marcher le pas rapide de l'opinion. Il eût de bonne heure écouté le découragement qu'apportent les mécomptes, s'il n'eût été soutenu par son affection désintéressée pour la personne du roi, par l'amitié qui l'unissait à Lafayette et par ses convictions constitutionnelles. Suspect longtemps à la reine, Montmorin ne cessa cependant de rester fidèle. Les fautes que lui fit commettre Louis XVI sont aussi nombreuses que les situations fausses dans lesquelles les indécisions du roi et sa double politique le placèrent; Montmorin ne se plaignit jamais et s'exposa toujours avec témérité. Convaincu à tort qu'en achetant quelques orateurs de club, il contre-balancerait les déclamations furieuses, il n'écartait pas les périls auxquels ses infidèles agens l'exposaient. Il répondait à des amis qui s'effrayaient : « Je conviens de la vérité de vos représentations; mais aucun danger personnel ne m'empêchera jamais de faire tout ce que je croirai utile à Sa Majesté. » Et à côté de ces qualités rares en révolution, ses connaissances acquises, l'extrême justesse de son jugement, lui assuraient dans la direction des affaires étrangères, avant l'explosion de la politique girondine, l'estime de l'Europe.

On peut diviser en trois périodes son ministère depuis la convocation des états-généraux : la première, où, d'accord complètement avec Necker, désirant comme lui une constitution, il s'approcha du système politique de l'Angleterre, et conserva l'espoir d'obtenir par les voies de la conciliation ce changement de la noblesse et du roi; la seconde période dans laquelle, voyant la révolution varier d'objet, poursuivre l'égalité plus que la liberté et rêver l'établissement d'une sorte de démocratie royale, il tenta avec Mirabeau d'arrêter les exagérations et de créer le parti modéré au milieu des tourmentes populaires; la troisième période enfin, où, tous les moyens de se défendre manquant successivement à la royauté, Montmorin concentra tous ses inutiles efforts à sauver la personne même de Louis XVI. Ce fut le temps où il écrivait au comte de La Marck ce billet désespéré : « J'ai pleuré ce matin comme un imbécile chez le roi; il en a fait autant. Tout cela ne remédie à rien. »

Avant d'entrer par cette porte des larmes, il faut donner quelques éclaircissemens sur la conduite de Montmorin pendant le passage aux affaires du cardinal Loménie de Brienne, dans ces mois où les esprits inquiets et ne sachant où se fixer attendaient et appelaient le retour de Necker comme un messie.

I.

Le comte de Montmorin avait enchanté, dès le début, tout le corps diplomatique. Il avait rétabli l'ancien usage, lorsque le roi ne recevait pas à Versailles, de venir à Paris donner ses audiences (1). Comme il joignait à la plus sincère modestie une extrême honnêteté; comme il ne se flattait pas de bien faire, mais de faire le moins mal possible; comme il avait de l'activité dans l'expédition des affaires, une décision prompte et consciencieuse, il ne recueillait alors autour de lui que de la bienveillance. Ses réceptions étaient fort brillantes. Généreux jusqu'à la prodigalité, ses revenus ne suffisaient pas au luxe de sa maison; il avait été obligé de vendre ses propriétés d'Auvergne.

Un document conservé aux Archives nationales permet de se renseigner complètement sur sa fortune (2). La table du ministre coûtait, avec le vin, 202,800 livres par an; les gages et habillemens des domestiques attachés à l'hôtel de la rue Plumet s'élevaient à 52,835 livres. L'écurie, qui était de onze palefreniers et de vingt-quatre chevaux, dépensait 24,000 livres; les mémoires particuliers des gens, c'est-à-dire les dépenses de poche, montaient à 8,000 livres; le blanchissage à 6,000; enfin, l'entretien personnel des maîtres de la maison et le jeu de la reine coûtaient 80,000 livres au minimum. On lit, dans l'inventaire, que Mme de Beaumont avait en outre une voiture et une livrée, que son trousseau avait coûté 25,000 livres, qu'elle dépensait 7,000 écus par an pour sa bibliothèque et ses reliures. Sa sœur, Mme de La Luzerne, et elle, recevaient chacune, pour leur entretien personnel, une rente annuelle de 18,000 livres.

En dépouillant ces précieux papiers, un petit fait paraît touchant à signaler. Dans une lettre à Joubert, de mai 1797, Mme de Beaumont lui demande l'adresse d'un libraire. Elle voulait absolument se débarrasser d'une édition de Voltaire trop volumineuse; sa seule prétention était d'emporter un moindre poids en voyage. « Vous l'offrir après cet aveu, disait-elle à son ami, c'est s'y prendre aussi spirituellement que cet homme qui apportait un panier de prunes à son curé, l'assurant que ses cochons n'en voulaient plus. N'importe, si ce n'est de bonne grâce, c'est de bon cœur que je vous l'offre. » Ce n'est pas sans émotion que nous avons lu la quittance de 850 livres pour deux exemplaires de Voltaire

(1) *Journal* de Bachaumont (année 1787).
(2) Archives nationales, inventaire Montmorin; papiers séquestrés.

achetés directement à Beaumarchais, l'un destiné à Mme de Beaumont, l'autre à son père.

Pour faire face à un pareil état de maison, le comte de Montmorin, en dehors de ses appointemens, s'élevant à 300,000 livres, y compris les gratifications, n'avait que 80,000 livres de rente qu'il touchait de ses intendans. Pour se rapprocher de ses amis, Mégret d'Etigny et de Sérilly, il venait de leur acheter, moyennant la somme de 730,000 livres, la propriété de Theil, non loin de Sens, tout près de Passy-sur-Yonne. Une aussi mauvaise administration conduisait infailliblement à la ruine, si la cassette royale n'eût pas été une ressource. Chacun des époux touchait en effet sur le Trésor une pension annuelle de 18,000 livres environ (1).

La comtesse de Montmorin, très ambitieuse pour sa famille, désirait que son mari obtînt le titre de duc héréditaire. La demande est accompagnée d'une note écrite de la main de Montmorin. Nous y apprenons qu'il avait refusé la grandesse pendant son ambassade en Espagne. Nous savons aussi par cette note que l'archevêque, premier ministre, traitant seul les affaires avec le roi et ayant supprimé tout rapport avec le monarque, avait froissé ses collègues. Le pouvoir du cardinal de Brienne n'avait pas été cependant de longue durée. Avec une présomption aveugle, plus semblable à l'ineptie qu'au courage, il n'avait fait que presser le cours des événemens. Le comte d'Artois lui-même, sur les instances de la duchesse de Polignac, avait conjuré Louis XVI de renvoyer le premier ministre et de rappeler Necker.

Le comte de Montmorin se prêta d'autant plus volontiers à cette négociation qu'il n'avait pas à se louer de l'archevêque. Il lui avait donné dans deux circonstances, devant l'opinion, la responsabilité de fautes qu'il n'avait pas commises. On sait quel étonnement se produisit en Europe, en 1787, lorsqu'on apprit que le sultan avait fait enfermer le ministre de Russie aux sept tours et déclaré la guerre à Catherine (2). Ce n'étaient plus, cette fois, les Russes qui menaçaient l'empire ottoman. M. de Ségur, notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, avait expédié un courrier au comte de Montmorin pour obtenir des instructions. La Prusse et l'Angleterre avaient fait jaillir les premières étincelles de ce feu qui pouvait embraser le monde. Sous l'influence prédominante du premier ministre, le comte de Montmorin n'avait pas pris de parti et s'était borné à prescrire une réserve qui n'était que de la faiblesse.

Mais ce fut en Hollande que la politique française subit la plus grave humiliation.

(1) *Archives parlementaires*, t. XIII (1re série).
(2) *Mémoires du comte de Ségur*, t. III.

La république des Provinces-Unies se trouvait agitée de troubles intérieurs. Depuis la paix de 1783, les états-généraux, en lutte ouverte avec le stathouder héréditaire, le prince d'Orange, s'appuyaient sur la France. Dans une contestation survenue entre l'empereur Joseph et la Hollande, notre intervention avait été souveraine; le cabinet de Versailles avait même consenti à payer une indemnité. Un traité d'alliance et de garantie mutuelle des droits des neutres vis-à-vis de l'Angleterre avait encore resserré depuis nos liens d'amitié avec les Provinces-Unies. Le stathouder en était exaspéré. La mort du grand Frédéric changea subitement la face des choses. La princesse d'Orange était la sœur du nouveau roi de Prusse, Frédéric-Guillaume; la conciliation avec les états-généraux devint impossible. Les patriotes, commandés par d'Averhoot, le 9 mai 1787, battirent les troupes du prince d'Orange. Il fut forcé de quitter sa résidence; les états déclarèrent l'union rompue. Au moment où les esprits étaient le plus animés, la princesse partit de Loo pour se rendre à La Haye. Arrêtée par un poste militaire, on ne lui permit pas de continuer sa route, elle se plaignit avec emportement et demanda à son frère une réparation éclatante. Le roi de Prusse fit avancer vingt mille hommes, sous les ordres du duc de Brunswick. Le comte de Montmorin, stimulé par les patriotes hollandais, promit qu'un corps d'armée de vingt mille Français allait être réuni à Givet. La seule présence d'un camp sur notre frontière aurait décidé Frédéric-Guillaume à négocier. L'archevêque de Sens ne voulut jamais consentir à créer des ressources pour cette démonstration militaire; le ministre de la guerre, le maréchal de Ségur, se refusa alors à prendre des mesures insuffisantes; les troupes prussiennes n'hésitèrent plus à entrer sur le territoire des Provinces-Unies. Le duc de Brunswick a dit lui-même, depuis son expédition, que s'il y avait eu quelques tentes à Givet, il n'aurait pas continué sa marche. Le roi de Prusse ne voulait pas, dans l'intérêt seul de sa sœur, s'engager avec la France dans une guerre dont la maison d'Autriche n'aurait que trop profité.

Cependant l'Angleterre avait armé en même temps que la Prusse. La cour de Versailles donna enfin des ordres pour mettre en mer une escadre. Montmorin entama une alliance avec la Russie, l'Autriche et l'Espagne. Au grand étonnement de l'Europe, surprise de notre hésitation, l'archevêque de Sens proposa au cabinet anglais de signer une convention de désarmement. Cette convention enleva tout à la fois au gouvernement français l'estime de ses rivaux et la confiance de ses alliés. Le projet de quadruple alliance, qui eût peut-être sauvé la Pologne, fut pour toujours entravé; un secrétaire du comte Oxenstiern en avait trahi le secret, et le comte de Ségur, notre ambassadeur en Russie, fut réprimandé pour avoir

hâté les négociations, c'est-à-dire pour avoir failli réussir. L'empereur Joseph II avait bien raison d'écrire à ce moment: « La France vient de tomber; je doute qu'elle se relève. » Le comte de Montmorin n'avait donc pas eu à se louer du cardinal de Brienne.

La rentrée de Necker aux affaires, en donnant à Montmorin plus d'indépendance dans le cabinet, allait-elle lui porter bonheur? L'heure arrivait où l'ancienne diplomatie française, celle fondée sur l'exécution du pacte de famille, devait faire place à la nouvelle politique révolutionnaire. A la veille du jour où l'une des plus grandes époques de l'ordre social s'ouvrit, on n'avait encore aucune idée précise sur ce que l'on ferait. Ceux qui exerçaient le pouvoir, à commencer par le roi, s'ils continuaient à parler en maîtres, obéissaient, en réalité, à la puissance invisible de l'opinion publique. Les possesseurs de privilèges étaient les premiers à s'excuser des avantages dont ils jouissaient. En voulant les conserver, ils prétendaient à l'honneur d'y être indifférens. Les abus n'étaient pas récens; ce qui l'était, c'était l'impression qu'ils faisaient naître. S'il est vrai que le moment le plus dangereux pour un mauvais gouvernement soit celui où il commence à se réformer, il était impossible de ne pas voir que la nation marchait à un rapide dénoûment. Le trésor était à sec, les parlemens en exil, toutes les provinces agitées, la disette menaçante, les états-généraux promis solennellement et sans retard, Paris inondé d'un débordement de pamphlets et s'habituant déjà à ne plus travailler et à vivre dehors.

Nous ne voulons raconter les événemens que dans la mesure où M. de Montmorin y prit part. La vie de Mme de Beaumont fut dans ces dramatiques années tellement mêlée à celle de son père qu'on ne peut passer son ministère sous silence. Nous devons, pour mieux comprendre pourquoi sa fille avait si peu d'attaches à la vie, faire connaître dans leurs détails cette série d'infortunes qui permettait à Mme de Staël de dire que la famille de Niobé n'avait pas été plus cruellement frappée.

II.

Necker, dans sa retraite, voulant justifier sa conduite depuis les états-généraux, déclarait qu'il cédait à un mouvement de véritable peine. Il fallait, pour le soulager, qu'il associât à tous les soins, à tous les ménagemens rendus nécessaires par les événemens de chaque jour, un homme dont il ne s'était jamais séparé depuis son retour aux affaires et depuis qu'il avait connu son excellent esprit, la fidélité de son caractère, un ami nouveau pour lui, mais très ancien par le rapport des sentimens, M. de Montmorin, ce ministre-

citoyen, comme il l'appelle. « Que n'avons-nous pas fait ensemble, ajoute Necker (1), pour assurer les fondemens d'une liberté sage, pour les défendre tantôt contre les orages qui les menaçaient, tantôt contre les exagérations qui en affaiblissaient la base et dont nous prévoyions les dangers! Nous excusions ou plutôt nous adoucissions auprès du roi les actions, les procédés et les manières dont il pouvait avoir à se plaindre, et près des députés, à l'assemblée nationale, nous tenions le langage qui pouvait calmer leur défiance et ramener les plus ardens à des opinions modérées. »

M. de Montmorin était, en effet, le seul qui connût la pensée de Necker. Aussi le suivit-il dans toutes les résolutions importantes qui précédèrent la convocation de la constituante, opinant comme lui dans le conseil et cherchant à l'excuser de cette infatuation qu'apporte aux plus honnêtes une immense popularité. Ils vivaient tous les deux au jour le jour, croyant, en présence de ce grand inconnu, à la soumission et à la reconnaissance. Quels projets avaient-ils arrêtés? Quel plan s'étaient-ils décidés à accepter? On est confondu, en allant aux sources, de voir combien peu de consistance politique révèlent les actes préparatoires. Tous les avant-coureurs de la révolution annonçaient cependant la nécessité de transiger avec l'esprit des temps nouveaux. Mme de Beaumont, très au fait par ses abondantes lectures, de tous les pamphlets et brochures, écrivait pour son père des résumés qu'elle plaçait sous ses yeux. C'est ainsi que, lors de l'établissement des assemblées provinciales par l'archevêque de Sens, Montmorin, plus éclairé, avait décidé que le nombre des députés du tiers serait égal à celui des deux ordres réunis et que le vote aurait lieu par tête.

Les avertissemens ne manquèrent pas, par d'autres côtés, aux ministres. Malouet, intendant de la marine à Toulon, s'était lié avec Montmorin, lorsqu'à son retour de l'ambassade d'Espagne il avait passé à Toulon. Il lui développa ses idées; tout devait être prévu et combiné avant l'ouverture des états-généraux; il fallait déterminer ce qui pouvait être abandonné sans danger et faire largement la part des besoins et des vœux. On devait ensuite se disposer à défendre même par la force tout ce que la violence des factions voudrait attaquer. Ce n'étaient pas les résistances des deux premiers ordres que Malouet, avec sa conscience élevée et pure, craignait alors le plus, mais l'exagération des prétentions des communes. Montmorin, au contraire, tenait plus de compte du mauvais vouloir du clergé et de la noblesse. Une fois élu à Riom, Malouet, fort mécontent de l'état des esprits, était revenu à Paris; il avait de nouveau communiqué toutes ses réflexions à Necker et à Mont-

(1) *Œuvres de Necker*, t. IV, p. 79.

morin; il voulait qu'on fît au plus vite le dépouillement des cahiers et que la majorité des vœux fût considérée comme un fait acquis.

Pour bien connaître l'opposition à laquelle se heurtaient dans le conseil ces opinions si raisonnables, il faut se mettre sous les yeux le mémoire autographe de M. de Barentin, le garde des sceaux. La forme de la convocation et l'époque de la tenue des états avaient été l'objet devant le roi et la reine d'une discussion passionnée. Montmorin qualifiait la double représentation du tiers de justice rigoureuse et faisait ressortir la disproportion immense de population et d'intérêts entre les deux premiers ordres et le troisième. Aidés par leurs collègues, MM. de La Luzerne et de Saint-Priest, Necker et Montmorin l'emportèrent. Lorsque, peu de jours après, le conseil eut à déterminer le lieu de réunion des états, Necker voulait que ce fût à Paris, où il croyait conserver l'influence de sa popularité. Montmorin écoutait; le roi ne disait rien; on parlait de Tours, de Blois, d'Orléans, de Cambrai : même silence du roi. Pensant qu'un déplacement éloigné le contrarierait, la majorité se rabattit sur Compiègne; puis Montmorin, se reprochant sa complaisance, nomma Saint-Germain; alors Louis XVI prit la parole : « Ce ne peut être que Versailles, dit-il, à cause des chasses. »

Les esprits clairvoyans s'inquiétaient de cette insuffisance de vues. Quinze jours avant l'ouverture de l'assemblée, Malouet avait eu une dernière explication avec Montmorin en présence d'un des prélats les plus instruits, Guillaume de La Luzerne, évêque de Langres. La conversation s'engagea à l'occasion d'un article fort remarqué du cahier du bailliage de Riom. Malouet avait fait voter la résolution de n'attribuer aux états que le droit de consentir et de sanctionner les lois et les impôts. Il laissait l'initiative à la couronne, et il voulait que le ministère en fît le point de départ de sa politique. Mais comme les deux premiers ordres en majorité étaient contraires, l'évêque de Langres, s'emparant de la difficulté avec sa vivacité modeste, proposa l'expédient de réduire les trois ordres à deux. C'était l'établissement d'une chambre haute et le choix d'une constitution anglaise.

Telles étaient les visées de Montmorin. Pourquoi ne fit-il pas prendre au roi immédiatement cette résolution? C'est qu'il pensait avec Necker qu'un tel changement devait être concerté avec les représentans de la nation. Quand la proposition fut présentée, on n'a pas oublié ce qu'il advint. Montmorin eut à défendre les principes du gouvernement anglais successivement contre le roi, les nobles, et les députés du tiers. Louis XVI, avec son honnêteté indéniable, malgré quelques pas dans l'imitation de la royauté constitutionnelle, subit l'influence de la seule personne qu'il aimât, Marie-Antoinette, et resta au fond le roi d'avant 89. La haute noblesse, les Montmo-

rency, les Gramont, les Crillon, les Montmorin et quelques autres familles patriciennes savaient au contraire qu'on ne peut déchirer l'histoire où leurs noms et leurs services étaient à jamais gravés; cette aristocratie peu nombreuse acceptait une pairie héréditaire; mais la foule des gentilshommes de second ordre, anoblis de la veille soit par des lettres patentes, soit par des charges vénales, tenait surtout à s'associer aux privilèges des anciens gentilshommes. La vanité des gens de cette classe s'exerçait bruyamment sur ceux qu'ils appelaient leurs inférieurs, c'est-à-dire la nation, et ils furent bien plus intraitables que les grands seigneurs; avec une seconde chambre où elle n'aurait pas eu la première place, la petite noblesse provinciale se crut en danger de perdre des distinctions qui ne faisaient qu'exciter des haines et des jalousies. Elle mit une obstination inouïe à repousser tout emprunt à la constitution britannique et elle versa dans cette théorie encore aujourd'hui à la mode et si dangereuse, avec ses apparences de profondeur, que de l'excès du mal sortirait le bien. Quant aux députés du côté gauche, irrités contre les privilégiés qui se séparaient constamment d'eux, redoutant le retour d'influences qu'ils avaient détruites avec une extrême énergie, voyant dans l'hérédité de la pairie une atteinte à la souveraineté du peuple, pleins de dédain, comme ce qui est jeune, pour l'expérience, pour le passé, et les idées étrangères, ils poursuivaient le rêve d'une royauté ancienne superposée à une démocratie illimitée.

Cependant les états-généraux s'étaient réunis. La veille de l'ouverture de la séance solennelle, les douze cents députés se rendaient en procession à l'église Saint-Louis; la comtesse de Montmorin et sa fille Mme de Beaumont étaient placées à une fenêtre près de Mme de Staël. L'ardente fille de Necker se livrait tout haut aux plus vives espérances en voyant pour la première fois en France les représentans de ses volontés. Mme de Montmorin l'interrompit avec un ton décidé qui lui fit quelqu'effet : « Vous avez tort de vous réjouir; il arrivera de ceci de grands désastres à la France et à nous. » On eût dit que la malheureuse mère pressentait les infortunes sans nombre qui devaient l'accabler.

Du 5 mai au 5 octobre, durant ces cinq mois où l'assemblée devint maîtresse du sort du pays, Montmorin se rapproche un peu de Mounier, et de plus en plus se mêle à la politique intérieure. Il s'efforçait de pallier les fautes de Necker, et se créait par la sûreté de son commerce avec lui des ennemis irréconciliables au sein de l'entourage du roi, de la reine et des princes.

Bertrand de Molleville et Alexandre Lameth racontent que, pendant la lutte entre les communes et les privilégiés sur la vérification des pouvoirs et à la veille du jour où le tiers-état s'érigea enfin

en assemblée nationale, Montmorin reçut des mémoires proposant la dissolution. Il résista à ses amis eux-mêmes et dans toutes ces questions de principes débattues entre la noblesse et le tiers, il soutint les projets libéraux, contre M. de Barentin, garde des sceaux, contre M. de Puységur, ministre de la guerre, et M. Villedeuil, ministre de l'intérieur. Dans une des séances du cabinet où les princes assistaient, le comte d'Artois ayant émis l'avis qu'aux nobles seuls appartenaient les grades militaires : « Les emplois ne sont pas des charges, répondit Montmorin, on les mérite en s'acquittant bien de ses devoirs, et ils doivent être confiés aux plus capables, sans distinction de naissance. » L'avis, combattu non moins vivement par le comte de Saint-Priest, fut écarté. La démocratie, à partir de ce jour, entra dans l'armée française. Le père de Mme de Beaumont, malgré l'ancienneté de son nom, n'était donc d'aucune façon un homme d'ancien régime.

Lorsque arrivèrent la célèbre séance royale du 23 juin et l'avortement complet et irrémédiable des projets de Necker, le comte de Montmorin avait risqué sa position à la cour. Le mémoire de M. de Barentin, dans ses attaques presque injurieuses contre son collègue, ne laisse pas de doute. Necker avait préparé, depuis un mois, une déclaration presque mot pour mot semblable à celle qui fut donnée par Louis XVIII, à Saint-Ouen, vingt-cinq années plus tard. Mais la délibération du 17 juin par laquelle le tiers-état s'appelait désormais l'assemblée nationale et l'immortelle séance du Jeu-de-Paume avaient paru au comte d'Artois des actes essentiels à réprimer. Le soir du conseil dans lequel la séance royale devait être fixée et les concessions libérales arrêtées, un billet de la reine engagea le roi à sortir ; la délibération fut renvoyée au jour suivant. Deux magistrats furent admis exceptionnellement à la discussion, ainsi que les deux princes frères de Louis XVI. Montmorin vint avec ardeur au secours de Necker, dont les projets étaient ainsi modifiés ; il insista sur la droiture de ses vues, il invoqua l'ancienneté de son attachement pour le roi, le suppliant de se résigner à la constitution anglaise. La majorité refusa de condescendre à ses conseils. Necker alors ne voulut pas se rendre à l'assemblée et offrit sa démission. La séance royale, loin d'atteindre le but qu'on se proposait, ne fut que l'occasion d'un nouveau triomphe pour le tiers-état. Montmorin s'entremit au nom du salut de la monarchie et, au grand mécontentement des courtisans, persuada au roi que la sûreté de sa personne était attachée à ce que Necker restât encore ministre (1).

Dans les premiers jours de juillet, la cour se crut en mesure de contenir le mouvement populaire et d'intimider l'assemblée. Le roi

(1) Lettres et instructions de Louis XVIII au comte de Saint-Priest.

à l'issue du conseil, prit à part M. de La Luzerne et le chargea d'aller porter à Necker une lettre qui lui ordonnait de quitter la France. Il lui recommandait seulement de cacher à tout le monde son départ. Le lendemain, M. de Montmorin recevait, de son côté, un billet de Louis XVI lui annonçant qu'il jugeait à propos de l'éloigner et pourvoirait plus tard à ses besoins en récompense de ses services. M. de Breteuil, incapable de comprendre autre chose que le gouvernement des lettres de cachet, devenait premier ministre; M. le duc de Lavauguyon acceptait le portefeuille des affaires étrangères. Deux jours après ce coup d'état, la Bastille était prise; le roi venait à Paris, arborait la cocarde nationale et rappelait les ministres qu'il avait congédiés. Necker, en rentrant, rencontrait à Bâle Mme de Polignac et sa famille, partant pour l'émigration. Montmorin, qui connaissait à fond Necker, fut étonné de son dévoûment.

L'essai d'une monarchie constitutionnelle démocratique allait, pour quelques mois, succéder à l'essai de monarchie anglaise.

III.

La Fayette, dont l'esprit était pareil à celui d'un Américain des États-Unis et qui soutenait la monarchie par devoir plus que par goût, fut le personnage important de cette seconde période. Envoyé par la noblesse d'Auvergne à la constituante, compatriote de Montmorin, ils s'étaient liés à Madrid, au retour de la guerre d'Amérique. Cette amitié se noua plus solidement, lorsque, devenu chef des gardes nationales, La Fayette eut, en réalité, le commandement de toute la force armée. Montmorin crut un instant qu'avec son appui il pourrait encore sauver la royauté. Il voulut à tel point s'assurer de lui au profit de la famille royale, qu'il lui avait offert d'être connétable ou lieutenant-général du royaume. La Fayette avait refusé. Montmorin se fia à sa loyauté et ne s'en repentit jamais, mais il fut déçu dans son espoir en la valeur politique de l'homme, quand il eut à combiner avec lui l'organisation d'un plan intérieur pouvant à la fois servir à réprimer les clubs et à relever l'autorité constitutionnelle de Louis XVI.

La Fayette avait été consulté par Montmorin pour compléter le ministère. L'archevêque de Bordeaux, Champion de Cicé, devint garde des sceaux, le comte de La Tour du Pin, ministre de la guerre; M. de La Luzerne reprit le département de la marine, le maréchal de Beauvau fut appelé au conseil sans portefeuille. Necker, qui présidait, n'avait plus foi au succès de sa cause et il ne pouvait désormais se flatter de la confiance du roi, pas plus que de celle de l'assemblée.

En reprenant son poste aux affaires étrangères, le comte de Montmorin comprenait aussi que l'ancienne politique de la maison de

Bourbon était finie. Peut-on vraiment lui reprocher de n'avoir pas entrepris, au nom de la France, une expédition dans l'extrême Orient, lorsque le fils du roi de Cochinchine était venu, quelque temps auparavant, avec l'évêque, son gouverneur, solliciter des secours contre l'usurpateur qui avait détrôné son père? Alors même qu'on eût envoyé les trois frégates et les douze cents soldats qu'il demandait, croit-on que les circonstances permettaient, dans ces années 1789 et 1790, d'étendre l'influence française dans ces lointaines régions (1)? Sans cesse exposé aux attaques d'une assemblée qui, de jour en jour, par la création des comités, concentrait en elle non-seulement la politique, mais l'administration, Montmorin croyait devoir se borner à soutenir les liaisons établies et à sauver au dehors la considération de la France. Il n'était ni un aventureux, ni un homme de génie; toutes les négociations traitées personnellement par lui avant la double politique du roi, consistent dans un traité de commerce avec la ville de Hambourg, dans le renouvellement des traités de paix avec la régence d'Alger, dans la confirmation de quelques arrangemens dans l'Inde, dans une convention commerciale avec la petite république de Mulhouse et dans deux conventions avec l'Angleterre à la suite des événemens de Hollande dont nous avons parlé.

Nos relations extérieures allaient devenir inquiétantes à mesure que la révolution se développait, l'influence de l'étranger se faisait déjà reconnaître dans les agitations occasionnées par la crise des subsistances. La Fayette avait dénoncé ces intrigues. Une lettre de Dorcet, l'ambassadeur d'Angleterre, à Montmorin, pour désavouer toute inculpation de ce genre et ses instances pour que cette lettre fût communiquée à l'assemblée contrairement aux formes diplomatiques, tout cela en disait assez. Depuis que la France avait aidé à la délivrance de l'Amérique, l'Angleterre avait repris contre nous ses vieilles haines; elle avait souri cependant à notre révolution, s'imaginant alors que nous courions après l'imitation de ce qu'elle avait fait au XVIIe siècle. Quoi qu'il en fût, elle n'avait pas voulu profiter du complot de Brest et elle l'avait révélé à Montmorin. On s'attachait des deux côtés à éviter tout sujet de rupture; l'assemblée applaudit la lettre de Dorcet et la consigna au procès-verbal. (Séances des 22 et 23 juillet.) Une ère nouvelle allait s'ouvrir dans l'étonnante histoire que nous étudions : les journées des 5 et 6 octobre avaient lieu.

Déterminé par La Fayette, avec qui il avait eu une longue conférence pendant que les colonnes parisiennes marchaient sur Versailles, Montmorin avait conseillé au roi de venir habiter Paris. On n'avait pas encore perdu l'illusion de croire à la durée de l'enthou-

(1) Bachaumont, t. XXXIV; Flassan, *Histoire générale de la diplomatie française.*

siasme populaire pour la personne de Louis XVI (1). Qui, ce jour-là, comprenait que, dès ce moment, il n'y aurait plus, à proprement parler, de gouvernement monarchique? Montmorin comme La Fayette pensait que le péril le plus urgent était le duc d'Orléans. Le 7 octobre, La Fayette lui avait demandé un rendez-vous chez une femme de beaucoup d'esprit, dans la société de laquelle ils s'étaient rencontrés souvent, Mme la marquise de Coigny. Là, après une conversation que Mirabeau appelait très impérieuse d'une part et très résignée de l'autre, il fut résolu que le duc d'Orléans partirait pour Londres avec une mission donnée par Montmorin pour justifier le départ.

En éloignant Philippe-Égalité, les deux amis s'étaient mis d'accord pour écarter ce qu'ils pensaient être le danger le plus immédiat.

La mission du duc d'Orléans près du roi d'Angleterre est intéressante à étudier. La correspondance échangée avec Montmorin témoigne d'une rare intelligence et révèle une sagacité véritable de la part d'un prince que sa haine pour Marie-Antoinette allait absorber et dévorer. Montmorin lui avait remis comme instruction de savoir si l'intention de George III était de demeurer, en tout état de cause, spectateur passif de nos divisions, ou d'en tirer avantage en provoquant la guerre (2). Le voyage du prince avait un autre objet: une fermentation extrême régnait en Belgique. Il s'agissait de pressentir les dispositions du cabinet de Saint-James pour le cas où les Belges essaieraient de se soustraire à l'autorité de l'empereur.

Comme le frère de M. de La Luzerne était ambassadeur en titre près la cour d'Angleterre, M. le duc d'Orléans devait d'abord le voir et lui confier le but de sa mission. Il s'en acquitta, en effet, avec autant d'exactitude que de pénétration. Très dévoué à l'alliance anglaise, partisan, alors que l'idée n'était pas encore mûre, d'un traité de commerce fondé sur le libre échange, vivant dans l'intimité du prince de Galles et bien renseigné par lui sur la politique étrangère, le duc d'Orléans aurait pu dans d'autres circonstances rendre d'éclatans services. Mais sa situation vis-à-vis du représentant officiel de son pays auprès du roi George ne tarda pas à devenir fausse. Il écrivait le 6 mars 1790 à ses amis MM. de Liancourt et Biron : « Je crois que la manière dont je pourrais être le plus utile ici, serait ou que M. de La Luzerne fût employé ailleurs, ou eût un congé et que je restasse à la tête des négociations, soit que j'eusse ou que je n'eusse pas le titre d'ambassadeur, avec un chargé d'affaires autre que M. de Barthélemy, qui me serait subordonné, et qui opérerait dans les mêmes vues et les mêmes principes que

(1) *Mémoires de La Fayette*, t. II, p. 240.

(2) *Correspondance de Louis-Philippe d'Orléans avec Montmorin*, publiée par L. C. R. Paris, 1800.

moi. » Le comte de Montmorin résistait absolument à cette combinaison ; il avait bien voulu se prêter à un éloignement du duc, mais il se refusait à lui accorder sa confiance et à déplacer M. de La Luzerne.

Les trames qui se nouaient et se dénouaient à Paris autour de son nom vinrent ajouter à la difficulté du séjour du duc d'Orléans à Londres. Un de ses intimes, le baron de Menou, avait été appelé au nom du roi dans le cabinet de Montmorin. Il lui reprochait d'avoir dans une correspondance rendue publique en Angleterre, parlé de la banqueroute comme inévitable. Le duc d'Orléans, instruit de cette nouvelle par M. de La Touche, protesta énergiquement, demanda une enquête et parvint à faire agréer ses justifications. Il insistait également pour que ses pouvoirs fussent confirmés et étendus. « Le moyen le plus sûr et le plus noble, pour Monseigneur, de détruire jusqu'à l'apparence des calomnies dont il se plaint, lui écrivait Montmorin le 31 mai 1790, c'est de rendre son séjour à Londres utile à la nation et au roi. M. de La Luzerne se trouvera trop heureux que Monseigneur veuille bien lui donner ses conseils et l'aider de ses moyens et l'on peut se reposer sur son honnêteté du soin de publier les services que Monseigneur aura rendus. »

M. de La Luzerne n'était pas aussi bien disposé que le croyait le ministre des affaires étrangères ; en relations confidentielles avec La Fayette, notre ambassadeur le tenait au courant des moindres faits et gestes du duc d'Orléans et de Mme de Buffon, qui l'avait suivi en Angleterre. « Le duc d'Orléans n'est guère plus heureux avec les Anglais qu'avec les Français. On le regarde comme ayant déserté son parti, ce qui est dans ce pays-ci un crime capital et dont on lui sait extrêmement mauvais gré. Il se borne donc à la société de son ami le prince de Galles, de quelques complaisans et de Mme de B... Il ne me paraît pas, cependant, désireux du tout de retourner en France. Je vous assure, mon cher marquis, que je surveillerai de près ses démarches et qu'il ne sortira pas sans que vous en soyez prévenu. » M. de La Luzerne se trompait, le duc d'Orléans était pressé de retourner à Paris. Le 25 juin 1790, il écrivait à Montmorin qu'il se disposait à partir. La Fayette, instruit de son désir de retour, lui envoyait sur-le-champ un aide-de-camp, M. de Boinville, le conjurant, pour éviter des troubles, de rester éloigné. Le duc d'Orléans ne voulut pas entendre raison ; il adressa à l'assemblée nationale une note par laquelle il déclarait urgent le devoir d'aller reprendre ses fonctions de député et reconnaissait que son séjour en Angleterre n'était plus dans le cas d'être utile aux intérêts de la nation. La Fayette eut beau dire à l'assemblée que les mêmes raisons qui avaient déterminé le duc d'Orléans à accepter une mission

pouvaient encore subsister, celui-ci débarquait à Calais et assistait au club des Jacobins, le jour anniversaire de la prise de la Bastille. Il avait pourtant vu clair durant cet éloignement volontaire d'une année, et il avait spécialement signalé avec discernement deux incidens qui faillirent troubler prématurément, dans cette année 1790, la paix de l'Europe : l'un était la révolution avortée des Pays-Bas et l'autre la querelle suscitée à l'Espagne par l'Angleterre à propos de la saisie de quelques navires marchands par le vice-roi du Mexique.

Si les premiers événemens de la révolution avaient été considérés par les cours étrangères sans effroi, c'est que notre caractère de légèreté nationale rassurait; on traitait assez gaîment nos nouvelles libertés. On s'était même permis sur un théâtre de Londres de jouer une parodie de la constituante. On voyait sur la scène le président, armé d'une grosse cloche, occupé à faire taire les orateurs, qui parlaient tous à la fois. Mais les événemens du 6 octobre, les décrets rendus depuis le départ de Versailles, avaient révélé une vigueur et des passions inattendues. Les royautés européennes commençaient à être inquiètes et à redouter la propagande des idées françaises.

Une révolution avait éclaté dans le Brabant ; elle était essentiellement nobiliaire et aristocratique.

Un manifeste du 24 octobre 1789, signé Vanderhoot, déclarait que Joseph II avait violé les articles 3 et 5 du pacte fondamental en démolissant les fortifications, en supprimant arbitrairement plusieurs monastères et des confréries. Vainement l'aristocratie brabançonne s'était adressée à l'assemblée nationale et au roi et avait essayé de l'entraîner dans des mesures qui auraient pu amener la guerre; La Fayette, tout-puissant, avait vainement tenté de créer un parti populaire dans le congrès belge; il avait envoyé M. de Sémonville et un intrigant de premier ordre, Dumouriez, pour voir si réellement un concert pouvait être établi entre les deux mouvemens. Les négociateurs avaient échoué. Montmorin ne voulait pas rompre avec la cour d'Autriche, au moment surtout où Léopold II venait de prendre la couronne. L'assemblée nationale avait approuvé cette politique en renvoyant au roi sans les ouvrir les lettres qu'elle avait reçues des agens plénipotentiaires des populations révoltées. Rassuré de ce côté, l'empereur, après avoir obtenu par la convention de Reichenbach l'assentiment des cabinets de Londres et de Berlin, avait fait marcher sous les ordres de Bender 40,000 hommes de troupes autrichiennes. Les Pays-Bas étaient retombés sous le joug. L'insurrection n'avait eu qu'un effet chez nous, c'était de donner le jour à un journal célèbre, *les Révolutions de France et de Brabant*, qui s'attacha comme un brûlot aux flancs de Montmorin. Le jeune

Camille Desmoulins le rédigeait, et il fut avec Brissot le plus implacable ennemi du père de Mme de Beaumont.

Mais le conflit entre l'Espagne et l'Angleterre devait être pour la cause de la monarchie constitutionnelle l'occasion d'un échec irréparable. Irrité de l'outrage fait à l'honneur du pavillon britannique, le cabinet avait demandé réparation à la cour de Madrid. L'Angleterre se montrait d'autant plus susceptible qu'elle n'était pas fâchée de trouver un prétexte pour se mettre en mesure d'exercer son influence sur les événemens. Le pamphlet de Burke avait paru et avait semé l'effroi dans les âmes. Un armement considérable fut ordonné dans les ports anglais. L'Espagne, de son côté, réclamait de la France l'exécution du pacte de famille, la base alors de toute notre politique extérieure (1). Par une lettre au président, dès le mois de mai 1790, Montmorin avait fait connaître à l'assemblée nationale les motifs qui rendaient nécessaire l'équipement de quatorze vaisseaux de ligne. L'Angleterre avait augmenté ses forces dans une telle proportion et avec une si fiévreuse activité que, dans une autre lettre du 1er août, il crut prudent de demander de nouveaux subsides extraordinaires.

La question du droit de paix et de guerre était en ce temps-là agitée dans toutes les têtes. Il suffisait d'un motif pour mettre en jeu les revendications. Lorsqu'Alexandre Lameth crut voir de graves inconvéniens à décider sur un cas particulier une thèse d'attribution constitutionnelle, il ne fut même pas écouté. La lice était ouverte. Qui n'a lu les harangues enflammées qui passionnèrent Paris pendant huit jours! La tribune était devenue le champ de bataille où semblait devoir se décider la cause de la révolution. A la solution théorique d'un principe on attachait de part et d'autre, avec une égale ardeur, le triomphe ou le renversement de la constitution. L'intérêt immédiat avait disparu devant l'abaissement de la monarchie.

Mme de Beaumont, qui avait rencontré Morellet chez les Trudaine, avait tenté de tirer de sa plume un secours. Dès les premiers mois de 89, dans une lettre au maréchal de Beauvau, publiée dans le *Mercure*, l'abbé Morellet, avec un remarquable bon sens, avait répondu à des publicistes superficiels, osant affirmer qu'il n'y avait dans la constitution anglaise ni liberté personnelle, ni tolérance religieuse, ni liberté de la presse et que la nation obéissait aux volontés arbitraires d'un parlement oligarchique et corrompu. La fille de M. de Montmorin eût voulu qu'une brochure vînt en aide à la défense des prérogatives essentielles du roi, sapées dans leur dernier fondement. Mais Morellet était effrayé; il fit la sourde oreille. La création du

(1) Archives nationales, cote K (n° 1340), *Mémoires de Ferrières*, liv. IV.

comité diplomatique avait, du reste, singulièrement affaibli l'initiative ministérielle, en attendant qu'il la supprimât. Les dépêches relatives au différend de l'Espagne et de l'Angleterre lui avaient été renvoyées; et pendant que les constitutionnels luttaient en petit nombre pour essayer de faire régner un monarque sur un pays révolutionnaire, pendant que l'influence du ministre était à chaque instant battue en brèche, la convention de l'Escurial du 28 octobre 1790 mettait fin aux difficultés sans notre participation.

Il y eut pourtant une circonstance où Montmorin, pouvant agir isolément, avait démontré son habileté. L'ambassadeur des Provinces-Unies réclamait le reliquat des quatre millions et demi que la cour de Versailles s'était engagée à payer en vertu du traité de Fontainebleau du 10 novembre 1785. Montmorin se défendit contre cette réclamation. Il rappela les bons offices du roi auprès de l'empereur; il ajouta que la Hollande ayant contracté depuis une nouvelle alliance avec l'Angleterre sans notre adhésion, la France était dégagée de ses promesses. Les derniers paiemens ne furent pas acquittés.

Il n'y avait pas de satisfaction à espérer pour Montmorin dans la situation critique qui se dessinait à tous les yeux. Louis XVI l'aimait et pourtant ne se livrait pas à lui; sa bonté n'avait rien d'expansif. La reine ne pardonnait pas à l'ancien menin son intimité avec Necker et La Fayette. D'autre part, l'esprit vulgaire d'envie et de haine s'irritait avec acharnement contre l'ombre du pouvoir qui restait au ministre. « Baptiste Montmorin a pris le rôle de la bêtise, écrivait Camille Desmoulins. O bon monsieur Capet, quel choix vous avez fait dans votre sagesse (1) ! » Malgré les dégoûts qui lui montaient souvent au cœur et dont nous trouvons la trace dans ses confidences, Montmorin croyait encore au plan politique de La Fayette.

Quinze mois après son retour triomphal, Necker venait de donner sa démission sans que personne songeât à le retenir. Il n'y avait pas d'homme plus usé. La situation de ses collègues du ministère n'était plus tenable. La Fayette était intervenu auprès du roi; il lui avait nettement dit que le comte de Montmorin étant connu pour son attachement à la constitution, ne pas mettre de prix à son maintien aux affaires étrangères était un acte d'hostilité personnelle; que le seul moyen de durer était que le roi, Montmorin et lui eussent une confiance entière réciproque. La reine résistait, aigrie par une pareille recommandation. Montmorin avait en ce moment, auprès de l'assemblée, une dernière lueur d'influence. Il tenait d'ailleurs, grâce aux fonds secrets, les mille liens des négociations avec plus d'un meneur bruyant et vénal. Sa démission ne fut donc point acceptée. MM. de Fleurieu, du Portail, La Tour du Pin et Duport du

(1) *Révolutions de France et de Brabant*, t. III, n° 36.

Tertre devinrent ses nouveaux collègues. Mais l'amertume de son cœur et son découragement, nous les retrouvons à cette date dans un entretien qu'il eut avec M. de Ségur (1).

Rappelé de la cour de Russie, où il avait intelligemment représenté la France, le comte de Ségur (septembre 1790) était allé rendre compte de sa mission à M. de Montmorin. De tous les tableaux qu'on avait tracés de la révolution, celui que lui fit M. de Montmorin fut le plus sombre. Son esprit éclairé sentait très bien la nécessité de terminer les troubles par une transaction sincère et par un pacte qui contiendrait tous les élémens d'un gouvernement représentatif; mais, en même temps, il était persuadé que la violence des passions rendait ce remède impossible. « D'un côté, dit-il à M. de Ségur, le peuple dans sa fougue paraît ne vouloir qu'une démocratie qui mène à l'anarchie. Il s'armera bientôt contre ceux qui veulent aujourd'hui le soumettre à un frein légal. D'une autre part, la cour, l'aristocratie et ce qui environne le roi rejettent avec opiniâtreté tout ce qui ne leur montre pas la monarchie telle qu'elle était autrefois. Vous savez à quel point j'aime le roi; il est juste, vertueux, bon; mais sa bonté est privée de force. Il ne sait résister ni à ceux qu'il craint ni à ceux qu'il aime. Je fais de vains efforts pour le déterminer à suivre avec fermeté un plan quelconque. »

Ce langage, tout à l'honneur de Montmorin, précise à la fois l'état de son esprit et les obstacles insurmontables auxquels se heurtaient ses projets. Déçu du côté de La Fayette, il crut un instant avoir trouvé dans Mirabeau le génie indispensable pour que cette marche nouvelle du siècle se poursuivît avec calme et régularité.

IV.

Ils se connaissaient depuis longtemps. Une mauvaise aventure les avait brouillés.

C'était à la fin de 1787; Montmorin venait de succéder à M. de Vergennes. Mirabeau, sans ressources, presque dans le dénûment, avait obtenu par l'intermédiaire de l'abbé de Périgord, M. de Talleyrand, une mission confidentielle en Prusse. On était convenu que Mirabeau lui adresserait ses lettres chiffrées pour les remettre au ministre. Sur le bruit de la convocation des notables, Mirabeau était accouru en France, après plus d'un an de séjour en Allemagne, et à l'aide des minutes de sa correspondance, il avait composé l'*Histoire secrète de la cour de Berlin* (2). On était en novembre 1788;

(1) *Mémoires du comte de Ségur*, t. III.

(2) *Correspondance de Mirabeau et du comte de La Marck*, t. Ier et II. — *Mémoires de Malouet*, chap. II.

l'ouvrage allait paraître. Montmorin avait eu connaissance du manuscrit. Le duc de Lauzun le lui avait apporté et avait ajouté que Mirabeau en ferait le sacrifice si Montmorin voulait en donner le prix offert par le libraire, 300 louis. Le marché accepté, l'argent avait été compté, à cette nouvelle condition que Mirabeau renoncerait à se faire élire en Provence. Cet engagement était-il possible? Nous ne le discuterons même pas. Mirabeau était parti, s'était présenté à Aix, et le livre avait paru. La femme du libraire, Mme Legay, très liée avec Mirabeau, avait soustrait la copie du manuscrit vendu. La présence à Paris du prince Henri de Prusse, fort maltraité dans l'ouvrage, ajoutait aux embarras du gouvernement. Des poursuites rigoureuses avaient été ordonnées; on allait jusqu'à parler d'une lettre de cachet. L'abbé de Périgord, après de sanglans reproches, s'était brouillé avec Mirabeau pour ne se raccommoder qu'à son lit de mort. Des lettres presque injurieuses avaient été échangées entre lui et Montmorin, et l'impression était restée vive lorsqu'ils se trouvèrent face à face à l'assemblée constituante.

Par l'entremise du comte de La Marck, des relations s'étaient nouées entre Mirabeau et la cour dès mars 1790. En homme de gouvernement, Mirabeau avait vainement essayé jusqu'à cette heure de se rapprocher des ministres. Préoccupé de la marche des événemens, de la tendance des partis, de l'inanité des mesures employées pour les combattre, il surmonta ses répugnances. Il voulait que Necker et Montmorin lui confiassent leur plan, s'ils en avaient; il s'engageait à le soutenir, à employer tous ses moyens, toute son influence pour empêcher l'invasion des fausses idées démocratiques. Il s'était adressé à Malouet pour obtenir une conférence. Necker et Mirabeau avaient malheureusement été laissés seuls en présence l'un de l'autre. A cause de l'affaire du manuscrit, Montmorin avait cru ne pas devoir assister à cette première entrevue. On sait comment la raideur de Necker compromit tout et comment le lendemain, à l'assemblée, passant tout rouge de colère, à côté de Malouet, il lui cria en enjambant un gradin : « Votre homme est un sot, il aura de mes nouvelles. »

Mirabeau s'était alors tourné vers La Fayette. Il ne réussit pas mieux. C'était vainement qu'il lui écrivait : « Soyez Richelieu sur la cour, pour la nation, et vous referez la monarchie, en agrandissant et consolidant les libertés publiques; mais Richelieu avait son capucin Joseph; ayez donc votre éminence grise; ou vous vous perdrez en ne nous sauvant pas. Vos grandes qualités ont besoin de mon impulsion; mon impulsion a besoin de vos grandes qualités. » La Fayette plein de méfiance restait sourd; on se contentait d'offrir à Mirabeau une ambassade. L'indignation et la colère s'emparaient de lui; il voyait s'écouler stérilement des heures dont la perte était

irréparable. Si l'on lit sa Correspondance avec le comte de La Marck, pendant cette année 1790, son antipathie contre Montmorin, la sévérité de son jugement, y sont accusées à chaque page; il le croit le serviteur de La Fayette et il ne le lui pardonne pas. La vivacité de son langage devait s'adoucir du jour où Montmorin put le convaincre que, quelles qu'eussent été son amitié et sa déférence pour La Fayette, son dévoûment à la cause de la monarchie constitutionnelle l'emporterait sur tout. Cette preuve ne tarda pas à être faite.

Necker, opposé à l'établissement des assignats, lassé de la conduite de l'assemblée, mécontent aussi de l'opposition sourde et continue qu'il rencontrait dans l'entourage intime du roi, avait comme nous l'avons dit, pris la résolution de se retirer. Il était parti le 8 septembre le cœur brisé. Le renvoi du ministère à la suite de cette retraite avait été obtenu. Montmorin seul avait été conservé et devenait le véritable chef du cabinet. Il n'était plus possible que le ministre principal n'eût aucune connaissance des projets ou des conseils de Mirabeau. Les rapports avec le roi, du moment qu'il n'y avait pas un centre de direction, étaient plutôt des intrigues qu'un système de conduite. Le comte de Mercy-Argenteau, qui avait l'oreille de la reine, était convaincu qu'on ne pourrait tirer parti de Mirabeau qu'en l'abouchant avec Montmorin. La Marck avait été chargé de cette délicate entreprise; il en parla à Marie-Antoinette. Elle tenait toujours rigueur à Montmorin de sa trop facile soumission aux volontés de Necker. Néanmoins, comme elle reconnaissait qu'il n'avait fait en cela qu'obéir au roi, elle pardonna facilement; elle n'avait pas du reste été longtemps sans s'apercevoir qu'au milieu des nouveaux ministres Montmorin était le seul ami. Il venait d'avoir avec son collègue, Duport du Tertre, le successeur aux sceaux de Champion de Cicé, une altercation des plus vives. Seul dans le conseil, il osait prendre la défense de la reine; on ne parlait rien moins dans les clubs que de la légitimité d'un attentat sur l'Autrichienne. Montmorin demandant si on laisserait consommer un tel forfait, Duport du Tertre répondit froidement qu'il ne se prêterait pas à un assassinat, mais qu'il n'en serait pas de même s'il s'agissait de faire un procès à la reine. « Quoi! s'écria Montmorin, vous ministre du roi, vous consentiriez à une pareille infamie? — Mais, répondit l'autre, s'il n'y avait pas d'autre moyen! » Cela se passait en décembre 1790. On conçoit que Marie-Antoinette n'ait plus hésité à donner son affection à l'honnête homme qui la défendait courageusement.

Mirabeau rend compte dans sa quarante-sixième note de l'accueil empressé qu'il venait de recevoir de Montmorin. Il lui avait, en effet, fort habilement inspiré confiance; après avoir dissipé tout soupçon de connivence avec La Fayette, après avoir rejeté sur Nec-

ker l'insuccès des premières tentatives de réconciliation, Montmorin dit à Mirabeau : « Nous périssons, nous, l'autorité, la royauté, la nation entière. L'assemblée se tue et nous tue, et cependant, quelqu'important qu'il soit de la renvoyer, on ne peut tourner court. Que faut-il donc? Temporiser, mais gouverner. Je veux relever l'autorité; je veux consacrer toutes mes forces à ce but, vous le voulez vous-même. Les divers points de notre coalition sont faciles à arrêter. Je vous demande de m'aider : 1° à tracer un plan qui puisse faire finir l'assemblée sans secousses; 2° à changer l'opinion des départemens, à veiller sur les élections, à repopulariser la reine; 3° à me faire obtenir sa confiance. » Et avec une modestie égale à sa bonne foi, Montmorin ajouta : « Éclairez-moi, secondez-moi! Je n'ai jamais rêvé sur la constitution des empires, ce n'est pas là mon métier; je le ferais mal. Il me faut des gens habiles et je ne compte que sur vous. »

Mirabeau, très ému, prit les mains de Montmorin : « Ce n'est pas le ministre du roi, forcé quelquefois de jongler, que je viens d'entendre, répondit-il; c'est un homme d'honneur qui m'a parlé et qui ne veut pas me tromper. Je vous servirai, je vous seconderai de tout mon pouvoir. » A partir de ce jour, l'intimité des deux côtés fut absolue. Ranimé et encouragé, Mirabeau (23 décembre 1790) rédigea et compléta son plan, qui porte le titre d'*Aperçu sur la situation de la France et les moyens de concilier les libertés publiques avec l'autorité royale*. C'est à la fin de cet écrit qu'il se livre aux plus sinistres prévisions sur l'avenir de la famille royale. Montmorin, de son côté, mettait un sérieux esprit de suite à surmonter les obstacles qui se présentaient.

Ces obstacles étaient de diverse nature. L'absence d'énergie du malheureux Louis XVI n'était pas le moindre. « Lorsque je lui parle de ses affaires et de sa position, écrivait Montmorin au comte de La Marck, il semble qu'on lui parle de choses relatives à l'empereur de Chine. » La médiocrité de son esprit ne s'atténuait pas, même dans ses rapports avec l'homme d'état le plus éminent. Et, en effet, Mirabeau, à travers les éclairs de son génie, comprenait que l'anéantissement du clergé, des parlemens, des pays d'état, de la féodalité, des privilèges de tout genre, était une conquête commune à la nation et au monarque. C'était sur ces immenses ruines qu'il voulait bâtir. La révolution était faite, mais la constitution ne l'était pas, et Mirabeau, se sentant pour la première fois véritablement soutenu, songeait à établir un contrepoids entre les pouvoirs; sa plus vive préoccupation était le conflit perpétuel entre le roi et le corps législatif. Ses conversations avec Montmorin portaient principalement sur ce sujet. Mme de Beaumont, parlant plus tard à Chateaubriand de ce douloureux passé, revenait fréquemment sur cette courte période

où, servant de secrétaire et de confidente à son père, elle avait partagé avec lui les illusions que faisaient naître les affirmations hardies, la foi audacieuse de Mirabeau.

Son apostrophe : « Silence aux trente voix ! » dans les premiers jours de 1791, avait, plus que toutes les indiscrétions, annoncé publiquement son changement d'opinion; mais Montmorin n'avait confié à personne le secret de ces communications, lorsque, sur la prière du roi, coïncidant avec un désir de Mirabeau, communication du plan fut donnée à Malouet (1). « C'est votre faute, lui dit Montmorin en l'abordant, si vous êtes si tard et si mal instruit. Vous nous avez abandonnés avec humeur, et vous avez dans votre modération une telle inflexibilité qu'étant bien sûr de vous trouver toujours au moment du besoin, je n'ai pas couru après vous. » Il lui fit alors le récit de toutes les négociations; il ne lui dissimula même pas qu'il était dépositaire d'un bon de 2 millions que Mirabeau devait toucher dès que les affaires auraient pris une meilleure tournure. Il recevait en attendant 10,000 francs par mois.

La cour se figurait que le meilleur moyen d'arrêter la révolution était aussi d'en gagner les chefs. C'était Montmorin qui était chargé de cette besogne; une partie de la liste civile recevait cet emploi (2). Elle ne payait pas moins de 34,000 livres par mois. Ces corruptions systématiques étaient à la fois une erreur et une duperie. La révolution, suivant l'expression de Mme de Staël, n'avait que des chefs invisibles : c'étaient des croyans à certaines vérités, et nulle séduction ne pouvait les atteindre. Il faut transiger avec les principes en politique et ne pas s'embarrasser des individus, qui se placent d'eux-mêmes dès qu'on a bien dessiné le cadre dans lequel ils doivent entrer. Ces transactions avec les consciences ne rencontraient à chaque pas que des déconvenues.

Depuis que le comité des finances avait réclamé la communication du livre des pensions, depuis que Montmorin avait été obligé de prouver qu'il n'avait pas fait passer d'argent à l'empereur, le département des affaires étrangères était l'objet d'attaques continuelles, surtout dans son personnel. Heureusement que Mirabeau était membre du comité diplomatique et qu'il accablait de sa supériorité le rapporteur Fréteau, la *commère Fréteau,* comme il le nommait dédaigneusement. Il ne put cependant empêcher l'assemblée d'adopter un décret qui causa les plus graves embarras. Ce décret fixait la pension de retraite des ambassadeurs et des ministres plénipotentiaires. Les jacobins, en le votant, n'avaient eu qu'un but : le renouvellement du corps diplomatique. Les motions succé-

(1) *Mémoires de Malouet,* chap. xv.
(2) *Mémoires secrets* de Bertrand de Molleville, t. II, p. 141.

daient aux motions; le moindre incident servait de prétexte aux interpellations; tantôt c'était une dénonciation pour avoir autorisé le passage sur le territoire français de quelques troupes allemandes, usage réciproque et nécessaire pour les changemens de garnison; tantôt c'était la signature donnée pour le passeport de Mesdames tantes du roi. Les orages s'amoncelaient sur Montmorin ; combien de temps encore eussent-ils pu être dissipés, même si Mirabeau eût vécu?

Le 31 mars 1791, Montmorin écrivait à La Marck : « Je suis entièrement effrayé et tout aussi affligé. Le billet de Cabanis, ce matin, était détestable. Je renvoie pour savoir des nouvelles. Si elles sont aussi mauvaises que ce matin, si l'état continue à être aussi dangereux, ne pensez-vous pas qu'il y aurait quelques précautions à prendre pour les papiers? On me dit qu'il pourrait y avoir plusieurs personnes compromises. Je suis bien inquiet, très affligé, très découragé. »

Le 2 avril, en effet, Mirabeau mourait; avec lui disparaissaient les derniers rêves constitutionnels caressés par Montmorin. Son abattement fut profond. Il ne s'en releva pas; il offrit sa démission, mais le refus de M. de Choiseul-Gouffier, ambassadeur à Constantinople, le força de reprendre une lutte qui l'avait lassé. Désormais il va consacrer ce qui lui reste à vivre à essayer de sauver les jours du roi. Son autorité près de lui baissait avec ses espérances; quelques semaines à peine s'étaient écoulées qu'il ne dissimulait plus qu'on marchait à la république. L'assemblée n'avait-elle pas, le 7 avril, voté la résolution par laquelle aucun député ne pourrait entrer dans le ministère que quatre ans après la fin de la législature?

V.

Quelle politique extérieure pouvait prendre place entre ces deux années 1791 et 1792? La révolution écrivait un droit diplomatique nouveau. C'était contre l'empire germanique que sa première action extérieure devait s'exercer. Le décret du 4 août 1789 avait dépouillé de leurs droits féodaux plusieurs princes ecclésiastiques et laïques de l'empire, à raison de leurs possessions enclavées dans les provinces d'Alsace, de Franche-Comté et de Lorraine. Dès le mois de janvier suivant, les délégués du cercle du Haut-Rhin, assemblés à Francfort, avaient pris un *conclusum* portant que l'empereur et le corps germanique étaient requis d'accorder appui et protection aux états, à la noblesse et au clergé de l'empire contre les actes de l'assemblée nationale. Léopold, en entrant à Francfort (fin septembre 1790) avait promis d'appuyer les droits des princes

allemands possessionnés. Il s'y était d'autant mieux engagé que les écrits français et les harangues de nos orateurs avaient donné un grand mouvement aux esprits dans les électorats de Trèves, de Cologne et de Mayence. Cependant la constituante, qui n'était pas prête à déclarer la guerre, avait reconnu le principe d'une indemnité. M. de Ternant, colonel du régiment le Royal-Liégeois, avait été envoyé par Montmorin en mission extraordinaire à Coblentz pour déterminer les princes, réunis à la diète de Ratisbonne, à accepter un règlement basé sur les traités (1). Une lettre à M. de Vergennes, fils de l'ancien ministre, et représentant la France dans les électorats, les dépêches à M. de Noailles, ambassadeur à Vienne, indiquent clairement les difficultés. Elles pouvaient être pacifiquement résolues; mais le roi et la reine, éperdus, sans appui réel à l'intérieur, ne comptant plus sur personne autour d'eux pour sauver la monarchie, veulent gagner du temps, espérant dans une intervention conciliante des puissances coalisées.

Montmorin est alors chargé de rédiger le manifeste célèbre du 23 avril 1791, adressé à tous nos représentans à l'étranger. « Le roi, écrivait-il, me prie de vous mander que son intention la plus formelle est que vous manifestiez ses sentimens sur la révolution et la constitution à la cour où vous résidez; les ambassadeurs et ministres de France près toutes les cours de l'Europe reçoivent les mêmes ordres, afin qu'il ne puisse rester aucun doute ni sur les intentions de Sa Majesté, ni sur l'acceptation libre qu'elle a donnée à la nouvelle forme de gouvernement, ni sur son serment inviolable de la maintenir. » Cette circulaire s'efforçait surtout de répondre à cette accusation que la volonté du roi avait été forcée, et elle se terminait par ces mots : « Ces calomnies ont cependant pénétré jusque dans les cours étrangères; donnez de la constitution française l'idée que le roi s'en forme lui-même, ne laissez aucun doute sur l'intention de Sa Majesté de la maintenir. »

Montmorin communique cette circulaire à l'assemblée; elle éclate en enthousiasme, — enthousiasme de peu de durée. Dès le lendemain, l'abbé Royou publiait ses *Réflexions :* « Quoi! au sein des attentats contre sa personne, des outrages faits à son épouse, des persécutions suscitées à l'église, des horreurs qui souillent la révolution, le confident des pensées du roi ose protester à l'Europe qu'il est heureux!.. Captif au milieu d'une nation qu'il a rendue libre, il voit tous ses goûts contrariés, toutes ses intentions suspectées, ses actions dénaturées, ses vertus même calomniées; ses plus fidèles serviteurs lui sont arrachés; il n'est pas jusqu'à sa con-

(1) Archives nationales, papiers séquestrés.

science qu'on ne violente, et son ministre atteste à l'Europe qu'il est heureux! Quelle idée veut-il donc donner de sa sensibilité? Non, M. de Montmorin n'a rien cru de tout cela, et c'est pourquoi je regarde comme un chef-d'œuvre de politique d'avoir, sans hésiter, adopté la lettre qui lui a été adressée par le club des Jacobins. »

Les doutes se répandent, en effet; *l'Orateur du peuple* imprimait ces lignes (1) : « Quelle foi ajouter à ta lettre, plat Montmorin, petite vipère gonflée de tout le venin de l'ancien régime et que le peuple aurait dû mille fois écraser! » Et dans un autre numéro : « Croyez-vous à la sincérité des sentimens consignés, avec tant d'affectation, dans la lettre de Montmorin aux cours étrangères? Plus elle est patriote, plus elle doit être suspecte! » Enfin, *le Moniteur* du 31 mai insère un extrait d'une correspondance de Francfort, dont voici le texte : « J'ai dans ce moment entre les mains les copies fidèles de deux contre-lettres envoyées en même temps que la déclaration, dont on a voulu qu'elles annulassent l'effet et qu'elles ont discréditée entièrement. »

Montmorin, de bonne foi, atteste, sur sa tête et son honneur, sa sincérité; il était encore une fois trompé. Il n'en défend pas moins le roi.

Quinze jours après (21 juin) Dandré entrait, à six heures du matin, chez Montmorin, et lui apprenait la fuite de Varennes. Une lettre de Louis XVI, apportée au même instant, lui annonçait son départ et lui disait d'attendre ses ordres. Il oublia, dans ce moment, ses propres périls pour se livrer à la joie de savoir le roi, qu'il aimait, échappé au danger de la sortie de Paris. La joie fut courte. La nouvelle s'était répandue; le peuple assaillit aussitôt l'hôtel de Montmorin, réclamant sa tête. Il put faire parvenir à son collègue de Lessart, chargé du ministère de l'intérieur, ces quelques lignes : « Je ne puis sortir, le peuple entoure ma maison; on y a mis des gardes. S'il y a quelques démarches à faire auprès de l'assemblée nationale, je vous prie de me le faire savoir et de prier l'assembléé de donner des ordres pour que je puisse me rendre auprès d'elle. Je ne demande pas mieux que de lui rendre compte de ma conduite. » Il écrivait en même temps au président.

Ordre fut donné de dégager Montmorin. A l'interpellation qui lui fut adressée il répondit par ce simple mot : « Il y a à parier que, si j'avais donné au roi le conseil de partir, je l'aurais précédé ou suivi. » On l'invita, au milieu des applaudissemens, à reprendre sa place au milieu des ministres. Mais l'irritation populaire ne fit que

(1) *L'Orateur du peuple*, t. V et VI.

s'accroître lorsque, après l'arrestation de la famille royale, on découvrit le passeport délivré sous le nom de la baronne de Korf. Cette fois encore, la foule voulut mettre le feu à l'hôtel de la rue Plumet. La santé de Mme de Beaumont reçut dans ces cruelles émotions la première atteinte grave. Les pleurs, les insomnies, les inquiétudes incessantes et mortelles que donnaient les violences populaires à une jeune femme vivant de la vie de son père et toujours à ses côtés, frappaient en elle les sources mêmes de l'existence. C'était, en effet, Montmorin, qui avait signé le passeport. Il lui avait été demandé, par M. de Simolin, ministre de Russie, à qui il ne pouvait le refuser. Quatre commissaires furent désignés par l'assemblée : Rœderer, Gourdon, Camus et Muguet. Ils se transportèrent dans les bureaux des affaires étrangères, examinèrent la demande, compulsèrent les registres et rédigèrent un rapport favorable. Un député dit même que les éclaircissemens fournis par le rapporteur étaient si satisfaisans et qu'il était si important d'environner de la confiance publique un ministre n'ayant pas mérité de la perdre, qu'il était convenable d'ordonner l'impression et l'affiche du rapport. La motion fut décrétée et la conduite de Montmorin déclarée irréprochable.

S'il était du reste nécessaire, pour établir sa sincérité, d'ajouter d'autres preuves, nous les trouverions dans un document inconnu de ses ennemis. Le 21 juin 1791, il écrivait confidentiellement au comte de La Marck : « Je reçois dans l'instant une lettre du roi m'annonçant qu'il est parti : jugez dans quel état je dois être; je ne sais ce qui va arriver. Je crois devoir rester. « Un autre témoignage non moins irrécusable nous vient de Malouet. Il avait, de concert avec l'abbé Raynal, préparé un plan de résistance peu différent de celui de Mirabeau, et il avait prié Montmorin de le présenter. Le roi avait dit *non* sèchement, et ce *non* avait fait pâlir l'abbé Raynal. Louis XVI leur laissa ignorer que ces mêmes mesures étaient précisément celles qu'il concertait avec M. de Bouillé. A son retour de Varennes, le roi eut une explication avec Montmorin et lui dit : « Je n'ai été empêché de m'ouvrir complètement à vous que par une seule considération, la peur de vous compromettre. Je ne pouvais vous emmener; devais-je vous mettre dans le cas d'un parjure si, sachant mon secret, vous persistiez à le garder, ou vous exposer à la mort si vous avouiez en être le dépositaire et ne m'en avoir pas détourné. »

La méfiance populaire fut la plus forte; elle s'est imposée même à l'histoire. *L'Orateur du peuple*, dans ses numéros 41, 47, 48, dénonce Montmorin en ces termes : « Et Montmorin, qui peut être la dupe du décret qui blanchit ce sépulcre de forfaits ?.. La tête de Montmorin devrait déjà être tombée sous le fer du bourreau... C'est lui qui a

donné à la reine un passeport sous le nom de la baronne de Korf, et le roi était désigné comme domestique. Montmorin s'est très mal défendu, et l'assemblée a eu l'indignité de le laver de toute accusation. »

L'Orateur du peuple a été cru ; on oublie même que la reine avait poussé si loin la dissimulation qu'ayant rencontré la veille du départ Montmorin, elle lui avait demandé s'il avait vu Madame Élisabeth. « Je sors de chez elle, avait répondu Montmorin. — Elle m'afflige, répliqua la reine, j'ai fait tout au monde pour la décider à assister demain à la procession de la Fête-Dieu ; elle paraît s'y refuser : il me semble pourtant qu'elle pourrait bien faire à son frère le sacrifice de son opinion. »

Les passions et les préventions aveugles ne se modifient pas, et nous retrouverons les mêmes calomnies avec toutes leurs iniquités le jour où Montmorin comparut devant ses accusateurs.

Qu'avons-nous à raconter avant ce jour-là? Le roi, suspendu de ses fonctions, n'était plus qu'un gage entre des mains ennemies; il avait excité l'inquiétude comme s'il eût été fort, et tous les moyens de se défendre lui manquaient. Depuis son retour de Varennes jusqu'à son acceptation de la constitution, les ambassadeurs de France n'avaient aucune correspondance officielle avec la cour où ils résidaient.

Presque en même temps que se signait la convention de Pilnitz, le 13 septembre Louis XVI donnait son adhésion solennelle à l'acte constitutionnel. Ses frères avaient pris le parti de lui adresser ouvertement, sous la date du 11, une lettre à laquelle ils avaient donné la plus entière publicité par les gazettes étrangères. Dans ce manifeste, les princes l'engageaient à refuser sa sanction, ne voyant dans les principes de la révolution que la violation du droit. Tout préparait donc la guerre ; les provocations venaient du dehors. Dans la circulaire adressée par lui à M. de Noailles, le 19 septembre, Montmorin jugeait très bien que l'Europe, en menaçant la France d'intervenir à main armée dans ses débats intérieurs, révoltait la fierté d'une nation indépendante et que les puissances, en se laissant entraîner par les émigrés, hâtaient le renversement du trône. Cette dépêche devait être l'avant-dernier acte diplomatique de Mont morin.

Le 30 septembre 1791, la constituante terminait ses séances, et cette assemblée à qui la race humaine doit tant de reconnaissance s'en allait, de l'aveu des contemporains, plus vieillie après deux années que le plus long règne de l'ancienne monarchie.

A. Bardoux.

RICHARD COBDEN

The Life of Richard Cobden, by John Morley. London, 1881; Chapman and Hall.

Cobden a tenu, pendant près d'un quart de siècle, une place éminente dans le parlement anglais. Son nom demeure attaché au succès de la réforme économique accomplie en Angleterre de 1842 à 1846 et de l'évolution qui s'est produite dans la diplomatie commerciale du monde entier à partir de 1860; il figure encore, avec un relief incontestable, dans tous les débats de la politique contemporaine. Ne voir dans Cobden que le chef de la ligue qui a fait prévaloir le principe de la liberté des échanges et le négociateur du traité de commerce entre la France et l'Angleterre, c'est ne le voir qu'à demi. Ces actes, si grands qu'ils soient, ne donnent point sa pleine mesure. Cobden a été l'avocat infatigable de la paix. Il a été l'instigateur de nombreuses réformes, l'artisan du progrès social et d'une sorte de révolution démocratique dans une société dominée et servie tout à la fois par l'aristocratie. Tel il nous apparaît par ses discours, par sa correspondance et dans la biographie que vient de lui consacrer M. John Morley.

Il est d'usage, en Angleterre, de publier les mémoires des personnages qui ont marqué dans la politique; cet usage est tellement établi que les plus avisés désignent à l'avance leur futurs éditeurs et choisissent leur Plutarque. La tribune, sous les régimes parlementaires, ne se prête pas autant qu'on pourrait le croire, à l'exposé sincère des intentions qui dirigent les hommes d'état. Les discours comportent des sous-entendus; l'apparente franchise des

déclarations est singulièrement altérée par d'invisibles réticences, et il y a, dans ce jeu de la politique, un perpétuel dessous de cartes. L'histoire peut donc tirer profit des révélations ou des explications posthumes qui se rencontrent dans la correspondance de Wellington, de Palmerston, de Peel ou de Disraeli, et encore ces grands acteurs, même dans l'abandon de leurs entretiens familiers, n'oublient-ils pas qu'ils sont toujours en scène, que leurs moindres billets seront recueillis et qu'en écrivant à un ami, ils expédient des dépêches d'outre-tombe. Cobden n'avait point à compter avec de tels soucis pour sa renommée. M. John Morley n'a puisé dans sa correspondance que la confirmation éclatante, absolument sincère, des opinions politiques et des projets de réforme sociale au triomphe desquels il s'était dévoué. Il n'y a donc rien d'inconnu, rien d'imprévu dans cette vie, si remplie et si ouverte, qui a touché à tous les événemens et qui s'est toujours passée en plein air, sans dévier un seul moment dans les roueries de la politique ni dans les intrigues des cabinets ou des chancelleries. Ce qui en fait l'originalité et le rare mérite, c'est qu'elle nous montre un simple citoyen, presque un plébéien, luttant avec succès contre l'aristocratie anglaise, réformant les lois de son pays, et créant, rien que par la parole, un corps de doctrines politiques, économiques et sociales qui, gagnant de proche en proche, sont destinées à modifier profondément les chartes et les codes du monde moderne.

I.

Richard Cobden naquit, le 3 juin 1804, au domaine de Dunford, dépendant du bourg de Midhurst dans le comté de West-Sussex. En consultant les archives du comté, les fureteurs de parchemins ont découvert qu'en 1314 un député du nom d'Adam de Coppdene, fut envoyé au parlement par le bourg de Chichester, et que, depuis le xve siècle, plusieurs membres d'une famille Cobden ont marqué dans les divers incidens de l'histoire locale. On sait avec quel soin les Anglais s'occupent des origines de leurs grands hommes; mais il n'est pas nécessaire de remonter jusqu'au xive siècle ni d'évoquer le premier Coppdene ou Cobden, qui portait l'antique prénom d'Adam, pour faire à Richard Cobden une généalogie dont il ne paraît pas s'être jamais soucié. Il était tout simplement d'une bonne famille rurale et bourgeoise. Son grand-père exploitait le domaine de Dunford; son père, après avoir cédé ce domaine, prit une petite ferme aux environs de Midhurst; il y perdit ce qui lui restait d'un modeste héritage, fut obligé de la vendre en 1814 et se retira à Westmeon dans le Hampshire, avec sa femme et douze enfans. Des parens

et des amis se partagèrent l'entretien de cette nombreuse lignée. Richard, alors âgé de dix ans, fut adopté par un oncle, négociant à Londres, qui le mit dans une pension du Yorkshire, où il resta cinq années, séparé de tous les siens, négligé par ses maîtres, et n'apprenant guère. Cobden garda toujours rancune à cette période de son enfance et à sa vie d'écolier. En 1819, il entra dans les magasins de son oncle, qui le destinait au commerce des cotonnades. Il vécut à Londres jusqu'en 1825, commis exact et rangé, ne fuyant pas les distractions de son âge, mais consacrant à l'étude la plus grande part de ses heures de loisir. S'il accompagnait parfois ses jeunes camarades au théâtre, au Vauxhall, aux salles de boxe, il demeurait plus souvent plongé dans les livres; il employait ses économies à l'achat des œuvres de Brougham, de Franklin, de Byron, et il s'obstinait, malgré les remontrances affectueuses de son patron, à apprendre le français, langue inutile pour un aspirant commis-voyageur qui allait être appelé à colporter des échantillons et à recueillir des ordres dans les trois royaumes. Dès l'âge de vingt-un ans, Cobden, en cette nouvelle qualité, eut à visiter les principaux marchés de l'Angleterre; il parcourut ensuite l'Écosse, puis l'Irlande, avec succès sans doute, car la correspondance que le jeune voyageur échangeait avec sa famille pendant ses tournées était pleine de gaieté et de bonne humeur. Cela ne suffit pas pour sauver la maison de Londres, qui frappée par le contre-coup d'une crise financière, fut obligée de suspendre ses opérations et de congédier tous ses commis.

Cobden ne demeura pas longtemps sans emploi. Il reprit son existence de commis-voyageur, dépliant par toute l'Angleterre les calicots imprimés et les mousselines de la maison Partridge et Price. Après deux années de cet apostolat qui l'avait mis en rapport avec les principaux industriels et négocians du Lancashire, il se sentit assez de force et de crédit pour travailler à son compte, et il fonda une maison de commission qui ne tarda pas à prospérer. L'ambition lui vint en vendant; il voulut fabriquer, et, en 1831, à la suite d'une réforme de tarif qui donna un grand élan à l'industrie des tissus, il créa à Sabden, dans le Lancashire, une manufacture d'étoffes imprimées, avec comptoir et magasins à Manchester et à Londres. L'entreprise réussit; avec un capital d'emprunt, elle réalisa, en peu de temps, un bénéfice considérable. Délivré des soucis de la vie par cette fortune rapide qu'il partageait avec sa nombreuse famille, Cobden put s'abandonner à son goût pour l'étude et prendre part aux discussions politiques et économiques qui, depuis l'acte de réforme, s'agitaient dans les grandes villes de l'Angleterre. Dès sa première jeunesse, il avait écrit une comédie, *le Phrénologiste*

(qu'est-ce que cela pouvait être?) que le directeur du théâtre de Covent Garden avait impitoyablement refusée; il avait même péché par récidive, car on a trouvé dans ses papiers une autre pièce, une tragédie peut-être, dont le titre ne nous a pas été révélé par M. Morley. Plus tard, quand il fut installé à Manchester, dans les bureaux de sa maison de commerce, à l'abri des tentations dramatiques, nous le voyons préoccupé de perfectionner son éducation scientifique et littéraire; il écrit à son frère de feuilleter le catalogue des Longmans et d'y chercher les livres d'enseignement usuel qui pourraient occuper ses longues soirées de l'hiver; il veut apprendre un peu de latin, et il estime qu'il lui suffira de six mois pour en venir à bout. En même temps, il s'occupe des affaires publiques : dans le petit bourg de Sabden, il organise une propagande pour la création d'écoles primaires; à Manchester, il s'associe activement à la revendication des franchises municipales; il écrit des lettres aux journaux; il publie sa première brochure *l'Angleterre, l'Irlande* et *l'Amérique*, qui obtient un certain succès. Avec cela, les voyages. En 1833, il visite la France et vient chercher à Paris des modèles de dessins pour sa fabrique; l'année suivante, il parcourt la Suisse, qu'il loue fort de ne pas avoir de douaniers; au printemps de 1835, il s'embarque pour les États-Unis, qu'il visite à la course, en trente-sept jours, qui suffisent pour laisser dans son esprit une admiration profonde et le sentiment presque enthousiaste de l'avenir réservé à la jeune nation américaine. Devant les beautés de la nature, en présence de cette population qui ne vit que pour le mouvement et le travail, il lui semble que le nouveau monde est destiné à reproduire l'image dilatée, agrandie, perfectionnée de la vieille Europe. Dans ces régions dont la découverte est relativement si récente, dans cette seconde édition de la civilisation humaine, il signale, comme étant l'effet d'un dessein providentiel, l'augmentation marquée des proportions en toutes choses, l'accroissement des forces naturelles, le degré supérieur d'activité qui double la puissance de la race, et poursuivant cette observation de voyageur fantaisiste, il rêve à ce que pourrait être à son tour un continent nouveau qui, apparaissant après l'Amérique, comme l'Amérique est venue après l'Europe, introduirait dans l'univers des tableaux encore plus grandioses et une race douée du mouvement perpétuel. Ces Américains, dit-il, ont découvert le minimum de temps qu'il est nécessaire de dépenser au lit et à table; ils dorment à peine, et ils mangent debout. — Pendant sa tournée de cinq semaines, Cobden fut condamné à faire comme eux; il visita la région des lacs et les principales cités du littoral, en malle-poste ou en paquebot, ne se reposant qu'aux relais et aux stations, buvant ne

quelque sorte à traits rapides cette contrée qu'il avait soif de connaître, dévorant l'espace et bondant son portefeuille ainsi que sa mémoire d'informations et de chiffres qui devaient fixer pour lui les impressions de ce premier voyage en Amérique à vol d'oiseau.

De retour à Manchester, il reprend la direction de son usine, menant de front la littérature, la politique et les affaires. Il s'associe à la fondation d'un Athenæum, il fréquente les meetings, fait des motions, s'essaie à parler en public sans être découragé par l'échec de son premier *speech*, au milieu duquel il reste court; plus exercé à la plume qu'à la parole, il publie encore une brochure *Russia*, protestation éloquente contre la politique de guerre ; son nom et ses opinions occupent ainsi la presse locale et parviennent jusqu'aux journaux de Londres. Le voici désormais en pleine lumière; ses mousselines imprimées sont en faveur sur le marché; lui-même est bien coté, comme citoyen et comme publiciste. Encore un coup de collier, et il sera de l'étoffe dont on fait les candidats à la chambre des communes. Évidemment Cobden songeait, dès cette époque, à devenir M. P. Mais il s'est trop prodigué et surmené; il n'était pas de force à supporter cette vie à l'américaine. Les médecins lui ordonnent de renoncer à la politique et de s'éloigner des brouillards du Lancashire. Il s'embarque donc, à l'automne de 1837, et part pour l'Orient.

Il est regrettable que Cobden, qui publiait si volontiers des brochures, n'ait pas fait imprimer les nombreuses lettres écrites par lui pendant son voyage. Cette correspondance aurait excité un vif intérêt, et, aujourd'hui encore, on pourrait la consulter utilement. Ne serait-il pas à la fois piquant et instructif de voir, par les yeux d'un observateur tel que Cobden, ce qu'étaient l'Égypte, la Turquie, la Grèce il y a près de cinquante ans? A cette date, l'Égypte appartenait à Mehemet-Ali; la Turquie essayait de se ranimer; la Grèce venait à peine de naître. L'éternelle question d'Orient, cette énigme des chancelleries, s'embrouillait de plus en plus à la veille des événemens de 1840. Cobden ne se laissa point séduire par la civilisation de Mehemet-Ali; il découvrit au premier coup d'œil l'illusion de ce décor de théâtre : il jugea tout de suite que le système imaginé par le pacha n'était, pour les malheureux fellahs, qu'un mode perfectionné de la servitude; il prédit la ruine prochaine de ces moulins à vapeur, de ces filatures, de ces usines de toute sorte, montées, outillées et exploitées par le souverain, et il conclut, comme industriel et comme économiste, au néant de la prétendue régénération. En 1837, alors que le pacha brillait dans toute sa gloire, cette opinion aurait fait scandale. Il était convenu qu'on devait admirer Mehemet; c'était article de foi, pour les Anglais

comme pour les Français. Cobden, en protestant contre l'engouement de ses contemporains, était dans le vrai. L'Égypte a été épuisée par le système de gouvernement et d'administration que Mehemet et ses successeurs ont pratiqué pour leur profit personnel; elle est écrasée sous le poids des dettes contractées par les pachas, et la voici désormais en tutelle.

C'était surtout à titre d'économiste que Cobden se permettait de ne point s'incliner devant le génie de Mehemet. Son esprit positif aimait à rabaisser les sommets, témoin cette boutade que lui inspirèrent les Pyramides : « Ma première impression, écrit-il, jointe à l'étonnement que devait me causer un tel spectacle, fut vraiment pénible. J'étais irrité en voyant ce gaspillage d'une somme énorme de travail et d'habileté. Il y a là six millions de tonnes de pierres, taillées et disposées avec art pour une construction tout à fait inutile. Avec le tiers de ce poids et le dixième de la main-d'œuvre employée, nous avons fait la digue de Plymouth, l'ouvrage le plus utile qui soit en Angleterre! » Cette réflexion lui gâtait les Pharaons et les quarante siècles.

Passer d'Égypte en Turquie, c'est, pour Cobden, tomber de Charybde en Scylla. L'économiste ne se montre pas plus indulgent pour le désordre gouvernemental et pour la dilapidation administrative qu'il ne l'a été pour l'oppression méthodique du monopole. S'il admire les splendeurs du Bosphore, s'il vante les beautés du paysage, la fécondité naturelle du sol, le caractère doux et facile des habitans, il désespère de l'avenir d'une nation livrée à un gouvernement ignorant et corrompu. Il n'attribue aucune efficacité aux essais de réforme tentés depuis quelques années sous l'influence des cabinets européens, et, contrairement à l'opinion et aux espérances qui avaient cours alors, il considère que la Turquie est entrée dans une voie de décadence où rien ne pourra l'arrêter. Dans sa pensée, l'héritage de la Turquie est réservé à la race grecque, race supérieure, pleine d'activité et de finesse, ayant gardé la tradition, latente peut-être, mais indélébile de l'antique génie et destinée à régénérer l'Orient en donnant au magnifique port de Constantinople toute sa valeur d'exploitation. Ici encore nous voyons les opinions politiques de Cobden dominées, comme elles le furent toujours, par l'idée économique. Pour lui, l'avenir appartient à la nation qui travaille et qui produit; la Grèce intelligente et laborieuse doit prendre la place de la Turquie fainéante et décrépite. Et que l'on ne suppose pas que la magie des souvenirs classiques ait la moindre part dans le sentiment de préférence qu'il accorde à la Grèce moderne. Cobden a parcouru les territoires d'Athènes et de Sparte, et au retour de cette course, qui n'était point faite pour l'essouffler, voici com-

ment il résume son impression : « Quels puffistes que ces anciens Grecs! Aujourd'hui encore, la moitié des gens qui forment en Europe la classe éclairée s'occupe des vieilles affaires de ces états lilliputiens, des rixes de leurs tribus, des querelles de leurs villages, de la géographie de leurs ruisseaux et de leurs collines beaucoup plus qu'elle ne s'occupe de l'histoire contemporaine des Amériques Nord et Sud, de la politique des États-Unis, des grands fleuves et des hautes montagnes du Nouveau-Monde! » Cette réflexion fait le pendant de celle que lui avaient précédemment inspirée les Pyramides. Le voyageur, dans sa ferveur utilitaire, cherche toujours les rapports de cause à effet; il refuse son admiration à de gigantesques amas de pierres qui ne servent à rien, et il éprouve quelque peine à s'expliquer comment le petit coin de terre qui a porté Athènes et Sparte occupe une si grande place dans la pensée humaine! — Disons tout de suite que la correspondance de Cobden ne s'en tient pas à ces boutades d'austérité qui échappent à l'économiste; elle abonde en descriptions et en récits, où ne se montre que le touriste avec son esprit naturel et sa franche gaîté. Cobden ne voyage pas pour le spleen, et le tour de ses lettres annonce que sa santé, un moment ébranlée, n'a point tardé à se rétablir. Il n'a eu besoin que de changer d'air en remplaçant l'agitation des affaires par le mouvement rapide d'une excursion ensoleillée. — Au mois d'avril 1837, il retourna en Angleterre, ayant fait provision de forces et avec un stock d'observations et de documens sur les contrées de l'Orient. Après avoir visité les États-Unis, il venait de parcourir le littoral de la Méditerranée; après New-York, il avait vu Constantinople. Quels contrastes! Cobden retira le plus grand profit de ces deux voyages successivement entrepris, à court intervalle; il y puisa, avec un surcroît d'expérience, la plupart des opinions qu'il professa dans sa carrière d'économiste et d'homme politique. Dès sa jeunesse, promptement mûrie par le travail, il avait vu de ses yeux les régions les plus intéressantes des deux mondes, la démocratie américaine en plein épanouissement et le despotisme oriental dans sa lente décrépitude. Tout cela avait porté coup et fait jaillir la lumière dans l'esprit du jeune manufacturier de Sabden, qui se trouva dès lors complètement préparé à aborder la vie publique.

II.

Aux élections générales de 1837, Cobden se porta candidat à Stockport. Il lui manqua une centaine de voix pour être élu. Cet échec n'était point fait pour le décourager. Il avait été combattu par toutes

les influences du parti tory ; mais il conservait pour l'avenir l'appui du parti libéral, et il lui était presque permis de triompher de sa défaite, qui fut célébrée à l'égal d'une victoire. Ses amis organisèrent une souscription d'un penny pour lui offrir, selon l'usage anglais, un don commémoratif ; dix-sept mille souscripteurs répondirent à l'appel, et, pour que la démonstration populaire fût complète, O'Connell vint donner à la fête l'éclat de sa présence et de sa parole. Tous les journaux rendirent compte de ce meeting tenu à Stockport le 13 novembre 1837, avec processions, drapeaux, discours et fanfares. Quel coup de fortune, quelle réclame pour le jeune candidat, dont le nom était ainsi lancé à tous les échos de la Grande-Bretagne par la voix retentissante d'O'Connell ! Cobden alors paraissait bien humble auprès de son illustre chaperon ; il débutait, à côté du chef d'emploi, dans son futur rôle d'agitateur ; mais cette représentation donnée à son bénéfice lui procurait une leçon qu'il n'oubliera pas sur la manière dont il faut parler aux foules. On peut dire que, ce jour-là, O'Connell couvait Cobden. Ce même jour, en recevant, à l'ombre d'O'Connell, les premiers éclairs de la popularité, Cobden sentit s'affermir en lui sa prédilection instinctive pour les études sociales, pour les réformes qui se proposent l'amélioration du sort du peuple. A la vue de la foule hâve, déguenillée, misérable qui lui faisait cortège dans les rues de Stockport, il prit la résolution de se vouer à la cause des pauvres et des faibles. Ni tory, ni whig, ni radical, mais, avant tout, redresseur des abus sociaux, adversaire des lois iniques, réformateur, en un mot, pour l'égalité, pour la justice et pour le peuple : tel était déjà Cobden après son premier échec électoral et sous l'impression de cette grande démonstration populaire où le patronage d'O'Connell et les acclamations de la foule venaient de lui tracer sa voie.

Il est utile de noter à quel point, dès le début de sa carrière, Cobden se désintéressait des systèmes et des formes politiques. Il fit, en 1838, un voyage en Allemagne. La Prusse était alors soumise au régime de la monarchie la plus absolue et au joug non moins lourd de la bureaucratie : cependant, la correspondance de Cobden nous le montre plein de bienveillance à l'égard de cette bureaucratie et de cet absolutisme : « Je croirais presque, écrit-il de Berlin, que, pour la masse du peuple, la Prusse possède le meilleur gouvernement de l'Europe. » Il observe que l'organisation du Zollverein, qui doit assurer un jour la domination de la Prusse sur l'Allemagne, a donné un grand essor au travail et aux échanges ; il constate que l'administration est économe et prévoyante, que la nation est instruite, modeste dans ses goûts et satisfaite, et il conclut en souhaitant pareille condition à ces douze millions d'Anglais,

qui, n'étant pas même électeurs, se laissent dire qu'ils sont des citoyens libres, sous l'égide de la « constitution britannique, » toute farcie de monopoles et de sinécures au profit d'une église cupide et d'une noblesse arrogante. Les amis de Cobden ont éprouvé quelque surprise en lisant ce passage de sa correspondance; ils se sont appliqués à excuser l'hommage rendu au despotisme, et surtout la violente sortie, presque un blasphème! contre la constitution de l'Angleterre. La date de la lettre est bien vieille : Cobden était jeune! Il a écrit cela sans trop y penser : il ne faut donc point lui garder rigueur pour cette page familière, griffonnée à la hâte sur une table d'auberge. — L'excuse est inutile. En maintes rencontres, Cobden a prouvé qu'il n'était pas disposé à se pâmer dévotement devant cette fameuse constitution anglaise, incrustée dans la tradition et enchâssée dans le respect des siècles; il l'a critiquée, il l'a réformée. D'un autre côté, Cobden ne saurait être convaincu d'avoir jamais été l'adulateur ou le champion du despotisme. Ce qui apparaît clairement dans sa lettre de Berlin, c'est la préoccupation constante et peut-être exclusive des résultats obtenus par les gouvernemens quant à la somme de bien-être dont jouit le peuple. En politique, il n'aura jamais d'autre visée, et il conservera cette originalité (puisque malheureusement c'en est une) jusqu'au bout.

Ce fut en octobre 1838 que Cobden organisa, à Manchester, une association pour l'abolition des droits sur les céréales. Deux années auparavant, il s'était formé, à Londres, une société qui se proposait le même but, mais elle n'avait recruté qu'un très petit nombre d'adhérens : c'était plutôt un groupe parlementaire, composé des députés radicaux qui étudiaient ensemble, dans des réunions préparatoires, les motions qu'ils devaient présenter à la chambre des communes. La majorité, dans le parlement, était si manifestement contraire à toute idée de réforme que l'on ne pouvait attendre aucun succès des efforts de quelques députés, dont l'action n'était pas assez puissante pour influer sur les destinées des cabinets. Il fallait que la pression vînt du dehors et que l'opinion publique pénétrât dans les chambres par la voie des pétitions. Manchester était beaucoup mieux choisi que Londres pour devenir le centre du mouvement. Cette grande métropole industrielle représentait avec autorité les intérêts manufacturiers de toute l'Angleterre; plus qu'aucune autre région, le Lancashire souffrait de la crise prolongée qui frappait à la fois les manufacturiers sans travail et les ouvriers sans pain; la misère du peuple était extrême par suite des prix de famine auxquels un tarif exorbitant avait élevé le cours du blé et de toutes les denrées alimentaires. La chambre de commerce de Manchester se montra donc très disposée à seconder la nouvelle association et à délibérer avec Cobden sur les termes de la

pétition qu'il s'agissait d'adresser au parlement. Plusieurs de ses membres estimaient que, pour aborder plus sûrement le débat, il serait sage de ne solliciter d'abord que la réduction partielle du tarif. Cobden insista vigoureusement pour que la chambre de commerce réclamât l'abolition totale des droits sur les céréales sans atermoiemens ni réserves, et, après une séance très orageuse, il obtint gain de cause. La pétition, telle qu'il l'avait rédigée, fut envoyée à la chambre des communes, appuyée par M. Villers dans la séance du 18 février 1839 et repoussée par une majorité considérable. Cet échec était prévu, mais la question se trouvait engagée devant le parlement; elle s'imposait à l'attention publique, aux discussions de la presse et à la vigilance des partis. Dès ce moment, l'association de Manchester redoubla d'efforts et de sacrifices pour étendre son action; elle favorisa dans tous les districts manufacturiers la création de comités correspondans, et, pour mieux marquer son caractère de solidarité militante, elle prit le nom de *ligue*; elle s'appella désormais « la ligue contre les lois céréales » (*Anti Corn-Law League.*)

La ligue était une œuvre collective à laquelle chacun apportait sa part d'intérêts et de passions. Sans nul doute, le plus grand nombre des adhérens se préoccupaient avant tout de chercher dans la réforme de la loi un remède à la situation de leur industrie ou de leur commerce. L'intérêt personnel alimentait les souscriptions qui, dès le premier jour, formèrent un fonds de 120,000 francs et qui pourvurent ensuite, jusqu'à l'heure de la victoire, à tous les frais de la lutte. Mais, dans la pensée de ses principaux organisateurs, la ligue visait plus haut et plus loin. Les philanthropes voulaient protester contre une législation qui taxait le pain du pauvre; les économistes combattaient les droits sur le blé qui renchérissaient la main-d'œuvre; les financiers dénonçaient l'inégale répartition des impôts sous un régime qui, pour protéger la terre outre mesure, frappait indûment la consommation et le travail; les politiques enfin jugeaient le moment favorable pour attaquer de front les privilèges séculaires de l'aristocratie, la domination des lords, maîtres du sol, les abus invétérés de la constitution sociale de l'Angleterre, et c'était par le rempart des lois céréales qu'ils donnaient l'assaut. Tout ces élémens se rencontraient dans le conseil de la ligue : philanthropes, économistes, financiers et politiques conspiraient vers le même but avec une ardeur pareille, et leur intervention donnait à la ligue un caractère à la fois respectable et redoutable qui n'eût pas été reconnu à une simple coalition de manufacturiers.

Cobden représentait les sentimens et les passions, plus encore que les intérêts, au service desquels la ligue se préparait à combattre. Par suite de nouveaux arrangemens d'affaires et de famille,

il avait cédé sa part d'associé dans la fabrique de Sabden; il conservait une usine à Cross Hall, dans le Lancashire, et, à Manchester, la maison de vente, dont il laissait la direction à son frère Frédéric. Bien qu'il eût encore à se préoccuper, pour son compte personnel, des taxes qui influaient sur la main-d'œuvre et sur les salaires, on peut dire qu'en lui les opinions de l'économiste et du réformateur politique l'emportaient sur toute autre considération. Les extraits de sa correspondance attestent que, depuis plusieurs années, il avait l'esprit constamment tourné vers les réformes; il déclarait la guerre à tous les monopoles créés et maintenus par les vieilles lois; il annonçait déjà que la lutte aurait pour premier objectif la taxe du blé, et il indiquait même les moyens d'action :

Ne vous inquiétez pas, écrivait-il de Berlin en octobre 1838, du bruit que font les chartistes, ni même des crimes que commet parfois une multitude exaspérée. Ne craignez rien des excès, ni des fautes des radicaux. En somme, tout cela tire la nation de sa torpeur et l'oblige à réfléchir sur une situation déplorable que l'endormante politique des tories voudrait éterniser. Je vous abandonne nos radicaux. Ils sont maladroits et présomptueux, ignorans, si vous voulez; mais que direz-vous donc des factions qui nous gouvernent? L'égoïsme, l'exaction érigée en système et la fourberie politique sont encore plus haïssables que les bévues de la démocratie. Nous avons à choisir entre le parti qui gouverne selon les principes du privilège et du monopole, et le peuple qui recherche, quelquefois peut-être en aveugle, le bien du plus grand nombre. S'il se trompe, c'est à nous de redresser ses erreurs; s'il est trop violent, nous devons le modérer; mais, jamais, au grand jamais, ne me parlez d'abandonner la partie. Je crois que tous ces élémens, toutes ces forces de combat pourraient se rallier sous le drapeau de l'opposition aux lois céréales. Il me paraît que la lutte doit s'inspirer d'un souffle moral et même religieux. Agitons, agitons, comme on l'a fait pour la question de l'esclavage et avec les mêmes procédés. L'effort sera irrésistible.

Cette lettre est caractéristique en ce qu'elle exprime fidèlement et avec une sincérité qui ne saurait être suspecte, les sentimens qui animaient Cobden avant même qu'il se fût mis à l'œuvre. On pouvait croire, et à l'étranger les plus fervens amis de Cobden croyaient en effet qu'il avait entrepris l'abolition des *corn-laws* et des droits de douane uniquement pour faire prévaloir un régime économique plus conforme aux intérêts de son pays, que le succès et le renom acquis par lui à la suite de cette brillante campagne avaient grandi son ambition en même temps que ses idées, et qu'il était devenu ainsi, par degrés, homme politique et chef de parti. Cette apprécia-

tion n'est point complète. Il résulte des lettres publiées par M. Morley que, dès le début, Cobden voyait au-delà des *corn-laws*, que la réforme douanière et fiscale n'était pour lui que l'instrument de grandes réformes dans l'ordre politique et qu'il concevait le libre échange comme une œuvre d'émancipation populaire et de progrès démocratique. Faut-il une autre preuve du large sentiment d'humanité qui remplissait l'âme de celui que l'on persista longtemps à appeler le manufacturier de Manchester? Nous la trouvons dans le récit touchant de la visite que Cobden, en 1841, fit à son ami M. Bright, qui venait de perdre sa femme. « J'étais, écrit M. Bright, abîmé dans ma douleur. M. Cobden accourut près de moi, m'exprima son affectueuse sympathie, puis, après un moment de silence, il leva les regards et dit : « Il y a en Angleterre, à cette heure, des milliers de logis où des épouses, des mères, des petits enfans sont mourans de faim. Eh bien! mon ami, dans quelque temps vous viendrez avec moi et nous ne prendrons plus de repos que le jour où les *corn-laws* seront abolies. » On sait comment les deux amis tinrent cette parole donnée sous l'invocation de la douleur, et l'on comprend mieux, après ce récit, le sens et le but de la mission qu'ils juraient d'accomplir.

Cobden s'était marié au mois de mai 1840 avec une jeune fille du pays de Galles, amie de l'une de ses sœurs; il passa l'été sur le continent, en France, en Suisse et en Allemagne; il revint en Angleterre au moment où le ministère whig, dirigé par lord Melbourne, se débattait en pleine crise, devant une opposition surexcitée par la misère générale, par la détresse du trésor et par les périls qui menaçaient la politique extérieure. Vainement à la dernière heure lord Melbourne essaya-t-il de conserver la majorité en proposant la réforme des tarifs et notamment en demandant que le blé fût désormais soumis à un droit fixe qui eût remplacé le vieux système de l'échelle mobile. C'était une concession aux idées que depuis deux ans la ligue propageait dans le pays. Mais cette concession fut jugée insuffisante, et de plus elle ne paraissait pas sincère. Précédemment, lord Melbourne avait déclaré que le rappel des lois céréales était la plus folle idée qui pût entrer dans une cervelle humaine, et lord Palmerston avait voté contre la pétition de la chambre de commerce de Manchester. Le parlement n'admettait pas la franchise ni la moralité de cette conversion subite des membres les plus importans du cabinet. A la session de 1841, sur un vote de non-confiance provoqué par une motion de Robert Peel, le ministère se trouva en minorité, d'une voix seulement. Il jugea que le chiffre infime de cette minorité l'autorisait à ne pas abandonner le pouvoir et à faire appel aux élections. La chambre des communes fut dissoute, les élections eurent lieu au milieu de l'été, et Cobden, cette fois, fut élu à

Stockport, battant de plusieurs centaines de voix son ancien adversaire. Avec lui et avec quelques-uns de ses amis, qui conquirent des sièges dans les districts du nord de l'Angleterre, la ligue entrait au parlement.

De 1841 à 1846, la question des céréales, jointe à la réforme du tarif des douanes, fut, à l'intérieur, la grande et unique question de la politique anglaise. Les élections de 1841 avaient condamné le cabinet de lord Melbourne, qui tomba, dès le premier vote, sous le coup d'une majorité de plus de quatre-vingts voix, et sir Robert Peel avait été immédiatement appelé, avec les tories, à prendre la direction des affaires. Ce n'était pas précisément un succès pour le parti de la ligue; car Peel désirait le maintien de l'échelle mobile et il avait à tenir grand compte des traditions et surtout des intérêts du parti tory; mais il était convaincu que les autres articles du tarif devaient être immédiatement réduits, et que la liberté des échanges pouvait être acceptée, non comme un dogme, mais comme une mesure profitable aux intérêts de l'Angleterre; de là les réformes accomplies en 1842. La ligue, méconnue ou dédaignée à ses débuts par les whigs, qui ne lui attribuaient aucune influence politique ou parlementaire, pouvait donc espérer que Peel, engagé par ses premières réformes, compromis aux yeux des protectionnistes, obligé par suite de chercher, dans le parlement, de nouveaux appuis, en viendrait peu à peu à reviser pour le moins, peut-être à supprimer la taxe du blé, surtout si l'opinion publique, en dehors du parlement, s'affirmait avec quelque énergie. Cette espérance ne fut point déçue. Chaque année la ligue gagnait du terrain. Pendant que ses orateurs et ses conférenciers agitaient tous les comtés, le débat sur les *corn-laws* remplissait la plupart des séances de la chambre des communes et portait le désordre au milieu des anciens partis. Whigs et tories n'existaient plus. Les combats politiques se livraient pour ou contre le libre échange et la taxe du blé. On était *free-trader* ou *protectionist*. Les chefs du parti whig, en vue de reconquérir le pouvoir qui leur avait échappé en 1841, se montraient plus disposés à accepter, malgré leurs attaches aristocratiques, une réforme qui devenait populaire et qui s'accordait avec leurs traditions libérales. De son côté, Peel, qui n'avait consenti d'abord qu'à une réduction des droits, inclinait visiblement vers une décision plus radicale, mais pour cette évolution que lui conseillaient son rôle d'homme d'état et ses opinions d'économiste, il était retenu par la résistance de plusieurs de ses collègues, du vieux duc de Wellington, inflexible jusqu'au bout, et de lord Stanley, ainsi que par les protestations de la majorité des tories. Il lui fallut combiner en quelque sorte une crise ministérielle, en se débarrassant des membres protectionnistes de son cabinet, rompre avec le gros de son ancien parti et profiter

de l'effroi causé par la menace d'une famine en Irlande pour faire voter, en juin 1846, à la chambre des communes et à la chambre des lords, cette réforme qu'il considérait comme un acte d'humanité et de justice et qu'il imposait comme un acte de salut.

L'agitation parlementaire, parallèle à l'agitation populaire entretenue par la ligue, avait duré près de six années. L'histoire de cette période mouvementée, qui eut une si grande influence sur les destinées de l'Angleterre, est trop connue pour qu'il convienne d'en retracer ici les nombreux incidens. Les discussions qui occupèrent alors les deux chambres du parlement retentissent encore dans le souvenir de notre génération, et l'histoire de la fameuse ligue est devenue presque classique. En France particulièrement, d'éminens publicistes ont décrit les combats et la victoire de ces ligueurs, qui, au jugement de Bastiat, « avaient résolu de renverser tous les monopoles par les voies légales et d'accomplir sans trouble, sans effusion de sang, par la seule puissance de l'opinion, une révolution aussi profonde peut-être que celle qu'ont opérée nos pères en 1789. »

La biographie de Cobden contient le récit de tous les incidens qui ont marqué les différentes phases de cette révolution. M. John Morley nous montre Cobden à l'œuvre depuis le jour où il a fondé la ligue, provoquant les souscriptions et les manifestations, pérorant dans les meetings, correspondant avec les journaux, intervenant dans les élections et créant même des électeurs par la grâce de la vieille loi Chandos qui dormait dans la poussière des siècles, se dépensant tout entier au service de la cause qui pour lui est la cause sainte. C'est une activité, une fièvre de toutes les heures. A côté de lui, d'autres ligueurs, également convaincus et dévoués, George Wilson, président de la ligue, M. John Bright, le colonel Thompson, William Fox, etc., tiennent la campagne et prêchent la mission; mais aucun d'eux ne le devance ni ne l'efface. Cobden est l'âme du mouvement, le chef incontesté du parti. Quelle activité incessante, mais en même temps quel sens pratique dans l'organisation des moyens et dans l'emploi des ressources! Cobden sait quelle est, en Angleterre, la force des influences religieuses: il imagine de réunir un meeting de pasteurs anglicans, méthodistes, presbytériens, etc., et de prêtres catholiques et de faire voter par ce singulier concile une motion contre les *corn-laws*. Il a besoin d'obtenir l'appui bruyant des masses ouvrières, sans cependant se compromettre avec les chartistes, dont le contact gâterait tout et perdrait la cause aux yeux des classes moyennes; il a le talent de convertir une partie des chartistes et de faire la paix dans les ateliers. Il fonde des journaux populaires qu'il répand à profusion, il lance un journal illustré, sorte de *Punch* de la ligue, et il découvre

et recommande un certain William Thackeray, qui serait capable de faire les dessins et de rédiger les légendes (c'est ainsi que Thackeray a débuté). La réforme postale de Rowland-Hill vient d'être décrétée; vite, Cobden comprend le parti qu'il peut tirer du *penny-postage* et il expédie dans tous les comtés des milliers de circulaires et de *tracts* qui portent jusque dans les plus humbles hameaux l'écho des meetings tenus dans les grandes villes. Aucun détail ne lui échappe. Cobden est l'agitateur modèle. Il n'a cependant pas l'apparence robuste d'un lutteur, sa voix ne tonne pas; il n'a dans sa personne ni dans ses traits, presque vulgaires, rien qui impose tout d'abord et soit de nature à frapper les regards ou l'imagination des foules; mais il possède admirablement son sujet, il expose avec une clarté saisissante les argumens et les chiffres, il approprie avec une dextérité merveilleuse sa discussion et son langage au tempérament de l'auditoire auquel il s'adresse; il est véhément sans être brutal, son éloquence vient surtout de la foi dont il est pénétré et dont il pénètre ceux qui l'écoutent; finalement il arrive à persuader et à convaincre. D'autres orateurs, de souffle plus puissant et de style plus imagé, obtenaient plus fréquemment des « tonnerres d'applaudissemens. » Les discours de Cobden produisaient moins d'acclamations que de conversions et donnaient à la ligue un plus grand nombre de prosélytes.

Comme orateur et comme stratégiste, Cobden obtint un égal succès dans les débats du parlement. Lorsqu'il entra, en 1841, à la chambre des communes, il n'était connu de la plupart de ses collègues que par le bruit qui s'était fait autour de son nom et par les comptes-rendus des meetings populaires. On s'attendait à voir un sectaire et à entendre un tribun, il y avait à son égard plus de curiosité que de bienveillance, et l'on se réservait de rendre la vie dure à cet élu de Stockport s'il venait à rééditer en plein parlement les tirades habituelles des ligueurs contre l'aristocratie et les monopoles. Les circonstances obligèrent Cobden à prononcer son *maiden speech* dès le premier débat de la session, épreuve redoutable pour les plus vaillans. Il voulait prendre immédiatement position en déclarant que les querelles de partis, les compétitions ministérielles avaient perdu toute importance devant la détresse générale du pays et que la question des *corn-laws*, la question alimentaire, était la seule qui méritât de fixer l'attention du parlement. Cela fut dit simplement, dans un langage modéré qui contrastait avec les déclamations des meetings. Ce début et deux autres discours qu'il prononça pendant la même session classèrent Cobden parmi les orateurs que l'on écoute parce qu'ils parlent utilement et à propos. Aux sessions suivantes, à mesure que la question introduite par lui à la chambre des communes prenait une plus grande place dans les délibérations, Cobden,

soutenu par la popularité que lui faisait au dehors son rôle dans la ligue, put développer avec plus d'autorité et avec quelque véhémence ses argumens contre les *corn-laws* et conquérir une influence sérieuse sur les décisions de la chambre. Dès 1845, lord John Russell, chargé de former un cabinet à la suite de la démission de Robert Peel, offrit à Cobden la vice-présidence du Bureau de commerce, offre que celui-ci crut devoir décliner et qui d'ailleurs fût demeurée sans effet, le nouveau ministère n'ayant pu se constituer et Robert Peel étant immédiatement revenu aux affaires. Cet incident prouve néanmoins le progrès qu'avaient fait les idées de Cobden et l'estime qui s'attachait à sa personne. Enfin, lorsque Robert Peel se résolut, en 1846, à proposer la réduction des droits sur le blé et l'abolition complète dans un délai de trois ans, Cobden eut la sagesse de contenir les impatiences de la ligue, qui voulait l'abolition immédiate, et il assura dans le parlement le vote de la réforme. Ses adversaires comme ses alliés lui rendirent unanimement ce témoignage, gravé en quelque sorte dans un discours mémorable que Peel prononça le 29 juin 1846 au moment où, épuisé par l'effort et usé par le triomphe, le grand ministre abandonna de nouveau le pouvoir : « Le nom, dit-il, qui mérite d'être associé au succès de la réforme, ce n'est point celui du noble lord, député de Londres (lord John Russell), ni le mien. Ce nom, c'est celui d'un homme qui, sous l'inspiration de sentimens aussi honnêtes que désintéressés, s'est fait l'avocat de cette grande cause et l'a plaidée avec une énergie infatigable, par la puissance de la raison et dans un langage dont la simplicité atteignait à l'éloquence. Ce nom, c'est le nom de Richard Cobden. C'est à lui, je le déclare sans hésitation, qu'appartient l'honneur du succès. »

Peel n'avait que trop raison de rendre hommage au désintéressement de Cobden. Absorbé par les discussions du parlement et par les combats de la ligue, le député de Stockport avait dû négliger la direction de sa fabrique et le soin de ses affaires privées. Pendant que les orateurs du parti tory lui reprochaient les prétendus millions qu'il gagnait avec la sueur de ses ouvriers, il était endetté, ruiné, réduit aux expédiens, sous la menace incessante de la faillite. Nous voyons, par sa correspondance, qu'en 1845 il fut à la veille de lâcher tout, et le parlement et la ligue. Les instances de M. Bright l'arrêtèrent dans cette résolution désespérée, et le crédit de ses amis vint à diverses reprises le tirer d'embarras. Ce fut avec beaucoup de peine et au milieu de continuelles angoisses qu'il tint bon jusqu'à l'achèvement de sa tâche. Mais, lorsque cette situation, dont le secret avait été soigneusement gardé, put être sans inconvénient révélée au public, il se produisit dans toute l'Angleterre une explosion de gratitude, une sorte d'agitation en faveur

de Cobden. Quelques jours suffirent pour qu'une souscription, ouverte par le conseil de la ligue, atteignît près de 2 millions de francs. L'empressement et la libéralité des souscripteurs donnaient à cet acte le caractère d'une récompense nationale. Faut-il dire que les adversaires de Cobden lui reprochèrent de recevoir des livres sterling et de méconnaître ainsi les sentimens de délicatesse qui doivent inspirer en toutes circonstances la conduite des serviteurs du pays? Cette critique pouvait être accueillie ailleurs qu'en Angleterre, où très souvent les titres de noblesse décernés par la couronne sont accompagnés de larges dotations votées par le parlement. La méthode anglaise, qui ajoute l'argent à l'honneur, est à la fois saine et pratique. Quand un citoyen s'est placé hors de pair, quand il a servi avec éclat la communauté et qu'il peut la servir encore, il est juste qu'il soit grandement honoré, il est utile qu'on lui assure l'existence dégagée des soucis vulgaires de la fortune et conforme au rang qui lui est fait. Heureuse la nation qui, en dehors et au-dessus de ses politiciens de naissance ou de hasard, posséderait une réserve de ces serviteurs d'élite qui méritent d'être entretenus par elle! Quel capital et quels profits! L'Angleterre a compris cela. Elle veut faire riches, c'est-à-dire libres, ceux qui la font grande. — Quant à Cobden, le don national de 2 millions pouvait être accepté par lui, non pas seulement comme une récompense, mais aussi comme une restitution; car il avait incontestablement sacrifié tous ses intérêts au service de la réforme, tout, sa fortune et sa santé. A peine la victoire était-elle proclamée qu'il devait, par ordonnance des médecins, donner congé au parlement et aux affaires. Dans les premiers jours du mois d'août 1846, il partit avec Mrs Cobden pour faire un tour d'Europe. Il ne pouvait se reposer qu'en voyageant.

Au fond, Cobden, dans ce voyage entrepris en famille, ne courait pas uniquement après le repos. Il avait d'autres visées. Un mois avant son départ, il écrivait à son ami, M. Ashworth :

Je dois vous faire part d'un nouveau projet qui m'est venu en tête. J'ai renoncé à l'idée d'aller m'enfouir en Égypte ou en Italie. Je me propose maintenant de faire, pour mon compte particulier, un voyage d'agitation (*private agitating tour*) à travers l'Europe. L'autre jour, sir Roderick Murchison, le géologue, ami et confident de l'empereur de Russie, m'a assuré que j'aurais une grande influence sur l'esprit de ce souverain, si j'allais à Saint-Pétersbourg. Aujourd'hui même, je reçois une lettre que m'a écrite de Paris le maire de Bordeaux, à la suite d'un dîner chez M. Duchâtel : le ministre m'engage à passer par Dieppe et à faire visite au roi des Français, qui sera, du 4 au 14 août, au château d'Eu. — De Madrid, de Vienne, de Berlin me sont venues des

invitations du même genre. Eh bien! je compte, si Dieu le permet, employer mon année à parcourir tous les grands pays de l'Europe, à voir leurs souverains et leurs hommes d'état, et à démontrer partout les vérités dont le triomphe a été chez nous irrésistible. Dois-je me rouiller à ne rien faire? Puisque la libéralité de mes concitoyens me donne les moyens de voyager comme leur missionnaire, je serai le premier ambassadeur du peuple anglais auprès des nations du continent. Je m'y sens poussé par une sorte d'instinct qui ne m'a jamais trompé. J'ai la confiance que je pourrais amener les gouvernemens prohibitifs de l'Europe à l'adoption d'un régime plus libre, de même que j'ai contribué à démolir notre régime de protection. Mais il est essentiel de tenir cela secret, pour ne pas me rendre suspect au dehors. Sauf un ou deux amis, je n'en parlerai à âme qui vive.

Le voilà donc parti, en missionnaire et en apôtre, pour porter à travers l'Europe la bonne nouvelle, c'est-à-dire le *free-trade*. Nous pouvons suivre, par les extraits de ses notes écrites au jour le jour, les courses et les impressions du voyageur. — Sa première visite fut pour le château d'Eu. Le roi Louis-Philippe lui fit un accueil très bienveillant, lui parla de toutes choses, de l'Angleterre, de la paix, de la ligue, etc., mais, lorsque Cobden voulut entamer son cours de libre échange appliqué à la France, il observa que le roi faisait la sourde oreille ou ne lui répondait que par des généralités. Même déception, à la suite d'un entretien avec le premier ministre, M. Guizot, qui lui parut tout à fait arriéré en matière économique. Décidément, les régions officielles ne lui étaient point favorables. En revanche, il fut accueilli à bras ouverts non-seulement par les économistes, mais encore par les députés et les journalistes de l'opposition, et son séjour à Paris se passa en réceptions et en fêtes dédiées au triomphe de la ligue. La Société des économistes, qui venait d'ouvrir la campagne pour le libre échange, lui offrit un banquet, où Cobden, entouré de Bastiat, de Michel Chevalier, de Joseph Garnier, d'Horace Say, etc., prononça l'un de ses meilleurs discours, en portant un toast « à l'union de tous les peuples. » Quant aux députés de l'opposition, dont la plupart n'avaient, et ne voulaient avoir, sur les questions douanières, d'autre opinion que celle de leurs électeurs, ils voyaient surtout en Cobden l'agitateur qui s'était acquis une popularité si digne d'être enviée. Eux aussi, ils s'occupaient alors d'une réforme, — de la réforme électorale; battus jusqu'alors par les votes de la majorité ministérielle, ils songeaient à organiser des réunions et des banquets, à faire de l'agitation, ils demandaient à Cobden comment il s'y était pris, par quels procédés la fameuse ligue avait eu raison de la résistance des cabinets et du parlement. A ces révolutionnaires qui s'appelaient Odilon Barrot, de Tocque-

ville, Gustave de Beaumont, Duvergier de Hauranne, Léon Faucher, Bastiat, etc., notre ligueur donna volontiers une consultation gratuite; il leur développa un cours de ligue, de réunions publiques, de banquets, de souscriptions, il encouragea même M. Odilon Barrot, en l'assurant qu'il était homme à faire un excellent agitateur dans le genre Bright. Après quoi (c'est lui qui raconte cette jolie scène), il demanda à ses élèves, qui déjà n'étaient plus jeunes, quels étaient le but et la portée de la réforme pour laquelle il s'agissait d'employer les grands moyens. Et quand on lui répondit que la réforme consisterait à augmenter de deux cent mille le nombre des électeurs du royaume de France : « Je fus abasourdi, écrit-il, moi, qui venais de gagner la grande bataille des *corn-laws*, en apprenant que ces députés allaient se donner tant de peine pour un aussi piètre résultat ! » — A Paris, Cobden se fit présenter par Léon Faucher à M. Thiers. Nous lisons dans son journal, à la date du 15 août, qu'après avoir pris sa leçon de français (un professeur venait tous les matins lui donner une heure de leçon), il se rendit chez M. Thiers. D'après la note courte et sèche qui mentionne cette entrevue, M. Thiers se montra peu disposé à se laisser endoctriner par le ligueur. Tous comptes faits, Cobden invité, accueilli, toasté chaque soir, avait eu à Paris un succès personnel de curiosité et d'estime, mais il y avait rencontré dans le monde politique une indifférence à peu près complète au sujet des doctrines qu'il voulait importer en France, et il ne lui restait, comme souvenirs vraiment agréables ou utiles, que ses relations avec la Société des économistes et les leçons de son maître de langues.

Passant par Bordeaux, où l'Association pour la liberté du commerce lui donna un magnifique banquet, Cobden se rendit en Espagne, puis en Italie. A la fin de juin 1847, il quitta les régions du Midi pour visiter successivement l'Autriche, la Prusse, la Russie, d'où il revint en Angleterre au mois d'octobre, après avoir fait escale dans les ports hanséatiques. Les extraits de son journal nous le montrent acclamé partout, recevant des adresses, prononçant discours sur discours et recueillant les témoignages bruyans de la popularité qui s'attachait à son nom. L'Italie se distingua par ses manifestations enthousiastes. « Il faut, écrivait Mrs Cobden, que mon mari soit vraiment bien modeste pour n'avoir point la tête tournée par tout ce qu'on lui dit. » Ces hommages publics avaient pour effet de vulgariser la doctrine, mais cela ne suffisait pas à Cobden, qui voulait, d'après son programme, convertir les souverains et les hommes d'état, comprenant bien que dans la plupart de ces pays, où l'opinion publique n'avait point la même puissance qu'en Angleterre, la réforme devrait procéder de l'initiative des gouvernemens. Il s'appliqua donc à faire pénétrer son évangile dans les cours et dans les

chancelleries ; il vit les rois et même les reines, il n'eut garde de négliger le pape, qui lui parut, d'ailleurs, avoir d'excellentes dispositions pour le libre échange, il conversa avec tous les personnages considérables, avec le prince de Metternich, avec le comte de Nesselrode, et bien d'autres ; il passa de longues heures à enseigner à tous les ministres du commerce ou des finances qui se trouvaient sur son chemin l'excellence du *free-trade*, et les moyens de s'en servir tant pour le bien des peuples que pour l'avantage des gouvernemens. Plus d'une fois sans doute, il dut se souvenir de son ancien métier de commis-voyageur, lorsqu'il débitait ses prospectus et déballait sa marchandise devant les chalands. En 1847, l'article libre échange n'était point de facile défaite. Cobden s'en aperçut à l'indifférence ou aux objections qu'il rencontra presque partout dans le monde officiel. Les uns lui disaient que leurs lois commerciales donnaient à peu près satisfaction aux besoins du pays et qu'il valait mieux s'y tenir ; les autres, que la réforme douanière troublerait les traditions, les préjugés, les intérêts, les finances publiques. Que deviendrait la caisse si les tarifs étaient supprimés? La caisse était le gros argument, plus fort que Cobden. Finalement, Cobden n'avait guère converti que le pape Pie IX : s'il avait réussi dans la mission d'ambassadeur du peuple anglais qu'il s'était donnée auprès des peuples de l'Europe, il échouait dans la mission de propagande qu'il venait d'entreprendre auprès des gouvernemens. A ce dernier point de vue, son voyage à travers l'Europe n'avait point produit les résultats qu'il en espérait ; mais Cobden n'était pas habitué à se décourager. Il observait que la plupart des états de l'Europe étaient encore soumis à des gouvernemens d'ancien régime, à d'arbitraires délimitations qui, en Italie, en Autriche, en Allemagne, devaient prochainement disparaître, à l'influence des vieux politiques, des Metternich, des Nesselrode, qui, n'ayant plus qu'un court temps à vivre, le passaient à conserver avec acharnement les institutions restaurées par eux, et qui allaient bientôt laisser le champ libre pour les nouveautés et les réformes. Nous lisons dans le journal de Cobden : « Vienne, 10 juillet 1847. Metternich est probablement le dernier de ces médecins politiques dont le regard ne s'attache qu'aux symptômes extérieurs et qui se contentent d'appliquer leurs remèdes au jour le jour, sans jamais sonder au-dessous de la surface pour y découvrir la source des maux qui affligent l'économie du corps social. Avec lui disparaîtra cette race d'hommes d'état, parce que désormais on voit trop clair dans ce qui se passe au fond des officines gouvernementales pour permettre à celles-ci d'imposer à l'humanité leurs vieilles formules. » — Cobden notait ainsi le désaccord qui commençait à se prononcer entre les peuples et leurs gouverne-

mens, la lutte qui se préparait dans toute l'Europe entre l'ancien régime et les aspirations des temps nouveaux. Parti d'Angleterre pour prêcher de par le monde une thèse commerciale, il revenait, après une absence de plus d'un an, plus instruit, mieux informé sur toutes choses, et pénétré d'idées plus étendues, quant à la politique générale de l'avenir. Il cessa d'être exclusivement l'homme du *free-trade* pour devenir en même temps l'un des organes les plus écoutés des doctrines politiques et sociales auxquelles le triomphe de la ligue et le contre-coup des révolutions européennes allaient ouvrir l'accès du parlement.

III.

Pendant que Cobden était à Saint-Pétersbourg, il apprenait sa double élection à la chambre des communes par le bourg de Stockport et par la circonscription de West-Riding (Yorkshire). Il opta pour West-Riding. En même temps, M. Bright avait été élu à Manchester par une forte majorité. C'était un succès important pour les deux amis et pour les doctrines qu'ils représentaient. Sous la direction de Cobden et de M. Bright, l'école de Manchester (c'est ainsi que l'on désignait le nouveau groupe politique) allait jouer un rôle considérable dans la chambre et dans le pays.

Il arrive presque toujours qu'une grande réforme, dans l'ordre politique ou économique, dépasse le but précis qu'elle a visé pour devenir à son tour le point de départ de progrès nouveaux. L'agitation provoquée en vue d'arracher à l'aristocratie le rappel des lois céréales avait démontré une fois de plus les vices et les lacunes d'un régime électoral qui excluait du vote un si grand nombre de citoyens et qui répartissait les sièges de manière à subordonner les intérêts des villes manufacturières aux anciennes influences qui continuaient à dominer dans les petites circonscriptions et dans les bourgs pourris. Dès lors, la réforme électorale et parlementaire était rattachée naturellement au programme de la ligue. — En même temps, l'extension du droit de suffrage commandait le développement de l'instruction publique et, en particulier, de l'enseignement populaire; de là les vœux exprimés dans les meetings de *free-trade* en faveur d'un système d'éducation nationale. — Puis l'avènement des classes moyennes et l'accession graduelle des élémens démocratiques devaient avoir pour conséquence, non-seulement la revision d'un système fiscal qui jusqu'alors avait affranchi le sol, propriété de l'aristocratie, mais encore l'application d'une politique nouvelle, réalisant l'économie dans les dépenses publiques

par la réduction du budget militaire et pratiquant la paix internationale au moyen du principe de non-intervention. — Ces différentes questions, soulevées à propos des *corn-laws*, développées en maintes occasions par les orateurs de la ligue, procédaient directement de l'esprit démocratique dont la réforme s'était inspirée; elles touchaient aux institutions, à la politique, à l'organisation sociale; elles impliquaient des modifications profondes dans la pratique du gouvernement et elles formaient, par leur enchaînement logique, un véritable corps de doctrines. Tel était le programme de l'école de Manchester.

Cobden s'était retiré complètement des opérations industrielles et commerciales; il avait quitté Manchester, dont le climat était peu favorable à sa santé, et racheté le domaine paternel de Dunford, où il installait sa famille. Pendant la session, il habitait Londres. Le règlement de ses affaires privées lui rendait son entière liberté pour ses travaux parlementaires et pour l'étude des projets de réformes dont son esprit était sans cesse occupé. De 1848 à 1856, le nom de Cobden se rencontre dans toutes les discussions de la chambre des communes. Pour raconter sa vie durant cette période, il faudrait retracer les événemens qui se sont produits en Angleterre et en Europe, les manœuvres des partis, les changemens de cabinets, les relations avec les états étrangers, notamment avec la France, la guerre de Crimée, etc. Cobden et M. Bright y tinrent par la parole une grande place; ils surent imposer au ministère protectionniste de lord Derby le maintien du *free-trade*; ils luttèrent sans relâche contre la politique extérieure de lord Palmerston, et, chefs d'école plutôt que chefs de parti, ils firent entendre au parlement, avec le genre d'éloquence qui était particulier à chacun d'eux, soit les protestations véhémentes du droit contre la force, soit les enseignemens plus calmes de l'économie politique. Il n'y a dans l'histoire parlementaire d'aucun pays rien qui ressemble à l'union de ces deux esprits, à la fusion de ces deux âmes, ne respirant que pour le bien public, pour l'humanité autant que pour la patrie, et cherchant à faire pénétrer dans la politique et dans la législation des principes de liberté, d'égalité, de justice et de paix. Les discours prononcés par Cobden et par M. Bright, soit à la chambre des communes, soit dans de nombreux meetings, ne donnent qu'une idée incomplète de leurs travaux et de leurs aspirations. C'est surtout dans leur correspondance intime qu'il convient de rechercher l'origine de leurs plans de réforme, les motifs de leurs actes publics et la justification de leurs rêves. A cet égard, le biographe de Cobden n'avait qu'à choisir dans une abondante collection de lettres et de notes, car Cobden écrivait toujours. Sans entrer ici dans les détails de cette correspondance, il y a quelque

intérêt à marquer d'un trait rapide certaines opinions qui s'y rencontrent sur les questions essentielles dont les chefs de l'école de Manchester ont poursuivi l'examen.

En première ligne se présente la question du droit électoral. Dès 1838, Cobden écrivait « qu'il avait une confiance sans bornes dans le peuple et qu'il préférerait courir les risques du suffrage universel plutôt que de s'en tenir au régime établi par l'acte de réforme de 1832. » Deux ans plus tard, il déclarait que, « plus tôt le gouvernement du pays serait enlevé à l'oligarchie foncière qui en avait si mal usé pour être remis absolument aux mains de la classe moyenne et de la classe laborieuse, mieux cela vaudrait pour le bien-être et les destinées de la nation. » Cette opinion se modifia quelque peu au cours de l'agitation de la ligue. Serait-ce que Cobden avait vu de plus près, dans des meetings souvent tumultueux, les passions et les entraînemens de la multitude, du *mob?* En 1849, alors que la proclamation du suffrage universel en France devait encourager le petit groupe de radicaux anglais qui réclamaient l'extension indéfinie du droit de vote, Cobden se défie, et l'un de ses argumens, — argument bien inattendu, — c'est la crainte que l'aristocratie des tories ne s'avise de proposer elle-même le suffrage universel comme un moyen suprême de salut, afin d'exploiter l'ignorance et la crédulité des masses populaires contre l'ambition légitime des classes intelligentes : à ses yeux, le suffrage universel pourrait devenir, sous un despote ou sous le joug d'une aristocratie, un instrument d'oppression. — Ces opinions successives, influencées sans doute par les circonstances, ne sont point exemptes de contradiction; il en résulte pourtant, en dernière analyse, que Cobden était, par principe, partisan du suffrage universel, mais qu'il ne jugeait pas prudent de l'adopter immédiatement. Il croyait que, pour le moment, la classe moyenne, dans laquelle il comprenait l'élite des ouvriers industriels et agricoles, et qui pouvait ainsi fournir un chiffre très élevé d'électeurs, était seule capable de livrer le combat à l'aristocratie et de préparer l'avènement d'un régime vraiment démocratique. Afin de hâter l'application complète du suffrage universel, il réclamait, avec M. Bright, la réforme des lois qui s'opposaient à la division de la propriété foncière et, par-dessus tout, un large système d'éducation nationale.

Ce système d'éducation pouvait, dans la première pensée de Cobden, être à la fois clérical et laïque, c'est-à-dire que l'enseignement de l'école aurait compris l'instruction religieuse et admis l'intervention du pasteur. Cobden avait des sentimens religieux; il était même *churchman*, ministre de l'église établie; il respectait les hommes d'église, et l'on a vu que, dans les premiers temps de la

ligue, il avait eu soin de rechercher leur alliance. Il était donc disposé à leur faire une grande part dans l'organisation scolaire. Il professait d'ailleurs la plus complète tolérance à l'égard des différens cultes et de toutes les sectes. En 1845, il votait la subvention proposée par Robert Peel pour le collège catholique de Maynooth; il se prononçait, en 1850, contre lord John Russell poussant le cri de *No popery!* qui, pendant plusieurs semaines, réveilla les plus ardentes passions religieuses. Il voulait la paix avec le cléricalisme et avec les cléricaux. Mais la paix ne régnait pas entre ces derniers. L'église établie et les sectes dissidentes ne purent s'entendre sur un programme commun d'éducation ni sur la mesure d'intervention qui devait leur être attribuée dans les écoles. Ce fut seulement après avoir échoué dans ses tentatives de conciliation que Cobden adopta le système de l'éducation laïque. — L'enseignement laïcisé, tel que Cobden l'a accepté, non sans résignation, tel que la loi anglaise l'a organisé, s'applique à respecter la foi, la conscience et les droits de la famille; il n'a pour objet que de répandre à flots l'instruction pour toutes les classes; il entend préserver la sève religieuse de la nation et il n'offense pas la liberté.

Cobden, qui n'avait pu faire la paix entre les hommes d'église au sujet de l'éducation nationale, ne perdit pas courage un seul jour dans l'accomplissement de la mission qu'il s'était donnée d'organiser la paix entre les peuples. Paix universelle! guerre à la guerre! Il inscrivit cette invocation à la paix et cette malédiction contre la guerre en tête des réformes politiques, financières et sociales que devait professer l'école de Manchester. Il voyait s'accroître chaque année les dépenses militaires, et il affirmait, dans son *Budget du peuple*, que l'Angleterre pourrait hardiment les réduire de 200 millions de francs par an. Il avait observé, dans ses voyages en Europe, que toutes les nations, les petites comme les grandes, étaient écrasées sous le poids de leurs armemens. Dans les institutions militaires de la Grande-Bretagne, dans l'administration coloniale, il dénonçait la prédominance de l'aristocratie, avide de grades, de dignités, d'emplois lucratifs et de sinécures. Il ne ménageait pas davantage la diplomatie, attardée dans les traditions du passé, incapable de prévenir les abus de la force et de procurer aux peuples modernes l'ordre et la paix. A ses yeux, la plupart des guerres avaient été stériles ou néfastes, soit en n'atteignant pas leur but, soit en le dépassant; historiquement, toute guerre avait engendré une guerre nouvelle; aucune n'avait rien réglé, et il n'en était résulté pour les nations que la dépopulation et l'appauvrissement. — Cette thèse n'était pas neuve, mais Cobden sut la rajeunir par la vivacité et par l'abondance des argumens. N'oublions pas

qu'il parlait, ou plutôt qu'il prêchait en Angleterre, c'est-à-dire dans un pays où le gouvernement avait été jusqu'alors dominé par les influences aristocratiques, et qu'il avait devant lui Palmerston, dont la politique entreprenante, sinon brouillonne, cherchait ou acceptait volontiers des querelles dans toutes les parties du monde.

Dès 1849, Cobden, fidèle à son programme, soumit la question au parlement. Il présenta une motion pour demander que les cabinets étrangers fussent invités à conclure des traités en vertu desquels tous les différends seraient désormais soumis à un arbitrage. C'était l'organisation de l'arbitrage international. La motion fut rejetée. Cobden s'y attendait. Il raconte que, pendant les séances qui précédèrent la discussion, ses collègues le poursuivaient de leurs lazzi, le traitaient de visionnaire et d'utopiste, et le raillaient agréablement de prétendre jamais supprimer « l'institution de la guerre. » Mais il n'était pas homme à se laisser désarçonner par les plaisanteries; il s'était relevé d'autres échecs, et il annonça simplement qu'il reviendrait à la charge jusqu'à extinction de la guerre. Le mois suivant (août 1849), nous le voyons à Paris au congrès de la paix, présidé par M. Victor Hugo, qui avait pour assesseurs Émile de Girardin, Bastiat, Joseph Garnier, des prêtres catholiques, des pasteurs protestans, des quakers venus exprès d'Amérique, quelques israélites et des dames. Le congrès tint séance pendant huit jours. Cobden y prit deux fois la parole devant un auditoire sympathique et avec un grand succès. Les lettres qu'il écrivait à Mrs Cobden et à ses amis dans l'intervalle des séances expriment la plus entière satisfaction. Il dénombre les deux mille personnes qui, en plein été, ont pris part aux réunions; il compte les salves d'applaudissemens qui ont accueilli ses discours; il se loue de Paris, des Parisiens, de la presse, des autorités. Le ministre des affaires étrangères, M. de Tocqueville, son ami, a donné une soirée en l'honneur des membres du congrès; pour eux également, on a fait jouer les grandes eaux de Versailles, et par une attention bien délicate (que l'on n'aurait plus aujourd'hui), le gouvernement a choisi pour ce spectacle le lundi, au lieu du dimanche, jour habituel des grandes eaux, afin de se conformer au sentiment religieux des Anglais. Partout une excellente réception. Tout au plus Cobden a-t-il observé quelques sourires, peut-être goguenards, au passage des quakeresses et de leurs étranges coiffures. Ces sourires s'adressaient-ils seulement aux quakeresses? Il est probable qu'à ce moment, la population parisienne croyait plutôt revoir dans ce congrès d'un nouveau genre, dans ce club cosmopolite, quelque pastiche attardé des tableaux de la révolution de 1848, et qu'il s'associait très modérément à la pensée haute et généreuse qui inspirait les apôtres de la

paix. — En réalité, la doctrine de la paix universelle et de l'arbitrage international ne semblait pas devoir, après cette première manifestation, s'imposer aux méditations du peuple français. Cobden se fit illusion sur l'effet produit par le congrès de 1849. Mais il aimait les grands meetings, il avait toute confiance dans l'efficacité de ce mode de propagande. Les congrès de la paix qui se réunirent ensuite à Francfort, à Manchester, le comptèrent parmi leurs membres les plus exacts et les plus ardens.

Du reste, ses combats pour la paix ne consistaient pas seulement en sermons et en discours académiques. Comme membre du parlement, il était toujours sur la brèche. En 1850, il fit une vigoureuse campagne, lui partisan si absolu de la liberté des échanges et du crédit, contre les emprunts émis en Angleterre par la Russie et par l'Autriche, parce que c'étaient des emprunts de guerre et parce que, disait-il, le plus sûr moyen de tuer la guerre, c'est de lui couper le nerf. La même année, il combattait la politique de lord Palmerston dans les affaires de Grèce, lors du misérable incident de don Pacifico, et il protesta contre le système d'intervention à outrance, qui compromettait à tout moment la paix du monde. De 1851 à 1853, il s'épuisa en efforts surhumains, il fit des discours, des articles, une longue brochure pour calmer la panique, vraie ou feinte, causée par les prétendus armemens de la France et pour arrêter le débordement ruineux de dépenses militaires auquel se laissaient entraîner ses compatriotes affolés. En 1854, il s'opposa de tout son pouvoir à la guerre de Crimée. C'en était trop! Cette attitude persistante avait fini par devenir importune; on l'attribuait à une monomanie. Cobden n'avait pas seulement contre lui les défenseurs de « l'intégrité de l'empire ottoman, » les partisans de l'alliance anglo-française, les adversaires systématiques de la Russie; il se voyait en butte au ressentiment populaire, qui l'accusait de manquer de patriotisme et de vouloir « la paix à tout prix. » John Bull venait de remettre sa marine à neuf; il avait payé un nombre formidable de canons et de fusils; il s'était enrôlé dans la milice. John Bull voulait se battre. Que répondre à cela? Les raisonnemens de Cobden et l'éloquence de M. Bright se brisèrent contre la violence du sentiment public. « La paix à tout prix! » avec cela on a, en France, renversé une dynastie; c'était plus qu'il n'en fallait pour avoir raison de deux hommes. M. Bright fut pendu en effigie, Cobden s'entendit huer dans les meetings. En quelques semaines, la popularité des orateurs de l'école de Manchester était perdue. Et cependant Cobden n'avait-il pas raison quand il prévoyait la stérilité de cette guerre de Crimée, qui a tant coûté? Les puissances occidentales voulaient affaiblir la Russie et consolider l'empire turc. Aujourd'hui la Russie est plus forte et l'empire turc n'est pas moins

malade... Mais il ne s'agit pas d'examiner ici les causes ni les conséquences de la campagne de Crimée : nous n'avons à nous occuper que de Cobden. L'avocat de la paix ne broncha pas sous l'impopularité; il ne céda rien aux passions du moment; il se laissa vilipender et injurier par les journaux de Palmerston et, ne pouvant plus discuter utilement, il garda le silence. — En avril 1856, pendant que le congrès de Paris poursuivait ses travaux pour le rétablissement de la paix européenne, Cobden fut cruellement frappé dans ses plus chères affections. Il perdit son fils, âgé de quinze ans. Ce fut pour lui une immense douleur. Il avait à un haut degré les vertus de famille. Il dut se consacrer tout entier aux soins que réclamait l'état d'accablement où se trouvait Mrs Cobden et il passa plus d'un an à Dunford, retiré de la politique.

Cobden ne reparut au parlement qu'au mois de février 1857. C'était encore une question de paix ou de guerre qui l'y ramenait. En diverses circonstances, il avait blâmé les procédés violens de fonctionnaires anglais dans les contrées de l'extrême Orient; il avait critiqué la guerre déclarée aux Birmans, les massacres de Bornéo; il s'était constitué le défenseur des faibles contre les abus et les empiétemens d'une administration coloniale qui, dans ses rapports avec les peuples indigènes, se croyait dégagée de tous scrupules. Il était, du reste, convaincu que l'influence de l'Angleterre et les intérêts du commerce seraient mieux gardés par une politique humaine que par la force. Il éprouva donc une vive émotion, lorsqu'il vit qu'à propos d'une querelle sans importance, qui aurait dû être étouffée sur place, lord Palmerston allait faire la guerre aux Chinois. Il accourut à la chambre des communes, et, le 26 février 1857, il proposa une motion qui équivalait à un blâme contre le cabinet. Cette fois Cobden eut gain de cause, non point, hâtons-nous de le dire, parce qu'il avait raison, mais parce que la majorité ministérielle s'était peu à peu désunie et que les divers groupes de l'opposition, coalisés sous la conduite de M. Disraeli, de lord John Russell et des peelites, saisirent habilement l'occasion d'infliger un échec à lord Palmerston. On laissa Cobden porter les premiers coups, et les plus rudes. Palmerston répliqua avec beaucoup d'aigreur; il n'en fut pas moins battu par une majorité de seize voix. La démission du ministère s'imposait, ou la dissolution de la chambre. Lord Palmerston opta pour la dissolution, comptant prendre sa revanche devant les électeurs. La revanche fut complète. Aux élections qui eurent lieu au mois de mars 1857, les avocats des Chinois restèrent pour la plupart sur le carreau. Cobden, certain de ne pas être réélu dans la circonscription de West-Riding, s'était porté candidat au bourg de Huddersfield; il n'obtint que

590 voix contre son concurrent, un inconnu, qui en eut 823. M. Bright, à Manchester, échoua également. Ce fut une déroute pour le parti de la paix et surtout pour l'école de Manchester, qui, par cette déchéance si rapide, expiait sévèrement l'éclat de ses premières leçons. Cobden et Bright, les deux noms les plus populaires de l'Angleterre, étaient du même coup exclus du parlement. — L'exil de M. Bright ne fut pas de longue durée. Une vacance s'étant produite dans la représentation de Birmingham, il fut élu au mois de juillet. Quant à Cobden, il resta pendant plus de deux ans frappé de l'ostracisme parlementaire.

Il faut plaindre en tous pays le sort d'un député non réélu. Avoir été député et ne l'être plus, c'est une pénitence, souvent bien méritée, mais toujours fort dure pour celui qui la subit. Et pour Cobden, qui, plus qu'aucun autre, avait vécu de la vie et des émotions du parlement, l'inaction, la mort politique plus encore que la disgrâce devait être particulièrement sensible. Vainement lisons-nous dans sa correspondance qu'il respire à pleins poumons l'air rustique de Dunford, qu'il plaint les malheureux condamnés à siéger jusqu'à trois heures du matin dans les salles de Westminster et qu'il se réjouit d'être en vacances. On voit à travers les lignes qu'il suit avec un intérêt passionné les débats où il n'est plus et où il est permis de dire qu'il brille par son absence, car ces débats ont pour objet l'insurrection de l'Inde, c'est-à-dire une guerre atroce, le gouvernement du plus important domaine de l'empire britannique, le sort de deux cents millions de créatures humaines! Pour Cobden, qui a étudié à fond la question de l'Inde comme la question de l'Irlande, parce qu'il voit là des races dominées ou opprimées, — pour ce doctrinaire de la paix, dont la parole n'a pour ainsi dire manqué aucune guerre pour la conjurer ou la maudire, quelle déception, ou plutôt quel remords de ne pouvoir prendre part à ces grandes discussions! — Cette période lui fut d'ailleurs doublement pénible. Aux regrets causés par son exil politique vinrent se joindre les embarras de ses affaires privées. Encore une fois, ses amis durent venir à son aide. Il avait placé sa fortune dans les chemins de fer de l'Illinois; d'après ce qu'il avait vu lors de son voyage aux États-Unis, il était convaincu qu'il faisait là une excellente spéculation, grâce au trafic des lignes, à la vente des terrains et à tout le reste. Il s'y engagea au-delà de ses ressources et se ruina complètement. Cobden fut du nombre de ces esprits supérieurs qui voient très clair dans les affaires publiques et ne savent pas gérer leur bien. En 1859, il fit un voyage en Amérique à la découverte de ces fameux terrains de l'Illinois. En revenant à Liverpool, au mois de juin, il trouva

une lettre et un émissaire de lord Palmerston, qui lui offrait le poste de ministre du commerce dans le cabinet qu'il était chargé de former.

C'était un véritable coup de théâtre. Pas n'est besoin de dire que, pendant la retraite de Cobden il y avait eu deux changemens de ministère; les tories avaient renversé les whigs; puis les whigs avaient renversé les tories, et c'est ainsi que lord Palmerston, après une courte éclipse, était revenu au pouvoir. En outre, la chambre des communes avait été dissoute, et Cobden, alors qu'il voyageait en Amérique, était élu député à Rochdale. La résurrection de l'homme politique était plus que complète, car au siège de député se joignait, de la façon la plus inattendue, l'offre d'un siège dans le cabinet. Les personnes qui n'entendent rien à la politique peuvent s'étonner que lord Palmerston ait songé un seul instant à prendre Cobden pour collègue. Il y avait, en effet, entre ces deux hommes une antipathie de doctrines et une incompatibilité d'humeur qui s'étaient manifestées en toute occasion. Cobden avait combattu sans relâche et très violemment la politique du noble lord. Le noble lord n'était pas en reste; il lui arriva même une fois de conseiller à Cobden un petit séjour dans un hospice d'aliénés; ces aménités se supportent dans les parlemens. Lord Palmerston eut d'ailleurs l'attention de dire le premier à Cobden, dans son entrevue quasi-ministérielle, qu'il en avait, pendant toute sa vie, donné et reçu tant et tant de ces coups de langue, que cela ne tirait pas à conséquence, et que, quant à lui, il avait pour règle de les oublier au bout de trois mois; il le pressa donc d'accepter le ministère du commerce, où il rendrait de grands services, et d'entrer dans le cabinet, où il pourrait défendre et faire prévaloir ses idées sur la politique générale. Cobden refusa, malgré les conseils de ses amis. Il lui parut que la conciliation entre les idées de lord Palmerston et les siennes sur la politique extérieure était vraiment impossible, que le désaccord éclaterait à la première occasion, et qu'il valait mieux, de part et d'autre, ne pas contracter une fragile union qui aboutirait fatalement à un prochain divorce. Peut-être aussi pensait-il que le nouveau chef du cabinet ne tenait pas autrement à l'avoir pour collègue, et qu'il voulait uniquement, en diplomate qu'il était, désarmer par un bon procédé un adversaire dont il redoutait la puissance. Finalement, la carrière ministérielle de Cobden s'arrêta sur le seuil. Il y eut pourtant un épisode. Répondant à une invitation qu'il lui était difficile de décliner, Cobden alla présenter ses hommages à lady Palmerston. Il figura pour la première fois dans le salon aristocratique de Cambridge-House, où son apparition fut l'événement de la soirée. En effet, un député qui a refusé d'être ministre, quel phénomène! Cela ne s'était encore jamais vu.

IV.

Cobden, ramené à la chambre des communes par le vote des électeurs de Rochdale, intervint rarement dans les discussions pendant la session de 1859. Son activité était ailleurs. Ce fut à ce moment qu'il prépara le traité de commerce entre la France et l'Angleterre. Dans son pays, Cobden est demeuré, avant tout, le promoteur du rappel des *corn-laws*, le héros de la ligue; en France, il est connu comme le promoteur du libre échange, comme l'auteur du traité de commerce. Tout le monde, en Angleterre, sait l'histoire de la ligue; bien peu, en France, savent l'histoire du traité de 1860, qui est, cependant, l'un des actes les plus considérables de notre temps. Cet acte s'est accompli sous l'empire, cela suffit pour qu'il soit mal jugé; il a porté atteinte à des intérêts, à des privilèges; ces blessés ne pardonnent pas et ils tentent aujourd'hui même, non sans quelque succès, de prendre leur revanche contre l'œuvre de l'Anglais Cobden et de ses complices. — La correspondance de Cobden et les commentaires de son biographe, M. Morley, racontent sûrement les circonstances et les incidens qui ont motivé, précédé et accompagné la conclusion du traité de 1860. Tout s'est passé, comme on va le voir, de la façon la plus simple, à l'honneur des négociateurs et dans l'intérêt des deux pays.

Il faut d'abord rappeler que les relations entre la France et l'Angleterre étaient alors devenues peu cordiales; dans les premiers mois de 1859, elles avaient pris un caractère d'aigreur qui commençait à devenir alarmant. En Angleterre, l'opinion publique se prononçait avec une terreur croissante au sujet des plans d'invasion que l'on attribuait à l'empereur Napoléon III, et le parlement votait millions sur millions pour parer à la défense. En France, le sentiment national était agacé, surexcité par les récriminations anglaises, qui ressemblaient à des provocations, et le gouvernement éprouvait, pour le contenir, de sérieux embarras. Dans les deux pays, les esprits calmes et rassis redoutaient le moment où les canons partiraient tout seuls. — Au cours d'une discussion sur la défense nationale (session de 1859), M. Bright, qui était contraire à ces armemens exagérés, suggéra l'idée d'aborder franchement l'empereur des Français et de lui demander l'établissement d'un régime commercial qui multiplierait les relations entre les deux peuples et rétablirait la bonne harmonie. Le conseil donné par M. Bright n'était, dans la pensée de l'orateur, qu'un argument de discussion; une fois de plus, l'avocat de la paix universelle recommandait la doc-

trine de l'école de Manchester et s'attachait à démontrer que les peuples ont plus d'intérêt à convertir le fer en machines, en instrumens de travail, qu'en canons, en fusils, en instrumens de destruction. Le discours de M. Bright fixa l'attention de M. Michel Chevalier, qui en écrivit à Cobden, avec lequel il correspondait fréquemment. Peu après, M. Michel Chevalier se rendit à Londres.

La réalisation de l'idée émise par M. Bright présentait de nombreuses difficultés. D'une part, il était certain que la réforme du tarif français par la voie législative rencontrerait une opposition presque invincible, et cet obstacle ne pouvait être évité ou tourné que par la conclusion d'un traité, la constitution française autorisant l'empereur à modifier, par décret, les tarifs stipulés dans un acte diplomatique; mais encore l'empereur voudrait-il ou oserait-il user de sa prérogative? D'un autre côté, les partisans du *free-trade*, en Angleterre, s'étaient prononcés contre le régime des traités de commerce; ils n'admettaient pas que le tarif anglais accordât des avantages particuliers à une nation plutôt qu'à une autre ni qu'il pût être modifié en vertu d'actes diplomatiques. Il convient d'ajouter, pourtant, que l'objection n'était pas insurmontable. En politique, les principes plient devant les intérêts, et Robert Peel, lors des réformes opérées de 1842 à 1846, avait précisément réservé les tarifs des vins et des spiritueux, afin d'obtenir plus tard, en échange de leur réduction, l'abaissement des tarifs étrangers au profit des marchandises anglaises. Sur ce point donc, on pouvait espérer de calmer les scrupules des *free-traders*. Le moment d'agir paraissait favorable. Le remboursement prochain d'une série de rente amortissable devait laisser disponible une somme de plus de 50 millions de francs; ce qui permettrait au budget anglais de supporter facilement la diminution de revenu qui serait la conséquence des dégrèvemens accordés à l'importation des produits français.

Ces points éclaircis, comment engager la campagne? Il fallait que l'un des deux gouvernemens fît les premiers pas. Or, si les dispositions personnelles de M. de Persigny, alors ambassadeur à Londres, n'étaient pas douteuses, il semblait difficile que, dans l'état des esprits en France et devant les provocations de la presse anglaise, les ouvertures officielles vinssent de Paris. En même temps Cobden, qui avait refusé d'entrer dans le cabinet de lord Palmerston, ne se croyait pas l'autorité suffisante pour agir sur l'esprit du premier ministre, qu'il savait médiocrement préparé à écouter des avis concilians à l'égard de la France. Heureusement, M. Gladstone était ministre des finances. Il avait combattu pour le *free-trade*, et il voulait la paix. Cobden et Michel Chevalier l'entretinrent du projet de traité, ils lui représentèrent les avantages politiques et éco-

nomiques d'un abaissement réciproque des droits de douane et ils réussirent facilement à le persuader. Il fut convenu d'abord que Cobden irait à Paris comme un simple touriste, qu'il y ferait une petite propagande personnelle et qu'il étudierait le terrain en y semant de son mieux sa graine de *free-trade*. Mais, en réfléchissant, on fut amené à reconnaître que cette promenade de touriste n'aboutirait à aucun résultat et qu'il valait mieux obtenir pour Cobden, sinon une mission officielle, du moins une sorte de mission officieuse qui lui permît de conférer utilement, mais sans rien engager, avec le gouvernement français. M. Gladstone fit agréer la combinaison par lord Palmerston et par lord John Russell, ministre des affaires étrangères. Ceux-ci n'attachaient sans doute pas une grande importance à cette mission confidentielle, et ils ne comptaient guère sur le succès. Lorsque Cobden alla prendre leurs instructions avant son départ pour Paris, il les trouva en conseil de cabinet, occupés à rédiger une dépêche aussi désagréable que possible à l'adresse du gouvernement français au sujet d'un incident qui s'était produit au Maroc. On ne se doute pas des services que cet empire africain a rendus à lord Palmerston. Lorsque son sac à querelles commençait à se vider, le noble lord regardait du côté du Maroc et il y trouvait tout de suite une affaire soit avec la France, soit avec l'Espagne.

Cobden arriva à Paris, le 18 octobre 1859. Il vit lord Cowley, ambassadeur d'Angleterre, le 23; il dîna, le 25, avec M. Michel Chevalier, chez M. Rouher, ministre du commerce et, le 27, il eut sa première audience de l'empereur, à Saint-Cloud. Il était nécessaire de se hâter et de tenir la mission secrète; le projet pouvait ne pas réussir, et la publicité aurait donné à l'échec le caractère d'une rupture, inconvénient qui eût été fort grave à ce moment et qu'il fallait éviter à tout prix.

Le ministre du commerce, M. Rouher, était très disposé à opérer de larges réformes dans les tarifs; il accueillit donc les ouvertures qui lui étaient faites pour la conclusion d'un traité, puisque c'était le seul moyen pratique de réaliser ces réformes. Mais il fallait avant tout conquérir l'assentiment de l'empereur, et Cobden sut y déployer l'habileté, la puissance de persuasion dont il était doué au plus haut degré. A l'audience du 27 octobre, l'entretien eut pour point de départ l'état de malaise dans lequel se trouvaient les relations entre les deux pays et la nécessité politique de rétablir la bonne harmonie. Naturellement Cobden conclut à l'alliance commerciale, qu'il recommanda comme un remède infaillible. On devient et l'on reste amis lorsque l'on fait ensemble beaucoup d'affaires. — C'est vrai, dit l'empereur, mais la majorité des chambres est très opposée au libre échange, et le gouvernement a pris l'engagement de ne point

lever les prohibitions avant 1861. — Qu'à cela ne tienne! répondit son interlocuteur. Nous ferons un traité au printemps, sauf à ne l'exécuter qu'en 1861; l'effet moral et politique sera le même. — Mais les industriels? mais les ouvriers? — A ce point d'interrogation auquel il était bien préparé, Cobden répondit par les argumens économiques puisés dans la doctrine et par l'exemple même de l'Angleterre. Il démontra que « toute réduction de taxes a pour effet un accroissement, et non une diminution, dans la demande du travail. » Il rappela ensuite l'historique des réformes accomplies par Robert Peel, la gloire et la vénération qui, aux yeux du peuple, entouraient la mémoire de cet homme d'état. « Je serais heureux, dit l'empereur, de rendre le même service à mon pays; mais il est bien difficile ici de réaliser des réformes; en France, nous faisons des révolutions, nous ne faisons pas de réformes. »

Ce premier entretien avait produit une certaine impression sur l'empereur, qui consulta M. Achille Fould et le pria de conférer avec Cobden. Par ses relations avec la haute banque, M. Fould pouvait observer mieux que personne le trouble et les inquiétudes que causait dans le monde des affaires l'excitation politique créée par les événemens extérieurs, excitation qui était entretenue par le langage de la presse et que l'attitude de lord Palmerston modérait peu. On avait bien imagin une action commune en Chine. Les gouvernemens s'étaient entendus pour déclarer la guerre au Céleste-Empire; afin de réconcilier l'Angleterre et la France, on n'avait rien trouvé de mieux jusqu'alors que de faire ensemble la guerre aux Chinois! Cela ne suffisait pas; la guerre de Chine, que Cobden avait critiquée pour sa part devant le parlement, n'était point populaire en Angleterre. M. Fould reconnaissait qu'il y avait « quelque chose à faire. » Mais il reculait devant la réforme des tarifs. Sans être partisan de la prohibition, il redoutait, au point de vue de la politique impériale, les mécontentemens que devait provoquer un changement dans le régime douanier. Il avait peur des industriels. Cobden employa tous ses efforts à le rassurer sur ce point. Comme il rendait compte à Londres des objections qui lui étaient faites: « Je crois comme vous, lui répondit lord Palmerston, que l'empereur et ses conseillers s'exagèrent beaucoup la force de résistance qu'ils attribuent au parti protectionniste. Malheureusement, les hommes d'état français n'ont pas le courage moral, ils l'avouent eux-mêmes, et c'est là une des causes des fréquentes révolutions politiques qui se succèdent dans ce pays. » — A la fin pourtant, M. Fould se laissa entraîner; il se résigna à la combinaison du traité de commerce, faute d'autre chose, et il promit de l'appuyer auprès de l'empereur.

Après avoir posé ces premiers jalons, Cobden repartit pour Londres au commencement de novembre. Il lui fut impossible de joindre

le ministre des affaires étrangères, lord John Russell; il vit lord Palmerston, qui, en réponse aux affirmations toutes pacifiques qu'il rapportait à Paris, l'entretint des milliers de tonnes de fer, des fusils, des canons, des cuirassés et même des bateaux plats qu'on disait avoir été commandés par le gouvernement français en vue de la guerre. Nous citons ces détails, qui montrent à quel point la pensée des principaux membres du cabinet anglais était éloignée d'un traité de commerce. « Je crois vraiment, écrit Cobden, que lord John attache plus d'importance à la rédaction d'un paragraphe bien senti sur le Maroc qu'à tous les efforts que je fais pour unir par les liens du commerce les intérêts de deux grandes nations ! » Et, à propos des visions guerrières qui hantaient sans cesse le cerveau de Palmerston : « Ne serait-il pas plus sage d'agir entre nations comme on le fait entre individus, de s'expliquer réciproquement sur la portée exacte des mesures qui, de part et d'autre, peuvent être mal interprétées? Mais les gouvernemens ne pratiquent pas ces procédés trop simples, et ils se gardent bien d'observer les règles de bon sens qui sont à l'usage du commun des mortels. » Seul, M. Gladstone encourageait Cobden et l'invitait à persévérer dans l'accomplissement de sa mission.

Cobden retourna donc à Paris le 17 novembre. A la suite de conférences quotidiennes avec M. Fould et M. Rouher, celui-ci fut en mesure de rédiger les principaux articles d'un projet de traité qui devait être, le 10 décembre, placé sous les yeux de l'empereur. Lord Cowley avait observé que, depuis son entretien avec Cobden, l'empereur paraissait quelque peu refroidi à l'endroit du traité; c'était, lui avait-il dit, une « grosse affaire. » La crainte des difficultés à surmonter, l'hésitation avait fait place aux résolutions de la première heure. A ce moment, M. de Persigny vint exprès de Londres; il plaida chaudement auprès de l'empereur la cause du traité; il s'agissait, disait-il, de la paix avec l'Angleterre, de la paix européenne, et du salut de la dynastie. Ce furent ces argumens qui, selon l'expression de Cobden, décidèrent une seconde fois l'empereur. Et cependant, tout n'était pas encore fini.

Le projet de traité, rédigé par M. Rouher, fut approuvé par l'empereur, qui donna ensuite lecture d'une lettre qu'il se proposait de publier, en l'adressant à M. Fould, ministre d'état, lettre développant le programme d'une politique de paix, d'une réforme libérale de la législation, et d'une série considérable de travaux destinés à faciliter les transports intérieurs et à rendre plus facile pour l'industrie nationale la concurrence à laquelle celle-ci allait être exposée. Toutes choses étant ainsi préparées, le moment était venu de révéler le grand secret, ou du moins d'associer à la confidence le ministre des affaires étrangères, M. Walewski, auquel incombait le

soin des négociations officielles, et le ministre des finances, M. Magne, qui, au point de vue fiscal, devait nécessairement avoir sa voix au chapitre. Cobden eut à entreprendre la conversion de M. Walewski, comme il avait entrepris celle de M. Fould. Le 21 décembre, il eut une nouvelle audience de l'empereur, qu'il trouva fort perplexe et sous l'impression des objections faites par M. Magne. Celui-ci montra dans la défense du régime prohibitif la férocité qui le distinguait dans la défense de ses budgets. D'après lui, chaque kilogramme de marchandise anglaise importée en France diminuerait d'autant le travail national, et l'industriel et l'ouvrier français perdraient tout ce que gagneraient l'industriel et l'ouvrier anglais. Cet argument avait, plus que tout autre, ébranlé la décision de l'empereur. Il fallut que Cobden recommençât un cours d'économie politique pour convaincre celui qu'il appelait son élève des avantages que procurerait à la masse des consommateurs et à la classe ouvrière le développement des échanges avec les pays étrangers. « On m'a affirmé, disait l'empereur, que les ouvriers français sont plus heureux que les ouvriers anglais et que le *free-trade* rendrait moins bonne la condition de nos ouvriers. » Cobden lui répondit : « La journée de travail est de 20 pour 100 plus longue en France qu'en Angleterre, le salaire est de 20 pour 100 moins élevé, la dépense du vêtement pour les ouvriers y est de 10 pour 100 plus forte, » et il s'engagea à soutenir son dire envers et contre tous, y compris M. Magne.

A M. Magne s'était joint, comme opposant, M. Billault, ministre de l'intérieur, qui, en cette qualité, craignait de voir éclater des troubles à Rouen, à Lille, dans les principaux centres industriels, où les ouvriers seraient probablement disposés à obéir, en pareille matière, aux excitations de leurs patrons. Enfin M. Troplong, président du sénat, vint à la dernière heure appuyer les objections de M. Magne et de M. Billault, en déclarant qu'une décision aussi grave, soustraite à l'examen préalable des pouvoirs législatifs, produirait une fâcheuse impression sur la grande majorité des sénateurs. Bref, il n'y avait auprès de l'empereur, pour conseiller le traité, que le prince Napoléon, M. Rouher et M. Baroche. M. Fould se montrait fort tiède. M. Magne, M. Billault et M. Troplong persistaient dans leur opposition. Un moment il fut question de consulter le corps législatif; la perspective d'un échec certain fit écarter la proposition. M. Magne et M. Troplong insistèrent pour qu'il fût au moins procédé à une enquête sommaire avant la levée des prohibitions; « l'empereur, disaient-ils, s'y était engagé. » Plusieurs industriels notables, M. Schneider, du Creuzot, M. Feray, d'Essonne, etc., furent entendus, plutôt que consultés, dans une courte audience. L'empereur avait, non sans de longues hésitations, pris son parti. La publica-

tion de sa lettre au ministre d'état, M. Fould, était la préface du traité. Cobden avait reçu de Londres le pouvoir pour signer, avec lord Cowley, l'acte diplomatique. La signature eut lieu le 23 janvier 1860.

Telle est l'histoire du traité de 1860, auquel demeure attaché, en France comme en Angleterre, le nom de Cobden. Nous aurions voulu, si le cadre de cette étude l'eût permis, reproduire complètement les lettres et les notes écrites par Cobden pendant le cours des négociations. Les entretiens de ce plénipotentiaire improvisé avec l'empereur, avec le prince Napoléon, avec les ministres, ses impressions sur les hommes et sur les choses, ses réflexions sur le caractère et l'attitude des ministres anglais, composent un des chapitres les plus intéressans de la biographie de Cobden. Voici, en peu de mots, l'exacte vérité qui se dégage de ces divers documens. Dans la pensée de Cobden, de Michel Chevalier et de M. Rouher, le traité de 1860 a été tout à la fois un acte de politique pacifique et de réforme commerciale. Dans la pensée de l'empereur, le traité a été, avant tout, un acte politique. Les conférences de Cobden sur la liberté des échanges n'auraient point suffi pour convaincre Napoléon III; c'est le désir, c'est le besoin de la paix, ce sont les déclarations de M. de Persigny, qui ont, à deux reprises, triomphé des hésitations du souverain. Quant au gouvernement anglais, il a joué, dans toute cette affaire, un rôle indifférent, presque passif. Il a laissé Cobden se démener, discuter, pérorer à Paris, et détailler à tous venans les versets de l'évangile de Manchester, mais, pendant ce temps, au grand chagrin de Cobden, il s'occupait du Maroc. Il a pris le traité, quand il a été fait, parce qu'il le trouvait bon; il est même permis de croire que, dans les bureaux du *foreign-office*, le succès de ce diplomate en redingote, qui en quelques semaines venait d'obtenir un résultat vainement cherché depuis plus de trente ans par la diplomatie officielle, avait paru quelque peu impertinent.

Tout cela diminue singulièrement le triomphe du libre échange et la légende du « coup d'état économique. » Nous avouons, pour notre part, que cette simple histoire du traité de 1860, écrite par celui qui y a tenu le premier rôle, est de nature à rectifier les jugemens portés jusqu'ici et à détruire certaines illusions qu'il nous était agréable de partager. Mais, après tout, si ce traité a eu pour effet de prévenir une guerre qui semblait alors inévitable, de maintenir la paix entre deux grands pays et d'assurer ainsi, pendant une série d'années, le repos du monde, n'est-ce point par cela seul un acte considérable qui fait honneur à ceux qui l'ont conçu, préparé et accompli? Que, du même coup et par surcroît, le traité ait réformé dans un sens libéral la législation économique, les *free-traders*

peuvent y applaudir sans qu'il leur soit nécessaire d'attribuer à l'influence de leur doctrine le mérite de cette évolution. Quant aux protectionnistes, le traité, en épargnant aux capitaux et au travail les désastres d'une grande guerre, les a plus efficacement garantis que ne l'eût fait le maintien de la prohibition, il les a même sauvés en 1860 sans les compromettre pour l'avenir : car n'oublions pas qu'il substituait à la prohibition un tarif de 20 à 30 pour 100!

Il est vrai que, sur ce dernier point, le traité de 1860 était à compléter par la fixation des droits spécifiques pour la plupart des marchandises énumérées dans l'acte; œuvre ardue et délicate qui exigea de longues conférences et une enquête approfondie. Cobden, qui aurait pu en laisser le soin à des fonctionnaires spéciaux, s'y dévoua tout entier en acceptant de présider la commission anglaise qui fut chargée de régler à Paris, avec les commissaires français, les chiffres et les détails des nouveaux tarifs. Les extraits de sa correspondance révèlent les difficultés de toute nature qu'il eut à surmonter pour achever ce travail, qui faillit même être compromis tantôt par l'inertie, tantôt par les exigences inopportunes du *foreign-office*. Ce qui était plus grave encore, c'était la situation fausse dans laquelle le plaçaient à Paris l'attitude et le langage du ministère anglais devant le parlement. Cobden avait donné l'assurance que le traité de commerce rétablirait l'entente cordiale et mettrait fin à la politique de défiance qui se manifestait en Angleterre par d'incessantes demandes de crédit pour les armemens. L'empereur n'avait consenti au traité que sur la foi de cette promesse. Et cependant lord Palmerston ne désarmait pas, il continuait à solliciter crédits sur crédits et il motivait ses demandes sur la nécessité de tenir l'Angleterre en garde contre les entreprises « d'un puissant voisin. » Cobden, lisant à Paris les discours et les votes de la chambre des communes, était exaspéré. Il savait que les craintes exprimées par lord Palmerston n'étaient point fondées, il voyait la déception presque indignée que tous ces discours produisaient aux Tuileries, il craignait que son traité, à peine signé, ne devînt d'un jour à l'autre lettre morte, et, personnellement, il éprouvait une véritable mortification à la pensée que son autorité de plénipotentiaire, sa loyauté même, risquait d'être suspectée. Il y a de lui, sur ce sujet qu'il avait tant à cœur, plusieurs lettres qui font le plus grand honneur à son caractère. Nous les recommandons aux historiens qui écriront à l'heure impartiale le récit de cette période. La paix entre la France et l'Angleterre a couru, en 1860, de très sérieux périls, conjurés par la modération du gouvernement français et par l'intervention de Cobden. Cela ressort, avec toute évidence, des documens reproduits

par M. Morley. Cobden a été, dans ce moment très critique, le témoin de notre sincérité, l'avocat de la France en même temps qu'il était l'avocat de la paix, le serviteur, également fidèle, des deux grandes nations qu'il voulait unir par le double lien des sentimens et des intérêts. Nous lui devons, Français et Anglais, toute notre gratitude.

Cobden quitta Paris au mois de décembre et il alla passer l'hiver à Alger. Ce fut là qu'il reçut de lord Palmerston une lettre, datée du 26 mars 1861, par laquelle offre lui était faite, au nom de la reine, d'un titre de baronet ou d'un siège au conseil privé en considération des services qu'il avait rendus pour la conclusion du traité de commerce. Il n'eut même pas l'embarras du choix. Il refusa, comme on devait s'y attendre, et le parchemin et la sinécure.

V.

Cobden revint à Londres et reprit son siège à la chambre des communes avant la fin de la session de 1861. Le traité de commerce lui avait rendu sa popularité. Le lord-maire lui donna un banquet. Les représentans de la haute banque, des villes industrielles et des associations ouvrières lui remirent des adresses de félicitations. Au parlement, ses collègues l'accueillirent avec cette déférence respectueuse qui, dans la vie politique, ne s'accorde qu'aux hommes dont le désintéressement et la sincérité s'imposent à tous les partis; — ces hommes-là sont rares. Il ne prit, d'ailleurs, qu'une part très restreinte aux discussions de la chambre; il prononça un seul discours avant la clôture de la session; ce fut pour appuyer la suppression des droits sur le papier. Cette question avait, à ses yeux, une grande importance. Il voulait l'abolition de la taxe, non-seulement parce que celle-ci frappait une matière première de l'enseignement, mais aussi parce qu'elle favorisait le monopole de l'ancienne presse et s'opposait à la création de journaux populaires. Il répétait souvent que la presse à bon marché pouvait seule faire l'éducation politique du peuple et préparer sans péril les grandes réformes.

La session de 1862 vit renaître, à propos de la guerre civile qui venait d'éclater aux États-Unis, les discussions de droit international que Cobden avait précédemment soulevées dans ses motions persistantes pour l'organisation d'un arbitrage. Elle fut également consacrée à l'étude des plans de défense que lord Palmerston ne se lassait point de présenter à la chambre. Cobden intervint très activement dans ces deux débats. A l'origine du conflit américain, ses sympathies penchaient plutôt vers le parti des états du Sud, qui

étaient libre-échangistes et qui semblaient défendre un principe d'indépendance. Il ne tarda pas, sous l'influence de M. Bright, à se prononcer en faveur des états du Nord, dont le triomphe pouvait seul assurer définitivement la suppression de l'esclavage. Mais ce qui attira particulièrement son attention, ce fut l'insuffisance du droit international maritime qui livrait la fortune privée des belligérans et les intérêts des neutres à toutes les calamités de la guerre, et il jugea l'occasion favorable pour recommander les principes plus civilisés, plus humains, qui avaient été inscrits dans les protocoles du congrès de Paris en 1856 et auxquels l'Angleterre, s'appuyant sur l'écrasante supériorité de sa puissance navale, se croyait intéressée à résister. Bien que Cobden y eût dépensé en pure perte beaucoup d'éloquence, il éprouva la satisfaction de répéter devant le parlement ses plaidoyers pour la sécurité du commerce maritime et de faire pénétrer plus avant dans le sentiment public une doctrine libérale qui s'imposera un jour à tous les gouvernemens.

Quant à l'affaire des armemens, ce fut entre Cobden et lord Palmerston la reprise ou plutôt la continuation de la vieille querelle, que n'avait pas même interrompue la période des négociations commerciales avec la France. Le duel de 1862 ne fut pas moins acharné que ne l'avaient été les anciennes passes d'armes. De part et d'autre, l'obstination était égale. Plus d'une fois, Cobden, au jugement de la galerie, porta de rudes coups au premier ministre. Mais il s'épuisait dans une lutte où il lui était impossible de vaincre. Il n'avait comme soutien, à l'heure du vote, qu'un petit groupe de fidèles, une école et non un parti. Les whigs ainsi que les tories, et même les radicaux, songeaient avant tout à ne point se compromettre devant le pays, et, comme cela arrive trop fréquemment sous les régimes parlementaires, les chefs de parti, qui auraient dû éclairer l'opinion publique et la retenir, préféraient la suivre à l'aveugle et se laisser emporter par elle. Or il est certain qu'à cette époque la majorité du peuple anglais avait encore le cauchemar de l'invasion. La nation voulait être armée, elle applaudissait à toutes les mesures destinées à la défense, elle accueillait, elle provoquait même tous les sacrifices, et tandis que, chez d'autres peuples, le patriotisme inspire l'excès de confiance, en Angleterre, le patriotisme engendrait la panique. Il faut donc reconnaître, pour être équitable, que le parlement et le cabinet n'auraient pu résister que très difficilement à la pression du sentiment national. Cobden comprit lui-même qu'il ne réussirait pas à convaincre la chambre des communes; il s'adressa au pays par une brochure, *les Trois Paniques* (1), où il démontra

(1) La brochure de Cobden, *les Trois Paniques*, a été traduite en français par M. Xavier Raymond (1862).

l'inutilité des armemens, l'excès des dépenses et la nécessité d'une politique de paix. Cette brochure, commentée par tous les journaux, produisit une grande impression. Ce fut comme un rayon de bon sens éclairant le désordre de cette panique nationale. Les Anglais réfléchirent et commencèrent à se calmer. Encore une fois, par une intervention opportune et vraiment brave, Cobden contribua au maintien de la paix.

Cette œuvre, commencée au début de sa carrière politique, il la continua jusqu'à la fin de sa vie; on peut même dire qu'il y succomba. La constitution la plus robuste n'aurait pu supporter la tension d'esprit, l'agitation perpétuelle qu'il s'imposait pour l'accomplissement de ses devoirs parlementaires. Il voulait aborder toutes les questions et il y pénétrait à fond; soit qu'il préparât un discours pour la chambre, soit qu'il écrivît une brochure ou un article de journal, il tenait à recueillir toutes les opinions, tous les documens; il feuilletait sans cesse la collection Hansard. Doué d'une prodigieuse facilité de parole et de plume, il avait au plus haut degré le respect de son public et il ne parlait ou n'écrivait qu'après une longue étude. C'est ce qui le rendait supérieur dans la discussion et le classait, à la chambre des communes, parmi les plus habiles *debaters*. Mais ce travail excessif usait ses forces; dès 1861, à son retour d'Alger, sa santé était profondément atteinte; il avait une affection de poitrine qui commandait beaucoup de ménagemens. Au lieu de prendre quelque repos, il se surmena, et nous lisons dans sa correspondance qu'en 1864 il suggérait à M. Bright l'idée d'une seconde ligue pour réformer les lois sur la propriété foncière, — toute une révolution! Au mois de février 1865, ses amis voulurent le retirer de la fournaise où il se consumait. M. Gladstone lui offrit, comme retraite, la fonction de président de la cour des comptes, c'est-à-dire une sinécure dotée d'un traitement de 50,000 francs. Il refusa, voulant rester à la chambre des communes et y mourir. — Le 20 mars, venu à Londres pour assister à une séance dans laquelle il se proposait de combattre un bill relatif aux fortifications du Canada, il prit froid; la bronchite qui s'était déclarée fit de rapides progrès. Cobden s'éteignit le 2 avril 1865.

Cobden a laissé un nom qui ne tombera pas dans l'oubli. Il a occupé un rang éminent parmi les hommes politiques de sa génération. Ses goûts personnels, plus encore que les circonstances, l'ont tenu à l'écart des fonctions officielles; il n'a pas été ministre, mais il a été à certaines heures plus puissant qu'un premier ministre. Il voulait être et il a été autre chose qu'un homme d'état. Gouverner selon les vieilles traditions, au gré des passions ou des caprices qui mènent les partis, cela ne le tentait pas; au gouvernement il a

préféré la réforme, et c'est à la réforme soit politique, soit sociale, qu'il a consacré toute sa vie. Comme réformateur, il a obtenu deux succès éclatans; il a fait abolir les *corn-laws* et il a, par le traité de 1860, commencé à réaliser, sous une forme pratique, les principes de la liberté des échanges. On a vu de quelle vigueur et de quelle habileté ce double triomphe a été le prix. Il a fallu que Cobden fût doué de facultés supérieures et déployât une puissance vraiment extraordinaire pour remuer à ce point les idées, les intérêts et les hommes.

Cobden a tenté d'autres réformes. Il a échoué, ou le temps lui a manqué. Il a voulu remplacer la guerre par l'arbitrage et organiser la paix universelle. De son vivant et depuis sa mort, il y a eu guerres sur guerres en Europe, en Amérique, en Asie, même en Afrique. — Il a demandé que l'Angleterre pratiquât, dans sa politique extérieure, le principe de non-intervention, qu'elle renonçât aux conquêtes et aux annexions de territoires, et qu'elle tînt à honneur de préparer l'affranchissement de ses anciennes colonies. Depuis vingt ans, l'Angleterre est intervenue dans toutes les affaires du monde, elle a conquis, elle a annexé, elle a étendu son empire colonial. — Cobden a réclamé la réforme électorale et parlementaire en vue de restreindre la prédominance de l'aristocratie, d'introduire le peuple dans le gouvernement et de diminuer les dépenses publiques ainsi que les impôts. Le droit de suffrage est encore refusé au grand nombre; les influences aristocratiques ont conservé leur pouvoir prépondérant; les budgets sont plus lourds que jamais et les impôts augmentent. — Cobden a projeté la revision des lois foncières en vue de créer, par la division du sol, une classe nombreuse de propriétaires et de favoriser les progrès de la culture. Les vieilles lois marquées du signe féodal sont toujours en vigueur, la propriété du sol demeure héréditairement détenue par un groupe de privilégiés; la possession de la terre, la jouissance des profits et de la liberté qu'elle donne, est presque un monopole. — Donc autant de réformes tentées, autant d'échecs. Il semble que Cobden ait poursuivi des chimères et que l'apôtre de la paix, le réformateur universel, vaincu par les événemens. désavoué par les résultats, n'ait droit qu'à une place dans la galerie des naïfs illustres et des idéologues. Si l'on songe aux difficultés extrêmes que devait rencontrer Cobden opérant sur le sol anglais, on n'aura plus surprise ni dédain pour ces échecs, qui ne sont que des ajournemens. Le rappel des *corn-laws* a fait la trouée par où passeront les autres réformes. C'est une question de temps. L'école de Manchester compte aujourd'hui de nombreux élèves; ses doctrines, malgré les démentis infligés par les accidens de la politique, circulent et pénètrent partout, elles se rencontrent dans les écrits des publicistes, dans les leçons des éco-

nomistes, et, mieux encore, dans les pensers nouveaux de ces « masses profondes » qui du Mont-Aventin descendent vers le forum. Pour ce qui intéresse particulièrement l'Angleterre, les réformes projetées par Cobden sont, en vérité, saines, logiques, conformes aux sentimens et aux intérêts contemporains, et, si lentes qu'elles soient à franchir les obstacles, elles arriveront au but. Pour ce qui est d'ordre général et international, à savoir l'arbitrage, la non-intervention, la réduction des dépenses, impôts et emprunts de guerre, les doctrines de l'école de Manchester sortent de plus en plus de la région des rêves, elles finiront par s'imposer aux gouvernemens de par la volonté des peuples, car elles s'accordent avec les doctrines philosophiques et politiques de la démocratie.

Le mot *démocratie*, presque inusité en Angleterre il y a trente ans, apparaît dans les premiers écrits de Cobden, qui l'a fréquemment employé par la suite : mais, dans l'esprit de l'agitateur anglais, ce terme n'avait pas le sens que nous lui donnons en France. Il signifiait, non pas la souveraineté du nombre, encore moins la république, mais le gouvernement au profit du plus grand nombre, quelle que soit la constitution politique. Sans reculer devant le suffrage universel, Cobden ne croyait pas commettre une injustice sociale en désirant que cette grande mesure, cette redoutable aventure (il parlait pour son pays) fût précédée d'une période de préparation pendant laquelle le peuple aurait acquis l'instruction nécessaire. En tous cas, s'il admettait une distinction temporaire, quant à l'exercice du droit de vote, il jugeait imprudent d'insister devant les assemblées populaires sur une distinction entre divers groupes sociaux. « Je remarque, écrivait-il à M. Bright, le 16 décembre 1859, qu'il y a dans vos discours une sorte de tendance à plaider la cause de la classe des travailleurs comme si ces derniers formaient un groupe à part. Eh bien! tenez ceci pour certain, toutes les fois que la question est posée de la sorte, la classe moyenne se range instinctivement avec ceux qui sont au-dessus d'elle, afin d'éviter un danger commun... C'est pourquoi, dans les discussions relatives aux impôts, je me suis toujours gardé de parler spécialement de la classe des travailleurs,.. vous avez l'air de vouloir la prendre trop exclusivement sous votre protection. » La démocratie, telle que l'entendait Cobden, comprend tous les citoyens, elle n'exclut personne, et elle ne veut pas que sur les ruines des anciens privilèges s'élèvent des privilèges nouveaux.

Ce qui caractérise le programme économique et politique de Cobden, c'est qu'il fait une très grande part, la première en apparence, aux questions de bien-être et d'enrichissement, à ce qu'on appelle les intérêts matériels. De là le reproche de matérialisme auquel il s'est exposé. En outre, comme il est impossible de toucher à ces

questions sans toucher en même temps aux lois qui régissent les conditions de la propriété et la répartition des impôts, comme la revision de ces lois doit, en Angleterre plus qu'ailleurs, s'attaquer à de vieilles coutumes et à des abus séculaires, les intérêts lésés ou seulement inquiétés par la réforme ont poussé les hauts cris en signalant l'invasion des doctrines du socialisme révolutionnaire. Cobden serait ainsi dénoncé comme matérialiste et comme socialiste. Ce double reproche ne nous paraît point fondé. L'amélioration du bien-être matériel est destinée, suivant le programme, à faciliter le perfectionnement moral. Il faut d'abord que le peuple vive, le progrès moral s'ensuivra : *Primo vivere, deinde philosophari.* Sans doute, l'antériorité donnée aux appétits aurait le tort, si elle était absolue, de méconnaître l'influence que la santé morale et intellectuelle exerce sur le bien-être physique et il convient de proclamer pour l'honneur de la race et d'inscrire dans les lois l'action réciproque de l'esprit sur la matière. Sur ce point, Cobden est tout à fait orthodoxe; car nous l'avons vu constamment préoccupé de l'instruction populaire, de toutes les institutions propres à éclairer et à élever l'âme du peuple. Il se plaignait même de ce que les classes moyennes, qui avaient les premières profité des réformes économiques et qui venaient de conquérir la richesse, ne se fussent pas moralement améliorées en proportion de l'accroissement du bien-être dont elles commençaient à jouir. L'accusation de matérialisme ne saurait donc atteindre Cobden ni son école.

Quant à l'accusation de socialisme, elle tombe également, si l'on donne à ce terme de la langue politique le sens redoutable que les contemporains lui attribuent. Cobden, homme de discussion, parlant, prêchant sans cesse, était aussi opposé que possible aux procédés révolutionnaires. Il ne voulut pas au temps de la ligue faire cause commune avec les chartistes; en 1863, il se considéra comme offensé par le *Times* et il eut avec ce journal une correspondance très vive à propos d'un article qui le représentait, ainsi que M. Bright, comme un *partageux*. Il s'agissait de la réforme des lois foncières et du régime des successions. Par un mode de polémique qui n'est que trop usité, le *Times* avait dénaturé les idées et le langage de M. Bright afin de déconsidérer plus facilement un plan de réforme qui menaçait des intérêts puissans. Avec l'épithète de socialiste jetée à la tête de quiconque veut améliorer l'état social, les intéressés ou les aveugles qui défendent à outrance l'ancien régime s'imaginent avoir cause gagnée. C'est une erreur et c'est une faute. Nous vivons à une époque de changemens et d'évolutions en toutes choses. De nouveaux intérêts apparaissent, de jeunes ambitions se

révèlent; le champ des découvertes, des progrès scientifiques, des relations commerciales s'étend chaque jour, et l'on croit que cette dilatation de l'activité humaine dans tous les sens s'accommodera du maintien des antiques lois! Voilà l'erreur. La faute, pour les partis conservateurs, en Angleterre comme en France, c'est de faire supposer qu'ils sont les adversaires de toute réforme, de tout progrès social, alors que cela n'est pas. Dans leurs rangs et à leur tête, on citerait d'éminens progressistes. — Et d'ailleurs, depuis un demi-siècle, que de changemens qui, repoussés tout d'abord, ont pris place dans les lois et dans les mœurs et nous sont devenus bienfaisans et familiers à ce point que les opposans de la veille seraient aujourd'hui leurs plus ardens défenseurs! — La faute encore pour les partis conservateurs, c'est de garder sur ces questions de progrès social une réserve qu'ils croient prudente et de laisser la parole aux intrigans et aux énergumènes, plus habiles à préparer les révolutions dont ils tirent profit qu'à étudier les réformes utiles au peuple.

Réformateur démocrate, Cobden s'inspira constamment de l'intérêt du plus grand nombre sans se plier jamais aux caprices des foules. Il sut résister à l'entraînement des passions nationales, et, quand il le fallait, accepter l'impopularité. Excellent patriote, il voulut en même temps étendre au monde entier le bénéfice de ses idées. Rien d'étroit ni d'égoïste dans ce caractère. Excellemment doué du sens pratique, Cobden organisa en quelque sorte la série de ses réformes, commençant par l'œuvre capitale et la plus rude (le rappel des *corn-laws*), procédant ensuite par degrés et ne craignant pas d'éclairer la route au-delà des confins de sa génération. Voit-on parfois, au milieu de tant de projets, apparaître l'utopie? Est-ce un rêve, par exemple, que la paix universelle au moyen de l'arbitrage, cette idée fixe de Cobden? Cela est possible, et pourtant!.. Les dépenses militaires écrasent tous les budgets, et l'art de tuer les hommes à grande distance fait de tels progrès que bientôt l'héroïsme lui-même se dégoûtera de ces nouveaux champs de bataille sur lesquels il n'aura plus en face de lui ni l'ennemi, ni l'honneur. En attendant, l'utopie est généreuse et elle ne dépare pas l'enseignement de l'école de Manchester. Peut-être le siècle qui vient est-il destiné à inscrire l'arbitrage dans le futur droit des gens. Ce sera le plus grand hommage rendu à la mémoire de Richard Cobden.

C. LAVOLLÉE.

L'HISTOIRE GRECQUE

D'ERNEST CURTIUS

Ernest Curtius, *Histoire grecque*, traduite de l'allemand sous la direction de A. Bouché-Leclercq, 5 vol. Paris, 1880-1883; Ernest Leroux.

Un savant d'une grande valeur, capable à la fois d'analyser et de conclure, qui, ainsi que le prouve un ouvrage considérable sur la divination dans l'antiquité, unit à la patience de l'érudit le mouvement et la force de la pensée, donne au public une traduction de l'*Histoire grecque* de M. Ernest Curtius. Comment se défendre tout d'abord d'un regret? Pourquoi M. Bouché-Leclercq s'est-il borné au rôle de traducteur? A quoi bon cette réunion de rares facultés si elle ne sert pas à la production d'une œuvre originale qui fasse honneur à l'auteur et à son pays? Et il s'agit précisément du plus beau sujet que puissent lui offrir les études qui l'occupent. Il est vrai qu'il ajoute quelque chose au travail de l'historien allemand : quelques complémens ou corrections aux notes, des sommaires et une distribution plus commode pour la lecture, deux appendices d'un caractère technique qu'on retrouvera sans doute dans un atlas fort utile qui nous est promis pour une date prochaine, et d'abord une introduction où est apprécié l'ouvrage traduit. Mais cette introduction est courte, et il est évident que M. Bouché-Leclercq a réduit volontairement sa tâche à celle d'un interprète intelligent et attentif, qui contrôle en traduisant et rectifie ou complète discrètement à l'occasion.

Est-ce donc que l'*Histoire grecque* de M. Curtius soit une œuvre

tellement supérieure de tous points, qu'elle doive décourager les nouveaux efforts et clore définitivement la série des grands travaux d'ensemble? C'est ce que semble penser son traducteur, et nous ne ferons aucune difficulté de reconnaître qu'elle se distingue par des mérites de premier ordre et que la lecture en est très attachante. M. Curtius est un érudit fort au courant de tout ce qui fait l'érudition, mais qui ne s'est pas borné à l'examen des textes et des inscriptions : c'est un voyageur; il a vu; il a recueilli par les yeux les impressions des lieux et de la nature, qui ne donnent pas la matière de la science, mais aident à se représenter les faits, à saisir l'esprit des peuples, à découvrir le sens de l'histoire. La philologie, l'archéologie, les institutions politiques, civiles et religieuses, le mouvement des lettres et des arts, en un mot toutes les branches de l'histoire et tout ce qui s'y rattache, ont été de sa part l'objet d'études approfondies; mais il n'étale pas son savoir; comme M. Th. Mommsen, il n'en produit que les résultats, et, mérite de plus en plus rare, il les réunit dans un ensemble qu'anime l'imagination et que soutient la netteté expressive du style. Il faut avouer que ce mouvement d'esprit, ce besoin de généraliser, ce sens de la vie et ces qualités d'écrivain ont de quoi séduire des lecteurs français. Que l'on compare à l'utile et volumineux répertoire de M. Grote le livre personnel, vivant, artistement composé de M. Curtius, et l'on sentira encore mieux la supériorité de ce dernier dans cette tâche si importante d'historien de la Grèce.

C'est la Grèce, en effet, dont la connaissance a le plus de prix pour la science de l'antiquité et pour le profit à tirer de cette science. Assurément l'utilité et l'intérêt de l'histoire romaine sont au-dessus de toute contestation, surtout pour nous, qui sommes Latins bien plus que Grecs. Rome nous tient par une foule d'attaches et nous enveloppe encore de son génie. Nos origines, notre langue, notre littérature, notre administration, nos lois établissent entre elle et nous des contacts directs et journaliers. Je ne parle pas de la grandeur de son rôle ni du puissant attrait de ces vastes drames où se jouaient les destinées du monde. Il n'est donc pas surprenant que cet immense et intéressant sujet ait enfin trouvé de nos jours, pour le traiter en France, l'historien patient et passionné qui en a fait l'occupation de sa vie savante et l'honneur de sa retraite. Mais, bien que la Grèce nous touche de moins près, nous lui devons aussi beaucoup, et c'est à elle que remontent, comme à leur première source, des bienfaits que Rome n'a fait que nous transmettre. La Grèce n'a ni l'unité ni la grandeur de Rome, les élémens dramatiques de l'histoire y ont moins de puissance et de profondeur, et elle n'a pas marqué le monde de cette forte em-

preinte qui dure encore dans les formes de la vie moderne, et cependant l'histoire grecque dépasse l'histoire romaine, comme le génie grec dépasse le génie latin.

C'est que les principes mêmes de la civilisation sont en Grèce. Quelques-uns de ses élémens y ont même atteint leur perfection. Il suffit de prononcer les mots *arts, lettres, philosophie*, pour que cette vérité éclate à tous les yeux. Ce n'est pas tout. Beaucoup des questions qui intéressent l'organisation et la vie des sociétés modernes y sont nées et y ont reçu leurs premières solutions. Malgré la petitesse du pays, son extrême division et l'activité intellectuelle de la race y ont multiplié les aspects des problèmes. Les diverses constitutions, les rapports sociaux, les systèmes administratifs, la politique intérieure et étrangère, le droit, les finances, l'industrie et le commerce fournissent de nombreux sujets d'étude où il arrive parfois que la supériorité du génie grec permet de saisir en même temps l'origine et le terme de la science. L'humanité s'étudie donc elle-même en étudiant la Grèce; elle y trouve sa propre histoire et ses lois. Telle est la portée générale et telle est la grandeur propre de l'histoire grecque.

L'ouvrage qui répondra le mieux à l'importance d'un pareil sujet sera sans doute celui qui, sans en atténuer la vive originalité, sans enlever aux détails et aux faits leur précision ni leur intérêt, fera le mieux ressortir ce caractère général. M. Curtius ne paraît pas bien éloigné d'adopter cette vue pour son propre compte. Du moins peut-on dire qu'une grande partie de son travail est une étude de l'hellénisme, c'est-à-dire du génie grec, de ses élémens constitutifs, de sa mission naturelle et de l'accomplissement de cette mission. C'est ce qui ressort des considérations qu'il insère dans la trame de son récit à mesure qu'il y est amené par la suite des faits. C'est ce qui se reconnaît dès le début de son livre, dans la manière dont il traite la première question qui s'offre à son examen, celle des origines de la population grecque. Il n'en est pas où se montre mieux en même temps la nature particulière de son esprit.

I.

Comment la Grèce s'est-elle peuplée? et, par une conséquence immédiate, quelles ont été la nature et la marche de sa première civilisation? Voilà comment M. Curtius pose le problème. Pour bien comprendre la nouveauté et la valeur de la solution qu'il donne, il est bon de se reporter d'abord à ce que venait de faire M. Grote, au moment où elle se produisait pour la première fois dans la dissertation intitulée *les Ioniens avant la migration ionienne*. M. Grote,

à l'exemple des Grecs anciens, s'était enfoncé dès le début dans la mythologie, en se bornant à remplacer leur demi-foi traditionnelle par un scepticisme commode, qui reconnaissait bien la réalité de certains faits sous l'enveloppe des légendes, mais renonçait à les dépouiller de ces voiles ou à en reconstituer la suite. Varron distinguait dans l'histoire trois âges : l'âge inconnu, l'âge mythique et l'âge historique. M. Grote réunit les deux premiers en un seul, qu'il sépare du troisième par un abîme. Tout le passé mythique, c'est l'inconnu; il n'existe pas pour l'histoire. Cette période indéfinie à laquelle il appartient doit donc être retranchée de l'œuvre de l'historien, et celle-ci ne commence qu'au VIIIe siècle avec l'ère des olympiades. Ici seulement, sur le seuil de la réalité, il y a lieu de s'occuper de la géographie physique, des influences de climat, des rapports avec les autres pays et les autres peuples. M. Curtius procède tout autrement. Bien loin de renoncer à scruter ces questions de commencement et d'origine, il y cherche la base naturelle de son ouvrage, le principe et les racines profondes du développement hellénique. Se débarrassant des légendes, il s'attache aux élémens qui sont manifestement réels. Puis, par le mouvement propre de sa pensée et de son imagination, il refait cette histoire perdue et conçoit un système.

Tel est donc le double caractère de cet esprit si distingué : d'un côté, un besoin tout moderne d'analyse scientifique et une force de déduction qui, s'appuyant sur la réalité matérielle, dégage l'inconnu de la confusion et de l'obscurité; de l'autre, un besoin plus impérieux encore de saisir la vie et de la reconstituer hardiment, par hypothèse, dans son active et dramatique unité. Les élémens réels qu'examine et interroge d'abord M. Curtius sont la géographie physique et la langue; la géographie surtout. C'est elle qui lui révèle les origines de la population primitive et l'initie au mystère de la civilisation naissante.

On avait remarqué depuis longtemps la configuration particulière des côtes de la Grèce. Les rivages de ce petit pays sont tellement découpés par des golfes, des anses et des sinuosités, qu'ils atteignent un très vaste développement et semblent l'avoir prédestiné à la vie maritime. On avait aussi remarqué comment les îles de l'Archipel l'unissent à l'Asie-Mineure; ce sont comme des ponts naturels qui ont dû faciliter les communications entre les deux contrées. M. Curtius s'attache à ces observations et les complète. Il remarque à son tour deux choses. C'est d'abord que, dans la Grèce, ce sont les côtes orientales qui sont le plus découpées ou le mieux faites pour la navigation, et qu'en même temps elles sont favorisées par le climat le plus doux et le plus sain, surtout depuis le sud de la Thessalie. C'est ensuite qu'en Asie-Mineure, la partie des rivages

située en face de la Grèce en reproduit la disposition. Elle reçoit de même dans ses nombreux replis la mer, qui vient comme d'elle-même chercher pour le commerce les produits de cette bande de terre fertile que la nature a ménagée à la base des montagnes dont la suite se prolonge depuis le Taurus jusqu'à la Propontide et au Pont-Euxin. En réalité, toutes ces côtes de l'Asie-Mineure et de la Grèce orientale forment un même pays, pays privilégié dont la mer Égée ne sépare pas les deux parties : elles les réunit, au contraire, sous sa commune et douce influence; elle produit ce qu'on peut appeler la nature hellénique, et elle est elle-même le centre du vrai monde grec.

Pour qui se rend bien compte de ces conditions physiques, il devient plus facile de se représenter comment la Grèce a reçu ses habitans. On le savait déjà d'une manière générale. Les tribus aryennes, qui ont formé la majeure partie de sa population, s'y sont introduites, soit par le nord, après avoir traversé les petits détroits de l'Hellespont et du Bosphore, soit par les diverses routes de la mer Égée. Mais on était loin d'accorder toute son importance à ce second mode d'immigration. Ce n'est pas assez de saisir dans les essais des chronologistes anciens quelques voyages de colons qui mettent les deux rivages en rapport, et particulièrement la grande migration ionienne, qui, vers le XIe siècle, nous disent-ils, part de l'Attique pour coloniser la partie du littoral asiatique où s'élèvent les puissantes et riches cités de Smyrne, d'Éphèse et de Milet. Il faut se figurer les deux régions en communication constante, et cette mer, qui est comme un lac grec, sillonnée à tout instant dans les deux sens, depuis une antiquité très reculée, par de nombreux navires qui trouvent dans ses îles des abris multipliés. Il faut aller plus loin encore; il faut renverser la tradition et, antérieurement à la colonisation ionienne de la côte asiatique, reconnaître l'existence nécessaire d'une autre colonisation ionienne, celle de la Grèce par l'Asie-Mineure. Ce sont les Ioniens asiatiques, établis en face de l'Attique, sur le littoral et dans les îles voisines, qui ont colonisé Athènes, leur métropole, suivant l'opinion qui régnera plus tard.

L'histoire ne sait rien de cette antique colonisation; mais comment la révoquer en doute? Des cultes marqués de l'empreinte ionienne, établis dans les îles bien avant qu'Athènes eût pris quelque importance, l'immense extension de la langue ionienne (1), qui partout, pendant des siècles, domine la production infinie de l'épopée, et s'imposera même aux premiers écrivains doriens comme l'unique instrument de la prose, prouvent qu'en Asie exista une Ionie primitive, foyer puissant d'activité qui rayonna en Orient et en Égypte

(1) Cet argument, négligé par M. Curtius, est évidemment dans le sens de sa pensée.

comme en Occident. Sous les noms de *Javan* chez les Hébreux, de *Iouna* ou *Iaouna* chez les Perses, de *Ouinin* chez les Égyptiens, l'Ionien marque sa place dans le monde ancien dès un âge très antérieur à l'histoire grecque proprement dite. En Grèce, sa force de diffusion se fit sentir, non par une grande migration qui ait pu laisser sa trace dans le souvenir des peuples, mais par une série de déplacemens successifs. Comme il convenait à des navigateurs, les Ioniens abordèrent par petits groupes, et ces groupes se confondirent avec la population du pays qui les accueillait, mais la transformèrent en y introduisant leur esprit mobile et actif. C'est ainsi qu'ils se mêlaient en Attique au fonds primitif formé par les Pélasges. C'est ainsi que, de bonne heure, ils apportèrent en Grèce un des deux grands facteurs de l'hellénisme, et même le principal.

L'autre, on le sait, c'est l'élément dorien. L'importance de celui-là n'était pas à prouver. Depuis longtemps, surtout depuis les travaux d'Ottfried Müller, le maître de M. Curtius, on était habitué à regarder le Dorien comme le type le plus sincère et le plus pur de l'Hellène. Parmi les tribus qui étaient descendues des montagnes du nord, les tribus doriennes étaient celles qui en avaient le plus brillamment montré, par la conquête, la noblesse et l'énergie. A partir de leur grande invasion, le pays n'a plus été habité par des Pélasges plus ou moins mélangés, mais par des Hellènes ; c'est d'eux que date la Grèce. Cependant, en réalité, laquelle des deux races répond le mieux par son caractère aux conditions et aux destinées naturelles d'une contrée si remarquablement maritime? N'est-ce pas plutôt l'Ionien, navigateur, actif, aventureux, tenant toujours en éveil les facultés les plus vives et les plus brillantes de sa souple nature Qu'est-ce que le génie grec, sinon le mouvement et l'éclat dans la vie et dans la pensée? La poésie, les arts, l'éloquence, la philosophie, l'instinct de liberté qui les inspire et leur donne l'élan : voilà par où la Grèce s'est révélée. Il manque, il est vrai, à cette définition un trait essentiel : le caractère grec est le résultat du sentiment de l'harmonie pour le moins autant que de l'inspiration. Mais le Dorien, avec son goût pour la stabilité et pour la règle, n'a pas plus contribué à développer ce sentiment que l'Ionien par sa délicatesse et sa vive sensibilité. En tout cas, le mouvement de la civilisation, de l'industrie et du commerce, de toutes les applications de l'intelligence, est venu de celui-ci. Et si de là on passe dans le domaine politique, on reconnaîtra que cet ensemble particulier de qualités et de défauts, de succès et de revers qui appartient en propre à l'histoire grecque et paraît surtout dans les crises principales, semble en rapport plus étroit avec l'esprit ionien. Il faut donc rendre aux Ioniens leur place dans la constitution de la Grèce et dans la suite de ses destinées. Il faut dès l'origine admettre l'existence d'un dua-

lisme qui se perpétue pendant toute son histoire, et même constater que l'élément ionien est l'élément prépondérant.

Voilà, dans son esprit sinon à la lettre, et sous une forme très simplifiée qui supprime une infinité de nuances, de vues profondes ou ingénieuses, ce qu'on peut appeler le système ionien de M. Curtius. Peut-être irait-on trop loin et s'exposerait-on aux critiques des érudits, si l'on affirmait que toutes les parties de ce système si bien agencé sont établies sur des bases solides, et que toutes les assertions de l'auteur au sujet de ces temps préhistoriques s'imposent à notre conviction. Mais j'avouerai que, pour ma part, je me sens moins effrayé par sa hardiesse dans le maniement de l'hypothèse, que séduit par les efforts de ce penseur d'imagination pour introduire l'histoire dans cette matière indécise et obscure, et par son habileté à la rendre intéressante.

Voyez, par exemple, ce que devient par le travail de son esprit le grand événement des temps héroïques, la guerre de Troie. Ce n'est pas lui qui le réduirait à n'être qu'une simple forme de ce drame solaire qu'une école de mythologues poursuit et retrouve dans tous les grands sujets de l'épopée primitive. Ce genre de naturalisme ne l'arrête pas ; à ses yeux, la guerre de Troie est un fait historique. Ce n'est pas que l'enlèvement d'Hélène et les effets de sa fatale beauté soient pour lui des articles de foi. La grande expédition qui, d'après Homère, partit d'Aulis pour la Troade est à la fois un des premiers épisodes et une image résumée de la colonisation éolo-achéenne. C'est un de ces mouvemens de reflux qui se produisirent quand les grandes migrations, dont le point de départ était le plateau phrygien, pénétrèrent par le nord comme un flot et modifièrent profondément la population de la Grèce. Alors, à plusieurs reprises, la noble race des Achéens fut emportée par son esprit aventureux vers la côte nord-ouest de l'Asie-Mineure. Dans les longues luttes qu'elle y soutint pour la conquête des villes fortifiées et du pays, elle s'excitait en chantant les exploits transfigurés des Atrides et des autres chefs d'antiques expéditions, et ainsi s'est formé par un mélange du présent et du passé, de la réalité et de la fiction, ce qui fut la matière de l'*Iliade*. Ce travail poétique était d'autant plus naturel que les nouveau-venus retrouvaient en Troade d'autres Achéens, descendans des vainqueurs de Troie et fondateurs de la nouvelle Ilion, l'Ilion éolienne. D'ailleurs la population dominante, les Dardaniens, branche des Phrygiens, était du même sang que la race achéenne ; et si des élémens sémites et barbares s'y étaient introduits, elle conservait cependant avec elle une certaine communauté de mœurs, de religion et de langage, que n'avaient pu détruire quelques influences orientales. Cette communauté était

favorable au rapprochement des légendes épiques chez les deux peuples en guerre; et voilà pourquoi ils ont entre eux tant de ressemblance dans les peintures de l'*Iliade*.

Dans ce vague et ces confusions qu'amenait inévitablement le mouvement de l'épopée naissante, deux faits se détachent avec netteté : la réalité d'un empire troyen, et la destruction de Troie par une armée achéenne victorieuse. L'existence de cet empire et les efforts des assiégeans s'expliquent par l'admirable et forte position de l'antique Ilion à la naissance de la plaine du Scamandre. Mais ici je tiens à citer M. Curtius, afin de faire voir par un exemple comme les discussions deviennent attrayantes sous la plume d'un géographe et d'un voyageur tels que lui :

« Les sources de l'Ida forment, en se réunissant, des cours d'eau, dont deux se jettent dans la Propontide, et un autre, le Scamandre, dans la mer Égée. Emprisonné d'abord dans les montagnes, ce fleuve s'échappe par une gorge resserrée et débouche dans une plaine qui, bornée de trois côtés par des pentes douces, reste ouverte à l'ouest du côté de la mer. Cette plaine réunissait tout ce qui peut assurer la prospérité d'un pays; en effet, indépendamment des trésors de la mer et de la proximité d'une grande voie maritime, elle possédait un sol arrosé et de vastes prairies, où Érichthonios, le génie de la fertilité, faisait paître ses trois mille cavales; les collines de ceinture produisaient de l'huile et du vin.

« A l'angle intérieur de cette plaine se dresse un roc abrupt, qui semble vouloir barrer le chemin au fleuve, au point où il jaillit de la gorge. Entouré à l'est par un long repli du Scamandre, il s'incline à l'ouest en pente douce. De ce côté, le sol laisse échapper de nombreux filets d'eau, qui donnent naissance à deux ruisseaux remarquables pour la constance de leur volume et de leur température en toute saison. Ces deux ruisseaux sont le signe naturel et immuable auquel on reconnaît cette protubérance pour la citadelle d'Ilion. Ce sont les mêmes auxquelles les Troyennes, sortant par la porte Scæa, venaient puiser de l'eau et laver des vêtemens; et aujourd'hui encore, ce sont les anciens bassins qui recueillent les eaux pour qu'on puisse en tirer plus commodément parti.

« Là où jaillissaient les sources, là était le siège de la dynastie. Au-dessus, sur le plan incliné, s'étendait Troie; au-dessus encore s'élevaient à pic les remparts de Pergame. De ce sommet, haut de 472 pieds, le regard plonge d'un côté dans la vallée du Scamandre, où les Dardaniens avaient mené la vie de pâtres; de l'autre, il embrasse toute la plaine qui s'étend du côté de la mer, sillonnée par ses deux artères, le Scamandre et le Simoïs. A droite, on voit l'Hellespont précipiter ses vagues impétueuses dans la mer Égée,

que l'on suit à gauche jusqu'à Ténédos. En face, on voit se dresser, par-dessus les crêtes onduleuses de Lemnos, la fière cime de Samothrace, le poste d'observation de Poseidon, qui « du sommet le plus élevé de la Samos de Thrace, couverte de forêts, découvrait l'Ida tout entier, et la ville de Priam, et les vaisseaux des Achéens. » Nulle souveraineté dans l'ancien monde n'eut un piédestal plus grandiose que ce fort troyen, dressé dans l'angle de la plaine, entouré de rochers à pic, blotti en quelque sorte dans une cachette sûre, et pourtant surveillant et dominant les alentours. Il avait derrière lui les pâturages de la montagne; plus bas, des pentes riches en eaux vives; à ses pieds, une plaine fertile et, devant lui, le vaste Archipel, le grand chemin des peuples, qui enfonçait alors plus profondément qu'aujourd'hui dans la plaine ses baies et ses mouillages. »

Me sera-t-il permis d'ajouter que cette page brillante, qui parle si bien à l'esprit et à l'imagination, exprime exactement ce que j'éprouvais moi-même en visitant, il y a plus de trente ans, la scène de l'*Iliade*, et que mes impressions sont restées si nettes, que malgré la valeur des fouilles de M. Schliemann, je n'ai jamais pu me décider à le suivre dans ses conclusions, ni à enlever au village actuel de Bounarbachi l'honneur de nous désigner l'emplacement de l'antique Pergame?

Qu'en somme toute cette explication de la guerre de Troie, si ingénieusement combinée, avec une science dont on ne peut donner ici qu'une idée très imparfaite, ne satisfasse pas encore de tout point; qu'elle puisse paraître tour à tour trop nette et trop indécise; que l'on ne comprenne pas bien, par exemple, comment l'auteur, après avoir détruit la croyance traditionnelle à la réunion des chefs achéens sous le commandement d'Agamemnon et à une entreprise unique tentée par leur effort commun, se retrouve d'accord avec Thucydide pour reconnaître l'importance de l'expédition à laquelle est restée attaché le nom des Atrides : il n'y a pas là de quoi surprendre, car il n'était pas possible de porter partout la lumière; et ce n'est pas une raison pour blâmer ces tentatives de l'esprit historique dans le domaine de la légende. M. Curtius a bien fait de ne pas se borner à l'examen de l'histoire positive. Peut-être même, en traitant ces questions d'origine, aurait-il dû s'occuper de la mythologie encore plus qu'il n'a voulu le faire.

La mythologie n'est pas tout entière renfermée dans l'histoire religieuse et dans l'histoire littéraire. Elle a sa place dans l'histoire grecque en général, comme facteur et comme signe de l'hellénisme, dont elle développe et représente l'esprit de liberté dans les matières religieuses. Les anciennes légendes mythologiques sont tout en-

semble des œuvres de foi, de raisonnement et d'imagination. Il n'est pas indifférent pour l'intelligence de la Grèce de reconnaître les élémens si divers dont elles se sont formées. Comment à un fonds d'idées communes aux races aryennes et issues d'un naturalisme particulier se sont ajoutés des élémens sémitiques, dont M. Curtius n'est, d'ailleurs, nullement enclin à diminuer la part; comment chaque tribu, chaque famille est venue avec un apport plus ou moins riche, suivant le climat et la nature des pays où elle avait vécu pendant les stations du voyage, suivant ses mœurs, son degré de civilisation, l'état de sa langue; quel travail d'assimilation et de fusion s'est accompli en Grèce et comment s'est produite cette unité relative qui paraît dans les poèmes d'Homère et d'Hésiode, ces bibles des Grecs : ces questions n'intéressent pas seulement le mythologue et le savant curieux d'érudition religieuse; l'historien n'a pas le droit de les négliger, parce qu'elles lui font mieux connaître le caractère et le tour d'esprit des populations helléniques, et parce qu'elles l'introduisent plus avant dans leur vie politique comme dans leur vie morale.

Si l'érudit dégage de ce genre d'études des faits et des lois d'un grand intérêt pour la science de l'esprit humain, l'historien y trouve aussi beaucoup à apprendre sur l'organisation intérieure des peuples grecs et sur leurs relations entre eux. Quel complément M. Curtius n'y trouverait-il pas à ses importantes recherches sur les origines de l'oracle de Delphes! La mythologie, sanctionnée par le culte, est le point de départ du droit religieux, auquel est soumis le patriotisme, elle domine les rapports des métropoles avec leurs colonies, elle intervient dans le droit des gens, et son action se prolonge indéfiniment. Voyez comme les légendes sur les Héraclides et sur le siège de Thèbes par les sept chefs aident complaisamment Athènes à se composer pour toujours une attitude de générosité politique! Voyez comme les mythes y servent de soutien à l'autorité de l'aréopage! Voyez, au déclin de la liberté, quel secours la mythologie prête encore, par son empire sur les mœurs, à l'ambition vaniteuse d'Alexandre, fils d'Ammon, ou à la flatterie de ceux qui font de Démétrius Poliorcète un fils de Poseidon et d'Aphrodite! La flatterie et l'ambition ne prennent ce tour que parce qu'elle a façonné l'esprit grec comme dans un moule dont il garde toujours l'empreinte.

II.

M. Curtius découvre l'histoire dans les ombres du passé le plus inconnu : on conçoit avec quelle force il est prêt à la saisir là où elle existe de l'aveu de tous. Et par l'histoire il faut entendre non

seulement la réalité des faits matériels constatée par les témoignages, mais la relation des causes et des effets, mais le jeu complexe de la vie, les sentimens et les passions, l'action de l'intelligence. Ici naturellement se retrouvent ce besoin de netteté et ce don de pénétration profonde et précise qui le distinguent. Il se pourrait même que cette dernière qualité parût quelquefois poussée jusqu'à l'excès et qu'on lui reprochât d'y voir trop clair. Donnons-en un seul exemple. Hérodote raconte que l'auteur de la grande révolution démocratique qui transforma la constitution athénienne, l'Alcméonide Clisthène, dans sa lutte contre Isagoras, obéit de lui-même à l'injonction du roi de Sparte, Cléomène, patron de son rival, et qu'il sortit d'Athènes. Hérodote, notre unique autorité sur ces faits, n'ajoute rien. Il vient de dire seulement que Cléomène, d'après le conseil d'Isagoras, avait fait sommer par un héraut les Athéniens d'expulser les Alcméonides et les autres citoyens qu'atteignait la souillure du meurtre de Cylon. Que conclure de là? Sans doute que cette pensée religieuse avait à ce moment dans Athènes assez de force pour paralyser chez Clisthène et ses partisans tout effort de résistance à des adversaires aussi puissans que les Spartiates; et, en l'absence de renseignemens explicites, il paraîtrait prudent de s'en tenir à cette interprétation. Elle ne suffit pas à M. Curtius. Pour lui, Clisthène ne cède pas seulement parce qu'il se sent le plus faible, mais par un calcul de prévoyante et habile politique. « Il voulait que la conspiration traîtreusement ourdie par Isagoras et Cléomène allât jusqu'au bout, afin de rentrer alors comme le sauveur de la liberté. » Et M. Curtius le félicite « d'avoir bien deviné le jeu de ses adversaires. » Et ce qui n'est pas le moins surprenant, c'est que ce politique prudent et avisé avait « un tempérament de feu. » Mais l'expérience qu'il avait gagnée au milieu de l'agitation des partis et dans sa vie errante, sa connaissance du monde, sa science précoce des combinaisons et des plans politiques avaient si bien assoupli l'ardente ambition de ce petit-fils du tyran de Sicyone, son homonyme, et si heureusement développé ses dons naturels, son coup d'œil, sa décision, sa hardiesse et son énergie, qu'en définitive il sut préparer et conquérir le succès. Voilà ce qu'était ce Clisthène, que l'antiquité a négligé de nous dépeindre; voilà les divers élémens de cette nature complexe et les secrets replis de cette intelligente pensée. Un proverbe grec disait que certaines gens savent tout, même comment se fit le mariage de Jupiter et de Junon. On serait assez tenté de l'appliquer ici.

Évidemment M. Curtius porte un intérêt particulier à Clisthène, ce continuateur de Solon, qui occupe dans le développement de la démocratie athénienne une place importante entre le premier fonda-

teur et Périclès, entre le sage législateur et le grand politique. Ce sentiment en lui-même n'a rien que de bon. Il ne faut pas, dans l'appréciation des causes, trop restreindre la personnalité des hommes remarquables; et, pour ma part, j'applaudis bien volontiers à l'esprit d'une critique qui craint de diminuer les grands hommes. Mais j'y applaudis surtout quand elle s'appuie sur les faits et qu'elle n'est que l'interprétation légitime des documens. C'est ce qui fait la valeur d'un jugement sur Démosthène, qui termine l'ouvrage, et sur lequel je m'arrêterai pour finir. Ce sont des pages caractéristiques; elles forment presque une conclusion et achèvent de mettre en lumière quelques-unes des principales idées de l'auteur.

Le caractère de Démosthène a été attaqué dès l'antiquité. La violence des haines soulevées contre lui avait laissé des traces, qui, recueillies, au moins depuis Plutarque, par les collecteurs d'anecdotes, sont restées attachées à son souvenir. Sa probité dans son rôle d'avocat et même dans son rôle politique, principalement au sujet de l'affaire d'Harpale, est encore discutée aujourd'hui. Reconnaissons à son honneur que les historiens qui embrassent toute la suite des faits (ce n'est pas le cas d'un de ses adversaires, M. Droysen, qui ne commence qu'au règne d'Alexandre) et qui se placent, pour le juger, au point de vue général des intérêts athéniens, lui sont favorables. Très sensible chez M. Grote, cette disposition est encore plus nettement marquée chez M. Curtius.

Démosthène, pour lui, c'est le dernier, peut-être même le plus grand dans la glorieuse série des hommes, qui, depuis l'établissement de la constitution de Solon, ont eu, aux momens décisifs, le sens de la mission d'Athènes, Miltiade, Thémistocle, Aristide, Cimon, Périclès. Il se rattache plus directement à Thémistocle et surtout à Périclès. Cette pensée qui fait consister la valeur d'un homme d'état athénien dans l'intelligence des destinées naturelles de son pays paraît avoir sa première origine dans une des vues principales de Thucydide, que M. Curtius avouerait certainement pour son maître. Non que l'historien ancien l'exprime sous la forme d'une proposition abstraite, mais elle ressort de la place qu'il attribue à Thémistocle et à ses idées dans la courte et substantielle introduction de son ouvrage, en même temps que des profondes analyses qui remplissent les discours prêtés par lui à Périclès. M. Curtius la met dans tout son jour par un parallèle qu'il établit entre Périclès et Démosthène. Il affirme que ces deux grands citoyens se rejoignent par-dessus la période de vide et d'immobilité qui suit la guerre du Péloponnèse, qu'avec le second recommence l'histoire interrompue de la république athénienne, et, pour expliquer et

apprécier la ressemblance de leur politique, il compare leurs aptitudes et leurs caractères.

Ils ont, en effet, plus d'un trait commun. D'abord, la cause première de leur ascendant sur leurs concitoyens, c'est chez tous deux la supériorité intellectuelle et morale. Pleins d'enthousiasme pour les grands devoirs patriotiques, la netteté de leur esprit leur donne en même temps un admirable bon sens. De là les qualités de leur éloquence, pleine, pénétrante, sûre d'elle-même. Les deux orateurs ne parlent que parce que leur dessein est fermement arrêté, parce qu'ils sont en complète possession du sujet, de leurs idées et de leur langage ; tant ils ont le respect du public et d'eux-mêmes ! Au fond, bien qu'ils s'appuient sur la foule contre les riches, ce sont des natures aristocratiques. La foule en a le sentiment ; elle les aime peu ; et, de leur côté, ils dédaignent la popularité, même lorsque, étant passés de l'opposition au pouvoir, il semble que ce soutien leur serait indispensable pour appuyer une autorité précaire. Pendant cette sorte de principat de quinze ans, où Périclès dirige les affaires, et pendant la période de huit années entre la paix de Philocrate et la bataille de Chéronée, où l'influence de Démosthène est prépondérante, tous deux suivent à peu près la même politique étrangère ; visant à faire d'Athènes le chef-lieu de la Grèce, ils acceptent résolument la nécessité d'une guerre sagement préparée pendant la paix et ne s'arrêtent pas, pour la faire, devant de vains scrupules de droit international qui ne seraient que préjudiciables aux intérêts athéniens.

Il faut lire dans M. Curtius le détail précis et ingénieux de ce parallèle. Bien que peut-être on n'y trouve pas toujours au degré qu'on serait en droit d'attendre la netteté supérieure et les brillantes qualités de l'éminent historien, c'est l'œuvre généreuse et le plus souvent juste d'un esprit élevé. Quelques traits seulement prêtent au doute ou à la contradiction. Ainsi M. Curtius, à propos de Périclès, indéfiniment continué dans les fonctions de stratège, admire comme le plus beau résultat et le privilège de la démocratie la faculté d'appeler à tout moment au gouvernail le citoyen le plus capable, et il cite les mots de Thucydide : « gouvernement du premier citoyen. » Assurément Thucydide n'aurait pas souscrit à ce commentaire. Sa phrase signifie très clairement que, pendant ce gouvernement du premier citoyen, la démocratie n'existait que de nom. Rien n'était plus imprévu ni plus contraire à l'esprit de la constitution que cette perpétuité dans des fonctions annuelles, et l'on avouera qu'il est assez singulier de faire honneur à la démocratie athénienne d'une exception qui avait pour effet de la supprimer. En réalité, Périclès, par son habileté et par l'ascendant d'une nature supérieure, réussit

à dominer cette démocratie jalouse. Et encore, au moment le plus critique, à celui où elle avait le plus besoin de sa direction, comme elle sut lui faire sentir les atteintes de sa malignité! Et aussitôt qu'il fut mort, comme elle se dédommagea en se précipitant dans le désordre politique et moral et en abandonnant les plus graves intérêts à la faiblesse et aux passions des flatteurs qui se disputaient la faveur du peuple!

M. Curtius attribue en commun à Périclès et à Démosthène le mérite d'une politique à la fois hellénique et athénienne. C'est un éloge qu'il justifie très bien pour Démosthène; mais pour Périclès il se contente d'affirmer, et c'est précisément là qu'une démonstration serait le plus nécessaire. En quoi Périclès prouve-t-il son patriotisme hellénique, quand il assure la domination d'Athènes sur les alliés, emploie le trésor commun à la décoration de l'Acropole et engage la guerre du Péloponèse, si désastreuse pour tous les Grecs? Cela ne se comprend pas de soi-même. Est-ce parce qu'Athènes, suivant l'expression d'un Athénien (1), est *la Grèce de la Grèce*, qu'elle en résume en elle-même le génie et les aspirations naturelles et que, par conséquent, ce qui profite à sa puissance et à son éclat avance du même coup la Grèce vers la réalisation de l'idéal hellénique? Telle est peut-être la pensée de l'auteur; en tout cas, il ferait bien de s'expliquer et de faire effort pour dissiper notre incertitude ou pour nous convaincre.

Il y a enfin un mot qu'il a le tort d'appliquer aux deux hommes qu'il compare, et qui d'ailleurs ne me paraît pas complètement répondre à son propre sentiment. Aussi m'abstiendrais-je d'en parler, si je n'y trouvais l'occasion d'insister sur une de ces différences qui ne sont pas moins intéressantes à relever ni moins instructives que les rapports. Il n'est pas nécessaire de dire que la critique de M. Curtius leur a fait aussi une large part. Je veux parler du mot *âpre*, qu'aucun témoignage ancien n'autorise pour Périclès, — pas plus pour son éloquence que pour son caractère. — Non, chez Périclès il n'y avait pas d'âpreté; il y avait dans sa parole une autorité singulière, quand il grondait le peuple et le forçait d'accepter des vérités pénibles; il y avait dans son caractère et dans toute sa personne une majesté, une sérénité *olympienne :* c'est l'expression de ses contemporains. Il réalisait pleinement, et pour la dernière fois, le type le plus élevé de l'Athénien, « capable d'agir et de parler, » comme dit Thucydide, c'est-à-dire de commander les armées et de s'occuper de toute l'administration aussi bien que de paraître à la tribune.

(1) Thucydide, s'il est l'auteur de l'épitaphe d'Euripide qui lui est attribuée.

C'est Démosthène, simple orateur, qui est âpre et le reste toujours, même aux années de sa puissance. Toute sa vie, depuis son enfance, n'est qu'une lutte ; lutte contre ses tuteurs et ceux qui le dépouillent de son patrimoine, lutte contre ses imperfections corporelles, lutte contre ses adversaires politiques, lutte contre les difficultés matérielles qui gênent l'exécution de ses plans, contre les abus, contre les défauts des Athéniens. Au temps de Périclès, les finances étaient prospères, l'empire d'Athènes, à partir de la guerre de Samos, étendu et bien établi, la flotte bien équipée, et, quoique la décadence morale eût commencé, les citoyens montaient eux-mêmes les vaisseaux et s'enrôlaient dans l'armée. Les choses ont bien changé au temps de Périclès. La ville, au dire de Démade, « n'est plus la jeune guerrière de Marathon ; c'est une petite vieille qui hume sa tisane en pantoufles. » Démosthène entreprend une régénération. Réveiller dans les âmes le sentiment du devoir et celui de l'honneur, rendre à la guerre l'argent que le peuple se laisse donner pour ses plaisirs, réorganiser les finances et la marine, ramener les citoyens dans les rangs de l'armée, rassembler autour d'Athènes les Grecs divisés et former une ligue contre l'ennemi commun, dont il suit et combat les progrès depuis l'origine, voilà ce qu'ose tenter et paraît sur le point d'accomplir, sans autre arme que son intelligence et sa parole, cet homme disgracié de la nature, dépourvu de tout moyen de séduction, sans famille qui le soutienne, sans amis fidèlement attachés à sa personne, sans popularité. Regardez les images que la statuaire antique nous a laissées de Périclès et de Démosthène. Les bustes du premier, que l'on regarde généralement comme des reproductions du portrait contemporain fait par Crésilas, pourraient être pris pour des types de la beauté grecque, régulière, rayonnante, harmonieuse. L'un au moins, celui du Vatican, fait penser à un dieu : c'est bien le *Périclès olympien*, nom sous lequel l'œuvre de l'artiste était désignée dans l'antiquité. Quoi de plus humain et de plus personnel, au contraire, que la statue de Démosthène? Ces formes pauvres et sans élégance, cette physionomie ferme et austère, cette bouche de bègue qui témoigne de l'infirmité native, ces yeux enfoncés sous des sourcils contractés et qu'on sent capables de lancer l'éclair, disent bien la ténacité de sa volonté, sa sensibilité irritable, la puissance de sa passion à la fois violente et concentrée. Le sort des armes lui fut contraire et il échoua. Mais telle était l'estime qu'il avait conquise de force, qu'Athènes alors ne le renia pas ; elle consacra par sa fidélité le beau triomphe qu'il avait enfin remporté sur tant d'obstacles et 'ennemis, et ces quelques années de gloire brillante qui éclairent sa ie entre les pénibles épreuves de ses

débuts et les dernières amertumes d'une carrière terminée par la mort que l'on sait.

Bien qu'il y ait quelque chose d'indécis et d'équivoque dans la forme d'une discussion que M. Curtius institue sur la justesse des vues politiques de Démosthène en prenant pour point de départ ce qu'il appelle son *idéalisme* (1), ce qui ressort très clairement de cette discussion comme du reste, c'est que l'orateur athénien n'a pas de plus fervent admirateur. Et cette admiration, très vivement exprimée en maints passages, n'est peut-être pas moins prouvée par la pensée très particulière qui semble avoir déterminé les limites de l'ouvrage. Pourquoi l'auteur s'arrête-t-il après la bataille de Chéronée? Pourquoi adopte-t-il comme terme de son travail une date qui peut avoir sa valeur dans la division des périodes littéraires, mais qui paraît arbitraire quand il s'agit de l'histoire politique d'Athènes? Treize ans après Chéronée, il y a encore la guerre Lamiaque, qui débute par des succès importans, et c'est seulement lorsque les Grecs confédérés ont été vaincus à Cranon, lorsque Athènes a livré ses orateurs, et dans le nombre Démosthène, lorsqu'elle a chassé de ses murs la majorité de ses citoyens et reçu une garnison macédonienne, que son rôle est définitivement terminé et qu'elle est asservie. Pourquoi donc s'arrêter avant ces faits décisifs?

M. Curtius a sans doute pour cela plus d'une raison. D'abord, dans l'intervalle de Chéronée et de Cranon se place tout le règne d'Alexandre, grand sujet qui, aux yeux de l'auteur, n'appartient plus à l'histoire du pur hellénisme. Il dépasse l'horizon naturel de la Grèce : avec Alexandre commence pour la Grèce, comme pour l'Asie et pour l'Égypte, un nouvel état de choses. Fallait-il, sans entrer dans ce sujet, aller chercher au-delà ce réveil incomplet de quelques mois qui a lancé Athènes dans la guerre Lamiaque? Et puis cette guerre, où Démosthène n'a qu'un rôle secondaire, n'est qu'un épilogue. Le vrai drame, celui qui unit la grandeur des faits et la grandeur morale, celui que soutient un admirable protagoniste, Démosthène, ce drame-là est joué; Chéronée en est la catastrophe, laquelle atteint du même coup brusque et fatal Démosthène à l'apogée de sa gloire et Athènes dans le plein accomplissement de sa destinée, comme centre et foyer de l'hellénisme. Voilà comment M. Curtius est amené à s'arrêter, quand son héros de prédilection passe au second plan en même temps qu'Athènes quitte la scène

1) M. Curtius est de ceux qui croient dans une certaine mesure à l'influence de Platon sur Demosthène. Cette idée, quelle qu'en soit la valeur, le poursuit sans doute ici, en lui faisant attribuer au second la conception d'un idéal trop élevé en politique. Si je ne me trompe, elle le trouble plus qu'elle ne l'aide.

pour n'y plus reparaître qu'un instant et très amoindrie. A ce moment, c'est la fin de l'hellénisme, tel que l'entend l'auteur, c'est-à-dire d'une action très particulière que ce petit peuple des Grecs a seul exercée dans le monde, par l'expansion originale de certaines forces intellectuelles et morales, dans des conditions déterminées par la nature du pays. Ce qu'il y a de plus hellénique en Grèce, c'est Athènes, la reine de la mer Égée, qui concentre en elle comme la substance de l'ionisme, et l'hellénisme cesse quand cesse le rôle actif d'Athènes.

Tel est, si je ne m'abuse, le sens de cette conclusion. Il rattache la fin au commencement dans un ouvrage qui se tient, malgré le nombre et la diversité des élémens, où les lignes principales sont nettement marquées, et qui est pour une bonne partie, par une sorte de réaction contre la pensée dominante des *Doriens* d'Ottfried Müller, un monument élevé à l'esprit démocratique des Ioniens. Tous les lecteurs français ne constateront pas sans quelque surprise ce genre de sympathie et cette franchise de libéralisme chez un maître du prince royal de Prusse, dont le mérite supérieur est hautement reconnu par la faveur de son souverain. Il n'en est pas moins le plus athénien de tous les historiens de la Grèce.

On n'a pas prétendu ici apprécier toute son histoire; il faudrait des connaissances toutes spéciales pour le suivre dans les nombreuses questions qu'il traite avec une rare compétence. On a voulu surtout essayer de faire comprendre l'originalité de l'œuvre et de l'esprit qui en a conçu et agencé l'ensemble et le détail avec une ingénieuse hardiesse. Ce n'est pas un mauvais exemple à nous mettre sous les yeux dans l'état actuel de nos études historiques. La meilleure manière de l'imiter serait de faire autrement. L'originalité en histoire a pour effet naturel de provoquer la contradiction. Il est donc possible de ne pas penser comme M. Curtius. Il est possible aussi, surtout grâce au nombre croissant des découvertes épigraphiques, d'être plus complet sur certains points, comme le prouvent les mémoires sortis de notre École française d'Athènes, et il est possible, en même temps, de s'élever comme lui à des conceptions générales. C'est même un effort d'une facilité relative dans l'histoire grecque, où les questions, si nombreuses et si multiples qu'elles soient, semblent s'agrandir et se généraliser d'elles-mêmes. C'est ce qui permet d'espérer encore que, nous aussi, nous aurons quelque jour un bon historien de la Grèce.

JULES GIRARD.

LA

THÉOLOGIE ET LE SYMBOLISME

DANS

LES CATACOMBES DE ROME

Les Catacombes de Rome, histoire de l'art et des croyances religieuses pendant les premiers siècles du christianisme, par Théophile Roller, 2 vol. in-folio, Paris, 1882; Morel et Cie.

On sait que, dans les profondeurs du sous-sol de la campagne romaine, se cache un groupe de nécropoles lesquelles, au commencement du ve siècle, alors qu'on cessa décidément d'y porter des corps, formaient dans l'inextricable réseau de leurs galeries superposées une cité presque aussi étendue et certainement plus peuplée de morts que Rome au temps de sa plus grande splendeur antique n'avait compté de vivans. On ne connaît pas encore, et on n'a pu mesurer tous les quartiers épars de la Rome souterraine. Cependant des calculs sérieusement faits permettent d'évaluer à un millier environ de kilomètres la longueur de ses ruelles étroites, mises bout à bout, et d'estimer à six ou sept millions le nombre des créatures humaines qui y ont été déposées pendant un peu plus de quatre siècles. Nous parlons des catacombes de Rome, comme on les appelle vulgairement. Longtemps on crut que les catacombes de Rome avaient pour origine des carrières de pierre ou de sable

anciennement exploitées; qu'elles avaient été des lieux de sépulture où païens et chrétiens reposaient dans une indiscernable promiscuité; que dans les premiers siècles de l'église, les chambres qui y sont creusées avaient été des lieux destinés à la réunion des chrétiens et à la célébration de leur culte, ou l'ordinaire retraite des fidèles, et que toutes les tombes et sarcophages qui s'y trouvent avaient contenu des martyrs. Ce sont là des préjugés auxquels ceux qui savent ont renoncé. Les catacombes de Rome sont l'œuvre exclusive de plusieurs générations de chrétiens, ce sont des lieux de sépulture creusés par les chrétiens pour leurs seuls frères. En dépit de quelques marbres qui portent les signes païens D. M. ou D. M. S., on peut affirmer que nul païen n'y a trouvé place. Il suffit, d'autre part, de la plus légère inspection pour se convaincre que les catacombes de Rome n'ont jamais été des sablonnières utilisées après coup. Les cryptes ou chambres funéraires où les corridors débouchent ou d'où ils partent furent trop étroites à l'origine pour qu'il soit possible de supposer qu'elles servirent primitivement de chapelles ou de lieux d'assemblée; d'autre part, les conditions d'obscurité, d'insuffisance d'air respirable, ou d'insalubrité au milieu de corps en décomposition, mal clos dans un tuf poreux, devaient rendre ces lieux inhabitables aux vivans. Ce n'est qu'exceptionnellement, et aux plus mauvais jours de la persécution, que quelques chrétiens poursuivis, traqués, ont pu y chercher momentanément un refuge. Enfin, s'il y eut çà et là des restes de martyrs dans ces souterrains, comme cela n'est pas douteux, leur nombre est infime comparé à la population de fidèles de tout âge qui s'y sont endormis avec l'espoir du réveil, dans la paix des contemporains et dans la paix du Christ. Des livres des savans, ces notions, très certaines, ont passé dans l'esprit des personnes instruites et curieuses qui ne veulent pas rester étrangères à la connaissance de cette nouvelle antiquité chrétienne, qui a désormais sa place à côté de l'antiquité classique.

Après de longs siècles d'ignorance, d'oubli et d'indifférence, Antoine Bosio, le premier, avait pensé que les catacombes de Rome étaient matière d'archéologie et qu'on en pouvait tirer de précieuses lumières pour la connaissance de la primitive église. Le premier, avec un zèle passionné que n'arrêta pas le risque une fois couru de s'y perdre, il s'engaga dans ces obscurs labyrinthes et commença l'exploration méthodique de ces ruines vénérables, plus entamées jadis par la barbarie des hommes que par la main du temps. Il commença la description des lieux, copia des peintures, recueillit de nombreuses épitaphes, laissant parfois son nom sur les murs des cryptes à l'imitation des anciens pèlerins. Le résultat écrit de ses

premières découvertes ne parut qu'après sa mort. Il avait ouvert la mine et tracé la voie à l'avenir. Mais, après Bosio, les catacombes romaines furent exploitées moins comme une source de renseignemens destinés à compléter les témoignages proprement littéraires que comme une carrière de reliques et d'objets de haute curiosité. Des érudits cependant et des artistes y trouvèrent la matière de publications intéressantes à divers titres. On en exhuma des inscriptions que Bosio n'avait pas relevées, on décrivit des parties ou des monumens qu'il n'avait pas vus; mais la ténacité, l'esprit de suite, la méthode, la largeur de vues manquèrent en général aux explorateurs. Avant M. J.-B. de Rossi, nul ne conçut l'idée d'une description scientifique à la fois complète et exacte des catacombes, nul n'entreprit de déterminer l'emplacement de chaque nécropole, d'en marquer les dispositions, d'en retrouver les noms, d'en suivre les excavations successives, de retracer l'histoire des principales cryptes dans leur état primitif et dans les transformations qu'elles ont subies.

C'est la gloire incontestée de M. de Rossi d'avoir commencé ce travail et, en plusieurs maîtresses parties, de l'avoir achevé. Le pourra-t-il terminer? On doit le souhaiter, mais cela est douteux. En matière d'histoire pure une vie d'homme suffit à ressusciter la vie de plusieurs générations. Ici, que de difficultés! que d'obstacles matériels pour lesquels il faut patience et longueur de temps! Les fouilles ne se font pas aussi vite que les études de textes et les déchiffremens de manuscrits. Les emplacemens exacts de toutes les nécropoles chrétiennes ne sont pas connus précisément, et eût-on le fil d'Ariane, on n'y avance pas comme dans des rues ouvertes au soleil. Des matériaux les obstruent qu'il faut déblayer, et ces matériaux, membres brisés pour la plupart de précieux monumens, doivent être passés au crible en quelque sorte. On n'avance que lentement, pas à pas et à grands frais. Mais c'est ici le lieu de dire que qui a commencé a plus d'à moitié fait. En tous cas, nul désormais ne peut parler des catacombes de Rome sans se mettre à la suite de M. de Rossi et, sinon accepter toutes ses conclusions historiques ou dogmatiques, au moins sans s'appuyer sur les descriptions qu'il a faites et sur les monumens qu'il a découverts, et qu'il a su, par une méthode nouvelle et très heureuse, ne pas séparer des lieux mêmes où il les a trouvés. C'est aussi l'avis très formel et sincère de M. Théophile Roller, qui a publié, il y a quelques mois, deux superbes volumes illustrés de planches gravées ou photographiées d'une scrupuleuse exactitude, intitulés : *les Catacombes de Rome*, fruit d'un long et consciencieux travail pendant un séjour de quinze ans en Italie, de visites assidues dans les cimetières sou-

terrains de la ville éternelle et d'une pratique journalière des localités et des monumens épigraphiques et figurés. Au commencement de la substantielle introduction de cet important ouvrage, M. Th. Roller, après avoir rappelé et caractérisé avec précision les divers travaux dont les catacombes de Rome ont été l'objet depuis la *Roma sotterranea* de Bosio, publiée en 1634, s'exprime ainsi : « Il n'est plus possible de rien écrire sur ces matières sans avoir entre les mains non-seulement les trois volumes de la *Roma sotterranea* de M. de Rossi, mais encore les *Inscriptiones christianæ urbis Romæ*, son *Bulletino di archeologia cristiana* et les autres écrits dont il a enrichi la science. » Puis, après avoir noté les merveilleuses facultés d'intuition qui ont conduit M. de Rossi à tant de belles découvertes, M. Roller ajoute : « Dans les questions de fait, M. de Rossi est encore le guide le plus sûr qui ait mis ses lumières au service du public. Nous ne saurions assez dire quelle reconnaissance lui doivent la science et l'art. C'est sur ses renseignemens que nous marchons, sans abdiquer notre liberté de jugement. »

I.

Le très considérable ouvrage de M. Théophile Roller est tout autre chose qu'une interprétation, une vulgarisation ou un résumé de la Rome souterraine de M. de Rossi. C'est un livre indépendant et personnel. Son sous-titre porte : *Histoire de l'art et des croyances religieuses pendant les premiers siècles du christianisme*, — au sein du christianisme primitif, bien entendu. Les catacombes de Rome sont la source principale où l'auteur a cherché les élémens de cette double histoire, mais non la source unique. Au besoin, il invoque d'autres monumens écrits ou figurés qui se trouvent dans les musées et dont la provenance n'est pas toujours certaine. Il fait appel aussi parfois, au moins pour l'étude des croyances, aux textes des pères et des docteurs de l'église, lesquels lui servent à commenter ou à contrôler les témoignages qu'il tire des épitaphes et des monumens figurés, et où il croit pouvoir appuyer ses thèses.

Il y a, en effet, dans cet ouvrage, je n'oserais dire un système préconçu ou un parti-pris, mais des thèses particulières qui tournent autour d'une thèse générale, en relèvent, et en forment comme les divers chapitres ; c'est à savoir que nombre de doctrines, d'institutions et de rites, qui paraissent l'essence même du catholicisme tel qu'il est compris et pratiqué aujourd'hui, sont les déviations des croyances ou des coutumes du premier âge de l'église chrétienne, et, relativement à celle-ci, des nouveautés. Quoi qu'elle vaille en général, cette thèse est une thèse protestante, con-

forme par conséquent aux habitudes d'esprit de M. Roller, qui est pasteur protestant; d'où plusieurs, sans doute, ne manqueront pas de dire qu'elle n'est pas née des faits et de leur analyse indépendante et impartiale, mais les a précédés et parfois déformés.

Au point de vue philosophique, cette thèse est peut-être plus vraie que celle qui affirme l'unité et l'identité absolues à travers les vicissitudes du temps. L'immobile n'est pas de ce monde, et l'histoire a pour matière ce qui change. Dès l'âge apostolique, sans doute, toutes les âmes fidèles n'étaient pas jetées dans le même moule. Le tour d'esprit, le caractère individuel, l'humeur, la culture intellectuelle, la façon de sentir et de comprendre le maître, introduisirent bien des différences au sein d'une même foi et d'espérances communes. Pierre et Paul, les deux maîtresses colonnes de l'église, les deux acolytes de Jésus dans tant de monumens figurés, ne se sont-ils pas querellés à Antioche? Celui-ci n'accusait-il pas celui-là de judaïser? N'ont-ils pas représenté dans l'église deux tendances diverses, et leurs disciples n'ont-ils pas accru un moment ces divergences au point de les transformer en divisions en apparence irréconciliables? Plus tard, sans parler des hérétiques et de leurs entreprises, que de variétés! Est-ce que Tertullien, si ami de la tradition, entendait la vie chrétienne comme les opportunistes de Rome? Est-ce qu'Origène comprenait la doctrine nouvelle comme les illettrés de son temps? Cependant, si la grande Antioche, le centre le plus important des premières missions apostoliques, avait des catacombes chrétiennes, et qu'elles nous fussent ouvertes, il est permis de croire qu'on y trouverait le même trésor de croyances implicites, les mêmes effusions de piété et d'espérances que nous fournissent les cimetières souterrains de Rome. Le temps a fait son œuvre ensuite. Il a éliminé et passé au crible bien des idées, déterminé ce qui était confus, fixé en formules une foi ondoyante et diverse, établi successivement la hiérarchie, les rites et les dogmes. Le christianisme avant d'être une institution et, en Orient surtout, avec ses patrons impérieux, les princes chrétiens, une institution d'état, n'a été qu'une foi assez large pour prétendre embrasser le monde. L'église qui déjà, au milieu du IIIe siècle, est comme une vaste cité, munie de tous ses organes vitaux, et, comme disent ses interprètes officiels, une milice, n'était au Ier siècle qu'une association d'âmes éprises d'idéal, mal satisfaites des grossièretés, du vide, des sécheresses et des routines des religions établies, éprises d'un ciel plus pur et plus largement ouvert et aspirant avec une ardeur extraordinaire au royaume de la justice, de la lumière et de la paix que le divin maître avait annoncé.

Je me trompe fort, ou toutes les idées que la critique a, depuis

nombre d'années, mises au jour et au clair, sont celles, ou peu s'en faut, de M. Roller. Peut-être a-t-il cru que, pour ce qui regarde la description et l'explication des monumens épigraphiques ou figurés des catacombes de Rome, tout était dit et qu'on ne pouvait que répéter les maîtres et particulièrement le dernier et le plus illustre, M. de Rossi, et qu'il n'y avait moyen d'être nouveau qu'en essayant « une synthèse partielle » et en instituant, d'après les données des catacombes, une comparaison entre le christianisme des premiers siècles et les formes principales qu'il a revêtues depuis. L'œuvre en fait paraît aboutir à une polémique anticatholique et à une apologie voilée du protestantisme, c'est-à-dire à quelque chose d'un peu étroit. M. Roller a l'air de se défendre d'une pareille visée quand il écrit : « Il pourrait bien arriver qu'en cherchant bien, les catholiques et les protestans trouvassent que les chrétiens des catacombes n'étaient ni des catholiques au sens moderne, ni des protestans, encore moins des libres penseurs (1). » Il restera donc seulement à constater entre les deux grandes fractions du christianisme « non pas tant la descendance absolue que le degré de parenté avec les croyans des premiers siècles. » Ainsi réduite, la thèse reste encore frappée d'étroitesse. Pour être dans les nuances, on demeure dans l'infiniment petit des querelles d'école, avec l'inévitable risque ou d'effacer involontairement ce qui gêne, ou d'atténuer encore ce qui est vague et indécis, ou de préciser outre mesure ce qui, dans le langage figuré des peintures ou les larges formules des épigraphes, est nécessairement très enveloppé. Y a-t-il en effet une doctrine et une liturgie dans les catacombes de Rome? Tout au plus des ébauches et d'indistincts linéamens de l'une et de l'autre, des représentations d'agapes ou de cène, des vœux pour ceux qui ont quitté la vie, des souhaits de repos, de paix, de lumière et de rafraîchissement en Dieu et dans le Christ. Tout cela est presque le seul *Credo* des catacombes. Autre chose sont les formules et les symboles de foi qui se discutent et s'écrivent ailleurs. Ces voix sorties du cœur, il y a quinze siècles : « La paix avec toi. — La paix dans le Christ. — Vis en paix avec Dieu. — Que Dieu te rafraîchisse, » sont autrement vivantes et touchantes que tous les formulaires. N'y a-t-il pas péril de les dessécher en les analysant? Les articles délibérés et votés à Nicée par les trois cent dix-huit, — lesquels n'ont pas donné plus d'intensité à la foi religieuse des croyans, — ne sont nulle part écrits sur les parois des catacombes de Rome. Est-ce à dire que

(1) Et dans ses *conclusions*, au dernier chapitre de l'ouvrage, il écrit encore très justement : « Les catacombes, répétons-le, ne sont ni catholiques ni protestantes. » — L'impression reste cependant qu'il fait effort pour les tirer au protestantisme.

tous ceux qui, après 325, ont été inhumés dans leurs obscures galeries, ne les admissent pas ou s'en souciassent peu? Qui pourrait le dire et sur quel fondement?

Tels ou tels ont prétendu tirer des catacombes romaines, de leurs peintures aux trois quarts effacées, de leurs épitaphes en général si brèves et si souvent tronquées, des argumens en forme en faveur des dogmes et des cérémonies liturgiques du catholicisme actuel. M. Roller semble essayer indirectement la même opération en faveur du protestantisme et chercher dans les mêmes souterrains les patriarches de la réforme. Des deux côtés on paraît avoir trouvé ce qu'on cherchait. C'est l'heureuse chance de la foi véritable. Selon moi, les deux entreprises se valent. Les catacombes de Rome sont le grand et saint dortoir d'une immense multitude de chrétiens des quatre premiers siècles. De la plupart on ne sait ni les pensées intimes ni les noms. La foi qui fit battre le cœur de tous ceux qui y ont reposé portait apparemment en semence le catholicisme ultramontain et les variétés des confessions protestantes, puisqu'ils en sont sortis, mais il faut avoir une double vue pour les distinguer dans ces germes obscurs.

L'église du XIIIe siècle ne ressemble pas sans doute à celle du Ier sur bien des points. Elle en vient cependant, comme la royauté de saint Louis vient de celle de Clovis, à travers mille courans entrecroisés d'influences diverses et mille insensibles accidens. De même, les nuances ou écoles à peine chrétiennes du protestantisme contemporain sont les produits de la réforme de Luther, qui certainement ne les prévoyait pas et ne les eût pas avouées. Quelle petite besogne de démontrer la distance du point de départ au point d'arrivée! Les uns disent déviations ou contradictions, les autres successions et développemens. L'intéressant serait de noter, de saisir au passage et de déterminer avec précision les influences variées qui ont agi dans ces transformations progressives et amené peu à peu les prétendues nouveautés.

Pour ce qui regarde les catacombes romaines, elles sont le commun berceau de toutes les sectes chrétiennes. Nulle d'entre elles, ce semble, n'a le droit de les considérer comme sa chose, son bien, son lieu d'origine exclusif et d'en déposséder les autres sous prétexte d'infidélité de conscience et d'altération de croyances et de rites. Quelle secte, sur ce point, est sans péché?

La critique générale que j'adresserai donc tout d'abord à l'ouvrage de M. Roller, c'est la couleur protestante qu'il a parfois. C'est un livre de bonne foi assurément, mais c'est un livre de foi plus dogmatique et plus militante que je n'eusse voulu, et qui porte à chacun de ses chapitres la trace de préoccupations qui ne sont pas

purement historiques. C'eût été assez, selon moi, de constater les idées et les croyances dont les monumens écrits ou figurés des catacombes de Rome portent témoignage sans en faire le point d'appui d'une argumentation qui ne paraît pas toujours péremptoire, malgré l'appel sommaire qu'on fait aux textes des écrivains de l'église plus ou moins contemporains de ces temps reculés.

Il ne m'en coûte pas, après cela, de reconnaître la patience, l'étendue des recherches et la parfaite sincérité de M. Roller. Quoi que vaille sa polémique, on ne peut nier la sûreté et l'abondance de ses informations. Il a placé, en somme, sous les yeux des lecteurs, dans ses deux beaux volumes, toutes les pièces figurées ou épigraphiques qu'on a tirées des catacombes de Rome ou qui y demeurent encore. On peut disputer de la valeur et de la portée des commentaires dont il accompagne les monumens, ou de la date ordinairement approximative qu'il leur assigne, ou du symbolisme excessif, à mon sens, qu'il leur prête parfois, mais ces monumens sont là chacun à côté du texte qui s'y rapporte et de l'interprétation qu'il en fait, dans l'état où les meilleurs explorateurs les ont copiés, et, quand il était possible, dans des images prises directement par la photographie d'après les originaux eux-mêmes. Par là, le livre de M. Roller, pour ceux mêmes qui n'en admettraient pas toutes les conclusions doctrinales, peut rester un très précieux instrument d'études, en tant que fidèle témoin des choses mêmes.

II.

J'ai exprimé le doute qu'il y eût à proprement parler une doctrine dans les catacombes de Rome, soit dans les monumens figurés, soit dans les épitaphes. J'exprimerais volontiers le même doute à propos de l'art. On a trouvé dans ces cryptes nombre de fresques, de marbres gravés ou sculptés. Ces monumens, encore une fois, ne sont pas vides de sens chrétien, mais ils n'ont pas grand'chose à faire avec ce qu'on appelle précisément le dogme. De même les peintures, les stucs et les marbres sont plus ou moins beaux et expressifs, mais d'abord on peut croire, comme M. Roller le dit quelque part, que la préoccupation esthétique, à savoir la recherche de la beauté et de l'harmonie des formes, fut en général étrangère à leurs auteurs. En second lieu, ces monumens figurés ne révèlent pas l'avènement d'un art nouveau, original, *sui generis*. L'art que le christianisme a particulièrement marqué de son empreinte, c'est l'art byzantin, qui se montre à peine dans les peintures les plus tardives des catacombes. Dans les quatre premiers siècles, le christianisme n'a ni transformé ni renouvelé l'art. Les cimetières souter-

rains de Rome n'apprennent à personne que, dans les quatre premiers siècles, il se forma loin des yeux du grand public une école fermée de décorateurs, de peintres et de sculpteurs qui, rompant avec les procédés d'expression en usage, comme les fidèles avaient rompu avec la religion et le culte établis, fondèrent une tradition nouvelle. M. Roller l'écrit fort bien : « Le christianisme a pénétré de son esprit l'expression de la pensée humaine traduite par le pinceau et par le ciseau; mais nous ne voyons pas qu'une impulsion nouvelle ait été imprimée à l'art par l'introduction d'une nouvelle manière de concevoir et de sentir. On ne devine pas qu'une vie artistique soit née de ce rajeunissement de la vie religieuse, du moins pour ce qui regarde l'Occident... A l'époque où furent creusés les cimetières souterrains, l'art latin régnait seul ou presque seul en Occident. Qu'ont fait les sculpteurs ou les peintres convertis? Ils ont exprimé des idées nouvelles en se servant du vieil instrument. Prenez une œuvre païenne et une œuvre chrétienne de la même époque, abstraction faite du sujet, vous leur trouverez un air de famille; même coup de main, même goût, même style, on peut presque dire même école. On n'a pas l'idée ou le temps de créer une forme inconnue. L'esprit nouveau se contente des vieux vaisseaux... Le style latin avait eu son plein épanouissement en dehors de la religion nouvelle. Il était fils du paganisme et du génie classique grec. Nous sommes contraint de dire qu'il n'emprunta pas grand'chose au christianisme. La preuve en est qu'il n'en fut pas retardé dans sa décadence. »

Ceci me paraît absolument vrai, bien que tous peut-être n'en conviennent point. Entre l'art chrétien des catacombes, tel qu'il apparaît dans les morceaux qu'on fait remonter à la fin du Ier siècle, et l'art païen des peintures et des fresques décoratives de Pompéi, qui sont à peu près de la même époque, la différence est fort petite. Les sujets seuls varient, et pas même encore les sujets purement décoratifs. Dans les peintures païennes comme dans les fresques des catacombes, ne voit-on pas représentées des scènes de vendange et de moisson, des pampres entrelacés avec des oiseaux qui y volent, de petits enfans ailés cueillant ou pressant des grappes de raisin, le pasteur portant une brebis ou une chèvre sur ses épaules, Orphée avec sa lyre entre les bêtes adoucies par l'harmonie de ses chants, Ulysse attaché au mât de son navire pour résister aux séductions des sirènes? Que ces enfans ailés s'appellent des génies, des amours ou des anges, qu'importe? Est-il absolument sûr que l'artiste qui a décoré à la pompéienne le portique de l'hypogée de Domitilla fût chrétien, en effet, et qu'en peignant ces gracieux entrelacemens de vigne, il ait songé à traduire aux yeux quelque

parabole évangélique? L'art a ses règles et ses lois, qui sont indépendantes des pensées qu'il traduit. C'est une langue universelle dont les chrétiens se servirent comme les autres sans lui demander aucun sacrifice incompatible avec sa nature. Ils employèrent ses formes comme ils se servirent des lettres en usage pour graver leurs épitaphes. Tous les peintres qui ont décoré les chambres intérieures des catacombes étaient sans doute des chrétiens. Mais Tertullien reprochait à plusieurs fidèles de son temps de ne pas se faire scrupule de travailler pour la décoration des édifices et des temples païens. Il y a eu aussi dans les premiers temps de l'église des médecins chrétiens. On en signale dans les catacombes, et les Actes des martyrs nous fournissent les noms et nous racontent les aventures plus qu'à demi légendaires de quelques-uns d'entre eux, comme Alexandre, Papylos et Tryphon. Est-ce dire qu'il y eût une médecine proprement chrétienne? Il n'y a pas davantage d'art chrétien à cette époque, à moins qu'on ne fasse consister exclusivement l'art dans le choix du sujet, et encore n'est-ce souvent que par des tours de force d'interprétation symbolique qu'on est parvenu à christianiser plusieurs des scènes et des fresques que l'on rencontre aux catacombes.

Au temps où la main est légère et sûre, où les artistes n'ont pas encore désappris l'aisance, la grâce des attitudes et le naturel facile dans la représentation des figures vivantes, au temps où l'on sait dessiner, garder l'harmonie, la souplesse et les justes proportions des formes, et grouper des personnages, on s'en aperçoit aux catacombes comme ailleurs. Le bon style y est un témoignage certain d'antiquité. Quand la décadence de l'art a commencé partout, elle est frappante là aussi. Je n'entends pas que ce soit la même chose de regarder les peintures trouvées au Palatin ou à Pompéi, et celles des cimetières souterrains de Rome chrétienne. La loi d'accommodation du pinceau ou du ciseau aux conditions des lieux, des sujets à rendre ou des idées à traduire, change bien les choses. Le nu est rare dans les catacombes. Il n'est pas sans exemple pourtant. Daniel est d'ordinaire nu entre ses deux lions, Jonas repose nu sous le calebassier, et Adam et Ève sont représentés nus ou peu s'en faut sur les sarcophages. Mais le nu ici est toujours chaste. Les ténèbres du séjour des morts chrétiens pouvaient être consolées, si je puis dire, par l'expression des espérances d'immortalité heureuse qui avaient rempli les cœurs de ceux qui y reposaient et remplissaient les cœurs des frères survivans. L'attente de la vie à venir, les divines promesses sous les diverses formes si plastiques qu'elles avaient revêtues dans la bouche du bon maître ont donné lieu à des scènes qui, comme on sait, n'ont rien de triste. Les plus

anciennes parties de la Rome souterraine ne sont pas *la cité dolente* de Dante, le séjour des larmes et des regrets. Une joie douce, grave et confiante respire dans plus d'une représentation figurée des catacombes. Mais dans ces peintures pénétrées d'une sereine allégresse, tout est pur, noble, élevé. On sait bien que la gaîté des païens n'a pas toujours ces accens. Trop souvent la grossièreté ou l'immoralité la dégradent. On sait aussi quelle tristesse sombre et sans espoir se lit d'ordinaire dans les inscriptions de la plupart de leurs tombeaux, comme aussi le souvenir du rang, des titres, des hautes fonctions remplies, que l'humilité des premiers âges chrétiens a volontairement oubliés.

Le style des décorations et des peintures est cependant le même dans les catacombes et au dehors. Telle scène du cimetière de Prétextat (1) représentant un jeune homme, le pallium drapé à la grecque comme un orateur, parlant à une jeune femme qui tient à la main un vase rempli d'eau tirée d'une citerne qui est à ses pieds, pourrait être une peinture païenne. C'est moins le sentiment religieux, qu'avec la meilleure bonne volonté du monde on ne saurait distinguer dans les attitudes et les physionomies des deux personnages, que le lieu où cette peinture a été trouvée qui permet d'y voir le souvenir d'un épisode évangélique, celui de Jésus et de la Samaritaine. On peut en dire autant d'une autre scène analogue (2) trouvée dans le même caveau funéraire. Le tableau représente une femme à demi courbée vers une citerne, les deux bras étendus du côté du puits, et retenant d'une main l'anse du seau qui repose sur la margelle; plus haut, à gauche, un personnage semble assis, comme sur les fresques pompéiennes on représentait quelque divinité de l'Olympe. Il paraît qu'il s'agit encore ici de Jésus et de la Samaritaine. Quelques-uns du moins voient Jésus dans le personnage qui n'est pas de plain-pied avec la puiseuse d'eau. Le père Garrucci devine en lui le dernier des prophètes, Malachie, celui qui annonçait l'arrivée du messager. C'est dans ces interprétations variées que triomphe la double vue. Qui n'aurait que la vue simple et rencontrerait cette peinture du cimetière de Calliste n'y verrait pas tant de malice en vérité. M. Roller discerne dans cette petite scène domestique une révolution qui s'est faite dans l'église, un oubli de la simplicité primitive. Le personnage qui siège en haut, « c'est, dit-il, la prééminence du docteur sur le simple fidèle qui a déjà surgi. On ne se parle plus d'égal à égal. Celui qui enseigne siège doctoralement. Le prêtre a pris le rôle des anciens prophètes dans l'ordre religieux comme

(1) Planche XXIV, n° 7.
(2) Même planche n° 8.

dans l'ordre social; il est l'héritier des philosophes dont il porte le costume, se drapant à *l'exomide*. Pendant ce temps, la Samaritaine, non plus une gracieuse figure drapée dans sa tunique, mais une pauvre femme court-vêtue, très affairée, tire péniblement un seau du puits. L'eau jaillissante pourtant lui retombe sur les pieds, car ce n'est pas la grâce de Dieu qui fait défaut. Qu'elle sorte du puits ou de la roche du Christ, l'eau baptismale est abondante pour laver les péchés ou pour abreuver les âmes. La pécheresse semble ne pas savoir bien la recueillir. Pour qui compare les deux fresques, celle de Prétextat et celle de Calliste, il y a entre ces deux créations toute la distance d'un simple récit biblique à une conception théologique accentuée : c'est que la première est un peu antérieure à la seconde. Au IIIe siècle, la théologie alexandrine était en floraison : elle avait fait école même à Rome, et ses subtilités n'ont pas toujours aidé à développer la piété simple. Origène enseignait que le puits de la Samaritaine était l'emblème des sens mystiques et profonds de l'Écriture; il voulait que de ses profondeurs le peuple des croyans tirât un enseignement religieux. » J'avoue très humblement que je n'aperçois aucune espèce de préoccupation théologique dans ces deux fresques. Pour les interprètes des peintures religieuses des catacombes, toute femme auprès d'un puits s'appelle la Samaritaine. Cela va bien quand elle s'entretient avec un personnage; mais si ce personnage plane en l'air et qu'elle ne semble ni s'occuper de lui, ni le voir, et si elle est seule auprès de la citerne?

De même, telle ou telle scène d'agapes n'a de sens religieux qu'à cause du lieu ou elle a été peinte. Qu'on transporte à Pompéi celle de l'ambulacre de Domitilla (1) ou celle du cimetière de Calliste (2); on verra tout uniment dans la première la représentation d'un simple repas domestique; dans la seconde, à cause des attitudes des personnages qui paraissent s'évertuer des deux côtés d'une table à trois pieds, une scène de conjuration ou de magie, analogue à celle qu'on a découverte sur les murs d'une chambre du Palatin. Une autre représentation d'agapes a un sens plus manifestement chrétien. Elle est encore dans un *cubiculum* du cimetière de Calliste (3). En avant de la table on voit sept corbeilles remplies de pains. Sur la table même, deux couronnes (de pain?) et un poisson. Les convives, dont on ne saurait dire sûrement s'ils sont assis ou couchés, bien qu'ils aient un coude appuyé sur une espèce de coussin roulé et cordé, sont au nombre de sept. M. Roller, avec beaucoup d'inter-

(1) Planche XII, fig. 5.
(2) Planche XXV, fig. 2.
(3) Planche XXV, fig. 3.

prêtes, voit là une peinture symbolique. Le poisson suivant lui, c'est l'emblème du Christ, comme l'indique son nom mystique ΙΧΘΥΣ, Jésus-Christ Fils de Dieu sauveur, lequel figure à la fois la chair et le sang et remplace le pain et le vin.— Pourquoi donc alors ces sept corbeilles remplies de pains? — « Le compositeur, dit M. Roller, a voulu exprimer une scène purement symbolique,» soit la manducation de l'eucharistie, soit le repas céleste des glorifiés, soit les deux choses en même temps, car « la cène, comme le baptême, mène à la résurrection. » Encore ici je n'en verrais pas si long, mais simplement un épisode de l'histoire évangélique conservé, fixé et illustré par le pinceau, la représentation du dernier repas des sept disciples raconté par saint Jean.

Il y a aussi dans le cimetière de Priscilla une fresque, aujourd'hui à demi effacée, au sujet de laquelle on s'est mis en bien grands frais d'admiration et d'interprétation (1). Le tableau montre une jeune femme assise, la tête voilée, le visage découvert, les bras nus sortant d'une tunique à manches courtes, portant dans son giron et soutenant légèrement comme une mère attentive, un tout petit enfant nu dont une main s'agite et se joue autour du sein maternel encore couvert, et dont le visage à demi tourné vers sa mère semble solliciter l'allaitement. En face, un personnage debout, tête nue, l'épaule et le bras droit découverts, tenant de la main gauche un *volumen* et montrant de l'autre main une étoile. La composition, surtout le groupe de la mère et de l'enfant, est pleine d'aisance et de grâce, mais, si on en peut juger par le dessin qu'on nous donne, absolument dépourvue de mysticité. C'est un travail du second siècle, et, selon M. de Rossi, de la première moitié. M. Roller hésite à le faire remonter aussi haut. A première vue, ce tableau a l'air d'une ébauche de Sainte Famille, mais sans Joseph ni le Baptiste. On ne sait quel est ce personnage qui tient un volume et montre une étoile. « C'est, dit M. Roller, la prophétie, — dans la personne d'Isaïe peut-être, — présidant à la naissance du désiré des nations.» « On a remarqué, non sans raison, ajoute-t-il, que la scène représentée dans notre fresque est symbolique et non historique. Mais nous ne voyons pas pourquoi ce fait a été exploité par la controverse, ni ce que le point de vue catholique peut y gagner. Car évidemment ce qui forme le centre de la composition, ce n'est pas Marie, c'est Jésus; nous oserions dire, c'est l'étoile; un rapport prophétique, l'Ancien-Testament réalisé dans le Nouveau ; voilà certes un thème assez biblique, traité, si l'on veut, d'une façon qui n'est pas protestante, mais qu'un protestant peut approuver. » On n'accordera pas

(1) Planche xv, fig. 3.

aisément, je crois, que c'est Jésus ou l'étoile qui forme ici le centre de la composition. Cependant l'étoile seule lui donne un sens proprement chrétien. Otez en effet l'étoile, la peinture devient un indéchiffrable *rébus*. Je ne saisis pas bien ce qu'il faut entendre par la façon catholique ou protestante de traiter ce sujet. L'artiste assurément n'a songé qu'à figurer la haute fortune annoncée à Marie étonnée au sujet de son enfant. A-t-il pensé à mêler ici l'Ancien-Testament au Nouveau? A-t-il songé à Isaïe? Je n'en sais rien, et la chose paraît douteuse. Est-ce qu'on ne parle pas de l'étoile dans l'évangile? N'y a-t-il pas une étoile qui brille au-dessus de la tête du divin nouveau-né? Le symbolisme ici, s'il y en a, est à son minimum. C'est de l'histoire légendaire, et rien de plus, figurée d'un pinceau vif, aisé, naturel, sans aucune nuance d'idéalisme. L'étoile, encore une fois, donne seule un cachet chrétien à une scène qui, sans elle et trouvée ailleurs qu'aux catacombes, ne présenterait aucun caractère religieux.

Ainsi sans parler de ces fresques des catacombes que M. Roller appelle fort modérément demi-païennes (1) et qui le sont tout à fait, ou, si l'on veut, ne sont pas plus païennes que chrétiennes, mais où il faut voir d'innocens lieux-communs de décoration courante et banale, sans parler des scènes de vendange ou de moisson, des pastorales de l'*atrium* du cimetière de Domitilla ou de l'*arcosolium* du caveau de saint Janvier, ni des gracieux motifs des paons ou des colombes à la coupe, il y a dans les catacombes nombre de sujets peints qui, trouvés en lieu profane, n'eussent pas mis à la torture l'esprit des interprètes et des symbolistes à outrance et où ils n'auraient voulu voir que de gracieux motifs d'ornementation, ou des scènes de la vie domestique, ou de simples fantaisies d'artiste.

Les monumens figurés des catacombes sont autant de témoignages de l'art d'une époque, mais non d'un art proprement chrétien. Ni dans les types, ni dans la manière de les rendre, ni dans l'expression des physionomies, le pinceau ou le ciseau des artistes ne s'est élevé au-dessus du niveau commun, n'a trouvé un nouvel idéal, ni découvert de nouveaux procédés d'expression.

J'abonde, par conséquent, sur ce point dans l'opinion de M. Roller. J'irai même plus loin que lui et soutiendrai volontiers que l'art dans les catacombes, comme au dehors, à la même époque, est naturaliste, c'est-à-dire que la plupart des monumens figurés qu'on y rencontre n'ont pas deux sens, comme il l'entend avec beaucoup d'autres, mais n'expriment en général que ce qu'ils montrent aux yeux.

(1) Planche XXIX, les 4 figures.

III.

Incontestablement tous les sujets traités par les artistes dans les cimetières souterrains sont chrétiens, soit de fait, soit par adoption. Mais quel est le sens de ces sujets? Ici la symbolique contemporaine se donne libre carrière. La lettre tue, dit l'Écriture, mais l'esprit vivifie. C'est la devise des symbolistes. Ils s'ingénient et se complaisent à découvrir dans toutes les fresques et sculptures des catacombes comme un esprit caché, des mystères de théologie, quantité de choses qu'il ne me paraît pas que leurs auteurs y aient voulu mettre. Soumis à la torture, ces monumens disent tout ce qu'on veut leur faire dire. C'est, on le sait, la pente des commentateurs de pécher par excès de finesse, et de trouver dans les plus simples mots des œuvres qu'ils analysent, des intentions secrètes et des profondeurs que nul n'y aperçoit. Quand on lit ces interprétations subtiles et tourmentées, où rien n'est pris uniment et à la lettre, où tant d'arrière-pensées et de sous-entendus sont imaginés, involontairement on se rappelle Socrate disant de Platon : « Que de choses ce jeune homme me fait dire auxquelles je n'ai jamais pensé! » Pour les symbolistes, toute peinture ou sculpture des catacombes est emblème, allégorie, figure de l'invisible. Il n'y faut pas voir ce qu'on voit, mais un certain dessous qu'on ne voit pas, à moins d'être initié, et sur lequel ils raffinent sans être toujours d'accord. Chaque sujet peint ou sculpté devient de la sorte un hiéroglyphe ou un logogriphe qu'il s'agit de déchiffrer. Noé dans l'arche qui flotte sur les eaux avec l'oiseau qui arrive à tire-d'aile portant le rameau vert (1), c'est l'église debout et ferme au milieu des orages. C'est aussi le baptême régénérateur. La colombe, les ailes ouvertes, apportant la branche d'olivier, c'est la paix annoncée par l'esprit de Dieu à qui a passé par ce bain salutaire. Dans la fresque, l'arche est petite. Vous direz peut-être que c'est à cause de la surface restreinte dont disposait le peintre, et qu'il n'avait pas de place pour la faire plus grande? Explication triviale! C'est, nous dit-on, que précisément, — le compositeur tenait moins à exprimer le fait historique qu'à le transformer en symbole. Cette arche, — *arca*, urne, — c'est le tombeau où le fidèle est enfermé. L'eau qui l'inonde d'en haut, — il n'y en a pas trace dans la composition, — et où elle flotte en bas, c'est le baptême qui, au lieu de faire mourir, lave et sauve. L'oiseau qui vole avec sa branche au bec, c'est la paix bienheureuse envoyée par le Seigneur, et les divines félicités promises à l'âme

(1) Planche XXXV, page 240.

purifiée. Et si l'arche, au lieu de flotter tranquillement sur les eaux paisibles paraît à demi submergée par la tempête, comme dans une fresque du cimetière de Calliste donnée par M. l'abbé Martigny (1) avec deux personnages dont l'un, debout dans l'attitude de la prière, est soutenu par une main qui semble sortir des nuages, tandis que l'autre se débat au milieu des flots, on dira que c'est l'image du fidèle affermi par la grâce et de celui qui est le jouet des passions. Une brebis au-dessus de laquelle est écrit le mot : *Susanna*, entre deux bêtes féroces au-dessus desquelles on lit : *Seniores*, ce n'est pas Susanne figurée entre les deux vieillards en dépit des inscriptions, c'est l'église en butte aux doubles attaques de la violence et de l'hypocrisie. Moïse frappant de la verge le rocher d'Horeb et en faisant jaillir l'eau qu'un ou deux personnages recueillent avidement, c'est encore le baptême, source de la vie spirituelle. Le rocher, c'est le Christ, et Moïse, c'est parfois une sorte d'abstraction, et parfois saint Pierre; — Daniel debout entre les lions qui tantôt s'élancent prêts à le déchirer, tantôt sont assis comme des animaux domestiques, c'est l'église au milieu des persécutions impuissantes. De même les trois Babyloniens debout, les bras étendus, dans l'attitude de la prière, au milieu des flammes qu'ils foulent aux pieds, sont le clair symbole des tribulations et des épreuves dont la prière, c'est-à-dire la confiance en Dieu, sauve les fidèles. L'histoire de Jonas précipité du navire dans les flots, avalé par le monstre des abîmes, puis rejeté par lui sur le rivage et se reposant étendu sous la courge, ce drame mythique en trois actes est le symbole de la vie qui paraît s'éteindre dans la mort et bientôt se rallume et renaît. C'est l'âme qui traverse la mort en triomphe et se repose dans les frais ombrages que Dieu a préparés. On va jusqu'à noter que dans le navire d'où Jonas est précipité dans l'eau, qui figure le baptême, le mât avec l'antenne qui le coupe à angles droits forme une croix, d'où la conclusion qu'il faut avoir été initié à la religion de la croix et avoir été immergé dans l'eau baptismale pour arriver à la résurrection. On note encore que, si Jonas est nu, c'est qu'il n'a aucune force en lui-même et tire tout du secours de Dieu. On fait la même remarque pour expliquer la nudité de Daniel entre ses lions. Par malheur, Daniel dans les catacombes est tantôt représenté nu, tantôt vêtu d'une tunique. Il en est de même de Jonas (2). J'ignore si la symbolique a donné des raisons de cette différence. Évidemment si elle les a cherchées, elle les a trouvées. Dans les marbres des sarcophages qui représentent Adam et Ève chassés du paradis, on

(1) *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, page 226.
(2) Cf. dans la planche XXXV, les figures 3 et 5.

explique que la chute est figurée par la nudité de nos premiers parens. La Genèse ne dit-elle pas, au contraire, que c'est après la chute qu'ils s'aperçurent qu'ils étaient nus, en rougirent et se voilèrent? Tel marbre représente le prophète Ézéchiel avec un disciple et des suivans. A ses pieds sont deux têtes décharnées et un corps nu (1). « Os desséchés, dit le prophète, dans un admirable morceau de l'Écriture, écoutez la voix de l'Éternel. Voici, je vais faire entrer l'esprit en vous, et vous revivrez, et je mettrai des nerfs sur vous et je ferai croître de la chair sur vous, et vous revivrez, et vous saurez que je suis l'Éternel (2). » Le prophète qui ressuscite les morts au nom de l'Éternel, c'est, nous dit-on, le type de l'envoyé du ciel assis un peu plus loin sur les genoux de Marie. Tel autre marbre représente le sacrifice d'Abraham; Isaac, l'innocente victime, c'est le symbole de Jésus. Job sur le fumier est l'image du juste qui, en dépit de tout, croit à la résurrection. Tobie, nu, le poisson à la main, c'est quelque pêcheur d'âmes qui a retiré un homme de cette mer orageuse où l'arche est ballottée. David armé de la fronde, c'est la foi triomphante. Avec elle, le faible est fort et victorieux. Orphée jouant de la lyre au milieu des bêtes, mythe païen adopté par les chrétiens à cause de son charme innocent, est l'emblème des divines harmonies de la grâce qui dompte les passions, abreuve les âmes et ressuscite les morts.

On n'applique pas seulement cette méthode d'interprétation, trop souvent subtile, toujours arbitraire et forcée, aux sujets empruntés à l'Ancien-Testament, mais aussi aux sujets tirés de l'Évangile, aux représentations des miracles qui y sont relatés. On ne s'arrête pas à ce scrupule qu'il y a quelque irrévérence à tourner ces miracles, racontés comme des faits réels, en allégories et en figures. Ainsi, dans les représentations si fréquentes aux catacombes de Lazare ressuscité, de l'aveugle guéri, du paralytique obéissant à la parole de Jésus : « Lève-toi, charge ton petit lit, et marche, » et emportant en effet son grabat sur son dos, il faut comprendre cette idée cachée et pourtant transparente que c'est la foi qui assure la vie future, donne la clairvoyance spirituelle, affranchit l'âme et la délivre des chaînes et de la paralysie du péché, la foi supérieure au baptême et sans laquelle celui-ci n'est que lettre morte. De même dans les Actes d'un martyr d'Orient écrits au IVe siècle, un chrétien répond à son ami qui l'interroge et lui demande si les hommes peuvent obtenir les biens du ciel sans avoir reçu le baptême : « Tout est pur pour les purs. » Aux aveugles qui s'approchaient de lui et le

(1) Tome II, planche LXIX, page 152.
(2) Ezéchiel, XXXVII.

priaient de les guérir, Jésus-Christ ne parlait pas des mystères de l'initiation, il ne leur demandait pas s'ils avaient été baptisés, mais seulement s'ils venaient à lui avec une foi véritable (1). M. Roller aimerait assez à voir dans une de ces images sculptées un pareil enseignement. « L'exemple du paralytique de Béthesda, choisi par l'artiste, écrit-il, n'indiquerait-il pas que c'est la foi qui sauve et non la cérémonie et que la grâce du Seigneur avec ou sans l'immersion suffit au salut? » Il ajoute avec un grand sens : « L'artiste probablement n'avait pas tant de choses dans l'esprit, et il n'avait peut-être pas pensé au détail de la non-immersion du paralytique. » De même, la représentation du miracle des noces de Cana et celle de la multiplication des pains, sous la plume de trop spirituels interprètes, perdent leur sens littéral de faits de l'histoire évangélique présentés aux yeux, pour exprimer on ne sait quelles idées théologiques. Bien plus, les symbolistes dans ces images de pieuse décoration de sarcophages, sculptées peut-être d'avance et d'usage banal, avec les bustes préparés et ébauchés de l'*imago clypeata*, comptent les vases, les corbeilles et les pains et trouvent des raisons mystiques pour expliquer tel ou tel nombre. Il me paraît qu'il y a énormément de fantaisie dans le symbolisme à outrance et qu'il y en a encore trop dans le symbolisme mitigé, et qu'en général il n'y a lieu d'allégoriser et de voir des emblèmes dans les catacombes que quand on ne peut pas faire autrement.

Sans doute on trouve beaucoup d'images et de figures dans l'Ancien Testament et nombre de paraboles dans le Nouveau. C'est pour cela que les deux sont une mine inépuisable pour les arts du dessin et prêtent si aisément aux représentations plastiques. De bonne heure et avant même qu'il fût question du christianisme dans le monde, il parut à de savans juifs nourris de la moelle de Platon que toutes les expressions et toutes les histoires des Ecritures hébraïques ne sauraient être prises au pied de la lettre, que le grossier anthropomorphisme qu'on y rencontre devait être spiritualisé et qu'on ne pouvait sauver quantité de récits étranges ou choquans qu'en leur donnant un sens figuré. De là l'école des allégoristes, dont Philon le Juif, au commencement du Ier siècle de notre ère, fut sinon le fondateur, au moins le plus illustre représentant. Cette méthode d'interprétation des livres saints s'introduisit dans l'église d'Alexandrie, plus hardie et plus savante que les autres, et y fleurit dans les premières années du IIIe siècle avec Clément et surtout avec Origène, le plus large et le plus profond esprit de son temps. M. Roller, que son sens historique ne préserve pas assez

(1) Voir mon étude, *Polyeucte dans l'histoire*, page 29.

selon moi des subtilités du symbolisme, estime que c'est du système allégorique des docteurs chrétiens d'Alexandrie que le goût des symboles est venu en Occident, a gagné Rome et s'est fixé dans les catacombes. Il croit en outre que ce goût est plus manifeste et plus prononcé dans les plus anciennes peintures que dans les plus récentes, et que ce fut pour l'art chrétien une chute véritable que de revenir à la représentation littérale et grossière des choses. Je prendrais volontiers le contrepied de ces thèses, et sans prétendre traiter ici *ex professo* la question du symbolisme dans les monumens figurés des catacombes, je veux soumettre à M. Roller quelques observations rapides sur ce sujet.

Qu'en fait, Origène ait traité les Écritures par la méthode allégorique, cela ne saurait être contesté. Que cette méthode soit légitime en tous les cas, et que tous les mystères et profondeurs qu'elle a permis de tirer des livres saints y soient en effet, c'est une autre question et dans laquelle il n'y a pas lieu d'entrer ici. Mais que cette méthode subtile et qui avait senteur de philosophie profane et ne pouvait être goûtée que des savans ait eu vogue en Occident, ait été adoptée par l'église de Rome, si pratique d'esprit et si attachée à la lettre des traditions, qu'elle y soit devenue assez populaire pour s'imposer aux artistes, dicter et régler leurs inspirations, c'est ce qui n'est ni prouvé, ni probable, ni même vraisemblable. Les hérétiques, disons les libres spéculatifs, Syricus ou Alexandrius, venaient sans doute à Rome. Ils y troublaient parfois quelques fidèles par leurs curiosités d'esprit et leur dialectique; mais le sens droit, bien qu'un peu court, des chefs et des influens de l'église de Rome les repoussait bientôt et leur ôtait tout crédit. Il est permis de croire que les écrits d'Origène qui dépassaient le niveau de la culture moyenne des fidèles d'Occident, furent peu lus dans l'église de Rome, ou tardivement, par les plus savans, et que le grand docteur alexandrin qui ne fit guère que traverser Rome, n'y exerça jamais aucune maîtrise spirituelle.

D'autre part, s'il est vrai que nombre de fresques aient été peintes dans les cimetières souterrains de Rome dès la fin du Ier siècle, dans tout le cours du second et au commencement du IIIe, comme cela n'est pas douteux, et qu'il faille les entendre symboliquement, il est inutile de parler des spéculations des docteurs alexandrins importées à Rome, vu que le symbolisme était déjà inventé et pleinement pratiqué par les artistes des catacombes avant que les spéculations d'Origène eussent vu le jour. M. Roller fait entendre, en effet, que l'art dans les catacombes est d'autant plus symbolique et riche de spiritualités profondes qu'il est plus ancien, et que ce n'est qu'à l'époque où le sens religieux s'appauvrit et où l'art décline,

c'est-à-dire à partir du IVe siècle, qu'avec tout le monde les artistes chrétiens ont perdu le sens des choses et en ont oublié l'esprit pour tomber dans les représentations littérales des faits matériels. C'est raisonner, semble-t-il, au rebours de la logique et contre les données de l'expérience commune. L'esprit humain ne va pas de l'abstrait au concret. L'abstraction est mortelle à l'art, et le dessein supposé de donner une forme vivante et visible aux idées pures et aux notions théologiques donne naissance à d'indéchiffrables logogriphes. Le système allégorique suppose un raffinement de culture, une éducation philosophique qui n'était pas chose commune dans les trois premiers siècles parmi les fidèles. Ce n'est que tard que la réflexion tourmente les faits et les simples récits, y cherche et y trouve des abîmes où la grosse masse ne descend guère. La pensée chrétienne, à sa première éclosion, ne songea pas à voir dans les histoires de l'Ancien-Testament ni du Nouveau tant de subtils mystères. Les premiers peintres et les premiers sculpteurs qui les ont représentées n'ont eu d'autre visée que de leur donner une forme visible et saisissable aux yeux. En admettant même que les faits et épisodes plastiques de l'Ancien-Testament, qui sont la matière ordinaire et, si l'on peut dire, classique de leurs représentations, eussent été reçus partout dans l'église comme figures du Nouveau, les peintres et les sculpteurs des catacombes ne les reproduisaient pas moins tels qu'ils étaient racontés ou décrits, chacun selon son talent d'expression et les ressources de son art. S'ils allégorisaient alors, c'était sans le savoir; s'ils symbolisaient, c'était de seconde main et par contrecoup. L'idée proprement chrétienne était moins dans leur œuvre, traduction naïve et forcément matérielle d'un récit, que dans la pensée de ceux qui avaient commandé la scène ou de ceux qui la contemplaient. S'ils symbolisaient effectivement, comme quand ils peignaient Susanne entre les deux vieillards sous la forme d'une brebis entre deux bêtes féroces, ils en avertissaient par des inscriptions. Qui soutiendra que, dans leur intention, il y eût là symbole sur symbole, que la brebis inscrite par le peintre sous le nom de Susanne dût signifier l'église, et les deux bêtes féroces appelées par lui les vieillards, la force et la ruse?

Quant aux faits et aux paraboles du Nouveau-Testament, pourquoi les artistes auraient-ils cherché des allégories dans les premiers et donné un sens nouveau aux secondes? Ils se bornèrent à traduire les uns et les autres à l'aide de formes appropriées par le pinceau ou le ciseau. Les miracles de l'évangile, comme le changement de l'eau en vin aux noces de Cana, ou la multiplication des pains, étaient-ils donc des symboles et non des faits reçus comme tels par tous les fidèles? Les paraboles étaient-elles donc dans la

bouche de Jésus trop peu riches d'idées morales ou religieuses? Ces faits de l'histoire évangélique et ces paraboles qu'on y lit, les artistes chrétiens les fixaient sur les parois des chambres sépulcrales ou sur le marbre des sarcophages pour glorifier Jésus, rappeler aux yeux le maître de la piété nouvelle et sa puissance, édifier les âmes, témoigner de la foi de ceux qui reposaient là et de la foi commune. Le bon berger avec sa brebis sur l'épaule, la vigne, le pain, la colombe sans nul doute, sont des symboles, mais d'abord ils sont d'extrême simplicité, ensuite ils ont passé de l'évangile dans les catacombes et ne disent ni plus ni moins dans les catacombes que dans l'évangile. Pompéi et les ruines du Palatin gardent, on le sait, des restes de fresques antiques où ne manquent ni l'esprit dans l'invention ni l'aisance et la grâce dans l'exécution. Plusieurs des sujets qui y sont traités sont empruntés soit aux vieilles légendes religieuses du paganisme, soit aux poétiques récits des temps héroïques de la Grèce : ainsi la Naissance de Castor et de Pollux, — Adonis blessé, — Hercule ivre avec de petits Amours qui lui grimpent aux jambes ou jouent avec sa massue, — Achille reconnu par Ulysse, — Hermès surprenant Argus qui garde Io, — le Jugement de Pâris, — Apollon et Daphné, — Thésée après le meurtre du Minotaure, — Bacchus et Ariane, — Mars, Vénus et l'Amour, — Vulcain présentant à Thétis les armes d'Achille, et tant d'autres. Quand ces tableaux furent peints, il y avait longtemps que la symbolique s'exerçait sur les légendes sacrées et y cherchait un sens moral. Or qui serait fondé à croire que les auteurs de ces tableaux aient pris souci des explications sorties de l'école de Varron? Ils cherchaient dans ces vieux thèmes d'agréables motifs décoratifs. Certes les peintres des catacombes romaines n'ont pas pris les histoires bibliques avec la même indifférence. Ils se sont inquiétés uniquement des vœux des morts et de la piété des frères vivans. Une pensée profondément religieuse les a inspirés et non la frivole ambition de décorer des chambres mortuaires. Mais, à part la profondeur de foi sentie ou exprimée et le dessein d'édification, ils ont puisé aux écritures chrétiennes avec la même naïveté d'artiste que les peintres de Pompéi et du Palatin usaient des légendes païennes. Des deux côtés, avec la foi en plus ou en moins, c'est de l'histoire religieuse figurée, non de la théologie enseignée emblématiquement. L'art ne paraît guère propre à ce rôle.

Il me sera permis de remarquer enfin qu'une des rares fresques des catacombes à laquelle on laisse un caractère purement historique est la scène qu'on regarde comme un épisode des persécutions, la comparution et le jugement d'un ou de deux fidèles devant un personnage debout et menaçant sur une estrade et la tête laurée. Un

autre personnage, la tête également laurée, se tenant le menton, paraît se retirer avec dépit : ce dernier serait, dit-on, le sacrificateur qui s'en va, les fidèles refusant de sacrifier. L'interprétation de ce tableau, attribué au milieu du IIIe siècle, est ingénieuse et vraisemblable. Mais pourquoi ici l'histoire et partout ailleurs le symbole? Pourquoi la fresque des trois jeunes Babyloniens sur les flammes, que M. Roller a réunie sur la même planche à cette scène (1), n'aurait-elle pas le même caractère de page d'histoire? Je considère toutes les scènes peintes sur les parois ou sculptées sur les sarcophages des catacombes, comme représentant des souvenirs, fixant et rappelant des faits de l'Ancien et du Nouveau-Testament, et ne portant avec elles d'autre enseignement que celui qu'elles ont dans les Écritures mêmes d'où elles sont tirées. A mon avis, l'école des symbolistes a prêté aux artistes qui ont composé ces scènes plus d'esprit et de profondeur théologique qu'ils n'en avaient et des intentions dogmatiques auxquelles la plupart du temps ils furent étrangers.

Il va de soi que le système historique, que je crois infiniment plus vrai et plus solide que le système symbolique pour l'interprétation des monumens figurés des catacombes, ne va pas jusqu'à me faire regarder les images peintes ou sculptées de Jésus, de Moïse, de la vierge Marie, de saint Pierre et de saint Paul comme des portraits. L'idée seule d'un portrait historique de Moïse fait sourire. Celle de portraits historiques de Jésus, de Marie, de Pierre ou de Paul n'est pas plus sérieuse. L'art païen, non sans tâtonnemens sans doute, avait trouvé des types pour représenter les grandes divinités de l'Olympe. Il ne paraît pas que les artistes des catacombes eussent fixé les types de Jésus et des deux grands apôtres. Le plus souvent, du reste, et dans les fresques les plus anciennes, Jésus est représenté symboliquement. Il y a, en effet, quelques figures symboliques dans les catacombes; mais ce sont en général des figures isolées, des signes gravés à côté des épitaphes et destinés à attester la foi des fidèles : par exemple, l'ancre, antique emblème de l'espérance, le paon et le phénix, symboles d'indestructibilité en usage déjà parmi les païens; d'autres, empruntés aux Évangiles et à l'Apocalypse, le livre symbolique par excellence, l'étoile, la colombe, le rameau d'olivier, le bon pasteur, la brebis, l'A et l'Ω entre les branches de l'X du monogramme, le poisson, figure du Christ quand il est seul et de l'eucharistie quand il supporte le pain croisé. D'autres signes gravés

(1) Planche XXVII, tome Ier, page 161. Le père Garrucci considère même cette scène de persécution, non comme la représentation d'un épisode historique, mais comme l'image abstraite de la persécution. Il y voit en effet deux juges et appelle l'un Néron et l'autre Maximin.

sur la pierre des *loculi* et représentant des instrumens de métier sont moins des symboles que des indices ou des souvenirs de la profession des morts. D'autres objets incrustés dans le mortier des tombes n'étaient peut-être que des moyens de les reconnaître pour les parens ou les amis. Quand aux fioles dites *vases de sang* trouvées en grand nombre attachées aux tombeaux, qui ont tant exercé la critique, soulevé de si vives controverses, et où plusieurs ont vu des indices de martyre, il ne paraît pas à M. Roller qu'elles aient une pareille signification. Les personnes qui s'intéressent aux antiquités chrétiennes connaissent la décisive argumentation de M. Le Blant sur ce point. M. Roller admet toute la partie polémique de ce solide mémoire; mais non sans raison, ce nous semble, il conserve quelque doute sur les conclusions positives de M. Le Blant. Ce savant archéologue, en effet, après avoir réfuté l'opinion qui veut que la présence du vase de sang indique une tombe de martyr, admet que les fioles en question ont contenu en effet du sang de martyr, mais qu'elles ont été attachées à certaines tombes comme pour garder et protéger les morts qui y étaient enfermés. Or, comme plusieurs de ces tombes sont de la fin du IVe siècle, c'est-à-dire près d'un siècle après la dernière persécution, on peut se demander avec M. Roller où l'on se procurait ce sang, comment on le conservait de la sorte à la disposition de fidèles inconnus, et sur quels témoignages des auteurs du temps on peut s'appuyer pour justifier l'usage supposé par M. Le Blant. M. Roller va plus loin, et non peut-être à tort. Il doute que la nature du résidu des vases dits de sang ait été établie péremptoirement. Pour lui, il incline à croire que ces fioles ont contenu des huiles parfumées ou colorées dont on se servait pour l'embaumement des corps ou du vin des agapes, consacré ou non, hypothèse dès longtemps présentée et qui semble plus admissible.

Pourquoi tout dans les catacombes serait-il emblème et symbole? On ne le comprend pas bien. Les catacombes sont obscures, deux fois inviolables comme propriété particulière ou collective et comme terre religieuse. C'est une cité des morts et une cité exclusivement chrétienne. Des chrétiens seuls y reposent, des chrétiens seuls les visitent. Les fossoyeurs qui creusent les galeries souterraines appartiennent à la hiérarchie chrétienne. Les peintres et les sculpteurs sont des fidèles. Quelle indiscrétion à craindre et quelle nécessité de voiler ses croyances sous des signes mystérieux? Tout va bien si l'on nous accorde qu'il n'y a pas l'ombre de symbole dans les peintures et les sculptures, mais seulement des images commémoratives de faits bibliques, et très peu de mystères dans quelques signes abréviatifs ou quelques emblèmes consacrés par l'usage et fort clairs pour tous les fidèles. Mais l'école des symbo-

listes à outrance invoque ici une sorte d'institution qu'elle appelle la discipline du secret. C'est un fait qui, suivant quelques exégètes, ressemble à une institution, ou si l'on veut, à une consigne consentie et exactement observée. M. Roller a consacré un petit nombre de pages à la discipline du secret. Elles ne sont pas sans embarras. Les points d'interrogation et expressions de doute y abondent. M. Roller en parle sans conviction et comme pour complaire à une opinion reçue des doctes. Il en donne des raisons dont il ne semble pas lui-même fort satisfait et qui ne sont, en effet, ni lumineuses ni décisives. Cette hésitation fait honneur, selon moi, à sa sagacité. J'oserai l'appuyer et risquerai de contredire sur ce point l'opinion de la plupart des archéologues et des érudits.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que la discipline du secret n'apparaît pas dans l'église au Ier siècle. L'évangile y répugne. Les apôtres et les premiers disciples n'ont-ils pas pour mission d'enseigner toutes les nations, d'aller et de dire à tous ce qu'ils ont vu et entendu? Paul, prisonnier à Rome pendant deux ans, ne parle-t-il pas avec franchise et liberté à ceux qui veulent l'entendre? Nul n'a peur de profaner ou de compromettre la foi en la répandant. Et où est, quelle est l'autorité qui pourrait poser des exceptions, commander la réserve ou le silence sur certains points? Cependant la religion nouvelle est devenue suspecte à l'opinion et au pouvoir; elle a été frappée brutalement; bientôt elle est, en théorie, proscrite et, en fait, souvent persécutée. La propagande ne s'arrête pas pour cela, mais le danger apprend la prudence. Les fidèles prennent des précautions, cachent leurs assemblées et leurs pratiques. D'odieuses rumeurs circulent à ce sujet. On appelle les chrétiens une engeance qui fuit la lumière, se tait en public et jase dans les coins. On dit qu'ils s'adressent aux femmes, aux enfans, aux gens d'esprit borné et de petit état. Qui nous parle alors de réticences, de sous-entendus, d'une partie de la doctrine gardée sous le boisseau? Le christianisme, dans aucun temps, ne se présenta comme une religion d'hommes triés. L'*Odi profanum vulgus et arceo* est le contrepied de sa devise. On lui reproche, au contraire, d'être le refuge des pauvres, des misérables et des pécheurs, et saint Laurent, l'archidiacre de Sixte II, dans un touchant passage de ses *Actes*, sommé de livrer les trésors de l'église romaine, réunit les estropiés et les mendians qu'elle assistait et les présente au préfet de Rome comme ses plus solides richesses. Pline le Jeune, légat de Bithynie en l'année 112, apprend aisément les assemblées des chrétiens avant le jour, leur habitude de chanter des hymnes au Christ-Dieu et leurs simples repas sacrés. On lui divulgue aussi le reste, ce qu'il appelle une « superstition excessive et absurde. » Est-ce qu'au milieu de ce même siècle, saint

Justin, présentant une apologie écrite de la nouvelle religion à l'empereur, au sénat, et à la conscience publique, connaît cette prétendue discipline du secret, l'observe et en est entravé dans l'exposition de ses croyances? Les autres apologistes le sont-ils plus que lui? Les martyrs, dans leurs confessions, ont-ils les lèvres avares? Polycarpe, à Smyrne, en 155, ne propose-t-il pas au proconsul d'Asie de prendre jour avec lui et de lui rendre compte de sa foi? Dans une pièce semblable, datée de l'an 180, un fidèle interrogé ne dit-il pas au proconsul d'Afrique en séance publique : « Si tu veux m'écouter patiemment, je te révélerai le mystère de la douceur chrétienne? » Au milieu du IIIe siècle, dans la persécution de Trajan-Dèce, plusieurs fidèles interrogés se font-ils scrupule d'exposer la théologie nouvelle au point d'en fatiguer leurs juges? Si les dogmes et les rites chrétiens sont tout entiers dans l'évangile, comme on le dit couramment, à quoi servait un secret dont la clé était dans les mains de tous ceux qui voulaient le connaître? Comprend-on aisément qu'une société religieuse qui, comme Tertullien l'atteste, se recrutait presque uniquement par les conversions, c'est-à-dire par la propagande et la libre communication des idées, eût imposé à chacun de ses membres de se taire et de ne livrer à personne le dépôt de ses dogmes et de ses cérémonies? Les termes de mystères ou d'initiés dont se servent plusieurs écrivains ecclésiastiques pour désigner les dogmes et les rites de ceux qui les croyaient et les pratiquaient ne sont que des mots empruntés à la langue philosophique et au vocabulaire païen, dont on ne saurait rien conclure. En un sens, le christianisme, jusqu'aux premières années du IVe siècle, jusqu'à l'édit de Milan (313), fut une religion secrète, c'est-à-dire non autorisée et illicite. Ce qui est défendu ne peut se propager que subrepticement. Aussi peut-on dire que, jusqu'à Constantin, le christianisme ne jouit pas du grand air de la pleine publicité, n'eut ni temples ni sanctuaires à ciel ouvert et que les fidèles furent d'ordinaire obligés de prendre des précautions de toute espèce pour leurs réunions et la célébration de leur culte, afin de ménager une opinion souvent hostile et de ne point provoquer les rigueurs de l'autorité. Encore ne faut-il point s'exagérer le secret dans lequel le christianisme s'enveloppa. Il eut, au commencement, des tombeaux au soleil. L'entrée du cimetière de Domitilla était aussi visible que le monument de Cécilia Metella. A la fin du IIe siècle, il posséda une nécropole à titre collectif. Sous Alexandre Sévère, vers 230, les chrétiens osèrent revendiquer juridiquement, contre une corporation autorisée, un emplacement dans Rome même pour y tenir leurs assemblées et y pratiquer leur culte. Vers 237 ou 240, le chef de la communauté

romaine s'entremit auprès du pouvoir et obtint de faire revenir de Sardaigne le corps d'un de ses prédécesseurs exilé et mort dans cette île. Le succès du christianisme serait un impossible prodige si l'on ne supposait les longs intervalles de tolérance effective et de paix couverte que l'histoire atteste.

Les actes des martyrs témoignent de la facilité avec laquelle se conférait le baptême, et nulle part il n'est fait mention d'une défense d'en dévoiler les rites. Comment, si le silence était recommandé au sujet du baptême et de l'eucharistie, Cyprien en eût-il parlé dans ses écrits avec tant de liberté et de précision? Tertullien nous parle quelque part des embarras d'une femme chrétienne qui a épousé un païen. Il faut qu'elle lui cache ses sorties matinales, les réunions auxquelles elle assiste et ce qui s'y passe ; il faut qu'avec lui elle surveille ses gestes et ses démarches, et, par là, elle s'expose forcément aux plus fâcheux soupçons. On nous raconte aussi que, sous Valérien, vers 258, un jeune diacre nommé Tarsicius, portant aux frères les espèces eucharistiques, fut entouré, sommé de montrer ce qu'il cachait sous son manteau et aima mieux mourir que de livrer aux profanations de la foule « les membres divins. » On ne voit pas comment ces faits déposent en faveur de la discipline du secret. Dans les mariages mixtes, il arrivait de deux choses l'une : ou que la femme chrétienne, par de douces et insinuantes confidences, gagnât peu à peu un mari indifférent, — la tradition rapporte que, de la sorte, sainte Cécile convertit son mari et son beau-frère, — ou que, si elle trouvait en son mari un cœur fermé et un esprit railleur, elle usât de prudence pour garder sa conscience libre et pratiquer son culte. L'autre fait prouve que, dans les momens de crise, les précautions redoublaient et que la distribution du pain consacré, enfermé dans une boîte, se faisait clandestinement.

Il n'y a donc pas lieu d'expliquer le symbolisme des catacombes, chose douteuse et, en tout cas, fort grossie, par la discipline du secret, institution fort contestable. On peut remarquer d'ailleurs que les textes qu'on allègue en faveur de cette règle prétendue sont d'un temps où la religion nouvelle, non-seulement était licite, mais semblait tourner en institution d'état.

IV.

Les catacombes de Rome, lieu de paix par excellence, ont, comme on sait, servi de champ de bataille à la critique, surtout depuis que M. de Rossi en a renouvelé l'étude par ses impérissables découvertes. Les partis-pris et les passions de deux grandes fractions

séparées du christianisme s'y sont heurtés comme dans un champ clos. Le catholicisme ultramontain y a cherché et trouvé des motifs de s'assurer. Ses plumes militantes ont prétendu qu'il était là tout entier avec tous ses dogmes, tous ses sacremens et toute sa liturgie, et déclaré que les catacombes enseignent clairement à qui sait voir et lire, le purgatoire, la communion des saints, le culte de la sainte Vierge, la hiérarchie de l'église, la primauté de saint Pierre et le reste; qu'à tout cela, par suite, le temps n'a rien changé, rien ôté, ni rien ajouté.

C'est contre cette thèse hautaine, je l'ai dit, que M. Roller a pris la plume. C'est pour la combattre et la réfuter qu'il a écrit son ouvrage considérable, lequel, quoique d'un caractère généralement négatif, voile un autre dogmatisme. Il pourrait s'intituler : la Théologie des catacombes d'après les monumens écrits et les monumens figurés. Il m'a paru que le protestantisme y montre un bout d'oreille; que, quelle que soit la thèse qu'on soutienne, il est aventureux de tourner en métaphysique des acclamations, des élans de cœur et de foi et des thèmes décoratifs appropriés. La théologie chrétienne ne s'est pas faite en Occident. Elle n'est pas un fruit du génie romain. Elle n'est pas toujours fort claire ni très explicite dans les pièces écrites des trois premiers siècles : comment espérer la lire couramment dans des épitaphes qui sont à ces pièces écrites ce qu'est l'interjection au discours?

J'accorderai certes à M. Roller qu'il peut être intéressant, à propos de ces premiers bégaiemens du christianisme naissant, de comparer le présent au plus lointain passé; mais a-t-on ici tous les élémens nécessaires pour instituer cette comparaison? Si l'on fait appel aux textes, on sort des catacombes, on s'engage dans d'inextricables et vaines disputes. Je dis vaines, parce qu'on ne convainc personne et qu'il n'y a guère d'exemple qu'un protestant ait fermé la bouche à un catholique, ni un catholique à un protestant; on risque aussi, pour expliquer de courtes épitaphes, d'employer des documens que les graveurs des catacombes et les fidèles pour lesquels ils travaillaient n'ont pas connus. Si l'on veut ne pas sortir de ces vieilles cryptes, on manque du premier terme de la comparaison; car, à proprement parler, il n'y a pas de théologie aux catacombes, mais seulement un état de la conscience humaine très vivant sans doute, mais en même temps très synthétique. Ceux qui ont écrit sur la théologie pour éclairer les hommes de leur temps et, par suite, ceux de l'avenir, n'ont pas toujours été compris de même façon des uns et des autres. Il serait extraordinaire qu'il en fût autrement de ceux qui ont professé le dédain du siècle et n'ont pas prétendu faire œuvre de propagande ni instruire personne. Les

fossoyeurs qui ont creusé les cimetières souterrains de Rome, les peintres qui les ont décorés à la lueur incertaine de lampes fumeuses, les fidèles dont on y a inscrit les noms et marqué la foi en quelques signes, n'ont pas songé que les théologiens futurs pourraient les mettre à la question. Ces témoignages n'en ont que plus de portée, dira-t-on? Il est vrai, mais à la condition de prendre simplement les choses simples et de ne point oublier « que les auteurs de ces monumens ne prétendaient pas dogmatiser. »

On doit reconnaître que souvent M. Roller s'est souvenu de cet excellent précepte. Par exemple, il a écrit un fort bon chapitre sur *la Société des âmes* et *le Refrigerium*. Un grand nombre d'épitaphes portent : Vis avec les saints. — Vivez parmi les saints. — Que ton esprit soit avec les saints. — « Quels sont ces saints? se demande M. Roller. Sont-ce des canonisés? Nous avons tout lieu de croire que cette expression embrasse, avec les apôtres et les martyrs, tous les fidèles arrivés auprès de Dieu et vivans en lui. C'est aussi le sens de la formule « communion des saints, » ajoutée au symbole, comme pour traduire dans un monument de la foi la confiance populaire en la possibilité de s'unir aux élus dans l'autre vie, ainsi qu'aux fidèles dans celle-ci. »

Il est une autre espèce d'épitaphe dont voici quelques types : REFRIGERA CVM SPIRITA SANCTA (pour *Spiritibus sanctis*) : Rafraîchis-toi avec les esprits saints. — ANTONIA ANIMA DVLCIS TIBI DEVS REFRIGERIT (pour *refrigeret*) : Antonia, chère âme, que Dieu te rafraîchisse. — ΕΥ ΡΕΦΡΙΓΕΡΙ : Sois bien rafraîchi. — AMERINVS CONIVGI RVFINE SPIRITVM TVVM DEVS REFRIGERIT : Amerinus à sa femme Rufina, que Dieu rafraîchisse ton esprit. — NICEPHORVS ANIMA DVLCIS IN REFRIGERIO : Nicéphore, chère âme, dans le rafraîchissement. — SPIRITVM IN REFRIGERIVM SVSCIPIAT DOMINVS : Que Dieu mette ton esprit dans le rafraîchissement. — M. Roller considère ces épitaphes comme appartenant au dernier quart du IIIe siècle jusqu'au premier quart du IVe. Il paraît oiseux de se demander si ces formules sont optatives ou déprécatives, s'il faut y voir des prières et des requêtes expresses ou seulement des vœux et des souhaits. Du vœu à la prière la marge est petite. Mais quel est le sens de ces formules? Avec grande raison, ce semble, M. Roller les entend comme des vœux, des souhaits ou des prières pour que l'âme du défunt ou de la défunte soit bien, — *in bono* est-il écrit ailleurs, — et qu'elle ait sa part du banquet céleste. Le mot *refrigerium* et le verbe *refrigerare*, pris tantôt comme verbe actif, tantôt comme verbe neutre, n'a pas d'autre sens que celui-là, et l'on ne saurait y voir, comme font plusieurs, une profession de foi au purgatoire où les âmes attendraient la félicité. Dans les actes

des saintes Perpétue et Félicité, dont M. Roller paraît faire trop peu de cas, le verbe *refrigerare* se rencontre cinq ou six fois soit dans le sens de bien-être terrestre, d'exemption d'angoisses, ou d'allégresse et de bonheur divin. C'est ainsi qu'après la prière qu'elle a adressée pour son frère, Perpétue (dans une vision) le vit *mundo corpore, bene vestitum et refrigerantem :* le corps net et pur, bien vêtu et plein d'allégresse. « Je compris, dit-elle, qu'il avait passé des ténèbres et de la peine au bonheur et à la joie. »

Je ne suivrai pas aussi volontiers M. Roller quand il soutient que le culte des saints n'apparaît que très tardivement dans les catacombes. Le respect religieux dont témoignent maintes formules épigraphiques est déjà assez difficile à distinguer du culte. Mais l'invocation des morts et des saints et la foi dans leur intercession sont manifestes dans plusieurs épitaphes très explicites. Par exemple, dans un marbre qui porte en tête : SOMNO HETERNALI, formule presque unique dans les catacombes, gravée sans doute sur une pierre préparée pour une tombe païenne et utilisée par les fidèles, on lit : PETE PRO PARENTES TVOS; sur une autre : IANVARIA BENE REFRIGERA ET PETE PRO NOS. Sur d'autres marbres, la martyre Blasilla est invoquée et priée d'intercéder pour des défunts. La croyance au pouvoir des saints d'intercéder soit pour les morts, soit pour les vivans, résulte aussi d'autres faits mentionnés par M. Roller. Origène, dans son *Exhortation au martyre*, écrite vers l'an 236, témoigne de cette croyance. M. Roller écrit que jamais les adversaires des chrétiens, dans les trois premiers siècles, ne les ont accusés de rendre un culte à un homme mort (sauf à Jésus). Cependant, dans la lettre de l'église de Smyrne qui raconte le martyre de Polycarpe, on lit qu'après le supplice de celui-ci les juifs insistèrent pour que ses restes fussent détruits, insinuant que, si on les rendait aux chrétiens, ils lui adresseraient des prières. Et au commencement de la persécution de Dioclétien, l'historien Eusèbe raconte que, les corps des jeunes chambellans chrétiens de la maison de l'empereur ayant été ensevelis convenablement après leur martyre, leurs maîtres firent déterrer et jeter leurs restes dans la mer, de peur que, dans la suite, on ne s'avisât de les adorer comme des dieux (1). Il paraît bien malaisé, à moins d'avoir, pour fixer la date précise des inscriptions funéraires des catacombes, des lumières qui font généralement défaut, quand la mention des consuls en est absente, de marquer avec exactitude à quel moment, en quelle année, une vague tendance a pris corps et s'est exprimée en formules. L'expression *Pete pro nobis,* si précise en sa concision, on

(1) Eusèbe, *Hist. ecclés.*, VIII, 6.

l'accorde pour les premières années du IVe siècle. On ne la nie pas absolument pour les dernières années du IIIe. Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait pas la faire remonter jusqu'au milieu de ce siècle. Les démonstrations ou négations de M. Roller sur nombre de points de doctrine sont nécessairement approximatives, comme la chronologie des monumens qui leur sert de fondement. « Dans la pratique de l'invocation des saints, écrit M. Roller, la dévotion des gens du peuple devança naturellement celle des représentans de l'église. Les prédicateurs et les panégyristes la suivirent de près. Les docteurs ne vinrent qu'ensuite, plus ou moins vite, chacun suivant son caractère. Mais l'église officielle elle-même, dans les décisions de ses conciles et les documens publics de sa foi, tels que le rituel et les liturgies, a certainement cheminé d'un pas plus lent encore. » L'observation est fine et juste. Mais la croyance à l'intercession des saints et des martyrs attestée et partagée par Origène, le plus savant et le plus illustre docteur du IIIe siècle avant l'année 250, n'implique-t-elle pas leur invocation? La logique des masses n'attend pas que l'autorité mette des conséquences en décrets, elle s'en charge. Et, d'autre part, le christianisme n'est pas un fruit d'autorité : il est, en grande partie, une œuvre anonyme, il est, dans ses traits essentiels, le fils de la conscience populaire.

Dans deux chapitres de son second volume, M. Roller a donné près de quatre-vingts épitaphes funéraires déjà publiées et qui viennent toutes des catacombes. Beaucoup qui portent le monogramme constantinien, employé en guise de mot, sont du IVe siècle, quelques-unes sont antérieures, vraisemblablement les plus courtes et les plus simples. On y lit : « Vis en Dieu. Vis toujours en Dieu, chère âme. Vis dans le Seigneur Jésus. Vis dans le Christ et en Dieu. Vis dans le Christ Dieu. » La formule sans la particule *et*, se demande M. Roller, serait-elle un écho des doctrines de Noët et des sabelliens, qui ne distinguaient pas la personne du Christ de celle de Dieu? A mon avis, rien n'est plus douteux. Sur une tombe d'un enfant : « Mon cher enfant, prie pour moi, en Dieu Christ. » — Sur une autre d'un enfant de treize mois : « Tourtereau sans fiel, en paix au nom du Christ. J'habite l'éternité. » — D'un autre, on lit : « Pascasus a accompli sa destinée : *fatum fecit*; déposé en paix. » Un autre marque ses regrets et son deuil; sur une autre tombe, on lit : « Que nul gémissement ne soulève les poitrines; que les larmes cessent de couler des yeux. — Que les esprits de tous les saints te reçoivent dans la paix, etc. » M. Roller appelle ces inscriptions funéraires : épitaphes dogmatiques. Titre bien ambitieux! Ce sont tout simplement des épitaphes chrétiennes qui attestent la foi en la

résurrection, en la vie future avec Dieu et le Christ. Mais encore une fois, dans ces quelques mots sortis du cœur ou écrits d'avance sur la pierre comme des formules courantes et convenues, de la même façon que des bas-reliefs portant le cycle habituel de quelques épisodes bibliques attendaient les acheteurs, qui peut trouver des enseignemens sur le dogme chrétien? Les graveurs d'épitaphes, répéterai-je avec M. Roller, songeaient-ils vraiment à dogmatiser? De même, il est possible que le sentiment religieux eût perdu dans l'église quelque chose de son intensité et de sa pureté quand, au ve siècle, on sculptait sur un sarcophage les trois personnes de la Trinité; cependant il paraît hasardeux de conclure de ce seul monument figuré que le christianisme penchât alors à l'anthropomorphisme. A quel propos faire peser sur toute l'église et sur tous les fidèles une gaucherie ou une témérité de sculpteur, sur l'interprétation de laquelle d'ailleurs tous les critiques ne sont pas d'accord?

Un peu plus loin, on trouve dans l'ouvrage de M. Roller un long chapitre sur la primauté de saint Pierre. Ce n'a pas été le travail d'un jour ni même d'un siècle de fonder dans l'église la monarchie absolue. A l'âge apostolique, le prêtre et l'évêque ne forment pas deux degrés distincts de la hiérarchie. Avant la fin du IIe siècle, le pouvoir épiscopal est hors de pair et le gouvernement de l'église est oligarchique. Au milieu du IIIe siècle, les évêques des villes principales, sièges de l'autorité politique, les métropolitains, prennent entre leurs collègues une place prépondérante. On voit déjà l'évêque de la capitale de l'empire affecter dans toute l'église un droit de juridiction universelle. Mais tous les évêques ne reconnaissent pas cette souveraineté nouvelle. On sait les débats des églises d'Orient et d'Occident sur la question de la célébration de la Pâque, où Irénée intervint comme conciliateur, où Polycrate, d'Ephèse, un peu plus tard, refusa de s'incliner devant l'évêque de Rome Victor et ses menaces; on sait les railleries amères de Tertullien à l'adresse de l'*évêque des évêques* et de ses trop complaisans décrets, et l'indépendance, la fière attitude de Cyprien de Carthage au milieu du IIIe siècle en face de l'ingérence plus qu'indiscrète, à son goût, d'Étienne de Rome. Avec le temps, les prétentions des pontifes romains s'affirment de plus en plus jusqu'au moment où, en dépit de protestations de jour en jour plus rares et moins écoutées, la primauté à demi consentie du *pontifex maximus* s'établira. Telles sont les idées de M. Roller, et je crois que beaucoup de personnes, qui ne sont pas ignorantes, les partagent de très bonne foi. Mais le développement de ces idées était-il ici à sa place? Au commencement du chapitre intitulé : *la Primauté de Pierre et sa cathedra*, M. Roller écrit : « Évidemment, les catacombes nous disent fort

peu de chose sur la croyance à la suprématie de Pierre. Deux ou trois verres dorés fort tardifs, et peut-être certaines sculptures informes et réparées du ve siècle le substituent à Moïse dans l'acte de faire jaillir l'eau du rocher. Quelques figures de l'apôtre où il est mis sur le pied d'égalité avec saint Paul, quelques représentations où tantôt lui, tantôt saint Paul lui-même, reçoit la loi nouvelle des mains de Jésus, et c'est tout. Pas une allusion à une doctrine qui est devenue capitale avec le temps dans l'église. » Comment mieux déclarer que tout ce chapitre est étranger à une étude des catacombes et constitue un morceau qui peut être solide, mais est certainement parasite? Un travail sur la carrière apostolique de saint Pierre et sur la question de la date de sa venue et de son séjour à Rome, question encore ouverte, quoi qu'on dise, serait tout aussi bien à sa place ici. On en pourrait dire autant des pages qui se rapportent au crucifix, dont il n'y a pas l'ombre d'une image dans les catacombes, et à celles qui se rapportent au culte de la sainte Vierge. Ses rares représentations dans les cimetières souterrains de Rome et l'absence absolue de toute mention à son sujet dans les épitaphes funéraires montrent assez quelle faible place elle tenait dans la pensée des fidèles des premiers siècles. Ces quelques hors-d'œuvre que nous signalons dans l'ouvrage de M. Roller ont pour origine évidente les préoccupations polémiques qui trop souvent l'ont inspiré.

Par contre, on pourrait noter çà et là quelques *desiderata* ou d'insuffisans renseignemens sur des points essentiels. Les quelques pages de l'introduction consacrées aux différentes nécropoles souterraines de Rome paraissent un peu courtes. Ne sait-on rien de plus sur celle de Saint-Sébastien et sur celle de Sainte-Agnès, par exemple? connaît-on l'époque où elles ont été creusées? sait-on quels sont les personnages sous les noms desquels on les désigne? Qu'est-ce que saint Sébastien et sainte Agnès? qu'y a-t-il d'historique dans les Actes qui racontent le martyre de l'un et celui de l'autre? On nous donne de plus abondans détails sur le cimetière de Calliste et le caveau de sainte Cécile. Mais les conclusions de M. de Rossi sur la date du martyre de cette dernière ne sont-elles pas adoptées un peu vite? De même pour la crypte dite des papes, pour les inscriptions et peintures qu'on y a trouvées et le martyre inscrit de plusieurs de ces personnages, on eût souhaité un supplément de lumière.

Quoi qu'il en soit de ces critiques et de quelques autres infiniment plus chétives dont on pourrait grossir les *errata* (1), l'ouvrage de

(1) Ces *errata* porteraient sur des traductions certainement inexactes d'épitaphes ou de textes littéraires, sur des mots latins ou grecs incorrectement écrits, comme *suggestum* pour *suggestus*, τιμεῖν pour τιμᾷν, sur des explications évidemment fautives de *sigles*, sur des indications chronologiques erronées, etc.

M. Roller, avec une sincérité et une fidélité irréprochables, met aux mains du grand public désireux d'être éclairé sur les premiers temps de l'église tous les monumens écrits et figurés des catacombes et fournit sur leur interprétation, leur caractère et leur chronologie approximative, tous les renseignemens que peuvent souhaiter les curieux, et quelque chose de plus aux dogmatisans. Pour l'église réformée, il comble une lacune et est un progrès; car c'est la première fois, si je ne me trompe, qu'un protestant a traité des catacombes romaines non-seulement avec cette étendue, mais avec un sens critique aussi ferme. Il est sur nombre de points une réplique à certaines assertions tranchantes et impérieuses du dogmatisme ultramontain. Aux indépendans et aux purs historiens il enseigne la sagesse du doute, qui est le commencement et parfois la fin de la science.

C'est la foi vivante, exclusive, plus chère que la vie, qui a permis au christianisme de vaincre; c'est la facilité d'accommodation qui lui a permis de devenir une grande institution, de remplacer ou, pour mieux dire, de continuer la civilisation antique. Les cimetières souterrains de Rome portent surtout témoignage de la foi. Le plus grand risque qu'on court en voulant l'expliquer ou l'analyser, c'est de l'enfermer en de trop étroites formules. Sur ce point, M. Roller a écrit dans ses conclusions d'excellentes pages par l'une desquelles je veux finir ce trop long travail :

« Les formes que revêt aujourd'hui le sentiment religieux dans les diverses communions chrétiennes eussent fort surpris les chrétiens des premiers siècles. Qu'indiquent ces façons primitives de comprendre la religion? Une plus grande simplicité qu'aujourd'hui. Leur expression dogmatique n'était qu'ébauchée. La candeur enfantine et joyeuse, éminemment populaire, des décorations des catacombes convenait à merveille à ces déshérités de la terre que le Christ était venu appeler. Les idées simples exprimées en paraboles, comme la sollicitude du bon berger, comme les agapes du royaume des cieux, comme la venue du Messie ou la nourriture des âmes altérées et affamées de justice, voilà ce qui convenait le mieux à ces premières générations de gens du peuple devenus chrétiens...

« Leur foi se réduisait naturellement aux premiers élémens du christianisme, à ces données qui se retrouvent dans toutes les communions chrétiennes, parce qu'elles sont les plus *religieuses* et les moins *théologiques*. Ce n'était pas le lieu, en vérité, de faire du dogmatisme, et voilà l'une des causes peut-être pour lesquelles il est difficile de refaire le *Credo* précis des chrétiens des deux premiers siècles, surtout d'après les insuffisans renseignemens que nous trouvons sous terre. Il est évident que toutes les communions

chrétiennes sont en droit de se réclamer de l'église des catacombes; car toutes y ont leur berceau, les divergences n'étant venues que dans la suite des temps...

« La religion populaire des églises naissantes était parfaitement concrète : la poésie naïve des catacombes, ces images artistiques, ces paraboles enluminées, ces formules touchantes cachaient une foi robuste en des faits surnaturels...

« Parmi les croyances générales auxquelles s'attachaient les chrétiens des trois premiers siècles, croyances chrétiennes et morales plutôt que didactiques, nous devons mettre au premier rang leur foi robuste en la survivance de l'homme, en l'immortalité. Cette croyance consolante qui rattachait pour toujours l'homme à Dieu, à Christ, parlait de vie au-delà de la tombe. La sérénité joyeuse que nous avons eu tant de fois l'occasion de mentionner suppose des certitudes que notre siècle pourrait envier à ces temps de ferveur première. Cette « vive représentation des choses qu'on espère » était d'autant plus remarquable qu'on sortait ou du judaïsme, auquel une critique exagérée refuse la notion claire du monde futur, ou du paganisme, qui, par l'organe de ses philosophes les plus autorisés, énonçait tout au plus des probabilités en faveur de la vie à venir. Sous ce rapport, la société religieuse naissante tranche sur tout le monde antique. C'est plus qu'une doctrine, c'est une vie. Le précepte était dépassé par la possession. L'invisible était démontré, hors de question. On aspirait aux choses qui ne se voient point : le voile de la tombe était soulevé (1). »

Voilà qui est juste et bien dit. Mais s'il n'y a pas de théologie dans les catacombes, pourquoi M. Roller a-t-il, à propos des catacombes, écrit un livre où la théologie tient tant de place? Et si c'est justement pour le démontrer, il s'est mis en bien grands frais d'érudition pour un résultat un peu mince, pour une vérité dont facilement conviennent tous ceux qui ne font pas profession officielle de théologie.

B. Aubé.

(1) Tome II, pages 376, 377.

LES

VÊTEMENS ET LES HABITATIONS

DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'ATMOSPHÈRE

I. Pettenkofer, *Populäre Vorträge*, 1877. — II. F. et E. Putzeys, *l'Hygiène dans la construction des habitations privées*, 1882. — III. Bouchardat, *Traité d'hygiène publique et privée*, 2e édition, 1883. — IV. A. Proust, *Traité d'hygiène*, 2e édition, 1881. — V.-H. Dessoliers, *de l'Habitation dans les pays chauds*, 1882. — VI. A. Morin, *Manuel pratique du chauffage et de la ventilation*, 1874.

Des milliers de petits faits, saisis par des yeux attentifs, consacrés par des témoignages renouvelés et transmis de générations en générations, constituent lentement ce fonds de notions empiriques où la vie de tous les jours puise ses règles pratiques, ses recettes et ses axiomes, mélange de sagesse et d'erreurs. Mais une expérience bien conduite qui s'inspire d'une idée générale a une tout autre portée : elle révèle les rapports des choses et met quelque vérité simple à la place d'un amas encombrant des faits particuliers. Cette supériorité de l'expérimentation directe sur la méthode expectante, notre ressource ordinaire, étant depuis longtemps reconnue, on s'étonne parfois d'en rencontrer si peu de traces dans les questions où elle rendrait les services les plus précieux, et notamment dans une foule de questions d'hygiène où l'absence de données positives et précises se fait encore vivement sentir.

C'est ainsi que le nombre des savans qui ont daigné s'occuper des propriétés physiques des étoffes employées à la confection de nos vêtemens est encore fort restreint. Les étoffes, on n'en parle que pour en discuter l'aspect, la couleur ou le prix. De même aussi,

les matériaux dont se sert l'architecte ne sont guère étudiés qu'au point de vue économique. Sur la fonction des vêtemens, sur l'hygiène des habitations, bien des recherches resteraient à faire; à en juger par les résultats déjà obtenus, ceux qui les entreprendraient ne perdraient pas leur temps. C'est en parcourant les remarquables conférences de M. Pettenkofer, ou le livre que viennent de publier MM. F. et E. Putzeys, qu'on peut se faire une idée de la grandeur du champ qui s'ouvre ici aux expérimentateurs familiarisés avec les méthodes scientifiques. J'essaierai, en profitant de ces publications récentes, d'exposer brièvement ce que la science peut nous apprendre sur les maisons et les vêtemens considérés dans leurs rapports avec l'atmosphère.

I.

Le vêtement est comme une armure qui nous aide à soutenir le combat contre les élémens, et l'importance de cette enveloppe protectrice s'accroît à mesure que l'homme s'éloigne des contrées chaudes pour habiter des climats plus rigoureux. Est-ce pour lui laisser toute liberté de se vêtir à son gré, de s'accommoder aux climats, aux saisons et aux heures du jour, que la Providence s'est dispensée de le pourvoir d'un vêtement naturel? Les fourrures et les plumages si libéralement départis aux animaux ne leur constitueraient plus dès lors une supériorité, et ce point de vue n'a pas échappé aux anciens philosophes qui se sont demandé si les animaux avaient été mieux ou moins bien traités que nous.

La maison, à son tour, n'est pour ainsi dire qu'un vêtement amplifié, vêtement temporaire, plus solide que l'autre, et pouvant nous fournir un abri autrement sérieux. Réduite à une simple tente, elle ne laisse pas de présenter quelque analogie avec le manteau. Comme le vêtement, la maison a donc été inventée pour nous protéger; mais l'une des erreurs les plus communes, erreur qui a donné lieu à bien des contresens en matière d'installation et d'habillement, consiste à regarder la maison et le vêtement comme essentiellement destinés à nous *isoler* de l'air extérieur. La vérité, c'est que l'une et l'autre ne sont que des régulateurs de nos indispensables et incessans rapports avec l'air ambiant.

Ces rapports ne peuvent être bien compris si nous n'essayons pas de nous rendre compte des phénomènes complexes par lesquels se maintient, au milieu des influences les plus diverses, la température du corps. On sait d'abord que la chaleur animale est produite par les métamorphoses chimiques qui s'accomplissent dans les tissus, et principalement (mais non exclusivement) par la com-

bustion des alimens assimilés et entraînés dans la circulation, que l'oxygène respiré transforme en acide carbonique et en eau. Les combustions élèvent la température du sang, et le liquide chaud, qui pénètre partout, réchauffe l'organisme à peu près comme une maison est chauffée par un calorifère à eau. L'activité de la respiration, et la consommation d'oxygène, se ralentit pendant le sommeil; elle s'accroît, au contraire, quand nous prenons de l'exercice, une partie de la chaleur produite étant alors transformée en travail mécanique. On peut admettre que les poumons d'un homme adulte qui ne prend que peu d'exercice reçoivent par vingt-quatre heures 10 mètres cubes d'air et absorbent environ le quart de l'oxygène contenu dans cet air, soit 650 grammes d'oxygène. La chaleur dégagée par les actions chimiques qui en résultent peut s'élever, en moyenne, à 2,000 ou 3,000 calories; elle suffirait pour porter à l'ébullition de 20 à 30 litres d'eau, ou pour faire monter de 3 degrés par heure la température du corps. Depuis sa naissance jusqu'à sa mort, l'homme doit ainsi, sans repos, faire aller les soufflets qui entretiennent le feu au foyer de la vie.

En dépit de cette incessante production de chaleur sensible, qui, selon les circonstances, peut augmenter ou diminuer de 50 pour 100, la température du corps reste à peu près invariable. Dans l'état de santé, elle est toujours très voisine de 37 degrés, et c'est tout au plus si l'on observe des variations de 1 degré en plus ou en moins. Et cependant nous savons que, dans certaines régions du globe, les températures moyennes mensuelles présentent des écarts qui peuvent aller à 64 degrés : à Yakoutsk, en Sibérie, les températures moyennes des mois de janvier et de juillet sont respectivement de — 42° 8 et de + 18° 8; à Verkhoïansk, elles sont de — 49° 0 et de + 15° 4. On a noté, à Yakoutsk, au mois de janvier, un minimum de — 62° 0 et au mois de juillet un maximum de + 38° 8; à Verkhoïansk, — 63° 2 en décembre et + 30° 1 en août (1). Ainsi, l'écart des températures extrêmes observées à Yakoutsk dépasse 100 degrés. Mais l'écart des extrêmes que l'homme peut supporter est beaucoup plus grand si l'on tient compte des maxima qui ont été observés dans quelques lieux du globe. Dans un village des bords de la Mer-Rouge, MM. Ferret et Galinier ont observé, six jours de suite, au mois d'août 1842, des températures comprises entre 45 et 50 degrés (2). Ritchie et Lyon ont noté 56 degrés à l'ombre de l'oasis de Mourzouk; Sturt, 54 degrés près de la

(1) Wild, *Temperaturverhältnisse des Russischen Reichs.*

(2) Ces températures se développent aussi quelquefois dans l'intérieur des navires qui parcourent la Mer-Rouge, et il en résulte de graves accidens.

rivière Macquaire, en Australie; Tamisier, 52° 5 à Abou-Arich, en Arabie. Le 20 juillet 1847, par un sirocco brûlant, M. le docteur Armand a eu 48 degrés dans un gourbi et 63° 7 sous une tente, au camp de l'Oued-Merdja, dans les gorges de la Chiffa; un thermomètre directement exposé au soleil marquait 72° 5. Il est bien connu, au surplus, que, pendant un temps très court, l'homme peut supporter des températures encore bien plus élevées, grâce à une abondante transpiration, comme le prouvent les expériences faites dans des étuves ou des fours. Blagden a pu supporter pendant sept minutes une température de 126 degrés; un certain Martinez pouvait, paraît-il, en s'enveloppant la tête d'une pièce d'étoffe, demeurer un quart d'heure dans un four où le thermomètre accusait 170 degrés. Sous l'influence de ces températures excessives, le sang s'échauffe jusqu'à 40 ou 42 degrés, et le pouls s'accélère comme dans les fièvres violentes; mais ce sont là des situations anormales. Dans les circonstances ordinaires, la température du sang ne s'élève guère au-delà de 38 degrés, même sous les climats les plus chauds.

La constance de la température du corps est une condition indispensable de la santé pour les animaux à sang chaud. Nous avons vu que, chez l'homme, la température normale est de 37 degrés; elle paraît comprise entre 35 et 40 degrés chez les mammifères en général, entre 39 et 43 degrés chez les oiseaux. Elle ne varie notablement que chez les animaux improprement dits à sang froid, qui prennent la température du milieu ambiant (1). Quels sont les moyens dont la nature dispose pour suppléer à l'insuffisance de la chaleur intérieure, pour en éliminer le surcroît nuisible et ramener les organes à la température qui convient à l'accomplissement régulier des phénomènes de la vie? Ces moyens sont très variés. Quand l'alimentation devient insuffisante, la calorification s'effectue aux dépens des tissus de l'animal, que l'on voit alors maigrir; l'herbivore devient temporairement carnivore. Quand la chaleur est produite en excès, l'organisme s'en débarrasse encore très vite par une foule d'issues : en effet, le corps peut se refroidir par rayonnement, par évaporation et par conductibilité ou contact (2). On admet qu'en temps ordinaire le rayonnement enlève la moitié, les deux autres voies chacune un quart de la chaleur nuisible. Mais ces rapports sont loin d'être constans; ils varient avec les circonstances extérieures. L'évaporation est la soupape qui règle les pertes de chaleur

(1) Les animaux hibernans se rapprochent de ces conditions d'existence pendant qu'ils sont engourdis.

(2) Les molécules d'air échauffées par contact se déplacent et se renouvellent sans cesse; pour désigner ce mode de propagation de la chaleur, on se sert quelquefois du mot de *convection*.

en complétant, à point nommé, l'action de la conductibilité et du rayonnement.

Le rayonnement nous enlève donc une forte partie du calorique produit en excès. L'intensité de cette radiation, par laquelle la chaleur du corps va se dissiper alentour, est proportionnelle à la différence qui existe entre la température propre du corps et celle du milieu ambiant; elle augmente dans le voisinage d'un objet très froid. On s'explique ainsi, par exemple, cette sensation de froid qui persiste, après que le feu a été allumé dans une pièce qui n'avait pas été chauffée depuis longtemps, quand la température de l'air, dans cette pièce, approche déjà de 20 degrés, tandis qu'on s'y trouve à son aise avec une température de 17 degrés seulement après un chauffage réitéré. C'est que, dans le premier cas, les murs et les meubles sont encore froids et nous soutirent beaucoup de calorique en provoquant le rayonnement du corps. La perte devient moindre, et la sensation de froid disparaît, une fois que les objets qui nous entourent ont pris une température d'environ 15 degrés. On comprend aussi qu'il soit dangereux, en hiver, de rester longtemps assis près d'un mur, d'une fenêtre, qui refroidit un seul côté du corps par un rayonnement excessif.

C'est pour une raison analogue qu'on a trop chaud dans une salle remplie de monde, quand la température de l'air n'y dépasse pas 20 degrés. En effet, la présence d'un grand nombre d'individus, qui tous ont une température propre de 37 degrés, empêche le rayonnement latéral, et l'excès de chaleur n'est plus enlevé que par les courans d'air ou par une transpiration plus abondante. On s'évente alors, afin d'activer le refroidissement par convection et par évaporation, en amenant une plus grande quantité d'air au contact de la peau. Et si, quittant la salle où l'on étouffe, on va « respirer » dans une pièce voisine restée vide, on s'étonne d'apprendre que, dans cette pièce, un thermomètre marquerait à peu près la même température que dans la salle; on y a moins chaud parce que le corps y rayonne plus librement. — L'agréable sensation de fraîcheur que nous procure l'ombre des forêts est due à la température relativement basse des arbres qu'une évaporation active maintient à environ 5 degrés au-dessous de la température de l'air : ils facilitent ainsi le rayonnement de la peau.

Le corps humain se refroidit encore, nous l'avons dit, par convection, en échauffant l'air qui le baigne, et la perte est d'autant plus sensible que l'air est plus froid, et plus souvent renouvelé. Un individu peut se comparer à un calorifère autour duquel montent incessamment de faibles courans qui emportent de l'air chaud ; pour en constater l'existence, il suffit, d'après M. Pettenkofer, de placer

un anémomètre très sensible entre le gilet et les vêtemens extérieurs : le petit moulinet se met à tourner sous l'action des courans. L'atmosphère en apparence la plus calme est d'ailleurs agitée, à notre insu, par une foule de mouvemens qui échappent à nos sens parce que les courans d'air ne commencent à impressionner nos organes que lorsque leur vitesse approche de 1 mètre par seconde : une vitesse de $0^{m},50$ n'est généralement pas perçue; on peut s'en assurer en agitant lentement la main. La facilité avec laquelle les parfums, qui sont des effluves matériels, se répandent dans un air calme est une preuve indirecte de l'existence de ces courans. Il est clair que cette agitation perpétuelle de l'atmosphère contribue puissamment à la réfrigération du corps ; l'effet cependant est beaucoup plus marqué en plein air, où nous sommes exposés à l'action des vents.

Dans nos climats, la vitesse moyenne des courans d'air qui sillonnent l'atmosphère libre peut être estimée à 3 mètres par seconde, de sorte que l'air fait en moyenne onze kilomètres par heure. En admettant maintenant que la surface du corps exposée aux courans est de 1 mètre carré, il passe sur un homme qui se promène pendant une heure en moyenne 11,000 mètres cubes d'air frais. On voit, soit dit en passant, que les médecins qui réclament pour chaque malade, dans une salle d'hôpital, 60 mètres cubes d'air par heure, ne demandent en somme que cent quatre-vingts fois moins que la quantité d'air dont peut jouir un habitant de la campagne. Le nombre de calories que les courans d'air nous enlèvent à chaque instant est difficile à évaluer, car on manque de données sur la température que les couches d'air prennent pendant leur rapide passage sur une surface chaude; il n'en est pas moins sûr que la perte de chaleur est très sensible par un vent froid, comme chacun a pu le constater par lui-même.

Dans les pays chauds, on recherche l'ombre, non-seulement parce que l'air y est plus frais, mais encore parce qu'il y est plus agité, grâce aux différences de densité qui naissent d'un échauffement inégal. La ressource suprême dans les jours de forte chaleur, c'est, pour les Anglais de l'Inde, retirés dans leurs bungalows, le *punka*, cette longue pièce de toile suspendue au plafond, à laquelle une corde dans la main d'un indigène imprime un mouvement de va-et-vient par-dessus les têtes des assistans. Les serviteurs se relaient et l'immense éventail s'agite sans relâche; malgré tout, les maîtres s'aperçoivent que la civilisation dispose de moyens plus variés et plus efficaces pour combattre le froid que pour nous garantir de la chaleur. C'est la raison qui fait que l'Européen s'acclimate si difficilement sous les tropiques. L'Indou réduit sa calo-

rification intérieure en se nourrissant très peu; mais aussi il manque d'énergie, et sa capacité de travail est extrêmement faible. Le travail assidu exige une plus grande quantité d'alimens, et il en résulte en même temps un excès de chaleur nuisible, car l'organisme ne peut convertir en travail mécanique qu'environ 25 pour 100 du surcroît de chaleur qu'il produit en exerçant un effort soutenu. Il ne faut donc pas chercher à produire moins de chaleur, mais à nous débarrasser de celle qui est produite.

Comme réfrigérant, l'eau est bien plus efficace que l'air, à cause de sa conductibilité beaucoup plus grande : à température égale, un bain d'eau nous rafraîchit plus qu'un bain d'air; mais les bains sont un moyen d'un usage nécessairement limité. L'important serait d'abaisser la température de l'air qui arrive au contact du corps.

Le problème général de la réfrigération en pays chauds, qui est en quelque manière le problème du chauffage retourné, a été étudié à fond par M. H. Dessoliers dans un livre récent où l'on trouve développées toutes les solutions qu'il comporte (1). Nous y reviendrons plus loin en parlant de la ventilation. Pour le moment, nous n'avons en vue que les moyens naturels par lesquels le corps se débarrasse d'un excès de chaleur, et il nous reste à considérer l'évaporation pulmonaire et cutanée. Sous les tropiques, quand le thermomètre marque plus de 37 degrés à l'ombre, le corps ne peut plus se refroidir ni par contact ni par rayonnement; il ne reste à la chaleur nuisible qu'une seule voie par où elle puisse s'écouler : il faut qu'elle soit dépensée à vaporiser l'eau que la transpiration amène à la peau et à la muqueuse de l'appareil respiratoire.

La quantité d'eau exhalée par les poumons est, en règle générale, la moitié de celle qui est excrétée par la peau; à l'état de repos, le corps perd en 24 heures respectivement 300 grammes et 600 grammes par ces deux voies, en tout 900 grammes d'eau qui se transforment en vapeur; mais ces quantités peuvent être doublées et triplées lorsque, sous l'influence d'un excès de chaleur intérieure, la transpiration ouvre ses écluses. Or la vaporisation d'un kilogramme d'eau à 37 degrés absorbe 580 calories; la transpiration nous enlève, par conséquent, au moins 500 calories en 24 heures, c'est-à-dire une quantité de chaleur qui suffirait pour faire bouillir 5 litres d'eau. La vapeur qui se dégage ainsi se répand dans l'air ambiant, qui l'absorbe avec d'autant plus de facilité qu'il est plus sec, c'est-à-dire plus éloigné de son point de saturation. En effet, pour une température donnée, il existe toujours une limite

(1) *De l'Habitation dans les pays chauds. Contribution à l'art de l'acclimatation*, par M. H. Dessoliers. Alger, 1882 (Paris, Baudry).

de la proportion de vapeur que l'air peut contenir : lorsqu'elle a été atteinte, on dit que l'air est saturé. A 37 degrés, le mètre cube d'air peut contenir 44 grammes d'eau à l'état de vapeur; à 30 degrés, il en peut contenir 30 grammes, et à zéro 5 grammes seulement. Le plus souvent, ainsi qu'il résulte des indications de l'hygromètre, l'air atmosphérique ne renferme que les trois quarts, ou même que la moitié de la quantité de vapeur qui répond à la saturation complète; mais il n'est jamais tout à fait sec, et la vapeur qu'il contient déjà diminue d'autant la quantité de celle qu'il peut encore recevoir.

La différence qui existe à cet égard entre l'air sec et l'air plus ou moins humide est d'autant plus marquée que la température s'élève davantage, puisque le poids de la vapeur hygroscopique augmente en même temps. A la température de zéro, cette différence ne peut se traduire que par 5 grammes au maximum, tandis qu'à 30 degrés elle peut être six fois plus forte. En effet, un mètre cube d'air sec, échauffé par la respiration jusqu'à 37 degrés, pourrait enlever à nos poumons 44 grammes de vapeur aqueuse. Supposons maintenant que l'air que nous respirons soit à zéro et saturé de vapeur : il en contiendra déjà 5 grammes et n'en pourra plus recevoir que 39 au lieu de 44 en s'échauffant à 37 degrés; la différence est assez peu sensible. Mais s'il possède déjà une température de 30 degrés et qu'il soit saturé d'humidité, il contiendra naturellement 30 grammes de vapeur par mètre cube, et ne pourra plus en absorber que 14 grammes au lieu de 44 quand sa température s'élèvera à 37 degrés; l'évaporation ne nous fera perdre que 8 calories au lieu de 25. Pour les 10 mètres cubes d'air que nous respirons en moyenne par 24 heures, cela fait 80 au lieu de 250 calories; l'écart est de 170 calories. On voit que l'effet réfrigérant de la respiration sera très différent suivant le degré de sécheresse de l'atmosphère, quand la température extérieure approche de 30 degrés. A zéro, la différence ne s'élèverait pas à 30 calories. — Une atmosphère à la fois très chaude et très humide nous paraît si lourde parce qu'elle empêche l'évaporation de l'eau que la transpiration amène à la surface du corps. Le vent lui-même perd alors son pouvoir de dessiccation. Voilà pourquoi les climats chauds et humides sont beaucoup plus malsains que les climats chauds et secs.

Lorsque la calorification intérieure s'accroît par suite d'un exercice violent, l'excès de chaleur sensible est éliminé par un rayonnement plus intense, par des courans d'air ascendans, et surtout par une transpiration plus abondante; il arrive ainsi qu'après quelques heures d'un effort soutenu, on observe souvent un léger refroidissement du corps. C'est ce que MM. Pettenkofer et Voit ont pu constater plus d'une fois avec un grand appareil à respiration, au

moins quand l'appareil était soumis à une ventilation suffisante. Le travail excessif refroidit le corps, parce qu'il use trop rapidement les matériaux disponibles. M. Bouchardat cite, à cet égard, deux exemples propres à frapper les esprits. « Des chiens, dit-il, qui ont été emportés pendant une longue journée par la passion de la chasse, que cherchent-ils tout d'abord en rentrant au logis? Un foyer à la flamme pétillante qui les garantisse de toutes les chances de refroidissement. Et ces pauvres enfans surmenés, dans les houillères de la Belgique, par un travail excessif pour leurs forces, en rentrant au logis, avant de satisfaire leur appétit, on les voyait s'étendre brisés près d'un feu ardent. »

En somme, les moyens de réfrigération dont la nature dispose sont assez variés; ils se complètent et se substituent l'un à l'autre, selon les circonstances; mais il faut éviter les changemens trop brusques qui surprennent l'organisme en plein travail d'accommodation; il faut éviter les à-coups. « L'organisme, dit M. Pettenkofer, est un serviteur prudent et fidèle, qui se tire d'affaire, lui et son maître, si on lui laisse le temps de se débrouiller et qu'on se garde de le bousculer. »

Le corps, exposé tout nu au contact de l'air, n'est pas tout à fait sans défense contre la chaleur et le froid; il peut, jusqu'à un certain point, régler lui-même la dépense de calorique par l'intervention des nerfs vasomoteurs qui vont aux capillaires de la peau. Le froid provoque le rétrécissement des petits vaisseaux, et, en restreignant la circulation périphérique, diminue le rayonnement et la transpiration, de façon à protéger pendant quelque temps les organes internes (1). Au contraire, la chaleur dilate les vaisseaux, le sang afflue à la surface, le calorique est en quelque sorte chassé au dehors. Sous l'action du froid, nous voyons la peau de la main pâlir; la chaleur produit l'effet inverse; « il y a là une sorte de réflexe de protection (2). » Malheureusement ce régulateur automatique dont le jeu est commandé par les nerfs se détraque trop facilement, et ses ressorts se relâchent trop vite. Nous pouvons sans doute le fortifier par l'exercice, nous endurcir, habituer le corps à supporter les intempéries, et il est des peuples et des individus qui arrivent, sous ce rapport, à des résultats prodigieux. Mais l'endurcissement a des limites, et il n'est point à la portée de tout le monde. Les vrais régulateurs de la chaleur du corps sont les vêtemens.

(1) Les frissons qu'on éprouve pendant un accès de fièvre intermittente, quand les capillaires de la peau se contractent sous l'influence du poison de la malaria, n'empêchent pas la température de s'élever beaucoup à l'intérieur du corps.

(2) *Physiologie des muscles et des nerfs*, par M. Charles Richet. Paris 1882, p. 762.

II.

Le voile le plus léger est déjà un vêtement, en ce sens qu'il modère la déperdition de chaleur que le rayonnement fait éprouver au corps nu. C'est ainsi qu'un ciel nuageux protège la terre contre le refroidissement excessif pendant les nuits de printemps; le serein ne tombe que lorsque les nuages font défaut. En nous couvrant d'enveloppes multiples, dont nous augmentons l'épaisseur protectrice à mesure de la rigueur des saisons, nous arrivons à ralentir le rayonnement du corps comme par une suite d'étapes ou de relais. Le linge, les vêtemens de dessous, le manteau, nous constituent plusieurs épidermes artificiels. La chaleur que la peau abandonne va chauffer ces enveloppes superposées; elle les traverse d'autant moins vite que les étoffes sont plus mauvais conducteurs; parvenue à la surface, elle s'échappe, mais sans nous faire éprouver les frissons que nous causerait le contact direct de l'atmosphère, puisque ce sont nos vêtemens qui ont froid pour nous. Les poils et les plumes des animaux remplissent la même fonction par rapport à la peau : ils servent à éloigner du corps le siège de l'échange calorifique. Ce qui rend encore plus efficace la protection que nous devons à nos vêtemens, c'est qu'ils sont toujours ouatés d'une couche d'air tiède dont la température se maintient généralement entre 24 et 30 degrés. Chacun de nous a ainsi sa petite atmosphère particulière qui l'accompagne partout et se renouvelle sans se refroidir. L'animal, sous sa fourrure, trouve aussi un surcroît de protection dans la couche d'air qui remplit les interstices des poils. C'est grâce à l'air qu'elles renferment que les étoffes moelleuses, les fourrures, les plumes, tiennent si chaud, comme nous l'expliquerons dans la suite plus amplement.

Il y avait évidemment un grand intérêt à déterminer par des expériences directes les différences qui existent entre les diverses étoffes au point de vue de la facilité avec laquelle elles se laissent traverser par la chaleur. Le premier qui se soit livré à des expériences de ce genre, c'est, si je ne me trompe, le célèbre comte de Rumford, à qui l'on doit aussi des recherches sur la nature de la chaleur, sur les moyens d'économiser le combustible, sur le pouvoir nutritif des substances alimentaires, et qui a donné son nom à une soupe économique, à un foyer d'une construction particulière, à un thermoscope, etc. Il a été l'un de ceux qui ont pressenti la théorie mécanique de la chaleur. Les expériences dont il s'agit ici furent exécutées vers 1786. Rumford se servait d'une boule de verre de $0^{m},04$ de diamètre, surmontée d'un tube par

lequel il introduisait dans la boule un thermomètre enveloppé de la substance à examiner. La boule était plongée d'abord dans l'eau bouillante, puis dans un mélange réfrigérant, et l'on notait le temps que le thermomètre mettait à descendre de 70 degrés à 10 degrés Réaumur, en d'autres termes à perdre 60 degrés Réaumur (75 degrés centigrades). Il nous suffira de citer quelques-uns de ses résultats. Quand le thermomètre était à nu, il se refroidissait en 9 minutes $\frac{1}{2}$. Lorsqu'il était recouvert de toile, le refroidissement demandait 13 minutes. Avec des enveloppes formées d'autres substances, il fallait des temps de plus en plus longs : fil de lin ou de coton, 14 ou 15 minutes; fil de soie ou de laine, 15 ou 16 minutes; charpie de toile, bourre de coton, 17 minutes; laine de mouton, 18 minutes $\frac{1}{2}$; soie grège, 21 minutes; édredon, poil de lièvre, 22 minutes.

Ces expériences furent répétées, avec quelques modifications, par Senebier, et plus tard par Bœckmann (1812). On doit à ce dernier quelques observations sur le refroidissement, à l'air libre, de boules de bismuth ou d'argent, recouvertes tour à tour d'enveloppes de crêpe, de taffetas, de mousseline, de flanelle, de peau de daim, de duvet; les trois premiers tissus ont donné sensiblement les mêmes résultats, et la couleur des étoffes s'est montrée à peu près sans influence; la flanelle, la peau et surtout le duvet ont paru retarder le refroidissement. Une série d'expériences instituée en 1833 par James Starck, avec l'appareil de Rumford, a donné pour la laine noire des durées de refroidissement ou de réchauffement beaucoup plus courtes que pour la laine blanche; mais il est difficile de dire si ces différences sont dues à la couleur de la laine ou bien à la nature du pigment employé, au mode d'apprêt, etc. En cherchant à coordonner les résultats de ces expériences anciennes, plus nombreuses que précises, on rencontre tant de contradictions qu'on renonce à en tirer des conclusions pratiques. Il est trop clair que l'épaisseur des étoffes, et surtout leur texture, exercent ici une influence plus grande que celle qui est attribuée à la matière dont elles sont faites, ou à leur couleur. En outre, ces expériences sur la perméabilité des tissus manquent de netteté en ce qu'elles ne permettent pas de démêler ce qui est dû à la conductibilité des matières employées et ce qui dépend de leur pouvoir émissif, c'est-à dire de la nature des surfaces.

On doit à M. Coulier (1) de nouvelles recherches sur cette matière qui ont donné quelques résultats intéressans. M. Coulier observait le refroidissement d'un vase cylindrique de laiton mince, recouvert

(1) *Expériences sur les étoffes qui servent à confectionner les vêtemens militaires* (*Journal de physiologie*, 1858. — A. Proust, *Traité d'hygiène*, p. 514.)

de chemises de diverses étoffes, et rempli d'eau à 50 degrés. Il a constaté que le refroidissement était plus rapide avec une enveloppe de toile de coton ou de chanvre qu'avec une enveloppe de drap. En exposant au soleil des tubes de verre garnis d'enveloppes, il a vu les tissus blancs de coton s'échauffer beaucoup moins que le drap bleu. A l'ombre, en opérant avec la chaleur obscure, la couleur des étoffes paraissait à peu près indifférente.

Les expériences les plus récentes sont celles du docteur Krieger, dont M. Pettenkofer cite quelques résultats. M. Krieger a observé la marche du refroidissement d'un cylindre de tôle rempli d'eau chaude et recouvert tour à tour de diverses étoffes. En le revêtant successivement d'une enveloppe de laine, de peau de daim, de soie, de coton, de toile, et en notant toujours l'abaissement de la température dans un temps donné, il n'a trouvé que des différences insignifiantes, ne dépassant pas 1 ou 2 pour 100. La couleur des étoffes n'a pas fait varier davantage les résultats. Il semblerait donc que, tant qu'il s'agit de chaleur obscure, le pouvoir émissif, et le pouvoir absorbant qui en est corrélatif, ne varient guère d'une étoffe à l'autre. Il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de chaleur lumineuse, c'est-à-dire des rayons solaires. Avec des enveloppes de toile, de coton, de flanelle, de soie, M. Krieger a vu l'absorption de chaleur s'élever dans les proportions indiquées par les nombres suivans : 90, 100, 102, 108. Beaucoup plus grande a été l'influence de la couleur; pour des cotonnades diversement teintes, il a trouvé les nombres ci-après :

Blanc.	100	Vert foncé. . . .	168
Paille	102	Rouge turc . . .	165
Jaune	140	Bleu clair.. . . .	198
Vert clair . . .	155	Noir.	208

Ces nombres expliquent pourquoi, au grand soleil, un vêtement noir est beaucoup plus chaud qu'un vêtement blanc, tandis que la différence disparaît lorsqu'on se trouve à l'ombre. Au demeurant, l'influence des couleurs sur les pouvoirs absorbans des surfaces avait été déjà mise en lumière par les recherches de Leslie et de Melloni.

Pour avoir une idée du rôle que joue, dans ces phénomènes, la conductibilité proprement dite des diverses matières, M. Krieger a cherché dans quelle mesure la déperdition de calorique diminuait lorsque le cylindre était recouvert d'une couche double des mêmes étoffes. Il s'est trouvé qu'en doublant la couche de satin, de cotonnade, de toile fine, on ne diminuait la perte de chaleur que de 3

à 6 pour 100; le doublement des enveloppes de peau de daim, de flanelle, de drap plus ou moins épais, diminuait la perte de 10, de 20 et même de 30 pour 100. Le résultat le plus clair de ces expériences, c'est que la résistance que les étoffes opposent au passage de la chaleur dépend beaucoup moins de la conductibilité des fibres textiles qui en forment la substance que de l'épaisseur, du volume, de la contexture des tissus. C'est ce qu'on peut aussi mettre en évidence en observant le refroidissement du cylindre enveloppé d'une couche d'ouate; dès que la ouate est fortement comprimée, la dépense de chaleur augmente de 40 pour 100. C'est pour cette raison qu'une robe de chambre ouatée, un gilet de flanelle épais, sont plus chauds lorsqu'on les met pour la première fois qu'après avoir été portés quelque temps. Le tassement qui rapproche les filamens rend l'étoffe plus perméable à la chaleur.

Si le doublement de l'enveloppe a peu d'influence quand les deux couches sont bien tendues et serrées contre le cylindre, il n'en est plus de même lorsque, entre la seconde et la première, on laisse un demi-centimètre ou un centimètre d'intervalle. Dans ce cas, défalcation faite de ce qui est dû à la conductibilité des deux couches réunies, on constate un retard du refroidissement qui s'élève à 30 ou 35 pour 100, et qui vient de la couche d'air interposée, puisqu'il est indépendant de la nature des enveloppes. Il s'ensuit que, dans certains cas, un vêtement nous tiendra plus chaud s'il est ample que s'il est collant; on sait que les gants trop justes, les souliers trop étroits, protègent mal contre le froid. Mais ce raisonnement suppose que la couche d'air protectrice reste immobile; or le plus souvent un vêtement ample et flottant favorise la circulation de l'air, et il nous paraît dès lors moins chaud; c'est pourquoi on le préfère en été, et sous les climats tropicaux.

Nous voilà toujours ramenés à ce fait capital que l'obstacle le plus sérieux que puisse rencontrer la propagation de la chaleur dans un corps est la discontinuité de ses élémens. Cela se comprend si l'on songe que la chaleur est un mouvement : tout ce qui dérange la continuité moléculaire contrarie la transmission des vibrations. La chaleur passe difficilement lorsqu'elle est obligée de sauter d'une fibre à l'autre en traversant des intervalles occupés par un fluide mauvais conducteur; sa marche est retardée par tous ces transbordemens. Les vibrations sonores sont aussi arrêtées par les corps très divisés, tels que les tissus épais dont on fait les rideaux et les portières. L'expérience de tous les jours nous fournit mille preuves de cette influence de l'état de division des matières. Tout le monde sait à quel point la cendre, le sable sec, le charbon pilé, la paille, sont propres à empêcher la transmission de la chaleur.

Les navires qui transportent des cargaisons de glace de Boston à Calcutta reçoivent les blocs emballés dans de la sciure de bois; on parvient ainsi à les conserver au moins en partie. Des torrens de lave, coulant sur un lit de cendres qui recouvrait une couche de glace, ont laissé la glace intacte; on garnit de cendre la double paroi des armoires de sûreté. Sous la neige en flocons spongieux, les plantes sont préservées de la gelée, et elles gèlent quand la neige vient à être trop tassée. Pour protéger les espaliers, on les couvre de paille. Des murs à double paroi de bois, garnis de sciure, seraient très utiles, n'était le danger d'incendie. Dans les fourrures des quadrupèdes et dans le plumage des oiseaux, nous retrouvons des corps mauvais conducteurs divisés à l'infini. Le duvet du cygne et celui de l'eider sont des merveilles d'adaptation au but.

Dans la fabrication des tissus destinés à nous vêtir, ces principes sont, d'une manière plus ou moins inconsciente, mis à profit. On obtient des vêtemens très chauds avec des tissus légers, lâches et spongieux, pouvant retenir dans les interstices de leurs fibres un grand volume d'air; j'ai dit : retenir, il serait plus juste de dire : laisser passer. En effet, l'air tiède que renferment nos habits n'est pas immobile, il circule et se renouvelle sans cesse en filtrant à travers les enveloppes que nous croyons, à tort, destinées à nous isoler du milieu ambiant. C'est même une condition essentielle pour un bon vêtement de ne pas mettre obstacle à la ventilation. Les étoffes les plus chaudes laissent passer l'air plus facilement que les tissus réputés frais. M. Pettenkofer a démontré cette vérité en mesurant les volumes d'air qui traversaient, sous la même pression et dans le même temps, une série de tubes fermés par des morceaux d'étoffes de nature diverse; les nombres suivans donneront une idée de leur perméabilité relative :

Flanelle.	100	Drap fort	58
Toile.	58	Peau de daim. . .	51
Soie.	40	Peau glacée. . . .	1

La flanelle est donc cent fois plus perméable à l'air qu'un gant glacé et cependant nous savons qu'elle tient infiniment plus chaud. En mettant des couches doubles, on ne modifie que très peu les volumes d'air transmis.

Ainsi, nos vêtemens sont continuellement aérés par un échange dont l'activité dépend de la température extérieure, du degré d'agitation de l'atmosphère et de la porosité des tissus; l'essentiel est que cet échange soit assez lent pour que les nerfs du toucher n'en soient point affectés. Les vêtemens sont des sortes de petits calori-

fères à circulation d'air chaud, maintenus à une température de 25 ou 30 degrés. Ce qu'il y a de plus chaud, c'est une pelisse de fourrure; mais ce n'est pas seulement la peau, ce sont surtout les poils qui gardent la chaleur, bien que leur masse soit relativement insignifiante : l'efficacité de cet appareil de chauffage est due, avant tout, à l'air interposé. M. Krieger a fait à cet égard une expérience instructive : il a noté les pertes de chaleur de son calorimètre, entouré d'abord d'une fourrure à l'état naturel, puis de la peau complètement rasée, enfin de la même peau enduite de vernis à l'huile de lin ou d'une solution de gomme arabique; dans ces quatre cas, les pertes sont représentées par les chiffres suivans: 100, 190, 258, 296. La peau débourrée laisse donc perdre deux fois plus de chaleur que la fourrure, et la perte est triplée par le vernis, qui bouche les pores.

On a fait mourir des chiens et des lapins en rasant leur peau et en la couvrant d'un vernis; la mort, dans ce cas, n'est pas due à la suppression de la transpiration, mais au froid, comme l'a déjà reconnu M. Fourcault il y a quarante ans. M. Krieger a constaté qu'un lapin, complètement rasé et enveloppé d'un linge mouillé, se refroidissait à tel point, dans une chambre où l'air était à 19 degrés, qu'au bout de cinq heures la température de son sang était descendue de 39°8 à 24°5; dans le même temps, la fréquence de la respiration allait en diminuant et tombait de 100 à 50 inspirations par minute. Introduit dans une cage chauffée à 30 degrés, l'animal ne tarda pas à se rétablir.

Les fourrures sont d'autant plus chaudes que leur poil est plus fin, sans doute parce que l'air qui circule dans les interstices est ainsi chauffé plus efficacement. Il se forme autour du corps des animaux à fourrure des couches superposées d'air dont la température décroît depuis la peau jusqu'aux extrémités des poils; en hiver, ces animaux paraissent froids au toucher, et la zone des échanges recule vers la peau à mesure que le froid devient plus vif. Le corps de l'animal se refroidit alors principalement par convection, par la ventilation qui enlève incessamment l'air échauffé. Lorsque l'atmosphère est très agitée, le froid pénètre bien plus facilement à travers les fourrures et aussi à travers nos pelisses, comme le savent bien les voyageurs qui ont visité les pays du Nord.

Il résulte de tout ce qui vient d'être dit que les étoffes appelées imperméables sont en général antihygiéniques parce qu'elles mettent obstacle à l'aération des vêtemens de dessous. Ces sortes de guérites portatives nous protègent, à la vérité, contre la pluie, mais elles excitent la sueur et l'empêchent de se vaporiser; elles sont très gênantes par les temps doux et calmes. La préparation

des tissus imperméables paraît avoir été inventée par les Indiens: on y emploie des dissolutions de caoutchouc fixées par compression entre deux couches d'étoffe, ou bien on double une étoffe très légère de feuilles de caoutchouc excessivement minces. MM. Girardin et Bidard ont indiqué un autre moyen de rendre les tissus imperméables : il consiste à les tremper dans des solutions d'alun et de savon. On peut aussi employer le savon et le sulfate de cuivre. Un manteau de caoutchouc à capuchon, muni d'un respirateur en bourre de coton, comme on a pu en voir cet hiver à l'exposition de la *Health Society* de Londres, est un vêtement utile pour les visiteurs des hôpitaux en temps d'épidémie.

Une propriété fort importante des étoffes est enfin leur hygroscopicité. Tous les tissus sont hygroscopiques : ils condensent l'humidité atmosphérique et s'en imprègnent d'autant plus vite que l'air est plus saturé de vapeur et, par conséquent, moins capable de favoriser l'évaporation. Cette condensation, cette espèce de rosée, se produit surtout quand la température s'abaisse. Les recherches auxquelles M. Coulier s'est livré à cet égard prouvent que l'eau absorbée par une étoffe se divise en deux parties : l'une qui ne se laisse pas reconnaître au toucher et qu'on ne peut exprimer, — c'est l'eau hygrométrique proprement dite ; l'autre qui bouche les pores, qu'on peut en faire sortir par la compression et que M. Coulier appelle eau d'interposition. D'après ses expériences, la laine est plus hygroscopique que la toile de chanvre, et la toile l'est plus que le coton.

M. Pettenkofer, de son côté, a comparé sous ce rapport une pièce de toile et une pièce de flanelle de même surface et de poids à peu près égaux (12 grammes et 11 grammes respectivement). Séchées d'abord à la température de 100 degrés, les deux étoffes étaient exposées ensemble dans des locaux plus ou moins humides, et on mesurait les variations de poids qu'elles avaient subies après quelques heures d'exposition. Il s'est trouvé que la laine était beaucoup plus hygroscopique que la toile, — presque deux fois plus ; — ainsi, dans une cave où le thermomètre marquait 3 degrés, le poids de la pièce de flanelle avait augmenté, au bout de 12 heures, de 16 pour 100, celui de la pièce de toile de 8 pour 100 seulement. Dans une autre occasion, l'augmentation constatée fut de 18 et de 11 pour 100. Mais les variations se manifestaient proportionnellement plus vite pour la toile et se continuaient ensuite plus longtemps pour la laine, comme le montrent les chiffres suivans, empruntés à un des tableaux de l'auteur, et qui représentent le poids de l'eau absorbée par 1,000 grammes du tissu :

				Toile.	Flanelle.
Cave	à 4°,4	après	12 heures.	111	175
Salle	à 4°,5	»	4 heures.	93	160
—	4°,5	»	3 heures.	91	148
—	5°,5	»	15 heures.	85	146
Chambre	à 21°,0	»	10 minutes	73	113
—	21°,0	»	10 minutes	52	96
—	21°,5	»	10 minutes	45	87
—	21°,5	»	10 minutes	43	82
—	20°,5	»	15 minutes	42	78
—	20°,0	»	15 minutes	42	77

On peut constater des différences analogues entre les diverses étoffes lorsqu'elles sont humectées directement par immersion. La toile se mouille plus vite que la laine, mais c'est la laine qui, en définitive, absorbe le plus d'eau. De même, la toile sèche plus vite. M. Pettenkofer a trouvé qu'une pièce de toile et une pièce de flanelle, trempées dans l'eau, puis tordues vigoureusement, retenaient encore des quantités de liquide qui représentaient, pour la première, 74 pour 100, pour la seconde 91 pour 100 de leur poids. Les deux pièces ayant été exposées à l'air dans une chambre où le thermomètre marquait 20 degrés, la toile, au bout d'une heure et un quart, avait perdu 51 pour 100, la laine 45 pour 100 seulement; une heure après, la toile s'était encore allégée de 17 pour 100, la flanelle de 26 pour 100; la toile ne retenait donc plus qu'environ 6 pour 100, la flanelle encore près de 20 pour 100 d'eau hygrométrique.

La quantité d'eau que les étoffes sont capables d'absorber est évidemment plus considérable qu'on ne le suppose communément. Un vêtement de laine pesant 5 ou 6 kilogrammes peut se charger de près d'un litre d'eau, qui ajoute un kilogramme à son poids, et qui, pour se vaporiser complètement, devrait emprunter au corps de 5 à 600 calories! On voit aussi que les tissus absorbent plus d'humidité quand la température est basse que lorsqu'elle approche de 20 degrés. Or, les vêtemens mouillés conduisent mieux la chaleur que les vêtemens secs, et par suite nous protègent beaucoup moins contre les refroidissemens; de là le danger du froid humide. Comment se fait-il cependant que la laine, bien qu'elle soit plus hygroscopique que la toile, nous garantisse mieux des effets de l'humidité? Cela tient d'abord à la lenteur avec laquelle l'eau est absorbée ou abandonnée par les étoffes de laine, puis aussi à leur indestructible porosité.

A mesure que l'eau bouche les mailles et les pores d'un tissu, ce dernier devient moins perméable à l'air; les étoffes à mailles serrées, telles que la toile, les cotonnades, la soie, éprouvent cet effet

bien plus vite que les étoffes de laine. Comme le fait remarquer M. Pettenkofer, l'élasticité des fibres est pour beaucoup dans cette persistance de la porosité : les fibres de la laine, même mouillées, ne perdent que très peu de leur élasticité et empêchent les pores de se fermer, tandis que les filamens du lin, du coton, de la soie, s'amollissent tout à fait sous l'influence de l'humidité et ne résistent pas à l'envahissement de l'eau. C'est pour cette raison que la laine mouillée nous refroidit beaucoup moins que le linge mouillé. Il est vrai qu'une chemise de toile ou de soie a pour elle d'être plus fraîche, parce qu'elle éponge plus complètement la sueur et la laisse évaporer.

Ces expériences, qu'il y aurait intérêt à reprendre et à multiplier le plus possible, nous font déjà apercevoir nettement l'influence capitale que l'écartement des fibres exerce sur les propriétés physiques des étoffes; il faut évidemment considérer une étoffe comme un tissu formé de matière textile et d'air. Les propriétés des fibres elles-mêmes ne pourraient nous renseigner que d'une manière très incomplète sur les effets physiques que procurerait leur assemblage; l'arrangement des fibres, le mode d'apprêt, voilà, le plus souvent, le point important. Il y a lieu de croire qu'en cherchant dans cette voie, encore si peu explorée, on arriverait à des résultats d'un certain intérêt qui permettraient de mieux utiliser quelques-unes des innombrables matières textiles que la nature a mises à la disposition de l'industrie (1).

Les hygiénistes, en parlant de diverses étoffes, se contentent d'ordinaire de les classer vaguement par ordre de « conductibilité, » en désignant par ce mot la facilité plus ou moins grande qu'elles paraissent offrir au passage de la chaleur. On admet que la conductibilité décroît dans l'ordre suivant : lin ou chanvre, coton, soie, laine. Les tissus fabriqués avec le lin, le chanvre et le coton sont réputés les plus frais; ils se mouillent aisément et refroidissent la peau à la fois par conductibilité et par évaporation. « La toile de chanvre et de lin est donc, dit M. Bouchardat, de toutes les matières destinées aux vêtemens, celle qui favorise le plus les affections résultant de l'impression humide sur la peau. » Mais, pour beaucoup de personnes, cette fraîcheur, cette douceur de la toile est un avantage des plus appréciés.

Le tissu de coton laisse moins échapper de chaleur, absorbe et retient une partie de la transpiration et se refroidit moins vite par évaporation; son usage est en général plus avantageux que celui de la toile. Une opinion très répandue veut que le coton soit moins sain que le chanvre ou le lin : cette opinion, ou ce préjugé, tient à

(1) Bernardin, *Nomenclature usuelle de 550 fibres textiles*. Gand, 1872.

ce que, moins bon conducteur, hérissé de plus d'aspérités, le coton irrite davantage la peau. Examinées au microscope, les fibres du coton paraissent anguleuses et raides, celles du lin sont rondes et lisses. Le coton ne convient pas dans les affections cutanées; mais, dans ce cas, la laine, plus tomenteuse et plus chaude, serait encore plus nuisible. « C'est cela seul, dit M. Bouchardat, qui doit avoir donné lieu au préjugé répandu, et c'est là aussi le seul cas où toute autre matière que le chanvre et le lin bien lavés, bien fins et bien usés, ne peut être que nuisible. Hors ce cas, le tissu de coton a sur la toile l'avantage d'être plus chaud en hiver et pendant l'été de ne point exposer le corps aux dangers d'un refroidissement trop rapide. Le coton doit être employé de préférence au chanvre et au lin par les habitans des pays froids et humides. » La laine est encore plus irritante que le coton, grâce à la raideur des poils dont elle est hérissée; mais l'excitation qu'elle produit, lorsqu'on peut la supporter, devient un moyen thérapeutique toutes les fois que la peau a besoin d'un stimulant. Malheureusement l'usage de la laine sur la peau peut devenir la source des infirmités pour la guérison desquelles il est indiqué, lorsqu'une éducation trop douillette nous en fait contracter l'habitude trop tôt et sans motifs. Il en résulte facilement une prédisposition fâcheuse aux rhumes, aux rhumatismes, aux névralgies et, l'habitude une fois prise, on ne peut sans danger y renoncer. Mais l'usage de la laine est précieux dans certains pays et dans certaines conditions de vie.

Un écrivain connu par ses recherches sur la *malaria*, le professeur Brocchi, attribue à l'habitude de porter des vêtemens de grosse laine la belle santé et la vigueur des anciens Romains: dès qu'ils commencent à les abandonner pour se vêtir d'étoffes plus légères et notamment de tissus de soie, ils deviennent moins vigoureux et ne résistent plus aussi bien à l'influence morbide du mauvais air. C'est l'époque où les femmes portent des étoffes si fines qu'on les appelle vent tissé, *ventus textilis*, nuage de lin, *nebula linea*. C'est aussi l'époque où l'on commence à se plaindre de l'insalubrité de l'air de Rome. M. le docteur Balestra, dans son intéressante étude sur *l'Hygiène dans la ville de Rome et la Campagne romaine*, n'est pas éloigné de reconnaître qu'il y ait dans ces vues une part de vérité, quoiqu'en somme l'insalubrité croissante du climat de Rome s'explique par l'abandon de la culture, et que le changement général de la manière de vivre rende suffisamment compte de l'affaiblissement physique des générations. En tout cas, le vêtement de laine doit être considéré comme un excellent préservatif dans les contrées infectées de *malaria*. « Dans l'armée et la marine anglaises, dit M. Balestra, on oblige les soldats qui sont en garnison dans des lieux malsains, à porter constamment de la laine sur la peau et à

se couvrir de vêtemens suffisans, afin de les protéger contre les fièvres paludéennes, la dyssenterie, le choléra et d'autres maladies (1). D'après Pâtissier, des mesures semblables ont été trouvées efficaces pour protéger la santé des ouvriers occupés à élever des digues, à ouvrir des canaux et des fossés dans les terrains marécageux, tandis qu'avant l'emploi de ces précautions la mortalité par suite des fièvres était considérable parmi eux. Ce serait encore une sage mesure si nos soldats, dans la zone de la province romaine et dans les régions de *malaria*, ne cessaient de porter de la laine sur la peau pendant l'été, ou des vêtemens de drap. » En effet, le pantalon et la veste de toile s'imprègnent de sueur pendant la marche et deviennent dangereux quand le soldat se repose ensuite à l'air libre.

Les propriétés hygiéniques de la laine sont dues, d'abord à une légère rudesse de la surface, qui excite les fonctions de la peau, puis à cette porosité qui, ainsi que nous l'avons expliqué, modère la dépense de calorique et empêche le refroidissement trop brusque du corps. En excitant la sécrétion cutanée, M. Balestra pense que la flanelle contribue à éliminer du corps les miasmes paludéens absorbés par les pores en même temps qu'à le débarrasser des dépôts qui causent les affections rhumatismales. Cette hypothèse est confirmée par la singulière connexité qui semble exister, sous ces climats, entre les fièvres rhumatismales et les fièvres intermittentes. En outre, grâce à leur duvet, les étoffes de laine arrêtent au passage une partie des germes charriés par l'air, qui arrive ainsi à la peau filtré et purifié. M. Balestra a constaté ce pouvoir filtrant des tissus de laine épais et velus par des expériences directes faites dans les régions paludéennes. Inutile d'ajouter que ces vêtemens protecteurs devront être souvent mis à la lessive.

Après les tissus de laine, vient le coton, encore préférable à la toile, parce qu'il excite doucement la peau. La soie aussi est chaude à la peau. « Elle peut en hiver être substituée à la flanelle; si on voulait la porter sur la peau pendant l'été, on la supporterait difficilement, à cause de la chaleur excessive qu'elle provoque. » Enfin M. Balestra insiste sur l'utilité qu'il y a, pour les habitans des campagnes malsaines, à ne jamais sortir sans un manteau ou une couverture de laine, en prévision des changemens atmosphériques; les anciens Romains portaient bien sur la tunique les amples vêtemens de dessus, qui ne les quittaient jamais. Il n'est pas moins important de se bien couvrir pendant la nuit; c'est une précaution recommandée à tous ceux qui séjournent sur un terrain marécageux.

(1) Chez nous, le pantalon de flanelle bleu foncé a été adopté depuis peu pour les troupes de la marine, et il est question de remplacer aussi le paletot de molleton par le paletot de flanelle. (Napias et Martin, *Progrès de l'hygiène en France*, 1882.)

Nous nous étonnons parfois de voir les indigènes de quelques pays chauds surchargés de vêtemens de laine : l'Arabe toujours enveloppé dans son burnous, le paysan espagnol toujours drapé dans les plis de son manteau couleur tabac. Ces vêtemens les protègent à la fois contre les rayons du soleil et contre la fraîcheur des nuits : ce sont d'excellens régulateurs de la chaleur. C'est une dangereuse imprudence, lorsqu'on veut voyager dans les contrées méridionales, de ne pas se munir de vêtemens chauds.

Babinet, pour juger *a priori* du mérite relatif des diverses étoffes, se place à un point de vue particulier. « Les fibres textiles des végétaux, dit-il, ne sont pas, dans la nature, des vêtemens de plantes ou d'animaux ; elles font partie de la plante elle-même, elles n'avaient donc pas besoin d'être isolantes et préservatrices du froid. Passons au coton : c'est déjà le vêtement de la graine d'une plante ; cette substance doit donc être déjà un peu plus préservatrice. Elle est moins conductrice que les filamens qu'on extrait des plantes ligneuses. La soie, qui enveloppe un insecte dans une de ses transformations, habille un être vivant ; de là sa plus grande propriété vêtante. » La laine, les poils, le duvet, étant de chauds vêtemens donnés par la nature à une foule d'animaux, il s'ensuit encore qu'ils sont prédestinés à fournir la matière de nos habits. Au contraire, les fibres minérales de l'amiante, dont on a fait des toiles incombustibles, le byssus de certains coquillages, et notamment la belle soie nacrée de la pinne-marine, dont on fait en Sicile des châles, des gants et des bas, toutes ces matières, qui ne sont pas créées pour servir de vêtement, fournissent des tissus très frais. Il y a dans cette théorie une part de vérité ; mais il ne faut pas oublier que l'industrie fait subir aux matières en question des transformations qui en modifient profondément les propriétes naturelles.

La coiffure achève le vêtement, comme le toit couronne la maison. Elle préserve la tête de l'insolation ou du froid, la protège contre les accidens. Mais je ne sais s'il faut prendre au pied de la lettre la condamnation sommaire que M. Bouchardat prononce contre nos couvre-chefs lorsqu'il ajoute : « A part ces conditions, dans nos pays tempérés, la meilleure coiffure est de n'en point avoir, comme il était d'usage chez nos aïeux les Gaulois. Jusqu'à l'âge de vingt ans, je n'ai porté aucune coiffure, et je n'ai pas eu à m'en repentir. » Contentons-nous de dire que la coiffure doit être légère et bien aérée. D'après les expériences de M. Troupeau, les coiffures de forme conique et arrondie sont plus fraîches que les coiffures à fond plat, et préférables dans les pays chauds. Le chapeau de soie, de haute forme, s'il n'est guère pittoresque, est cependant une coiffure éminemment hygiénique, appropriée à nos climats d'Europe ; il recouvre la tête d'une couche d'air qui la protège efficacement. Quant à la coiffure

féminine, ce sont les cheveux qui en constituent aujourd'hui la partie essentielle.

Le lit n'est pas seulement un meuble indispensable pour assurer notre repos, — meuble insaisissable heureusement, refuge précieux où le moderne Antée retrouve des forces pour les luttes de la vie, — il est, à vrai dire, un vêtement de nuit. Comme les autres vêtemens, il doit être à la fois chaud et perméable à l'air. La chaleur que le corps cède aux matelas et aux couvertures est continuellement enlevée par l'air qui les traverse. « Les couches destinées à régler l'écoulement de la chaleur, dit M. Pettenkofer, sont ici plus épaisses que dans les vêtemens qui nous couvrent pendant le jour, pour deux raisons : d'abord parce que, la circulation étant moins active pendant le repos et le sommeil, il se dégage moins de chaleur; ensuite parce que, dans la position horizontale, les courans ascendans nous refroidissent plus vite que dans la position verticale, où ils montent des pieds à la tête en parcourant tout le corps. » La chaleur du lit favorise ainsi la circulation périphérique et soulage les organes intérieurs chargés d'entretenir la calorification. Se passer de lit pendant plusieurs jours de suite constitue une grande privation, non-seulement parce que les membres se reposent mal, mais encore parce qu'il en résulte des troubles de l'économie. Mais, d'autre part, un coucher trop chaud et trop mou est mauvais, parce qu'il maintient le corps dans un état de moiteur qui affaiblit le système musculaire et alanguit toutes les fonctions. Les lits de plume sont plus souvent nuisibles qu'utiles. Ce qui les rend si chauds, c'est l'air qu'ils contiennent. Les matelas d'air, qu'on fait enfler au moyen d'un soufflet, paraissent être aussi chauds que les lits de plume. L'oiseau, lui aussi, veut s'envelopper, pour dormir, d'un peu de chaleur : il se gonfle, hérisse ses plumes, se met en boule; son vêtement de nuit est une épaisse couche d'air.

Je me suis efforcé de mettre en lumière quelques-uns des principes qui se dégagent des récentes recherches sur la fonction des vêtemens. L'importance de ces principes une fois bien reconnue, nous verrons peut-être s'introduire des modifications de la forme des vêtemens, plus intéressantes que celles qu'amènent les caprices de la mode. Beaucoup de mes lecteurs, sans doute, se rangeront à l'avis de M. Proust, pour qui, sauf les détails assez variables de la coupe, nos habits sont maintenant définitifs, ayant acquis l'inamovibilité des choses utiles; mais voilà qu'en Amérique il se manifeste une vive agitation en faveur d'un changement du costume féminin. Il faut en convenir, les raisons de goût et d'esthétique dominent encore trop la question du costume, qu'elles réduisent à une ques-

tion de parure. On ne peut s'empêcher de songer aux profondes et plaisantes considérations qu'inspire à Ch. Darwin le spectacle de riches plumages et des ornemens parfois gênans par l'étalage desquels les animaux cherchent à se faire distinguer, aidant ainsi inconsciemment les desseins de la nature en fait de sélection.

III.

La maison, elle aussi, est comme un vaste et ample vêtement, destiné à régler nos rapports avec le milieu ambiant, à nous affranchir de sa tyrannie, mais nullement à nous en isoler. Elle ne doit pas, ou plutôt, — car on l'oublie trop souvent! — elle ne devrait pas nous priver d'air. Heureusement il n'est pas de prison volontaire si bien calfeutrée où l'air du dehors ne trouve accès à notre insu.

Le fait que l'eau pénètre facilement à travers un mur ou un plafond est connu de tout le monde : les taches qui se forment nous en avertissent suffisamment. Mais l'air qui traverse les murs ne se voit pas, et l'on se figure volontiers que rien ne passe au travers. C'est une erreur : les murs ne nous empêchent pas de rester en communication avec l'air extérieur, même en faisant abstraction des jointures des portes et des fenêtres par lesquelles s'introduisent continuellement des courans. Pourquoi d'ailleurs un gaz subtil ne passerait-il pas où l'eau trouve un chemin? Disons-le tout de suite, cette porosité des murs n'est pas un mal, loin de là; nous verrons qu'elle est nécessaire pour empêcher l'humidité des habitations.

Une expérience fort simple peut servir à mettre en évidence la perméabilité des matériaux de construction. M. Pettenkofer prend un cylindre de mortier sec, long de $0^m,12$ et de $0^m,04$ de diamètre, enduit de cire partout, sauf sur les deux bases circulaires, où sont mastiqués deux entonnoirs de verre, l'un prolongé par un tube de caoutchouc, l'autre terminé par un orifice très fin. En soufflant par le tube, on chasse l'air à travers le cylindre et l'on parvient à éteindre une bougie placée à l'autre extrémité. Dans cette expérience, l'air qui sort de la dernière tranche du cylindre est concentré dans le canal étroit de l'entonnoir, et sa vitesse s'en accroît. L'expérience peut être variée comme il suit. Sur une base inaccessible à l'air, on construit, avec des briques et du mortier un segment de mur dont les parois antérieure et postérieure sont revêtues d'une plaque de tôle percée d'une ouverture où s'insère un tube, tandis que les trois côtés étroits reçoivent un enduit imperméable; si l'on souffle dans l'un des deux tubes, il s'échappe de l'autre un courant d'air. Le même résultat s'obtient avec du bois et diverses espèces de pierres qui se laissent traverser par l'air sans difficulté; d'autres, au contraire, comme les calcaires compacts,

sont à peine perméables. Il est vrai que, dans les murs construits en moellons calcaires, le mortier entre pour une plus forte proportion ($\frac{1}{3}$) que dans les murs construits en briques ($\frac{1}{5}$ ou $\frac{1}{6}$), ce qui rétablit un peu l'équilibre. En thèse générale, il faut d'autant plus de mortier que les pierres sont moins régulières de forme, et les moins régulières sont aussi les moins poreuses.

Mouillés, tous ces matériaux deviennent imperméables à l'air. L'expérience du cylindre de mortier ne réussit plus quand le mortier a été humecté par aspiration en plongeant l'orifice de l'entonnoir libre dans l'eau. On constate aussi qu'il est beaucoup moins aisé de chasser l'eau à travers les briques et le mortier que d'y faire passer l'air; à peine réussit-on à faire apparaître à la surface libre quelques gouttes du liquide. L'eau n'est donc pas facile à déloger des pores qu'elle a envahis; elle n'en sort que très lentement, par évaporation. Or, tant qu'elle bouche les pores, elle empêche l'air d'y circuler, et cette influence fâcheuse de l'humidité sur la perméabilité des divers matériaux de construction est d'autant plus sensible que leur grain est plus serré et plus fin; c'est une remarque que nous avons déjà pu faire à propos des étoffes. Les murs humides se laissent donc difficilement traverser par l'air, et M. Märker a trouvé qu'il suffisait d'un jour de pluie pour diminuer d'une manière frappante les coefficiens de porosité.

En temps ordinaire, et lorsqu'ils sont bien secs, les murs transpirent; ils sont incessamment traversés par de faibles courans qui renouvellent l'air des chambres fermées et le débarrassent de l'humidité dont il est chargé. L'atmosphère d'une maison est saturée de vapeur par la respiration et la transpiration des habitans, par l'eau qui est journellement employée dans les ménages, sans compter la rosée qui se dépose partout lorsque un air tiède pénètre du dehors dans les chambres restées froides. Cette humidité qui renaît sans cesse, les murs doivent l'absorber pour la laisser évaporer au dehors, sous l'action du soleil et du vent. C'est pour cette raison qu'il est bon que les matériaux de construction soient poreux et perméables et qu'ils ne mettent pas obstacle à la circulation de l'air qui doit activer l'évaporation. Cette remarque s'applique surtout aux pays du Nord, où les fenêtres ne peuvent rester largement ouvertes; elle n'a peut-être pas la même importance pour les pays méridionaux, où le soleil tient lieu de bien des choses.

Pour montrer combien d'idées fausses règnent encore sur cette matière parmi les architectes, M. Pettenkofer cite l'exemple d'une grande usine autour de laquelle s'élèvent de nombreuses maisons d'ouvriers, bâties avec les scories des hauts-fourneaux. Les scories, légères et compactes, remplacent très bien la brique; mais, très irrégulières de forme, elles exigent beaucoup de mortier. On eut

l'idée de construire une maison modèle avec de gros blocs de scorie soigneusement équarris, en réduisant à un minimum le mortier, regardé comme une cause d'humidité. La bâtisse avait belle apparence, elle sécha très vite; mais, à peine installés, les habitans virent paraître des taches sur les murs, et la maison en question est restée la plus humide de toute la cité ouvrière.

Il faut aussi se défier des novateurs inconsidérés qui rêvent de substituer le fer et le zinc à la pierre et au bois employés par nos pères. On supprimerait ainsi cette transpiration insensible des murs, si importante pour nous débarrasser de l'humidité. Quelques Américains, entre autres M. Mayo, ont proposé de construire avec des plaques de fer galvanisé des habitations d'une forme spéciale, sortes de cloches à plongeur qui permettraient de séjourner au sein de la malaria : elles seraient ventilées par un courant d'air artificiel lancé par une machine et filtré à travers une toile ou une couche épaisse de coton et de charbon. — On a aussi imaginé des maisons de fer pour les pays sujets aux tremblemens de terre. En 1875, une maison de ce genre, sortie des ateliers de MM. Cockerill, de Seraing, a été expédiée au Chili. Elle se composait de plaques de fonte maintenues par des poutrelles de fer à coulisses, solidement boulonnées. Mais il s'est trouvé que le métal s'échauffait outre mesure sous l'action du soleil; l'air du dehors pénétrait par tous les joints; enfin « cette cage métallique, d'une sonorité fort gênante, ne semblait pouvoir convenir qu'à des sourds de naissance (1). » Je ne sais s'il a été possible de venir à bout de ces inconvéniens. En bouchant les jointures, on arrêterait évidemment d'une manière trop complète la ventilation spontanée.

L'humidité que les murs reçoivent de l'atmosphère extérieure, par les temps de brouillard et de pluie, disparaît d'ordinaire assez vite sous le souffle des vents qui lèchent incessamment la surface des habitations. Au contraire, l'humidité qui vient de l'intérieur, qui se dépose sur les murs des chambres mal aérées, s'en va difficilement quand les murs ne sont pas poreux; le chauffage même ne fait que la déplacer; elle quitte les surfaces dont la température s'est élevée pour se fixer plus loin. L'inconvénient est surtout sensible dans les maisons de construction récente, dont le mortier contient encore une forte proportion d'eau, et dans les rez-de-chaussée bâtis sur un sol humide, qui s'imprègnent d'eau par capillarité. Cette eau bouche les canaux invisibles où l'air devrait circuler, et la muraille reste humide nonobstant l'évaporation qui a lieu à la surface, et au grand détriment des habitans. On sait combien il est malsain « d'essuyer les plâtres » d'une maison fraîchement bâtie. Comme les vête-

(1) *Chili*, par le comte Eugène de Robiano. Paris, 1882.

mens mouillés, les murs humides sont froids d'abord parce que l'eau qu'ils renferment a pour effet d'augmenter leur conductibilité et, par suite, l'écoulement de calorique du dedans au dehors; puis encore parce que l'évaporation absorbe ou détruit beaucoup de chaleur. De là le cortège de rhumatismes et de catarrhes qui attend les malheureux locataires.

M. Bouchardat, dans son *Traité d'hygiène*, déclare qu'à ses yeux la grande cause d'insalubrité des habitations, sous nos climats, c'est qu'elles défendent mal contre le froid ou même le font naître. « Quelles sont, dit-il, les habitations du pauvre dans les grandes villes? Des mansardes exposées à tous les vents et, par conséquent, froides, des rez-de-chaussée dont les murs sont toujours imprégnés d'eau comme des alcarazas, et par conséquent froids. Grelotter l'hiver dans un grenier ; être soumis en été dans les rez-de-chaussée humides à des refroidissemens non suivis de réaction; être exposé aux mêmes inconvéniens dans les maisons nouvellement construites, dont les intérieurs sont divisés par des cloisons en plâtre encore gorgées d'eau : voilà bien les principaux vices des habitations, si l'on ne s'arrête qu'aux choses qui peuvent déterminer des maladies. » Et c'est à tort, selon M. Bouchardat, que les commissions des logemens insalubres placent au premier rang les dangers qu'entraînent l'encombrement et la malpropreté.

La quantité d'eau que retiennent les murailles de construction récente est assez considérable. M. Pettenkofer a cherché à l'évaluer pour une maison élevée sur caves, d'un rez-de-chaussée et de deux étages, composés chacun de cinq chambres et d'une cuisine. D'après son calcul, une maison de cette dimension exige au moins 800,000 kilogrammes de briques, qui retiennent environ 40,000 kilogrammes d'eau ; le mortier, bien que sa masse soit beaucoup plus faible, pourrait bien en retenir autant; on trouve ainsi que la maçonnerie entière renferme, dans les premiers temps, 80,000 kilogrammes (80 mètres cubes) d'eau, dont l'expulsion n'est pas chose aisée.

On s'est ingénié à chercher des moyens de sécher rapidement les murs des maisons neuves avant l'installation des habitans. Il n'y a de sérieux que les procédés qui reposent sur l'emploi de la chaleur combinée avec une aération active. Tout revient en effet à favoriser l'évaporation. Il y faut d'autant plus d'air que la température est moins élevée. A 10°, le mètre cube d'air, que nous devons supposer aux trois quarts saturé, contient déjà 7 grammes de vapeur d'eau, et ne pourra plus en recevoir qu'un peu plus de 2 grammes; il s'ensuit que, pour absorber les 80,000 kilogrammes d'eau contenus dans la maçonnerie en question, il faudrait près de 40 millions de mètres cubes d'air à la température de 10°. Ce volume

d'air, un vent modéré pourrait, à la vérité, l'amener en vingt-quatre heures sur la superficie exposée; mais il est clair que l'humidité ne sera enlevée qu'à mesure qu'elle sortira de l'épaisseur des murailles pour arriver à la surface, et qu'ainsi le temps exigé pour la dessiccation plus ou moins complète pourra être très long. Un chauffage convenable hâtera beaucoup l'assèchement des murs, à la condition que l'air soit sans cesse renouvelé. En portant, par exemple, la température d'une chambre de 10° à 20°, on obtiendra un effet cinq ou dix fois plus grand : d'abord parce qu'on aura augmenté la capacité d'absorption de l'air (100 mètres cubes d'air, qui, à 10°, ne pouvaient recevoir que 200 ou 250 grammes de vapeur, en pourront maintenant recevoir près de 1,000 grammes); ensuite, parce que l'élévation de la température favorisera la ventilation. — A Paris, on se sert maintenant, pour le séchage des bâtimens neufs, de foyers mobiles remplis de coke et munis de réflecteurs en tôle; ils sont surmontés de tuyaux qu'on peut incliner vers les murs, et portés par des chariots qui permettent de les promener de chambre en chambre.

Dans les villes où il existe des règlemens de police concernant l'occupation des maisons nouvellement bâties, des experts sont chargés de constater l'état de siccité des murs. Mais quel est le critérium sur lequel on se fonde? L'expert regarde, tâte, frappe les murs avec un petit marteau; il faut une grande habitude pour établir ainsi un diagnostic sérieux. On arrive à des résultats un peu plus sûrs par l'analyse de fragmens de plâtre ou de mortier détachés des murs en des points convenablement choisis. MM. Putzeys, dans l'excellent traité d'hygiène appliquée à l'art des constructions qu'ils viennent de publier (1), citent plusieurs méthodes qui servent à déterminer les proportions d'eau libre et d'eau d'hydratation dans les matériaux recueillis (méthodes de Lassaigne, de Glässgen). Malheureusement l'état du mur peut être très différent suivant l'endroit qu'on examine, et l'on s'y trompera facilement. On n'est pas d'accord sur la proportion limite qui devra être tolérée. Lassaigne fixe à environ 20 pour 100 la proportion d'eau, tant libre que combinée, que le plâtre pourra contenir sans danger au moment de l'entrée dans les habitations. D'après M. Pettenkofer, il convient que l'eau libre, dans le mortier, ne dépasse pas 4 ou 5 pour 100. Le célèbre hygiéniste cite le cas d'un vieux presbytère, réputé malsain bien qu'il eût été habité depuis cent ans, et dont les murs furent examinés sur les instances du curé; le mortier contenait encore 18

(1) *L'Hygiène dans la construction des habitations privées*, par le docteur Félix Putzeys, professeur d'hygiène à l'université de Liége, et M. E. Putzeys, lieutenant du génie. Bruxelles, 1882; H. Manceaux.

pour 100 d'eau libre, sans trace d'eau d'hydratation. A son avis, le mieux serait encore de chauffer plusieurs pièces et d'y déterminer le degré hygrométrique de l'air avant et après le chauffage. La question demande à être étudiée d'une manière plus complète.

On s'étonne souvent de voir l'humidité reparaître sous forme de taches lorsqu'une maison, en apparence complètement sèche, commence à être occupée. Quelques chimistes ont voulu expliquer ce phénomène en l'attribuant à un dégagement d'eau qui aurait lieu dans la substance même du mortier. Cette eau, disent-ils, est mise en liberté par la transformation définitive de l'hydrate de chaux du mortier en carbonate de chaux, sous l'influence de l'acide carbonique qui existe dans l'atmosphère des appartemens habités. D'après M. Pettenkofer, cette explication est inadmissible, car la quantité d'eau que peut encore retenir l'hydrate de chaux à l'état de combinaison représente à peine 5 pour 100 du poids d'eau libre que renferme la maçonnerie quand la maison vient d'être terminée, et il faudrait que tout ce liquide eût été éliminé par l'évaporation pour que l'eau de l'hydrate pût jouer un rôle dans la production de l'humidité. L'apparition des taches a une cause beaucoup plus simple : elles sont produites par la condensation de la vapeur atmosphérique, qu'un faible abaissement de température suffit à provoquer. L'eau se dépose alors en gouttelettes sur les vitres des fenêtres fermées, tandis qu'elle est absorbée par les tentures sans en altérer l'apparence, si les murs sont déjà secs dans toute leur profondeur. Mais les murs d'une maison neuve, trop souvent, ne sont encore secs qu'à la surface, et alors il suffit d'une condensation relativement faible pour remplir d'eau les pores des tentures et faire apparaître des taches d'humidité. C'est surtout lorsqu'on commence à chauffer les chambres que cet inconvénient se produit fréquemment : l'eau s'évapore là où l'action du feu échauffe les murs, et va se condenser sur les surfaces qui sont restées froides.

Ainsi l'aération est le remède souverain pour l'humidité des maisons, et elle est favorisée par l'emploi de matériaux poreux. A ce point de vue, des déterminations directes de la porosité, de la perméabilité et de l'hygroscopicité des divers matériaux de construction offrent un grand intérêt. MM. Putzeys, dans le livre que j'ai déjà cité, ont réuni à peu près tout ce qui a été publié sur cette matière. On y verra, par exemple, que, dans les pierres les plus employées pour la bâtisse, les pores occupent une fraction importante du volume total. D'après Hunt, cette fraction qui exprime la porosité est de 0,07 à 0,20 pour certains grès, de 0,06 à 0,14 pour diverses dolomites, de 0,30 pour le calcaire tendre de Caen (la prorosité du grès filtrant de Malte est aussi de 30 pour 100). Mais ces chiffres ne permettent pas de prévoir quelle sera la perméabilité

relative des maçonneries dans lesquelles entrent les matériaux en question; cette perméabilité dépend essentiellement de la proportion de mortier employée et de la nature du revêtement; il faut donc la déterminer par des expériences directes.

On possède déjà, à cet égard, des données assez nombreuses. Les expériences de Märker, exécutées à l'aide d'une méthode indirecte sur laquelle nous reviendrons plus loin, ont montré que des murs de briques laissaient passer plus d'air que des murs construits en grès taillé; rangés par ordre de perméabilité croissante, les matériaux expérimentés forment la série suivante : grès, moellons, calcaires, briques, tuf calcaire, pisé. Le pisé (briques d'argile séchées à l'air) a été trouvé deux fois plus perméable que la maçonnerie de briques cuites; ajoutons que les pores de la brique cuite occupent environ 25 pour 100 du volume total, tandis que, dans la brique crue, ils occupent 60 pour 100 du volume. — Les résultats de M. Märker ne sont pas toutefois à l'abri de toute critique. On doit à M. Lang des recherches plus complètes sur les coefficiens de perméabilité des divers matériaux : en tête du tableau figure le tuf calcaire; puis viennent, par ordre de perméabilité décroissante, les briques de laitier (scories mélangées avec de la chaux éteinte, puis séchées à l'air), le bois de sapin, le mortier, le béton, les briques à la main, le grès vert, le plâtre coulé, le bois de chêne, les briques émaillées. Le plâtre est donc extrêmement compact et peu favorable à la ventilation naturelle.

Les couleurs et les papiers de tenture diminuent la pénétrabilité des murs; d'après Lang, on peut, sous ce rapport, les ranger comme il suit : le lait de chaux, la couleur à la colle, les papiers glacés, les papiers ordinaires, la couleur à l'huile. Si l'effet est plus marqué pour les papiers ordinaires que pour les papiers glacés, cela tient, comme le font remarquer MM. Putzeys, à ce que les premiers sont imprégnés de plus d'empois. La diminution très sensible de la ventilation naturelle par la peinture à l'huile a encore été constatée par une série d'expériences exécutées à l'hôpital militaire de Bonn. M. Lang a aussi déterminé la quantité d'eau que peuvent retenir divers matériaux, quantité qui dépasse quelquefois 20 pour 100 en poids ou 50 pour 100 en volume; les briques surtout paraissent se mouiller facilement.

Il serait à désirer que de semblables expériences fussent instituées dans des conditions très variées. M. le docteur Layet, professeur d'hygiène à la faculté de médecine de Bordeaux, a imaginé, pour ces recherches, deux dispositifs aussi simples qu'ingénieux. Le premier consiste à placer le bloc de pierre qu'il s'agit d'étudier sous une cloche où l'on fait arriver du gaz d'éclairage : le gaz pénètre dans la pierre par la surface libre et en ressort par un tube de déga-

gement, fixé au cœur du bloc, qui traverse le sommet de la cloche; on peut l'allumer à l'extrémité de ce tube au bout d'un temps qui dépend de la porosité de la pierre. Le second procédé consiste à plonger le tube dans une éprouvette remplie de liquide : le liquide monte dans le tube en chassant l'air qu'il contient, et il y monte d'autant plus haut que la pierre est plus perméable. M. Poincarré, professeur d'hygiène à la faculté de Nancy, a étudié, de son côté, l'hygroscopicité de diverses espèces de pierres et de cimens, en plongeant les échantillons, ramenés tous au même volume, dans un bain d'eau d'une faible profondeur, et en déterminant l'augmentation de poids due à l'absorption du liquide. Il a constaté, à cette occasion, que les vernis hydrofuges offrent moins de sécurité qu'on n'est généralement porté à le croire.

IV.

Si le renouvellement de l'air est indispensable pour éviter l'humidité des habitations, il l'est surtout pour empêcher l'accumulation des impuretés de toute sorte qui finiraient par rendre l'air impropre à la respiration. Il s'agit donc de savoir à quel signe on reconnaît qu'une atmosphère est viciée, et quel est le volume d'air frais dont un homme a besoin pour respirer librement dans une enceinte fermée.

L'air ordinaire renferme (en volumes) 21 parties d'oxygène et 79 d'azote, avec 0,03 d'acide carbonique; l'acide carbonique ne s'y trouve donc que dans la proportion de 3 pour 10,000. C'est la moyenne des résultats obtenus depuis cinq ans à l'observatoire de Montsouris, qui varient entre 0,00024 et 0,00036. Pour l'intérieur des villes, il suffira d'adopter le chiffre encore très faible de 0,0004. La quantité d'acide carbonique que produit journellement la respiration des habitans d'une grande ville, et la quantité encore bien plus considérable qui provient du combustible employé, représentent pourtant des millions de mètres cubes; si l'air n'en est pas sensiblement vicié, c'est grâce à la mobilité de l'atmosphère, qui est continuellement brassée par les vents. Il en va de même de l'influence hygiénique de la végétation, qui détruit l'acide carbonique en y puisant son carbone, et dégage l'oxygène : elle ne modifie guère la composition chimique de l'océan aérien, qui reste partout la même. Nous pouvons donc admettre que la proportion d'acide carbonique dans l'air libre ne dépasse pas 0,0004.

Voyons maintenant ce qui se passe dans une enceinte fermée, telle qu'un dortoir, une salle d'école, un lieu de réunion publique. L'air s'altérant d'une manière progressive par la diminution de l'oxygène, par les exhalaisons pulmonaires et cutanées, si la venti-

lation est insuffisante, il arrive un moment où il devient impropre à la respiration. C'est le moment où les impuretés dont l'atmosphère est chargée deviennent perceptibles à l'odorat et provoquent le malaise caractéristique de l'air « confiné. » On admet généralement que cet état se manifeste quand la proportion d'acide carbonique approche de 0,001 (1). L'observation montre, en effet, que l'acide carbonique augmente comme le degré d'insalubrité de l'air et peut, jusqu'à un certain point, en fournir la mesure, quoiqu'à la vérité le malaise qu'on éprouve dans l'air confiné doive être plutôt attribué aux matières organiques putrescibles que renferment les produits de la respiration et de la transpiration. D'après Péclet, l'air expulsé par des cheminées d'appel destinées à la ventilation de salles d'assemblées nombreuses exhale une odeur tellement infecte qu'on ne saurait la supporter impunément, même pendant un temps très court. L'odeur désagréable qui caractérise l'air confiné (odeur de renfermé) serait due, d'après quelques chimistes, à une substance particulière qui s'échappe des poumons, substance qui présente une réaction alcaline et dégage de l'ammoniaque (2).

Les vrais coupables, ce sont ces miasmes qui affectent l'odorat. L'acide carbonique, gaz relativement inoffensif, n'est que l'indicateur de l'altération progressive de l'air. Il résulte des expériences de MM. Regnault et Reizet qu'un animal peut vivre dans une atmosphère contenant 0,07 d'acide carbonique, pourvu que la proportion d'oxygène y soit maintenue à 0,21. On a vu, d'autre part, des animaux périr dans une enceinte close, lors même qu'on éliminait l'acide carbonique à mesure qu'il se formait, et qu'on restituait à l'air l'oxygène perdu. Enfin, Mantegazza a fait voir que, si l'on place deux oiseaux sous deux cloches de verre et qu'on absorbe par la chaux vive l'acide carbonique fourni par le premier, et par le charbon animal les matières organiques exhalées par le second, ce dernier résiste beaucoup plus longtemps que l'autre. Ajoutons que M. Pettenkofer a pu respirer pendant quelques heures, sans en être incommodé, de l'air qui contenait 0,01 d'acide carbonique développé non par la respiration, mais par une opération chimique.

Tout cela prouve bien que les quelques millièmes d'acide carbonique que renferme une atmosphère viciée par la respiration ne sont pas la cause des effets qu'elle produit. L'oxygène diminue à peu près dans la même proportion qu'apparaît l'acide carbonique;

(1) D'après les observations que M. de Chaumont a faites dans les casernes anglaises, l'odeur commence à se manifester quand la proportion atteint 0,0008, et cet hygiéniste voudrait réduire la dose admissible à 0,0006; mais je crois qu'il suffira d'adopter 0,001 pour la limite qu'on sera trop heureux de ne pas dépasser dans la pratique.

(2) Elle noircit l'acide sulfurique, décolore le permanganate de potasse et communique à l'eau, en s'y dissolvant, une odeur fétide. (A. Proust, *Traité d'hygiène*, p. 341.)

mais le défaut d'oxygène n'explique pas davantage ces effets. Il est permis de se demander si une diminution de 1 pour 100 dans la proportion d'oxygène peut causer des troubles sensibles ; ne serait-elle point compensée par une respiration plus fréquente ?

L'acide carbonique a été souvent accusé à tort d'effets qui étaient, en réalité, dus à une faible dose d'oxyde de carbone, provenant de combustions incomplètes ou d'une réduction de l'acide carbonique. L'oxyde de carbone est un véritable poison qui détruit la vitalité des globules rouges du sang. M. Leblanc a constaté qu'un chien était asphyxié par un air confiné qui contenait 3 pour 100 d'acide carbonique et 1/2 pour 100 d'oxyde de carbone, tandis que l'acide carbonique seul ne produisait l'asphyxie qu'à la dose de 20 pour 100 (en volume). C'est aussi par un dégagement d'oxyde de carbone que s'expliquent les fâcheux effets des poêles de fonte, signalés il y a quinze ans par M. le docteur Carret, qui crut devoir attribuer à cette cause une épidémie de fièvre typhoïde observée au collège de Chambéry. Les expériences auxquelles s'est livré à cette occasion le général Morin ont mis hors de doute la présence de l'oxyde de carbone dans l'air d'une salle où se trouvaient des poêles de fonte chauffés au rouge et dans le sang des lapins qu'on y avait laissés plusieurs jours, tandis que les poêles en tôle de fer ne produisaient pas les mêmes effets. Que l'oxyde de carbone soit dû à la perméabilité de la fonte surchauffée, à l'oxydation du carbone de la fonte ou à une décomposition de l'acide carbonique de l'air, il est révélé par les analyses et donne lieu à des effets toxiques, qu'on a cependant un peu exagérés, d'après l'enquête contradictoire de M. Coulier. L'oxyde de carbone se rencontre aussi en doses assez fortes dans le gaz d'éclairage mal préparé, et devient alors une cause d'accidens s'il se produit des fuites.

Quoi qu'il en soit, on prend d'habitude pour mesure du degré d'insalubrité d'un milieu sa teneur en acide carbonique. C'est ce gaz, on le sait, qui donne leur saveur piquante à l'eau de Seltz et aux vins mousseux. Pour en constater la présence dans l'atmosphère, il suffit d'exposer à l'air une soucoupe remplie d'eau de chaux limpide; au bout de quelques heures, le liquide se recouvre d'une mince pellicule blanchâtre qui est du carbonate de chaux, formé par la combinaison de la chaux avec l'acide carbonique de l'air. De même, en respirant avec une paille dans un verre d'eau de chaux, on peut voir le liquide devenir laiteux à mesure qu'il absorbe l'air expiré; un peu de vinaigre lui rend sa limpidité en dégageant l'acide combiné. A l'eau de chaux on préfère pour les dosages l'eau de baryte, recommandée par M. Pettenkofer, ou la potasse caustique : c'est ce dernier réactif qui est employé à l'observation de Montsouris.

Les résultats que l'on cite le plus souvent sont ceux que M. Félix

Leblanc a obtenus en 1842 par des dosages exécutés dans un certain nombre de lieux de réunion. Le point de départ est une serre du Jardin des Plantes, dans laquelle, après douze heures de clôture, on ne trouve plus trace d'acide carbonique, grâce à la respiration des plantes, qui s'exerce en sens inverse de la respiration animale. Dans une salle de l'hôpital de la Pitié, d'une capacité de 2,000 mètres cubes, qui contenait cinquante-quatre malades et était restée fermée pendant la nuit, on constata, le matin, une proportion de 2 millièmes (1) d'acide carbonique et une diminution correspondante de l'oxygène. Même résultat dans une salle d'asile très basse de plafond, de 230 mètres cubes, contenant cent seize enfans, après trois heures de séjour, avec les portes entr'ouvertes. Dans une salle d'école trois fois plus spacieuse, qui renfermait cent quatre-vingts enfans de sept à dix ans (4 m. c. par tête), la proportion d'acide carbonique atteint 6 millièmes après quatre heures de séjour; avec une ventilation qui introduit 6 mètres cubes d'air frais par tête et par heure, elle tombe à 1 ou 2 millièmes. Dans un dortoir mansardé de la Salpêtrière, 5 millièmes; dans la salle de l'Opéra-Comique (3,500 mètres cubes, mille spectateurs, bonne ventilation), à la fin d'une représentation, 1 millième 1/2 au parterre et 3 millièmes en haut. Le résultat le plus défavorable est fourni par l'amphithéâtre de la Sorbonne, où près de mille auditeurs sont parqués dans un espace de 1,000 mètres cubes : 1 mètre par tête. A l'ouverture d'une leçon de M. Dumas, quatre cents auditeurs étant déjà présens, il y a un peu plus de 4 millièmes d'acide carbonique; après la leçon, qui a duré une heure et demie, et malgré les portes restées ouvertes, la proportion d'acide due à la présence de neuf cents auditeurs atteint 7 millièmes, et l'oxygène a diminué de près de 1 pour 100.

Dans tous ces cas, ainsi qu'il est facile de s'en assurer, la proportion d'acide carbonique est restée fort au-dessous de ce qu'elle eût été dans un espace parfaitement clos. A la Sorbonne, elle aurait dépassé le triple du chiffre réellement observé, si l'air n'avait été périodiquement renouvelé par les courans que devait provoquer l'élévation de la température. On peut faire la même remarque à propos des observations consignées dans le rapport de la commission militaire d'aération de 1849, dont M. Leblanc faisait partie. Des dosages exécutés dans trois casernes différentes ont donné la quantité d'acide carbonique et de vapeur d'eau contenue dans l'air, le matin, après dix heures de séjour. A la caserne de l'Assomption et à celle de la rue de Babylone, où l'espace cubique alloué par homme

(1) Les nombres originaux donnent les proportions en poids; je les ai réduits en volumes.

était respectivement de $13^{mc},6$ et de $11^{mc},5$, on a trouvé un peu plus de 3 millièmes d'acide, et de 7 à 8 grammes de vapeur d'eau. Or la respiration des soldats avait dû dégager quatre ou cinq fois plus d'acide, et leur transpiration quatre ou cinq fois plus de vapeur; l'air avait donc été renouvelé plusieurs fois, grâce à la ventilation naturelle, favorisée ici par l'ouverture fréquente des portes. En outre, une partie de la vapeur d'eau s'était sans doute condensée sur les murs (l'air n'était saturé qu'aux trois quarts). Dans une chambre de la caserne du quai d'Orsay, où les conditions étaient assez défavorables (espace cubique : $8^{m},5$), on a trouvé 9 millièmes d'acide carbonique et $9^{gr},6$ de vapeur d'eau : la moitié de l'acide et à peine le quart de la vapeur dégagée, qui avait dû se condenser en grande partie. Enfin, dans une chambre close de 13 mètres cubes, où M. Leblanc avait séjourné pendant dix heures, après avoir collé du papier sur toutes les jointures, la proportion d'acide carbonique n'a atteint que 6 millièmes 1/2, à peu près la moitié de la dose que pouvait fournir la respiration. — Une série de déterminations entreprises plus récemment en Angleterre par le docteur F. de Chaumont dans un grand nombre de casernes, d'hôpitaux et de prisons, ont donné, au maximum, 2 millièmes pour les casernes et les hôpitaux, 3 millièmes 1/2 pour les cellules des prisons.

M. Pettenkofer a eu l'idée ingénieuse de se servir du dosage de l'acide carbonique pour mesurer la ventilation spontanée, ou la vitesse avec laquelle l'air se renouvelle peu à peu. Il suffit pour cela de développer artificiellement, dans une chambre, une quantité exactement connue de ce gaz, et de déterminer, par des dosages répétés, la quantité d'acide qui disparaît dans un temps donné (1). Ce procédé donne de bons résultats toutes les fois qu'on n'a pas à craindre l'absorption de l'acide carbonique par le mortier encore trop frais des murs. En évaluant, par ce moyen, la ventilation de divers locaux, et en observant ensuite, dans les mêmes locaux, le degré d'altération de l'atmosphère résultant de la présence d'un certain nombre de personnes, M. Pettenkofer a trouvé que l'atmosphère conservait une qualité satisfaisante quand l'air était renouvelé à raison de 60 mètres cubes par heure et par tête. La proportion d'acide carbonique restait alors inférieure à un millième. Je crois que ce résultat pourrait s'obtenir à moins de frais, avec 30 ou 40 mètres cubes par heure; mais je veux d'abord citer quelques faits curieux, constatés par le procédé qui vient d'être expliqué.

Les expériences ont été faites dans une chambre à murs de bri-

(1) Le calcul montre que l'excès d'acide diminue en progression géométrique, de telle façon qu'il se trouve réduit à moitié quand la ventilation a renouvelé 7 dixièmes de l'air confiné, au quart après un temps double, au huitième après un temps triple, et ainsi de suite.

ques, d'une capacité de 75^{mc}. Le premier jour, l'air de la pièce étant à la température de 18 degrés pendant que le thermomètre extérieur marquait 1 degré au-dessous de zéro, cette différence de 19 degrés a suffi pour évacuer 75^{mc}, et par suite pour renouveler l'air de la chambre, dans l'espace d'une heure. Un bon feu allumé dans le poêle porte la ventilation à 94^{mc} par heure. En collant du papier sur les jointures des portes et des fenêtres et sur les trous des serrures, on la réduit à 54^{mc}. — Un autre jour, le thermomètre marquant 18 degrés à l'extérieur et 22 degrés à l'intérieur, la ventilation tombe à 22^{mc}, qui représentent l'effet d'une différence de 4 degrés. En ouvrant la moitié d'une fenêtre, elle n'est augmentée que de 42^{mc}; une ouverture de 80 décimètres carrés produit donc ici moins d'effet que la seule transpiration des murs avec une différence de température de 19 degrés.

Un calcul fondé sur ces expériences a montré qu'une différence de température de 1 degré faisait passer, en une heure, environ 245 litres d'air par chaque mètre carré de la surface libre du mur. C'est par la même méthode qu'ont été faites les expériences de M. Märker sur la perméabilité des matériaux de construction dont nous avons déjà parlé. Elles nous font mieux comprendre pourquoi le degré d'altération que l'air offre dans des circonstances données est le plus souvent fort éloigné de celui que les sources d'infection connues auraient dû produire dans un espace parfaitement clos; résultat important, qu'il ne faut pas perdre de vue dans les calculs relatifs à la ventilation.

V.

Quel est le volume d'air dont un homme a besoin pour respirer librement? C'est là une question assez complexe, sur laquelle les hygiénistes ont beaucoup de peine à s'entendre. Il est clair que la réponse dépendra non-seulement des conditions extérieures qu'on aura en vue, mais encore de la limite de variation, ou tolérance, qu'on admettra pour la composition normale de l'air.

Prenons d'abord le cas le plus simple, celui du séjour dans un espace hermétiquement clos. Ici, le volume d'air disponible a pour mesure la capacité de l'enceinte; « l'espace cubique » concédé à chaque habitant représente en même temps la quantité d'air dont il peut disposer. L'air s'altérant peu à peu, la dose d'acide carbonique finira par atteindre le chiffre de 0,001, que nous avons adopté comme limite admissible. Mais il est clair que le moment critique où se fera sentir le manque d'air arrivera d'autant plus vite que l'espace accordé sera moins grand; on le retardera en augmentant la capacité de l'enceinte. Il s'ensuit que le volume d'air devra être

proportionné à la durée du séjour. Ceci posé, en prenant pour base la proportion de 1 millième d'acide carbonique en volume (1 litre par mètre cube), et en admettant, avec M. Gavarret, que la quantité d'acide exhalée par les poumons d'un homme adulte est d'environ 20 litres par heure, on trouve que le volume d'air à fournir par heure et par individu est de 33 mètres cubes. En effet, 33 mètres cubes d'air contenant déjà 13 litres d'acide (0,4 par mètre cube), en y ajoutant les 20 litres fournis par la respiration, on arrive à un total de 33 litres, et l'on voit que la proportion limite de 0,001 sera atteinte au bout d'une heure. Par conséquent, l'espace cubique à fournir par individu, pour une heure de séjour dans une enceinte hermétiquement close, est de 33 mètres cubes; de 66 mètres cubes pour deux heures, et ainsi de suite. Il en faudrait davantage, s'il y avait en même temps des bougies, des lampes ou des becs de gaz allumés, car la combustion d'une bougie, par exemple, consomme autant d'oxygène que la respiration d'un homme. Il est vrai qu'elle ne dégage pas les mêmes produits nuisibles, de sorte que l'acide carbonique a une signification moins dangereuse lorsqu'il provient de l'éclairage. On conçoit, d'autre part, que le volume d'air puisse être beaucoup réduit en acceptant comme tolérable une proportion d'acide plus élevée. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'altération a lieu peu à peu, et que le maximum n'est supporté que vers la fin du séjour. Mais il sera bon aussi de se rappeler quelquefois ces 300 prisonniers autrichiens enfermés dans une cave, dont 260 furent trouvés morts au bout de quelque temps.

Le cas d'un espace complètement clos, que nous venons de considérer, ne sera pour ainsi dire jamais réalisé, car on a beau fermer portes et fenêtres, l'air s'introduira toujours par quelque fissure; n'y aurait-il pas de fissure, il passerait par les murs. Les chambres les mieux calfeutrées ne sont pas à l'abri de la ventilation naturelle qui résulte des inégalités de température. Par un temps froid, les maisons sont de vastes foyers d'appel. Cette ventilation spontanée dépend aussi du degré d'agitation de l'atmosphère extérieure, du nombre et de la dimension des ouvertures, telles que portes et fenêtres, de l'état des cheminées, et enfin, comme on l'a déjà vu, de la perméabilité des murs. Elle pourra être augmentée par des ventouses convenablement distribuées. Elle est favorisée à un haut dégré par le tirage qui se produit quand on allume le feu dans la cheminée; mais les foyers en activité pourraient déjà être compris parmi les moyens de ventilation artificiels.

Les causes assez nombreuses, comme on voit, qui concourent à entretenir la ventilation naturelle diminuent singulièrement les dangers que présente la stagnation de l'air dans l'intérieur des maisons. C'est grâce à ces échanges incessans et souvent inaperçus

que l'air n'est jamais vicié au point qu'on pourrait craindre, par l'humidité qui se développe, par l'acide carbonique provenant de la respiration, de l'éclairage et du chauffage, par les effluves et les poussières de toute sorte que soulève le tourbillon de la vie. Il est indispensable de tenir compte de cette avance gratuite que nous fait la nature, lorsqu'il s'agit de fixer l'appoint qu'il y a lieu de demander à des moyens artificiels; autrement on s'expose à tomber dans de grandes exagérations.

Lorsqu'une enceinte fermée où se trouve un nombre donné de personnes est soumise à une ventilation régulière, il s'établit, au bout d'un certain temps, un régime permanent : l'altération de l'air, arrivée à une certaine limite, ne varie plus, les gaz nuisibles étant éliminés au fur et à mesure qu'ils se développent. La proportion d'acide carbonique est dès lors constante; on l'obtient simplement en supposant que l'acide dégagé se distribue dans le volume d'air introduit par la ventilation. Cette proportion limite est donc indépendante de l'espace cubique disponible (1). Une ration d'air de 40 m. c., par exemple, avec une production d'acide carbonique de 20 litres, auxquels s'ajoutent les 16 litres d'acide contenus dans les 40 m. c. d'air frais, donne une proportion de 0,0009, quel que soit d'ailleurs l'espace disponible. La capacité de l'enceinte n'a d'autre rôle que celui de retarder le moment où s'établit le régime constant : elle agit comme un réservoir qui se remplit peu à peu, jusqu'à ce qu'il renferme la même proportion d'acide que le courant d'air qui le traverse; mais, une fois *saturée*, elle n'intervient plus dans la marche du phénomène. L'avantage d'un espace cubique considérable consiste donc, avant tout, en ce qu'il retarde le moment où l'altération de l'air atteint sa limite, qui ne sera plus dépassée. S'il s'agit d'un local qui ne doit être occupé que pendant quelques heures, comme les dortoirs, les lieux de réunion, cette considération a son importance, car on pourra toujours s'arranger de façon que la proportion limite ne soit pas atteinte avant la fin du séjour prévu.

Supposons, par exemple, que la ventilation puisse fournir 6 mètres cubes d'air frais par individu et par heure. C'est la ration d'air qui, d'après Péclet, pourrait à la rigueur suffire, parce que 6 mètres cubes d'air à moitié saturé à 15 degrés peuvent dissoudre les 35 ou 40 grammes de vapeur d'eau fournis par la transpiration. L'air frais contenant déjà une dose de 0,0004 d'acide carbonique, à laquelle la respiration ajoute 0,0033, on trouve que la proportion

(1) Ce résultat, qui rectifie une erreur du général Morin, peut se déduire des formules de M. Ch. Herscher. La différence entre la dose actuelle d'acide carbonique et la dose limite décroît en progression géométrique; lorsqu'elle est suffisamment réduite, on peut admettre que le régime devient constant.

limite sera de 0,0037. Cette limite sera presque atteinte et le régime deviendra constant quand l'air aura été renouvelé trois fois, car la proportion d'acide dépasse dès lors 0,0035. Si l'espace alloué n'est que de 1 m. c., comme nous savons que cela arrive parfois dans les amphithéâtres et autres lieux de réunion, il suffira d'une demi-heure pour amener cet état de choses; si l'espace cubique est porté à 10 m. c., il faudra cinq heures, et dix heures s'il est porté à 20 m. c., pour atteindre le même degré d'altération.

Tel serait donc l'effet d'une ventilation à raison de 6 m. c. par heure, suivant la capacité de l'enceinte. En élevant la ration d'air à 30 m. c., la proportion limite devient 0,0011, et on peut admettre qu'elle est atteinte quand l'air a été renouvelé deux fois (la proportion actuelle étant alors 0,0010). Cela arrive au bout de 4 minutes pour un espace de 1 m. c., après 40 minutes pour 10 m. c., etc. Mais le retard ainsi obtenu n'a plus la même importance que dans le cas précédent, puisque la limite de 0,001 caractérise l'air respirable.

La considération de l'espace cubique peut donc être reléguée au second plan lorsqu'on est assuré d'une ventilation énergique, d'au moins 30 m. c. par heure. Elle reprend son importance lorsqu'on n'a d'autre ressource que la ventilation naturelle, car il est évident que cette ventilation sera facilitée par l'étendue des surfaces libres exposées à l'air extérieur, par le nombre des portes et des croisées, etc. Enfin, il ne faut pas perdre de vue qu'une même quantité d'air traversera plus facilement un grand espace qu'un espace très petit, sans produire des courans incommodes; un grand espace permettra de modérer la vitesse du mouvement, et de renouveler l'air moins souvent. De l'avis de MM. Putzeys, il convient de ne pas le renouveler plus de trois fois par heure.

Il faut nous garder de confondre la ventilation, qui peut s'opérer d'une manière uniforme et presque insensible, avec les vents coulis ou « courans d'air, » dont tout le monde connaît les fâcheux effets. Les courans d'air nous incommodent en refroidissant une seule partie du corps. Bien souvent d'ailleurs la sensation de froid n'est produite que par le rayonnement du corps vers des objets voisins qui sont à une température basse; ces sortes de « courans » sont arrêtés par un simple rideau de laine, qui est cependant très poreux, mais qui suffit pour intercepter les rayonnemens calorifiques. Les refroidissemens occasionnés par les courans d'air portent le trouble dans les fonctions des nerfs vasomoteurs; ils provoquent un resserrement trop brusque des capillaires de la peau et, par là, bouleversent la circulation. C'est ainsi qu'un verre d'eau froide, bu lorsqu'on est échauffé, peut troubler la circulation du dedans au dehors.

En somme, la ventilation naturelle suffira le plus souvent pour empêcher l'air d'atteindre en quelques heures le degré d'altération que révèle une proportion de 3 ou 4 millièmes d'acide carbonique, pourvu que l'espace alloué ne soit point trop exigu. Il semble pourtant que 10 m. c., pour la durée de la nuit, représentent une limite inférieure trop faible. Leblanc voulait 50 m. c. par individu dans un dortoir ou autre enceinte fermée et dépourvue de moyens de ventilation.

Les règles admises en cette matière sont encore assez incertaines. L'ordonnance de 1788 prescrit de 12 à 14 m. c. d'air par nuit et par homme dans les casernes. On en demande maintenant 16 m. c. pour les casernes de France, 17 en Angleterre, 18 en Allemagne; 20 dans un rapport du conseil de salubrité de Paris. La capacité moyenne par malade des salles d'hôpitaux est de 43 m. c. à Paris et de 42 à Londres (1). Pour les salles d'école, on demande, en France, 4 m. c. par tête (1 mètre carré, avec une hauteur de 4 mètres); dans d'autres pays, on se contente d'un cubage encore plus faible (2). Pour les garnis, l'ordonnance de 1878 exige 14 m. c. par personne; on peut espérer qu'elle sera désormais respectée.

Il est vrai que la ventilation naturelle est souvent en défaut : « L'on croit généralement, dit M. Morin, qu'il suffit toujours d'ouvrir les fenêtres d'une vaste salle pour y produire le renouvellement complet de l'air, et un grand nombre de médecins pensent que, dans les hôpitaux, l'ouverture d'un certain nombre de fenêtres placées sur les deux faces opposées conduit à ce résultat. Cela n'est pas aussi exact qu'on le suppose, et l'été, quand le temps est calme et qu'il n'y a pas de vent, il arrive souvent que l'ouverture complète de cinq à six fenêtres opposées sur chaque face d'une grande salle de réunion, d'un hangar, d'une gare, d'un manège, ne détermine qu'un renouvellement très imparfait de l'air et n'empêche nullement une élévation anormale de la température. » C'est donc surtout dans les lieux destinés à recevoir un grand nombre de personnes : salles d'assemblées, amphithéâtres, salles de spectacle, hôpitaux, casernes, que la ventilation artificielle doit intervenir d'une manière plus ou moins énergique. Le général Morin, qui s'était constitué, on peut le dire, l'apôtre de la ventilation, a rendu de très grands services par les efforts qu'il a faits pour procurer à nos palais, à nos théâtres, à nos écoles, à nos ateliers, un renouvellement d'air largement suffisant. Son *Manuel pratique du chauffage et de la ventilation* (3) contient à cet égard les indications les plus

(1) Bouchardat, *Traité d'hygiène*, pages 724, 1011, 1044.
(2) A. Riant, *Hygiène scolaire*. Paris, 1874
(3) Paris, 1874; Hachette.

précises fondées sur de nombreuses expériences et une longue pratique. Voici, d'après M. Morin, le volume d'air à extraire et à introduire, par heure et par individu, dans divers édifices publics :

Écoles d'enfans, 12 à 15 m. c.; écoles d'adultes, 25 à 30; amphithéâtres, 30 m. c. Salles d'assemblées et de réunions prolongées, 60 m. c.; salles de spectacle, 40 m. c. Casernes, de jour, 30 m. c.; de nuit, 40 à 50 m. c. Ateliers ordinaires, 60 m. c.; ateliers insalubres, 100 m. c. Hôpitaux : malades ordinaires, 60 à 70 m. c.; blessés et femmes en couches, 100 m. c.; en temps d'épidémie, 150 m. c. Prisons, 50 m. c. Écuries, étables, 180 à 200 m. c. Ces nombres représentent certainement le maximum de ce qu'on peut raisonnablement demander. M. Bouchardat en trouve quelques-uns exagérés; la clinique, dit-il, n'a pas confirmé l'utilité des ventilations excessives.

En dehors du renouvellement de l'air, la ventilation donne encore le moyen d'obtenir une température à peu près constante, — en hiver, par l'introduction d'un air préalablement chauffé; en été, par l'introduction d'air frais puisé dans les caves. D'après M. Morin, les températures qu'il ne faudrait pas dépasser dans les lieux de réunion sont les suivantes : salles d'asile, écoles, ateliers, casernes, 15 degrés; salles de spectacle, amphithéâtres, salles d'assemblées, 19 à 20 degrés; hôpitaux, 16 à 18 degrés (10 à 12 degrés dans les salles d'opérations et de blessés). Lorsqu'on peut disposer d'un souterrain salubre, exempt d'humidité, il est quelquefois facile de se procurer, pendant l'été, une température agréable sans trop de frais. « Depuis plusieurs années déjà, dit le général Morin, le cabinet de la direction du Conservatoire des arts et métiers, situé au rez-de-chaussée et exposé au midi, est, pendant les journées de grandes chaleurs, maintenu à volonté à la température de 23 à 24 degrés, quand celle de l'air extérieur est de 25 à 30 degrés. Il a suffi pour cela d'y déterminer, à l'aide de trois becs de gaz placés dans la cheminée, l'introduction de 500 à 600 m. c. d'air aspiré des caves par heure. A l'aide d'une disposition plus simple encore, le laboratoire de M. H. Deville, à l'École normale, est également maintenu à la température de 23 degrés quand celle de l'air extérieur est de 32 degrés. L'air des caves y afflue par le seul effet de l'aspiration naturelle qu'exerce la toiture vitrée, dont il suffit d'ouvrir quelques châssis. » Des résultats analogues ont été obtenus au palais du Corps législatif.

La réfrigération artificielle de l'air est une question vitale pour l'avenir des colonies que nous essayons de fonder sous des climats torrides. Si l'on parvenait à la résoudre d'une manière satisfaisante, l'art de l'acclimatation aurait fait un grand pas. Il faudrait que,

dans les contrées tropicales, la maison fût un réservoir de fraîcheur, comme, dans les pays du Nord, elle garde une provision de chaleur au cœur de l'hiver. Pour les enfans surtout, si difficiles à élever sous ces climats, il importerait de créer ainsi un milieu tonique, vivifiant. C'est la question que M. Dessoliers a tenté d'aborder de front dans le livre que j'ai déjà cité. Il y étudie avec soin les conditions de la réfrigération de l'air par des moyens très variés. Nous venons de voir comment l'air peut être rafraîchi par circulation souterraine. L'emploi de la glace et de la neige est aussi tout indiqué; mais le moyen serait peut-être assez dispendieux. M. Dessoliers a imaginé une série d'autres procédés fondés les uns sur l'évaporation, les autres sur l'utilisation du froid nocturne. Pour les climats secs, il propose des cheminées d'évaporation, où l'air se refroidit en passant sur des toiles humectées; pour les climats chauds et humides, il convient de construire des cloisons frigorifiques où circule de l'air refroidi par évaporation et desséché au moyen du chlorure de calcium. Enfin il serait possible d'emmagasiner en quelque sorte le froid nocturne pour la circulation naturelle qui s'établirait dans des murs doubles; refroidis pendant la nuit par l'air frais du dehors, ils serviraient pendant le jour à rafraîchir l'air chaud avant son entrée dans les pièces habitées. M. Dessoliers entre dans tous les détails nécessaires sur la réalisation pratique de ces idées.

Sous nos climats tempérés, le but principal de la ventilation est le renouvellement de l'air vicié. La ventilation artificielle est produite soit par aspiration, au moyen de divers systèmes de cheminées d'appel, comme ceux qui fonctionnent à Charenton, à la Madeleine, soit par insufflation, au moyen de ventilateurs mécaniques. A l'hôpital Lariboisière, on a expérimenté le système de ventilation par appel de Duvoir à côté d'un ventilateur à force centrifuge de Thomas et Laurens, qui, mû par une machine à vapeur, aspire de l'air pris sur les toits et le pousse dans un tuyau dont les ramifications aboutissent aux salles à ventiler; au moment où il entre dans les salles, cet air s'échauffe au contact des tuyaux de vapeur et des poêles à eau chauffés par la vapeur. Grâce à cette ventilation, l'atmosphère des salles est maintenue à une température toujours égale (15 degrés) et l'on n'y perçoit aucune odeur; on peut donc admettre que l'air qu'on y respire est très pur. Malgré tout, la mortalité n'est pas inférieure à celle des hôpitaux non ventilés. M. Bouchardat pense que cela tient à une influence malencontreuse de cette chaleur douce qu'on s'efforce de maintenir, et il préfère le chauffage et la ventilation par de larges cheminées.

« Dans les hôpitaux de Londres, dit le savant hygiéniste, on donne

la préférence à ce mode de ventilation. Le chauffage s'opère dans de grandes cheminées ouvertes : chaque salle en possède au moins une, quelquefois trois ou quatre; il y a des cheminées allumées jusque dans les corridors, les escaliers, les vestibules d'entrée. En été comme en hiver on y fait du feu, au moins dans la cheminée de l'office, et toujours les fenêtres sont largement ouvertes. En Angleterre, on n'use que par exception d'appareils ventilateurs mécaniques ou autres : l'air, appelé par le puissant tirage des cheminées, entre par les jointures des portes et fenêtres. Les malades jouissent ainsi de la vue du feu, de l'utile impression du rayonnement direct; ils se groupent autour des foyers et respirent un air qui n'a pas été modifié par le contact de surfaces de chauffe, de conduites brûlantes. » Peut-être même va-t-on parfois trop loin dans cette voie. « L'importance de l'air pur, dit M. Proust, a été peut-être exagérée, dans certains cas, par les médecins anglais, dont les Américains ont suivi l'exemple. Il convient, d'après eux, de laisser toutes grandes ouvertes, et par n'importe quel temps, les fenêtres des dortoirs, des casernes et des chambres à coucher pendant la nuit. Ce précepte, presque universellement suivi dans les pays que nous venons d'indiquer, présente, à notre avis, de grands inconvéniens. » Il y a, en effet, quelque danger à s'exposer au froid pendant le sommeil. Je dois ajouter qu'à ma connaissance l'habitude de dormir avec les fenêtres ouvertes est loin d'être générale en Angleterre.

L'étude des questions de chauffage et de ventilation a fait de sérieux progrès en France depuis quinze ou vingt ans. La construction de nombreuses salles d'école, notamment, a été l'occasion naturelle d'une série d'améliorations qui méritent d'être louées. Malgré tout, il reste beaucoup à faire. « Les règlemens sur les constructions, disent MM. Napias et Martin (1), sont imparfaits; ils ne répondent guère aux besoins de l'hygiène, dont on s'est trop peu préoccupé jusqu'ici. » A Paris, la commission des logemens insalubres a préparé un règlement nouveau qui, remanié plusieurs fois, sera sans doute prochainement adopté. Il s'agit de modérer la hauteur des maisons, de la proportionner à la largeur des voies, de fixer l'élévation minimum des étages, la surface minimum des cours, etc. Bien des points restent à étudier et à mettre en lumière. Ainsi M. le docteur Layet, dans un intéressant travail sur *les habitations rurales*, a signalé le rapport qui existe entre le nombre d'ouvertures que vise l'impôt des portes et fenêtres et la mortalité. La moyenne générale, pour la France, du nombre d'ouvertures par habitant est 1 1/2. Or, sur 100 départemens où ce chiffre

(1) *L'Étude et les Progrès de l'hygiène en France de 1878 à 1882.*

est inférieur à la moyenne, 55 présentent une mortalité supérieure, 45 une mortalité égale à la mortalité générale; au contraire, sur 100 départemens où le chiffre d'ouvertures est supérieur à la moyenne, 69 offrent une mortalité inférieure à la mortalité générale, et 25 seulement une mortalité supérieure.

Un autre point qu'on oublie trop facilement, c'est que, comme les murs, les planchers sont perméables à l'air. L'atmosphère ne s'arrête pas au niveau du sol, elle se continue encore jusqu'à une certaine profondeur. Les terrains les plus compacts renferment un volume appréciable d'air, tout aussi bien qu'une quantité sans cesse changeante d'humidité. En versant de l'eau dans un vase rempli de gravier bien tassé, on déplace l'air qu'il contient, et l'on s'assure que cet air occupe ordinairement un tiers du volume total. La porosité de la terre atteint quelquefois 50 pour 100. N'a-t-on pas vu des mineurs ou des puisatiers, ensevelis par accident sous un éboulement de terrain, résister pendant plusieurs jours, grâce à l'air qui traversait les murs de leur prison?

Le sol poreux ne devient imperméable à l'air qu'au-dessous du niveau où s'arrête la nappe d'eau souterraine. La terre gelée ne perd pas sa porosité par la solidification de l'eau. Entre l'air souterrain et l'atmosphère libre il se fait des échanges incessans. C'est ainsi que les infiltrations du gaz de l'éclairage peuvent imprégner le sol d'une rue, pénétrer dans les maisons et causer des accidens qui seront à tort attribuées à des affections typhoïdes; c'est surtout en hiver que les gaz du sol s'insinuent aisément dans un rez-de-chaussée, appelés par le tirage des cheminées. La ventilation se fait donc en partie par le plancher; l'atmosphère d'une chambre contient parfois de 10 à 15 pour 100 d'air souterrain. On doit à M. Renk d'intéressantes observations sur ces courans ascendans. De là le danger des immondices absorbées par le sol : elles remontent, revenans implacables, du fond de la terre, comme châtiment de notre incurie.

L'air confiné dans la terre végétale, et en général dans un sol riche en matières organiques, contient toujours une forte proportion d'acide carbonique. En même temps l'oxygène diminue, ce qui prouve que l'acide carbonique provient de combustions lentes, et non d'émanations souterraines. D'après les observations de Pettenkofer, de Fleck, de Fodor, la proportion d'acide augmente avec la profondeur : à quelques mètres au-dessous de la surface, elle dépasse quelquefois 10 pour 100. Cette présence de l'acide carbonique dénote l'activité de la vie dans le sol. Nous ne savons pas au juste de quelle manière le sol et le sous-sol interviennent dans l'étiologie de certaines maladies endémiques et dans l'éclosion des épidémies; c'est un sujet fort controversé. On doit toutefois approuver les hygiénistes

qui conseillent de rendre les habitations indépendantes du sol par des chambres d'aération ménagées dans les soubassemens, ou simplement par des planchers imperméables.

Les parcs et les jardins sont utiles non-seulement parce qu'ils nous procurent un peu d'ombre et de fraîcheur pendant la saison chaude, mais encore parce que la végétation absorbe les détritus et purifie le sol; elle diminue ainsi les chances d'épidémie (1). Il importe d'ailleurs de multiplier dans les villes ces oasis où l'atmosphère n'est pas directement viciée. Mais la quantité d'oxygène que les plantes dégagent est trop peu de chose pour en tenir compte. Les phénomènes de végétation s'accomplissent avec une extrême lenteur : il faut de vastes espaces et un long temps pour fournir l'herbe ou le bois qui sera ensuite consommé en quelques heures; l'oxygène est plus vite absorbé que produit. On voit qu'il faut aussi renoncer au préjugé très répandu qui veut qu'un peu de verdure puisse assainir l'atmosphère d'un appartement; l'avantage des plantes, comme le fait remarquer M. Pettenkofer, consiste ici plutôt dans une influence d'ordre moral que d'ordre physique. Les jardins publics se recommandent aussi par cette considération qu'ils égaient la vue. A Paris surtout, on sait que le pauvre, comme le riche, a besoin de fleurs. Même au point de vue de l'hygiène, gardons-nous de méconnaître l'importance de tout ce qui agit sur l'esprit.

Nous nous étions proposé, dans cette étude, de considérer les vêtemens et les habitations au point de vue particulier de leurs rapports avec l'atmosphère; même ainsi délimité, le sujet s'est montré fort complexe, et, chemin faisant, nous avons rencontré plus d'une question encore mal élucidée. Mais peut-être n'aura-t-il pas été inutile d'attirer l'attention sur ces questions, qui demandent de nouvelles recherches. Les sociétés d'hygiène se multiplient; des bureaux d'hygiène sont créés dans un grand nombre de villes; les congrès de Paris, de Turin, de Genève, témoignent de l'intérêt toujours plus vif qui s'attache au développement d'une science dont toutes les conquêtes tournent au profit de notre bien-être physique et moral. Il importe qu'on lui permette d'agrandir son champ et d'étendre sa sphère d'action. Les maladies qui auraient pu être évitées représentent pour une ville le plus lourd de tous les impôts.

R. Radau.

(1) Faut-il accepter comme praticable le projet de M. Autier, qui propose de servir aux citadins l'air pur des forêts à domicile, en l'amenant par une canalisation spéciale?

REVUE MUSICALE

Combien de gens, en visitant l'exposition d'horticulture, se sont exclamés d'admiration à la vue de cette infinie variété de plantes et de fleurs dans une même espèce du règne végétal! Passons maintenant au règne animal et, par gradations toujours ascendantes, arrivons au monde intellectuel : nous éprouvons le même sentiment devant les mêmes phénomènes. La race, la nation, la famille, les individus, et, parmi ceux-là, autant de tempéramens, d'organisations et d'efflorescences diverses selon la culture. Chez ceux qui se ressemblent le plus vous saisissez le trait personnel, signature du caractère et du talent, sans quoi rien ne compte, et toujours, comme dans la nature, le mouvement progressif, le combat pour l'existence, le présent en révolte contre le passé qui n'en veut pas démordre et qui se venge, et le bon sens du public finissant par avoir raison de la critique. Car il est écrit que ce qui doit durer durera, et l'histoire en sait plus long là-dessus que toutes nos théories.

Trois noms, que l'Opéra-Comique vient de mettre en lumière, m'aideront à poursuivre ma démonstration : Bizet, Félicien David, M. Delibes, trois variétés diversement intéressantes d'une même espèce. Bizet, — toute l'Europe aujourd'hui le reconnaît et le proclame, je ne veux pas dire excepté nous ; — ce qu'il y a de certain pourtant, c'est que notre empressement envers sa gloire laisse à désirer et que cette partition de *Carmen*, qui, dans le *steeple-chase* du succès, arrive partout ailleurs toujours *première*, ne sera venue qu'en troisième au récent concours de l'Opéra-Comique. *Lakmé* l'a d'abord dépassée de *deux têtes*, puis *la Perle du Brésil* est arrivée *seconde*, et vous verrez que, cette fois

peut-être encore, un pareil chef-d'œuvre sera renvoyé du répertoire avec tous les honneurs de la guerre.

Triste inconvénient d'un poème mal choisi, ce demi-succès qui accueillit *Carmen* à l'origine et qui vient de se reproduire à la reprise, les auteurs de la pièce l'ont sur la conscience. C'était là, pour un public qui se plaît aux sous-entendus, un sujet rebutant et dont le musicien allait encore accentuer la crudité par la vigueur d'une coloration toute moderne, d'autres diraient *naturaliste* et citeraient le dénoûment avec ses violences d'oppositions, où tous les cuivres de l'orchestre rassemblés derrière la coulisse mêlent aux derniers soupirs de la jeune femme leur fanfare de cirque qui double et triple, par sa vulgarité voulue, l'effet tragique du tableau. On s'effraie à penser à ce que cette Espagne de Mérimée et de Bizet doit inspirer de scrupules et d'horreur aux honnêtes gens qui n'ont jamais connu que l'Espagne du *Domino noir*. Ces contrebandiers, ces douaniers, ces toreros aux foulards enroulés formant résille, ces cigarières et ces tireuses de cartes, cette fille qui change d'amans d'un acte à l'autre, tout ce monde jouant du couteau et ne ménageant point les apparences, c'était de quoi porter le trouble dans les esprits. A Londres, à Vienne, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, les conditions sont différentes; cette cause de défaveur inhérente au réalisme du poème n'existe pas pour l'étranger ou du moins lui échappe. Ainsi s'explique l'universel succès; on court à la musique de *Carmen* et on l'applaudit d'un cœur libre d'arrière-pensée sur l'immoralité et l'incongruité du sujet, on goûte avec ravissement ce pittoresque et ce dramatique musical que n'endommagent plus, comme chez nous, les licences d'un libretto dont personne ne s'occupe. Connaissez-vous au répertoire beaucoup de morceaux dignes d'être comparés à ce finale que je viens de nommer, lorsque Carmen, poignardée par son premier amant, expire sur le devant de la scène, tandis qu'au dehors les toreros chantent en chœur le triomphe du nouveau? Une seule inspiration de cet ordre suffirait pour classer son homme parmi les maîtres du théâtre; et la partition de Bizet en est pleine; la scène de la cartomancie, où tant de vraie terreur intervient, le chœur des douaniers au deuxième acte, tout cela, vu, traité de haut, tragique à la fois et populaire. Citerai-je les couplets de Carmen et leur férocité câline qui vous laisse entrevoir le coup de *navaja* donné ou reçu? La musique de Bizet est faite de ces pressentimens, elle a des *dessous* que vous ne trouverez ni dans *Fra Diavolo* ni dans *Zampa*, et ce caractère ethnologique que nous signalions ici même dès le premier jour n'a pas manqué de s'imposer aux étrangers, si bien qu'à l'heure où nous sommes, *Carmen* les ayant mis en goût, ils ont voulu pénétrer plus avant dans l'œuvre du maître.

Hier, on applaudissait à Vienne *la Jolie Fille de Perth;* demain,

nous recevrons de Londres ou de Berlin la nouvelle qu'on y monte *les Pêcheurs de perles;* et peut-être alors nous aviserons-nous à notre tour d'y aller voir. Quand Herold fut mort en nous léguant ses deux chefs-d'œuvre, on s'enquit aussitôt de tout ce qu'il avait produit auparavant, et l'Opéra-Comique reprit *Marie* et *le Muletier;* il en sera de même pour Bizet, dont les premiers ouvrages devront tôt ou tard nous renseigner sur les débuts d'un tel artiste. En attendant, souhaitons que *Carmen* ne sorte plus du répertoire, et tâchons de profiter de la leçon que l'étranger nous a donnée là.

La meilleure manière de réparer nos torts envers cette musique serait d'en surveiller soigneusement la mise en scène. L'exécution actuelle est satisfaisante, mais rien de plus; quelques-uns ont regetté l'ancienne distribution. Il y avait à cette époque une actrice qui brûlait les planches et ne reculait devant aucune audace : Mme Galli-Marié fut en personne la Carmen de Mérimée, et je puis dire aussi de Bizet; car elle avait, pour triompher d'une mauvaise voix, son diable au corps et son instinct de musicienne. Auteurs, artistes et critiques, tous lui firent fête dans ce rôle, tous, hormis le public de l'endroit, qui s'émut de pudeur et de *cant* aux mines décidément trop délurées du personnage. Partout ailleurs, Mme Galli-Marié eût sauvé la pièce; à l'Opéra-Comique, elle en compromit le succès, et voici Mlle Isaac qui nous en apporte aujourd'hui une édition expurgée *ad usum delphini;* la couleur locale y perd sans doute quelque peu, mais la musique y gagne en proportion. Mme Galli-Marié jouait, parlait, brûlait le rôle, Mlle Isaac le chante; elle y va posément, sûrement, d'une voix qui ne triche ni ne bronche et dont le *medium* vous charme. Elle restitue l'accent pathétique à cette large phrase du grand duo du second acte, comme du reste à toute la partie vocale. Je me demande néanmoins si Bizet serait content et ne se plaindrait pas qu'on lui ait changé sa Carmen? Peut-être bien aussi regretterait-il son ténor des anciens jours; à mesure que les formes dramatiques se sont agrandies, il semble que la taille des ténors ait diminué, et tel artiste qui d'ailleurs suffit au répertoire, produit l'effet d'un chanteur d'opérettes quand vous le mettez dans le *Pardon de Ploermel* ou dans *Carmen*. En revanche, l'orchestre est excellent, M. Léo Delibes écrivait « incomparable, » dans une lettre qu'il adressait à son chef M. Danbé le lendemain du succès de *Lakmé*, et tout en faisant la part de ce que peut contenir d'entraînement élogieux un manifeste de victoire, il demeure impossible de contester, après *Lakmé*, après *Carmen*, après *la Perle du Brésil*, la très réelle supériorité de cet orchestre.

Le nom que je viens de prononcer me serait une transition toute naturelle pour passer à *Lakmé;* je préfère intervertir l'ordre du programme et commencer par *la Perle du Brésil*, m'appuyant sur cette

considération que Félicien David a précédé d'un bon quart de siècle M. Delibes, dont il est du reste un peu le père en orientalisme. Si l'on aimait les analogies, on en trouverait ainsi plus d'une; talens épisodiques tous les deux, moins dramatiques que lyriques et contemplatifs, celui-ci avec ses symphonies, l'autre avec ses ballets, côtoyant et contournant le théâtre au lieu d'y aborder franchement. Chez Félicien David, l'évolution fut plus interne; jamais l'ombre de théorie, aucune information de ce qui réussissait au dehors; c'était un innocent, un mystique, le saint François d'Assise de la musique : « Petits oiseaux mes frères, roses mes sœurs, idées, ma vie et ma lumière : *omnis beatitudo nostra!* » Tel nous l'avons connu, affectueux, attendri, sympathique aux choses d'art, de science et d'humanité, la plus belle âme qui se puisse voir et toute pleine de résonances divines qui, vaguement, vous rappelaient Mozart, de même que son inconscience générale vous faisait penser au saint de la légende. Méhul cultivait les tulipes; lui, c'étaient les roses. Il en avait un jardinet éblouissant, et comme je passais alors mes étés à Montmorency, je lui portais des greffes que je prenais chez mon voisin, un célèbre horticulteur de ce temps-là, qui s'appelait Duval. Nous déjeunions ensemble; après quoi, il se mettait à son piano et me jouait *les Hirondelles*, *la Rêverie*, *la Mélodie-valse* pour piano, vendues jadis en bloc à un éditeur de Lyon pour la somme de 75 francs, soit 25 francs par ouvrage, ce qui naturellement l'amenait à me raconter les premières années de sa vie d'artiste.

Celui-là pouvait parler de la misère pour l'avoir connue et surmontée avec courage. Resté de bonne heure orphelin et sans fortune, il s'était mis en campagne sur la foi d'une vocation qui s'annonçait par d'heureuses facultés, courant la Provence et ses maîtrises, enfant de chœur à Aix aussi longtemps que sa jolie voix de soprano le lui permit, et bientôt, la mue étant venue, s'acheminant d'étape en étape vers le Conservatoire, où Cherubini le fait entrer. Étudier la composition et l'art du clavier sous des professeurs éminens est certes un grand avantage; mais la question du pain quotidien, comment la résoudre? « Moi! s'écriait-il plus tard, je soutiens que la misère tue l'imagination. » La misère ne tua point chez lui le don de créer, mais elle avait fini par l'induire en réflexions philosophiques sur l'état des sociétés; de telle sorte que le saint-simonisme arrivant le trouva tout préparé. « A chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres. » Cette doctrine le tenta, et, pour décider l'impulsion, il lui suffit de reconnaître quelques-uns de ses amis parmi les propagateurs de la foi nouvelle.

Quelques amis! c'était déjà un auditoire dans le présent, et, dans l'avenir, quelle gloire d'avoir inventé le type liturgique d'une reli-

gion, d'être le saint Ambroise, le saint Grégoire, le Palestrina et le Luther des psaumes du saint-simonisme! Reportez-vous aux temps, songez à cette tête de méridional en proie aux hallucinations du jeûne, aux amertumes d'un long et douloureux apprentissage, et vous comprendrez cette escapade au pays de l'idéal, même dans ce qu'elle eut de folie picaresque. Car, il n'y a pas à dire, il y eut prise d'habit : la toque, la tunique bleue, le plastron blanc, servant de gilet, et le large pantalon retenu par une ceinture. La ceinture était l'emblème de l'apôtre voyageur; le plastron, qui se boutonnait sur le dos, était l'emblème de la fraternité, parce qu'on ne pouvait le vêtir sans le secours d'une main amie. Paris, qui ricane de tout, s'amusait de cette mascarade. Je me souviens qu'à Bourbon, au sortir de classe, dès que nous apercevions un saint-simonien, la consigne était de courir sus, ce qui ne nous empêchait pas d'aller le soir nous faire endoctriner par Buchez, qui tenait boutique de palingénésie humanitaire rue Chabanais, tandis que les autres, logés d'abord rue Monsigny, avaient construit leur temple à Ménilmontant, où pontifiait Enfantin, revêtu du titre de père suprême et costumé selon le rite, cela va sans dire. Buchez, au contraire, officiait bourgeoisement, en redingote, mais le symbolisme n'y perdait rien. C'est à son cours que j'aperçus, pour la première fois, Alfred de Vigny, que la petite église s'efforçait de racoler, et qui répondit à ses avances par l'épisode d'*André Chénier* dans sa *Consultation du docteur noir*. Plus exemplaire et plus consolante fut la conduite de Félicien David; il soutint son apostolat musical comme il eût été désirable pour Buchez et sa doctrine que l'auteur de *Stello* eût rempli sa mission poétique. On le vit, à Ménilmontant, composer des chœurs religieux pour les divers exercices de la foi, que dis-je, composer? Il fit un bien autre miracle, il enseigna ces chœurs aux *frères*, il fit chanter d'ensemble des mathématiciens, des ingénieurs et des économistes qui n'avaient jamais appris la musique.

Après un tel effort, qu'était-ce qu'une expédition en Orient? On quitta l'ingrate patrie, où les persécutions avaient commencé devant la police correctionnelle, et, sur l'ordre du père, on se dispersa, le sac au dos, le bâton de pèlerin à la main, pour aller porter la vie et la fécondité à l'antique terre des Pharaons: le barrage du Nil, le canal de Suez, les télégraphes, autant de projets dont la pensée remonte à cette époque (1). Félicien David fut le musicien de cette caravane, et

(1) Un volume de la collection Heugel, publié en 1863, contient de curieux détails sur la marche et les aventures de l'expédition. L'auteur, Alexis Azevedo, était un original bien connu des promeneurs du boulevard des Italiens. On l'y rencontrait tous les jours de quatre à six heures, philosophant *de omni re scibili* et quelquefois en homme ayant de certaines clartés, mais négligé, cynique, exubérant, embrouillant

Dieu sait au prix de quelles tribulations tragiques et comiques; menacé, honni, chassé de partout, tantôt par la police des pachas, tantôt par la colère des moines, qui refusaient d'admettre dans leurs établissemens hospitaliers le missionnaire de Belzébuth. Au Caire, on lui proposa un emploi, enseigner l'art du piano aux épouses du vice-roi, et, quand il se présenta au palais, il trouva trois eunuques apostés là pour recevoir la leçon et la transmettre aux dames invisibles du harem, ses élèves par procuration ! N'importe, cette joie immense lui fut donnée de percevoir l'Orient et d'en pénétrer les secrets dans les conditions spéciales de son art. Ces perceptions immédiates de la couleur, des bruits, de l'atmosphère, ces confidences que les peintres seuls et les poètes avaient eues jusqu'alors, il les reçut à son tour en musicien. On se le figure à Smyrne, au moment de la brise du soir, faisant monter son piano de voyage sur la terrasse, et là, dans le profond silence de la ville orientale, improvisant de la voix et des doigts des préludes, des cantilènes, des fantaisies de toute sorte. Ainsi naîtra et se formera d'elle-même l'*ode-symphonie*. Cette mélodie, en célébrant les délices de la fraîcheur du soir au sein de l'oasis, après une journée de marche dans les sables brûlans du désert, combien de fois le musicien-poète n'avait-il pas dû se la répéter, et, la réflexion aidant, comment, d'un pareil germe, l'œuvre entière ne se serait-elle pas dégagée dans son étendue et sa consistance? L'oasis implique le désert; le désert, la caravane, la caravane avec ses alternatives d'agitation et de repos, c'est-à-dire une suite de tableaux pris sur la nature, tout un poème.

Le Désert terminé, Félicien David eut à compter avec les difficultés de l'exécution. « Les petits anicrochemens sont cachés sous le pot aux roses. » Sage sentence d'un ancien que tout moderne auteur appréciera. Trop pauvre pour subvenir aux frais de copie, il s'imposa cette aride et accablante besogne de transcrire lui-même les parties de chant et d'orchestre. Puis commencèrent les démarches, où l'on vit pourtant déjà poindre la notoire influence du saint-simonisme, qui depuis ne l'abandonna plus dans sa carrière. En attendant les bons offices que MM. Émile et Isaac Pereire lui prêtèrent, il obtint la salle du Conservatoire par l'intervention de M. Michel Chevalier. Malgré tout, cependant, les frais devaient s'élever à 2,000 francs, et en cas d'insuccès, il avait résolu de vendre son piano pour payer ses musiciens. Ici se place un détail navrant. Quelques jours avant le concert, un de ses amis le rencontre : « Prenez donc une loge pour mon concert, lui

tous les sujets. En musique, il n'avait que deux admirations, Rossini et Félicien David, deux enthousiasmes qu'il promenait partout avec le zèle aveugle d'un fakir broyant le pauvre monde sous les roues du char de son idole; et notez que ce pauvre monde, c'était Beethoven, Schumann, Mendelssohn et Meyerbeer!

dit Félicien David. — Une loge, répond celui-ci, c'est trop cher pour ma bourse, et je suis à mon grand regret forcé de me contenter d'une stalle. — Mais il ne s'agit pas de bourse, réplique alors l'infortuné compositeur. Si je vous offre cette loge, croyez-vous donc que ce soit pour vous la faire payer? J'ai besoin de remplir ma salle et surtout d'être écouté par des gens intelligens. » Et il se mit en devoir de fouiller dans une de ses poches dont il ne parvenait pas à tirer un énorme paquet. « Bonté divine! que pouvez-vous avoir dans cette poche? — Mon bureau de location, » répondit Félicien David avec un sourire triste et doux.

Affreuse période de misère, noblement traversée, sans révoltes à la Berlioz, ni cris de paon, et que la matinée du 8 décembre 1844 vint à la fois clore et venger. Tout le monde aujourd'hui connaît cette description du silence dans l'immensité qui sert d'introduction à la symphonie du *Désert*. Dès les premières mesures, on pressentit l'œuvre d'un maître; presque aussitôt la marche de la caravane enleva les applaudissemens, qui se changèrent en acclamations pendant la danse des almées, et quand le tableau du soleil levant se déploya, l'enthousiasme devint du délire. Rien ne nous serait plus facile que de remettre en cause cette musique, sans doute un peu démodée, quoiqu'elle se défende encore et que nous la voyions chaque hiver faire assez bonne contenance chez Colonne et chez Pasdeloup; mais ces sortes de discussions ne convertissent personne, et c'est d'ailleurs un sot métier que de vouloir prouver aux gens qu'ils ont tort d'aimer ce qu'ils aiment. A la critique de dénigrement du passé au profit de l'heure présente, mieux vaudrait en opposer une autre, plus généreuse et plus féconde, celle qui revise et qui relève.

Au *Désert* succéda l'ode-symphonie de *Christophe Colomb*, conception inclinant davantage vers le théâtre. Tout musicien a cet objectif; Félicien David n'y faillit point : préludant par un intermède dramatique qui devait être représenté sur la scène d'un jardin public qu'on appelait le château des Fleurs, — quelque chose dans le genre de l'Éden-Théâtre d'aujourd'hui, la pièce elle- même était intitulée : *l'Éden*, — mais l'entreprise tourna mal ; le château des Fleurs s'écroula et *l'Éden* disparut sous ses ruines.

En 1850, *la Perle du Brésil* fut présentée à M. Perrin, qui la reçut et ne la joua pas, ce qui le distingue une fois de plus de M. Carvalho, qui ne l'avait jamais reçue et la joue. Le temporisateur éternel et l'homme de toutes les initiatives, quelqu'un qui s'amuserait à rapprocher ces deux types de directeurs trouverait peut-être dans cette idée le sujet d'une glose digne de former le pendant du chapitre sur l'art spagirique de la mise en scène. M. Carvalho, lui, ne sommeille pas; sa troupe ressemble aux remparts de Bossuet qui réparent leurs brè-

ches. La porte du théâtre ne s'est pas encore refermée sur Mlle Isaac, que déjà sort d'une trappe Mlle Nevada, un vrai démon de féerie; étrange, singulier, fulgurant et même inquiétant pour la diversité de ses qualités et de ses imperfections. Demain, peut-être, ce sera du génie; en attendant, c'est du phosphore, et le public extasié la porte aux nues. Nous l'entendrons bientôt dans *Mignon*, qu'elle étudie en ce moment, avec M. Thomas, mais à n'en juger que d'après *la Perle du Brésil*, l'organisation est merveilleuse : aptitude vocale, foyer d'inspiration, plasticité instinctive du geste et du mouvement : une Malibran *in nuce*, pourvu que tout cela se fonde, s'harmonise, et qu'un tantinet de prononciation française lui soit communiqué par cette atmosphère élogieuse et glorieuse où déjà elle nage!

Mlle Nevada nous arrive du nouveau monde par l'Italie; ainsi la vieille Europe musicale aura désormais son école de chant américaine. Comptons un peu: la Patti d'abord, puis l'Albani, Marie Van Zandt et miss Nevada. Il est vrai que jusqu'ici nous n'avons eu que le côté des femmes; espérons qu'il nous sera fait grâce des ténors et des barytons. Tant de petits défauts peuvent ne point trop déplaire chez une très jeune personne, qui deviendraient insupportables chez un homme : de ce nombre, l'accent, dont Mlles Van Zandt et Nevada usent chacune à leur manière et, le dirai-je? non sans charme. Je prends comme exemple ces quatre mots de la *légende* de Lakmé « dans les grands mimosas. » Il semble que, par la profusion de ses accens circonflexes, Mlle Van Zandt en double l'expression, ou plutôt qu'elle donne à cette expression je ne sais quoi de vague et d'exotique qui sied à la fantaisie du tableau.

Le talent de Mlle Van Zandt se compose ainsi de mille riens que le public s'amuse à mettre en valeur et dont on fera bien de profiter pendant qu'ils réussissent. Chez Mlle Nevada, l'art tient plus de place; elle sait chanter, la voix est petite, mais sonore et bien posée, et, sur le chapitre des difficultés, les collectionneurs de points d'orgue peuvent accourir; elle a dans sa chanson « du Mysoli » un trille sur l'*ut* et le *ré* suraigus suivis d'un *contre-mi* qui réduirait au silence les fameuses notes *piquées* de Mlle Van Zandt dans *Lakmé*, si le public continuait d'encourager ces deux pinsons à s'entre-égosiller dans un duel à mort. Sans vouloir jouer le moins du monde le rôle barbare des parieurs hollandais, ni provoquer aucune ombre de rivalité entre ces deux voix, on aimerait à les étudier dans leurs affinités et surtout dans certains traits particuliers aux cantatrices américaines; voix blanches, voix d'enfant, d'une fraîcheur exceptionnelle, mais qui, à la première fatigue, montrent la corde. Tout leur capital est placé sur les notes hautes, et leur *medium* n'a de timbre que dans les *pianissimo*. Là, par exemple, le son devient exquis, mais presque

toujours l'ampleur manque; déjà très faciles à saisir chez la Patti et l'Albani, ces qualités et ces défauts nous apparaissent comme signes de race chez les deux charmantes jumelles de l'Opéra-Comique; le calme, le dessin, l'autorité, bref, le style est ce qui leur manque. Mlle Van Zandt ne chante pas; Mlle Nevada, je le répète, sait chanter, mais elle chante avec sentiment, avec effet plus qu'avec style; on dirait que sa voix, dès qu'elle aborde un *andante*, perd cette aisance dont elle vous donne l'impression en jonglant avec les difficultés. Il faut l'entendre dans ses couplets du Mysoli enlever sa cadence finale; c'est prestigieux. Mais que d'épisodes intéressans contient, en outre, cette partition : le duo entre Cora et Lorentz, la ballade du grand Esprit des bois, l'hymne guerrier, l'entr'acte-symphonie qui précède le troisième acte! De son vivant, on reprochait à Félicien David de n'être pas un musicien de théâtre; on le renvoyait à sa symphonie. Aujourd'hui c'est une autre histoire; sa symphonie elle-même est démodée, et les maîtres de l'heure actuelle n'en veulent plus; cela s'appelle en bon français n'avoir pas de chance.

Pauvre Félicien David! lorsqu'il naquit, à Cadenet, dans sa Provence, aucune étoile ne dansait au firmament, ce qui n'a pas empêché sa musique de vivre et ne l'empêchera pas de survivre à bien de prétendus chefs-d'œuvre; *la Perle du Brésil*, *Lalla-Roukh*, se joueront encore que telle grosse partition ne sera plus que de l'humus historique. Eh! mon Dieu! le côté faible de cette musique n'est pas un secret; il lui manque la fièvre de l'inconnu, ce *Nitimur in vetitum* qui tourmente et désespère les générations tardives. Félicien David n'a cure d'innover. La langue d'Haydn, de Mozart, de Méhul, qu'il a reçue par tradition, suffit à l'expression de ses idées, et il n'en sort pas. « Avoir des idées, c'est la grande affaire, » nous disait un jour Verdi, et il aurait pu ajouter, pour compléter sa pensée : « Si l'on savait combien le reste est peu de chose! » Dire qu'au temps où nous sommes, ce peu de chose-là doit compter pour tout! De ce que la musique de *la Perle du Brésil* est faite à coups d'idées, on aurait tort de conclure que le contrepoint en soit relâché : la mélodie y plane à chaque instant au-dessus des harmonies les plus charmantes, et d'ailleurs cette rare distinction du travail symphonique général atténuerait beaucoup, si elle ne les supprime, les critiques adressées aux accompagnemens. J'allais oublier une autre querelle d'Allemand qu'il plaît aux algébristes de l'école de Bayreuth d'intenter à cette musique. On lui reproche d'avoir conservé les anciennes formes. Un opéra-comique qui renferme des airs, des duos, des quatuors, des romances, des couplets et des chœurs, voyez-vous pas le beau scandale! Il est vrai qu'il y a moyen de se tirer d'affaire comme M. Saint-Saëns, qui naguère, dans son *Henry VIII*, rayant les mots, gardait la chose. Somme

toute, les amis de Félicien David n'ont rien à craindre pour sa gloire, sa partition de *la Perle du Brésil*, triomphant à la fois du plus absurde des poèmes et de la malveillance des théoriciens, doit nous rassurer là-dessus.

C'est un virgilien, il vivra par son religieux sentiment de la nature : les batailles d'école sont pour les charlatans et les imbéciles, l'art veut des inspirés. Ayez une note, mais qui vous soit propre; l'auteur du *Désert* a la sienne : l'Orient. « Pour lui, la nature s'était enrichie d'horizons nouveaux; à quelques sites vulgaires et voisins des villes le peintre voyageur substituait l'Océan, l'Amérique, l'Italie, la Grèce, l'Égypte, la Judée, tous les grands points de vue de la terre et de l'histoire : cette solitude, artificiellement rêvée par Rousseau, il la faisait entrer dans la poésie et l'ajoutait comme une nouvelle scène au drame inépuisable du cœur. » Ces paroles de Villemain sur Chateaubriand seraient ici presque de circonstance. Ne creusons pas davantage l'analogie, mais constatons que cette nécessité où l'on se trouve, pour définir le coloriste, d'aller chercher des termes de comparaison parmi nos écrivains et nos peintres, prouve qu'avant Félicien David, cette note absolument pittoresque n'existait pas dans la musique. Nommer Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand ne suffit pas, il me faudrait aussi nommer Delacroix, Decamps et Marilhat, et quand j'aurais ainsi fait appel à tous ces interprètes merveilleux des pays du soleil, je n'aurais pas tout dit, tant qu'il me resterait à citer cet admirable livre d'*Eothen*, résumé de l'impressionnisme moderne et dont la symphonie du *Désert*, avec son abondance et son intensité de rythmes, de mélodies, de psalmodies, de dessins d'orchestre et de couleurs, vous apparaît comme la traduction la plus exacte. Auber, qui, volontiers, éludait les questions par un mot d'esprit, répondait à quelqu'un qui, dès le lendemain du succès, l'interrogeait sur l'avenir du compositeur : « Patience! nous verrons cela plus tard, quand il descendra de son chameau. » Le malheur eût été justement qu'il en descendît; ce qu'il n'a jamais fait, grâce à Dieu, car ce chameau symbolique, c'était l'Orient, le génie même de sa musique, l'Orient, sa conquête et sa raison d'être, et dont la note inspirée se reproduit partout dans son théâtre comme dans ses symphonies.

Un autre orientaliste, mais beaucoup moins convaincu, c'est M. Léo Delibes, orientaliste d'occasion, disons plutôt excursionniste. Avec lui, nous rentrons dans la fantaisie de la muse parisienne. Vous vous souvenez du *Dieu et la Bayadère* et du *Premier Jour de bonheur*; n'en demandez guère davantage à la partition de *Lakmé* comme vérité fondamentale. C'est le même art de convention, subtil, délicat, habile, historié, émaillé selon le goût régnant. Inde anglaise ou chinoise, ne nous embarrassons point de ce détail. Tout poème qui se passe de nos

jours, « aux environs de Bénarès, » implique un personnel de *gentlemen* et de *ladies* faisant contrepoids ou repoussoir à l'orientalisme du sujet. Dans l'opéra d'Auber, c'était le *sémillant* Maillepré, représenté par Capoul qui menait la bande; cette fois, c'est le rêveur Gerald sous les traits de M. Talazac, tous militaires et petits-neveux du sous-lieutenant de *la Dame blanche*. Il faut toujours peu ou prou que le vieil opéra comique soit de la partie; quand on ne l'invite pas, il force la porte. Laissons au régisseur du théâtre le soin d'éliminer ce qui peut nuire; dès la seconde représentation, le trio des Anglaises en habits de chasse avait disparu. Lakmé, Nilakantha, la pagode, Vischnou, Brahma, Siva, les lotus, l'eau sacrée, les bambous et la cabane sous les grands mimosas, voilà le charme et l'attrait du spectacle. Sur cette civilisation européenne prosaïque, sur ce poncif d'uniformes ennuyeux, de toilettes et d'ombrelles ébouriffantes, s'enlèvent poétiquement, dans une demi-teinte hiératique modérée, les figures de la jeune fille et du vieux bramine. Tout ce que Lakmé chante vous intéresse, à commencer par le joli petit duo de l'introduction : un amour de rythme; puis viennent les *strophes* dont un accompagnement de violons en sourdine souligne la mélancolique langueur : *Pourquoi dans les grands bois?* nostalgie d'une âme qui s'ignore, appel de colombe au ramier, suave idylle dont nous aurons au second acte la contre-partie dans la légende de *la Fille du paria*. Dirai-je que je préfère, et de beaucoup, la thèse à l'antithèse, décidément trop surchargée de fleurs et que l'on trouverait mieux à sa place dans un cahier d'études de *staccato?* Mais, que voulez-vous! un musicien qui veut réussir se doit aux prouesses de sa virtuose alors même que ces prouesses sont des extravagances. Rossini appelait *Roméo et Juliette* un opéra en trois actes et trois duos d'amour; l'économie du drame de *Lakmé* menaçait M. Delibes d'un pareil danger. A chaque acte, les deux amans ont un duo, et chacun de ces duos se compose de deux mélodies, et l'auteur a su n'être pas un seul instant monotone, variant et graduant toujours ses effets, passionnant son jeu : de ces trois pages maîtresses, celle que je préfère est pourtant le duo du second acte, dont les deux mélodies sont ravissantes. Je n'oserais affirmer que Schubert et Schumann n'aient point passé par là, et M. Delibes, empruntant des formes nouvelles au *lied* allemand, ne doit pas encourir plus de reproche que n'en méritait Meyerbeer lorsqu'il s'en allait au même champ moissonner ces brassées de mélodies dont est jonché le cinquième acte de *l'Africaine*. Les moindres épisodes sont ingénieux; rythmes, accompagnemens, détails d'orchestre, tout cela nuancé, fouillé, d'un style très orné, quoique procédant trop par application, mais, en somme, très homogène et très personnel en sa modernité.

On ne rencontre pas tous les jours des gens heureux dans l'histoire

de la musique; les deux que nous venons de voir, George Bizet et Félicien David, nous l'ont prouvé. Aussi, lorsqu'il plaît aux dieux immortels de nous gratifier du spectacle d'un compositeur qui a su ne pas mourir de faim et produire à fleur de jeunesse et de talent des opéras qui réussissent, tâchons de ne pas nous montrer dédaigneux et consolons-nous avec lui des leçons du martyrologe. L'auteur de *Lakmé* est un homme heureux; il n'eut en quelque sorte qu'à se laisser guider par la fortune. Excellemment doué, dûment approvisionné d'un stock d'études amassé au Conservatoire dans la classe d'Adolphe Adam et qu'il se réservait d'étendre, de varier selon les circonstances et le progrès des temps, il eut tout d'abord cette suprême originalité de ne pas concourir pour le prix de Rome, et, — voyez l'ironie du destin, — au lieu de porter la peine d'une pareille dérogation aux lois organiques du métier, il en aura été récompensé en arrivant au but avant les plus diplômés de ses camarades d'école. L'activité, la gaîté de sa nature aidant, c'est à force de se prodiguer sur le marché qu'il se fit connaître : chœurs d'orphéons, opérettes, rien ne lui coûta. Il battit l'estrade des alcazars, courut les petits théâtres des Champs-Élysées, devint plus tard le fournisseur attitré des Bouffes du passage Choiseul, toujours de belle humeur et se riant. Quel répertoire! *le Serpent à plumes*, *l'Omelette à la Follembuche*, *Deux Vieilles Gardes*, *Mon Ami Pierrot*, *Malbrouck s'en va-t-en guerre*, *les Musiciens de l'orchestre*, ce dernier ouvrage en collaboration d'Hignard le shakspearien, l'homme de cette curieuse partition d'*Hamlet*, qui semble écrite en notes marginales sur le texte même du poète : il n'y a que la vie de jeunesse pour rapprocher deux esprits si divers.

Cependant un joli ballet, *Coppélia*, avait commencé d'apprendre aux connaisseurs le nom de M. Delibes, mais ce fut seulement avec *le Roi l'a dit*, son premier grand ouvrage représenté à l'Opéra-Comique (24 mai 1873), qu'il sortit vraiment des faubourgs. La partition du *Roi l'a dit* m'a laissé les meilleurs souvenirs; le premier acte surtout pétillait de verve et d'esprit, comme si le don Magnifico de la *Cenerentola* eût secoué par-dessus l'énorme gaîté de sa perruque. Je ne saurais oublier un certain octuor « de la révérence, » où les voix s'étageaient par imitations de manière à former un groupe musical d'un style rétrospectif bien réjouissant. Que sont-elles devenues ces voix qui s'appelaient alors Mlle Chapuy, Mlle Priola, Mlle Révilly, MM. Lhérie, Sainte-Foy, etc., *alas, poor Yorick!* Dix ans à peine se sont écoulés, et s'il fallait reconstituer aujourd'hui cet éclat de rire gargantuesque, peut-être n'aurait-on devant soi qu'un rictus macabre. Le théâtre est en ce sens un lieu des plus mélancoliques. On n'y marche ou plutôt on n'y chante, on n'y danse que sur des tombeaux. Mais si les chanteurs ont disparu, la musique de ce premier acte est

restée et comptera, quoi qu'il advienne, dans l'œuvre du compositeur. C'est la tradition de Boeldieu, d'Herold, d'Adam, d'Auber et d'Halévy, tradition pure et simple que l'auteur a depuis modifiée suivant son tempérament et l'esprit de réforme applicable au genre. Plus près d'Halévy dans *Jean de Nivelle*, plus voisin d'Auber dans *Lakmé*, il vous le rappelle par la grâce et les élégances de son écriture, pour l'abondance du motif, que nous lui reprocherions de ne point creuser assez, — un Auber plus en surface et moins les grandes envolées de *la Muette*.

Dans une période de vulgarisation technique comme la nôtre, louer un musicien de savoir son métier serait presque faire un pléonasme; on nous permettra toutefois de signaler chez M. Delibes certaines facultés spéciales d'exécutant que les maîtres eux-mêmes ne possèdent pas toujours, et j'en veux citer un exemple pour terminer. Aussitôt après la mort de Meyerbeer, M. Émile Perrin, directeur de l'Opéra, était parti pour Berlin à sa conquête de la Toison d'or. Il s'agissait d'enlever *l'Africaine* et il l'enleva, plus heureux que d'autres à qui l'avare Achéron refusa de rendre sa proie. M. Léo Delibes remplissait alors les fonctions de chef du chant. A peine de retour, M. Perrin le fit venir dans son cabinet de la rue Drouot et, la porte hermétiquement close, plaçant sur le pupitre du piano le précieux manuscrit : « Mon cher Delibes, lui dit-il, préparez-vous à l'une des plus grandes émotions de votre vie d'artiste et lisez-moi cela. »

C'était la partition orchestre du chef-d'œuvre.

— Diable! fit le jeune musicien, interrogeant, palpant le gros volume et comme pris d'épouvante sacrée en présence d'un tel défi porté à brûle-pourpoint. — Et vous pensez que je vais pouvoir, moi, déchiffrer d'un bout à l'autre cet hiéroglyphe et, séance tenante, vous en révéler le sens caché?

— Parbleu! est-ce que je ne vous vois pas tous les jours à l'œuvre?

— A vos ordres, monsieur le directeur, reprit intrépidement Léo Delibes. — Épreuve formidable qui dura quatre heures et dont il sortit moins brisé de fatigue qu'ébloui de tout ce qu'il venait de découvrir en naviguant à travers mille écueils sur cet océan de merveilles!

Nous-même, l nous ressouvient à ce propos d'avoir été témoin d'un pareil tour de force à l'occasion d'une œuvre posthume en cinq actes d'Halévy, son *Noé*. Était-ce seulement un manuscrit? Non, pas même; c'était un brouillon, un fouillis de pattes de mouches, mais le lecteur aborda ce texte à livre ouvert et, jusqu'à la fin, ne s'arrêta plus; aujourd'hui, cela s'appellerait de l'intuition, de la « pénétration: » ur Bizet, c'était la chose la plus simple du monde : une lecture!

F. DE LAGENEVAIS.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Mademoiselle du Vigean*, comédie en 1 acte, en vers, de Mlle Simone Arnaud.

« Un amant et une maîtresse qui se quittent ne sont pas, sans doute, un sujet de tragédie. » Ainsi l'a décrété Voltaire, et Mlle Simone Arnaud s'est peut-être souvenue de ce décret lorsqu'elle a fait imprimer sous ce titre : *Mademoiselle du Vigean*, ce mot : *comédie*. Mais Voltaire, en l'espèce, n'est-il pas un peu léger? « Un amant, une maîtresse qui se quittent,.. » c'est bientôt écrit : encore faut-il savoir quel amant, quelle maîtresse et comment ils se quittent. La qualité de l'action suit la qualité des caractères et des sentimens. Marinette et Gros-René, qui rompent la paille, ne sont point un sujet de tragédie, non plus que d'épopée : il me paraît cependant que la séparation d'Énée et de Didon fournit à Virgile un assez beau chant de poème épique, et je ne puis oublier *Bérénice*. Aussi bien c'est à propos de *Bérénice* que Voltaire s'avise de cet arrêt : or, le malin Racine avait répondu par avance : « Ce n'est point une nécessité qu'il y ait du sang et des morts dans une tragédie; il suffit que l'action en soit grande, que les acteurs en soient héroïques, que les passions y soient excitées et que tout s'y ressente de cette tristesse majestueuse qui fait tout le plaisir de la tragédie. » Mlle Simone Arnaud, assurément, connaît la préface de *Bérénice;* elle a fait tous ses efforts pour que l'action de *Mademoiselle du Vigean* fût grande, pour que les acteurs en fussent héroïques, pour que les passions y fussent excitées; ces efforts pouvaient réussir : si l'auteur, après coup, n'a réclamé pour son ouvrage que cette qualité de comédie, c'est apparemment pour en diminuer l'importance, et par une modestie plus touchante qu'elle n'est soucieuse du mot propre. Comme tout le public, l'autre soir, nous avons applaudi *Mademoiselle du Vigean*, et nous sommes heureux de donner à ce début les éloges qu'il mérite; aucune arrière-pensée ne se serait mêlée à notre faveur, aucune réserve ne se glisserait sous notre plume, si M. Perrin nous

eût présenté cette pièce, le 19 mai, pour le deux-cent-quarantième anniversaire de la bataille de Rocroy. Mlle Arnaud, justement, a voulu tourner nos arrière-pensées et désarmer nos réserves : elle s'est aperçue, — le mot de comédie en témoigne et ne peut avoir ici d'autre sens,—qu'elle avait réduit un sujet de tragédie historique aux mesures d'un à-propos.

La toile, en se levant, découvre un de ces tableaux que l'administrateur de la Comédie-Française excelle à composer, un tableau que tel ou tel des personnages, s'il passait dans la salle, déclarerait « fait à souhait pour le plaisir des yeux. » La scène représente les jardins de l'hôtel de Rambouillet; on ne sait que louer davantage de la fraîcheur du décor ou de cette belle ordonnance de dames et de cavaliers. Voici, entourée de sa cour, la majestueuse Catherine de Vivonne :

Eh bien! quoi de nouveau, monsieur de Bassompierre?

demande-t-elle pour commencer. « Tout! madame, » répond le maréchal; et, en effet, il passe en revue, dans un discours lestement tourné, les nouveautés politiques du jour. Il nous apprend ainsi à quel point de l'histoire de France nous en sommes. C'est au lendemain de la mort de Louis XIII, alors que les disgraciés de l'avant-veille accourent vers la régente : « *La reine est si bonne !* » Elle est bonne surtout pour ceux de Beaufort et de sa cabale, ceux, dit la marquise,

Qu'on appelait hier les mécontens,
Et qu'il faudra demain nommer les Importans !
— Ah ! le mot restera, marquise !

s'écrie Voiture : — en effet, le mot est resté ! — Mais on ne s'occupe pas seulement des intrigues de la cour; on s'inquiète de l'armée qui marche contre les Espagnols et de son chef, le jeune duc d'Enghien, ou plutôt, comme on l'appelle déjà, Condé. « Il est jeune, Condé ! » dit avec une désinvolture plaisante le vieux Bassompierre ; et la marquise de répondre : « Le Cid avait vingt ans ! » La marquise, M. de Montausier, M. de Tréville, tous ceux qui sont là, hormis ce fâcheux de maréchal, forment des vœux pour le fils de M. le Prince; une jeune fille qui ne dit mot, Élise du Vigean, prie plus ardemment que tous. Elle aime Louis de Bourbon, elle est aimée de lui; mais il est prince du sang, elle est de petite noblesse; leur tendresse n'a que peu d'espoir et s'est tenue secrète. C'est un amour pur et généreux; la marquise l'encourage, et c'est la main d'Élise qu'elle saisit lorsqu'on annonce un des compagnons d'armes du prince, M. de La Moussaye.

Il arrive de Rocroy, ce La Moussaye, comme le soldat de Marathon; mais, plus heureux, il n'expire pas. Il garde encore assez de souffle pour faire un récit de la victoire, qui se peut écouter encore après celui

de Bossuet. Il a sur l'orateur sacré cet avantage qu'il est militaire : il fait voir plus clairement que lui cette manœuvre improvisée qui décida de la journée et fut la plus glorieuse des trouvailles, ou, pour parler comme le panégyriste des « illuminations » de Condé. Nous l'attendions, cependant, au fameux morceau : « Restait cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne. » Comment ce guerrier, qui paraît sur la scène de la Comédie-Française en 1883, qui ne peut ignorer que ce morceau résonne dans toutes nos mémoires, évitera-t-il de répéter les propres paroles de l'orateur ou les remplacera-t-il par une paraphrase qui ne paraisse pas trop misérable? Eh bien! il faut le reconnaître, La Moussaye se tire de ce mauvais pas à l'honneur de Mlle Arnaud. Avec la voix chaude de M. Baillet, il jette ce morceau de bravoure :

Quand on voudra, messieurs, de cette infanterie,
Raconter un exploit qui passe ses exploits,
On dira que Condé dut la charger trois fois...
On ne vit point fléchir la vivante muraille;
Il fallut la saper à grands coups de mitraille :
Les derniers résistaient, un à un, corps à corps...
Si nous sommes vainqueurs, messieurs, c'est qu'ils sont morts!

Cependant, sur les pas de La Moussaye, voici Condé lui-même : il est tout blond, tout rose et tout frais dans son justaucorps blanc. Ce n'est pas Condé tel que nous nous attendions à le voir, tel qu'il apparut à Bussy-Rabutin, au siège de Mardick, comme échappé « d'un de ces tableaux où le peintre a fait un effort d'imagination pour bien représenter un Mars dans la chaleur du combat; » ce n'est pas ce jeune Bourbon à tête d'aigle que nous ont fait connaître les gravures et les mémoires : maigre, noir de peau, les cheveux foisonnans et frisés, les yeux vifs, le nez arqué, la bouche grande, mais, « à tout prendre, » comme dit Mademoiselle, avec « cet air relevé » qui sied bien mieux à un homme que la « délicatesse des traits. » Celui-ci, que voulez-vous? c'est M. Delaunay qui s'est ajusté de la façon la plus aimable pour faire honneur au prince qu'il représente dans cette cérémonie d'un à-propos. Ce n'est pas l'aigle qui s'est enlevé du champ de bataille, fond vers nous à tire-d'aile et s'abat, les plumes hérissées, noir de poudre et souillé de sang; c'est un pigeon blanc qui se rengorge et va roucouler pour sa belle. Soit! nous nous rappelons que, si le duc d'Enghien avait été formé par son père pour être chef d'armée, il avait été élevé par sa mère dans un petit cercle de beautés polies. D'ailleurs, c'est ici, comme dit La Moussaye en un joli vers :

Un guerrier de vingt ans, vainqueur au mois de mai!

Laissons-le s'épanouir aux premiers feux de sa gloire; laissons-le demeurer seul avec Élise, se pencher vers elle et lui dire en souriant:

« J'ai peur! » Elle a peur, elle aussi, mais sa peur est raisonnable, car tout la sépare de son héros; lorsqu'il lui parle de leur amour, elle le détourne de ce cher entretien :

L'espoir s'envolerait au bruit de nos paroles !

Il la rassure : il est vainqueur, il aime, il imposera son choix ; il la presse avec tant d'ardeur qu'elle se recule, et pudiquement murmure :

Pas si près, monseigneur ! je pourrais vous entendre !

D'autres aussi pourraient l'entendre : La Moussaye, qui revient avec la marquise et rapporte cette nouvelle qu'au Louvre la cabale de Beaufort clabaude contre Condé. La victoire du jeune prince le grandit trop au gré des courtisans ; ils prétendraient pour un peu qu'elle est séditieuse. En vain Condé a envoyé son fidèle Gassion ; il faudrait que lui-même allât rendre hommage à la régente. Il s'y refuse pourtant et reste seul avec Voiture, chétivement représenté par M. Joliet, — qu'il prie d'occuper le théâtre en sa compagnie et de lui réciter un sonnet par manière d'intermède jusqu'à sa grande scène avec Gassion.

Cette façon d'ent'racte dure peu ; Gassion est tout prêt dans la coulisse. Il se précipite, le bon colonel à moustache grise, pour emporter son jeune général chez la reine. Il n'est que temps ! Si Condé ne paraît sur-le-champ au Louvre, Turenne obtient les deux commandemens de Flandre et d'Alsace. — Ah ! s'écrie Condé, c'est ainsi qu'on me paie !.. Rapidement il cite quelques précédens, quelques exemples de guerriers que l'ingratitude royale a dégoûtés du service de l'état et qui sont passés à l'étranger ; il en trouve dans sa famille, — il le dira magnifiquement tout à l'heure :

Dans mes veines je sens de terribles aïeux !

Sa résolution est prise, il mettra son épée au service de l'Espagne ; et, — comme s'il prévoyait le parallèle que Bossuet établira dans son oraison funèbre, ou celui de Saint-Evremond, — à Gassion qui se désole il répond avec ironie :

Ce sera bien plus beau : Condé contre Turenne !

« Ah ! je le sauverai ! » s'écrie Gassion, et pour commencer, il se sauve ; comme il sort par une allée, Mlle du Vigean rentre par l'autre.

« Élise, m'aimez-vous ? » demande vivement le prince, tout de même que don Diègue à son fils : « Rodrigue, as-tu du cœur ? » C'est qu'il s'agit, en effet, d'avoir du courage, et non plus seulement de l'amour,

pour suivre en disgrâce, en exil, — notons que, dans le feu roulant de ces nouvelles, il oublie d'annoncer sa trahison, — ce Louis de Bourbon qui ne souffre pas l'insulte, qui ne veut pas fléchir, dont on a peur,

Quand un certain frisson a passé sur son cœur.

Élise, — ai-je dit que c'était la frêle, l'ardente, la vibrante Mlle Bartet? — Élise chancelle à ce coup imprévu qui la rapproche de son amant. Condé n'est plus « qu'un soldat qui s'exile : » Mlle du Vigean peut devenir sa femme; dès ce soir, elle accompagnera sa fuite; que dis-je, dès ce soir? Dans une heure! Après un court *brindisi d'amore*, Condé ne demande qu'une heure pour aller préparer le départ; mais avant que deux minutes de cette heure décisive s'écoulent, voici revenir Gassion.

Celui-ci, par Dieu! sous les traits de M. Laroche, c'est bien le Gassion de l'histoire, le rude soldat que nous a peint Tallemant. Il charge sur l'amour d'Élise comme sur un parti d'Espagnols; il la somme de retenir Condé :

— Sa destinée est aux mains d'une femme!
Le destin d'un héros! Vous y songez, madame?

Elle pourrait répondre qu'elle y songe, mais qu'étant femme et justement cette femme, elle trouve cette destinée fort bien où elle est. Mais d'abord elle s'oublie elle-même; elle ne parle que de la gloire outragée du prince. — Chimère! répond l'autre; cette gloire n'est plus outragée : Mazarin a ramené la reine à de plus justes conseils, elle s'apprête à récompenser le vainqueur de Rocroy. Condé sera le champion du nouveau règne; il sera demain à l'honneur comme il fut hier à la peine; qu'il revienne à l'état seulement, mais qu'il y revienne libre de tout lien.

C'est donc le sacrifice de son amour que ce Mentor à cheval réclame de la jeune fille. Mais ce sacrifice, a-t-elle droit de le faire? Non, non; même victorieux de cette première intrigue, Condé a besoin, pour y reposer son cœur, de la compagne qu'il s'est choisie :

Je sens que mon amour devient tout mon devoir,

s'écrie-t-elle, et dans son discours apparaît l'espoir qu'en dépit de la raison d'état, le héros pourra la faire accepter pour sa femme. — Détrompez-vous, reprend Gassion; le soupçon va vous mettre encore plus bas que vous n'étiez, et jamais Condé ne pourra vous relever de là. Suivez-le ce soir : pour tout le monde, vous êtes sa maîtresse, et jamais vous ne serez sa femme! — A ces mots, la fière et chaste Elise redresse la tête : — Soit! dit-elle; c'est la honte où je m'engage, et sans espoir de retour; je le savais :

... On n'en vient pas là sans deviner d'avance :
Le cœur, si pur qu'il soit, n'a pas tant d'ignorance.

Elle s'emporte et, par un beau mouvement d'éloquence amoureuse, elle renverse le dernier argument de Gassion :

Honneur ou déshonneur, qu'est-ce que tout cela?..
Je ne sais plus... Mais quand une femme en est là
De sourire à sa perte et de bénir sa honte,
On ne vient pas pour voir si le rouge lui monte,
Et la forcer à dire, en arrêtant ses pas,
Des choses qu'elle-même enfin ne se dit pas!

Mais le dernier argument de Gassion n'était pas le dernier; sans le savoir, il en gardait encore un, et celui-ci est le bon. Au moment de se retirer, il murmure :

Le vainqueur de Rocroy, de l'Autriche invincible,
Qui passe à l'ennemi? Mais non, c'est impossible!

« L'ennemi! » Élise arrête Gassion. Au visage bouleversé de la jeune fille, le soldat devine qu'elle ignorait la trahison. Il s'incline devant elle et lui demande pardon; il achève en deux mots d'exposer la situation de l'état : Turenne battu en Alsace, Mercy qui menace Fribourg; la France perdue ou sauvée selon que le prince marche avec les Impériaux ou contre eux. C'en est fait! Comme tout à l'heure Condé passait à l'Espagne, Mlle du Vigean passe à Dieu. Gassion peut porter cette lettre au couvent du Carmel : à moins qu'il ne parte seul, Condé ne partira pas. Gassion s'éloigne, et Mlle du Vigean demeure pour remplir ce deuxième entr'acte, plus court que le premier, de quelques soupirs et d'un beau vers :

Jeunesse! amour! désirs! mourez au fond de moi!

On devine aisément le dernier de ces trois actes en un seul. Condé revient; Elise lui apprend que l'orage de sa disgrâce est dissipé, que la reine et Mazarin lui font justice. « A quel prix? demande-t-il.— Au prix du sacrifice! » Mais le sacrifice, apparemment, n'est pas pour effrayer Condé :

Admirateur du Cid, vous êtes de sa race,
Vous, prince, qui pleurez au mot du vieil Horace!
Et quand c'est notre tour, qu'ils nous ouvrent les rangs,
Nous ne trouverions pas la force d'être grands!

Condé s'inquiète peu du cardinal et de la reine. — Mais ce n'est ni de l'un ni de l'autre qu'il s'agit, répond Élise, c'est de la patrie! La

patrie, où donc est-elle ? réplique le prince *avec une ironie froide*. — Fondez-la ! reprend Élise, — et, dans un couplet de cantate sur le devoir étroit des grands hommes envers le sol natal, elle s'efforce de l'échauffer pour cette noble idée. Il ne s'échauffe que pour elle seule, il la prend dans ses bras, elle va défaillir, quand tout à coup elle s'arrache de lui, montre le ciel et s'écrie : « J'ai Dieu pour époux ! » Alors, furieux et désespéré, parcourant la scène à grands pas, *avec une ironie* non plus *froide*, cette fois, mais *terrible*, Condé invoque le souvenir et l'exemple du connétable de Bourbon. Soit ! puisqu'il est maudit, il méritera sa destinée, il sera le fléau de la France, et voilà ce que la froideur d'Élise aura fait de lui ! Cependant cette grande colère se fatigue et l'attendrissement y succède, quand Élise agenouillée prend la tête du prince dans ses mains ; elle sent couler des pleurs entre ses doigts : Louis de Bourbon est sauvé ! Elle bénit ces pleurs :

Cette rosée est belle au printemps de vos armes !

Elle bénit ce front incliné ; elle murmure un dernier conseil, une dernière prière, qui sera comme une relique d'elle dans la mémoire du héros. Cependant, au fond du jardin, un pavillon s'éclaire ; la porte s'ouvre, on aperçoit trois ombres sur le seuil : la marquise, Gassion et une carmélite. Quand Louis de Bourbon relève la tête, Élise a disparu, Gassion est debout à sa place. En quatre phrases bien nettes, il communique à son chef l'ordre du jour ; Condé l'accepte et, se redressant :

Allons prendre Fribourg !

Ce cri prophétique achève l'ouvrage. Le don de prophétie n'est-il pas attribué, par une convention naturelle, aux personnages d'à-propos, et n'avais-je pas raison d'avertir, pour commencer, que *Mademoiselle du Vigean* était une tragédie réduite aux mesures d'un à-propos ?

Assurément ce pouvait être une tragédie historique : nous en retrouvons ici toute la matière. Quelques historiens se récrieront que cette matière est fausse : que le prince de Condé, en 1643, ne s'appelait pas le prince de Condé, mais le duc d'Enghien ; qu'il n'était pas célibataire, mais marié depuis deux ans à Mlle de Brézé ; qu'après Rocroy, il ne revint pas à Paris, mais alla mettre le siège devant Thionville ; qu'entre Rocroy et Fribourg, ces deux victoires qu'on fait jumelles, il y eut quinze mois d'intervalle ; que jamais peut-être Louis de Bourbon ne fut le héros aimable et pur, frère de Marcellus ou de Marceau, que Mlle Simone Arnaud nous présente, mais que, d'autre part, en 1643, il était loin de prévoir « ces choses » dont Bossuet eût voulu « pouvoir se taire éternellement ; » que Mlle du Vigean ne s'appelait pas Élise, mais bien Marthe ; qu'elle n'entra pas aux Carmélites

en 1643, mais en 1647, ni pour laisser le prince qu'elle aimait tout à ses devoirs envers l'état, mais parce qu'après Nordlingen, en 1645, on avait appris à la fois, selon le dire de Mademoiselle, que le prince « était guéri de sa fièvre et d'une forte passion qu'il nourrissait depuis plusieurs années pour Mlle du Vigean. »

Hé! qu'importent ces chicanes? Avec une page de Tallemant, une page de Mme de Motteville, deux pages de Mademoiselle, quelques feuillets tournés de *la Jeunesse de Mme de Longueville* et de l'*Histoire de la société française au XVIIe siècle d'après le Grand Cyrus*, nous en savons autant sur Mlle du Vigean que le plus rigoureux historien du monde. Sur le vainqueur de Rocroy, après les *Mémoires* de Lenet, de Coligny et de la duchesse de Nemours, fallait-il un surcroît d'instruction? M. Cousin regrettait que Napoléon n'eût pas étudié les guerres de Condé comme celles de Turenne et de Frédéric; les lecteurs de la *Revue* savent qu'aujourd'hui le regret de M. Cousin serait adouci : ni *la Première Campagne de Condé*, ni le caractère de Condé, à cette époque, n'ont plus de secrets pour nous. Sur l'héroïne comme sur le héros de Mlle Arnaud, nous sommes assez sûrs de notre science pour faire bon marché des vétilles; nous avons droit, sans être suspects d'ignorance, d'octroyer à l'auteur des libertés nécessaires. Qu'importe si Mlle Arnaud appelle son héros Condé trois années et demie avant qu'il ait le droit de porter ce nom? « Richelieu, écrit M. le duc d'Aumale, trouva deux hommes, Henri de La Tour d'Auvergne et Louis de Bourbon, duc d'Anguien : l'histoire a dit Turenne et Condé. » Le poète dit comme l'histoire, et le poète dit bien. Qu'importe s'il appelle son héroïne Élise au lieu de Marthe? C'est que peut-être il trouve Élise plus harmonieux; nous n'avons pas une telle habitude d'appeler Mlle du Vigean par son petit nom, que ce changement puisse nous gêner. Qu'importe si Condé se donne pour célibataire sur la scène? Faut-il dans la salle nous rappeler sa femme, Marie-Clémence de Maillé-Brézé, plus que lui-même ne se la rappela dans tout le cours de sa vie? Qu'importe s'il ne revint pas à Paris après Rocroy pour voir Mlle du Vigean? Il aurait pu revenir, et son dernier historien témoigne qu'au lendemain de la victoire, il reçut un message de félicitations précieux entre tous, sa mère et sa sœur passant la plume « aux aimables personnes qui les entourent : » à leurs signatures se joignent celles de Julie d'Angennes, de Louise de Crussol, de Marie de Loménie, de Mlle de Boutteville,.. et de Mlle du Vigean. Qu'importe si l'auteur restreint l'intervalle entre Rocroy et Fribourg? Je ne me sens pas écrasé entre les deux; je pardonne cette licence, — pourvu qu'elle serve au drame, — comme de mettre en 1643 sur la table de Mme de Rambouillet le *Grand Cyrus*, qui ne parut qu'en 1650, et la *Carte de Tendre*, qui ne fut connue, avec *Clélie*, qu'en 1656, — pour peu que l'un et l'autre contribuent à l'ornement de l'ouvrage.

Je fais plus que pardonner à l'auteur, je l'approuve d'avoir donné d'une entrée en religion d'autres raisons que les vraies, si les vraies étaient moins dramatiques. Pour les reproches qui touchent proprement aux caractères des personnages, ceux-là seraient plus graves s'ils étaient fondés; je ne vois pas, en vérité, qu'ils le soient plus que le reste. Quelques-uns n'admettent pas que Louis de Bourbon ait jamais été un héros désintéressé; dès l'époque de Rocroy, ils veulent qu'on le montre attaché atrocement à son intérêt. Ont-ils lu cette lettre adressée à Mazarin trois jours avant la bataille : « Je vous puis assurer que cette armée ira droit, et contre les ennemis du dehors et contre ceux du dedans, s'il y en a d'assez meschans pour l'estre? » Au contraire, quelques fâcheux se courroucent parce que l'auteur allume chez le vainqueur de Rocroy cet esprit factieux qui n'y flambera que plus tard. Ceux-là sont, à mon sens, trop délicats sur la chronologie; encore devraient-ils s'assurer que le personnage a toujours mené ses passions par ordre, qu'il n'a jamais senti, lorsqu'il était tout dévoué aux bonnes, les premières atteintes des mauvaises; et cela même ne ferait pas que le poète n'eût le droit de les resserrer toutes en un même espace, de présenter en même temps que les fleurs de celles-là les germes de celles-ci et de montrer dans l'adolescence du héros « le monstre naissant. »

J'accorderais davantage à ceux qui s'étonnent de voir Mlle du Vigean patriote, soutiennent que le mot ni même l'idée de patrie n'étaient d'usage en ce temps, et dénoncent une contradiction entre les caractères de l'héroïne et du héros : si la patrie existe pour l'un, disent-ils, elle doit exister pour l'autre, et celui-ci perd toute excuse de sa trahison. Je reconnais du moins que l'auteur, au lieu de nommer « la patrie » ferait mieux de nommer « l'état, » et que souvent son héroïne, en poussant trop l'expression de ses sentimens pour la France, va jusqu'à ce genre d'anachronisme avantageux qui est le privilège des personnages d'à-propos dans les soirées de fêtes nationales. Cependant, j'admets que Marthe du Vigean, deux siècles après Agnès Sorel et Jeanne d'Arc, ait aimé ce pays de France et haï l'étranger; où l'on voit une contradiction de caractères, je ne vois qu'une contrariété qui n'est pas intolérable. Il est certain qu'à diverses époques de notre histoire quelques âmes plus avancées que les autres ont conçu l'amour de la patrie à peu près tel que nous le sentons; le reste, à ces mêmes époques, n'entendait même pas ce qu'un tel sentiment pouvait être. Condé, grand féodal, peut se rencontrer avec Marthe du Vigean, bonne Française; il peut, sans être insupportable à voir, garder l'indépendance de la plupart des hommes de son temps à l'égard de son pays; elle peut, comme Agnès à Charles VII, selon l'expression de Brantôme, lui mettre le « frein aux dents » et lui tourner la tête contre l'ennemi.

Ainsi même les critiques les plus graves des historiens sur cette matière de tragédie s'évanouissent ou se réduisent à peu de chose: *Mademoiselle du Vigean* pouvait être une tragédie historique.

Aussi bien l'essentiel, et sur quoi nous devons insister le plus fortement, sinon le plus longuement, est que c'était une matière de tragédie. L'histoire, en notre siècle, peut faire chaque jour une plus grande figure ; elle peut troubler de son prestige les méditations des auteurs dramatiques, les inviter à instruire leurs concitoyens en les amusant, à semer leurs ouvrages de détails authentiques et d'allusions que les bacheliers se réjouiront de comprendre. Il n'est pas moins vrai que là-dessus la théorie de Lessing reste la bonne : « L'histoire n'est pour la tragédie qu'un répertoire de noms, auxquels nous avons coutume d'attacher de certains caractères. » Assurément, le poète doit respecter les caractères, car « le moindre changement essentiel détruirait la raison pour laquelle ils portent tels noms plutôt que d'autres; » mais l'important est que ces caractères et le jeu de l'un contre l'autre soient émouvans. Nous en revenons au jugement de Racine : l'important est que les acteurs soient héroïques, l'action grande et les passions excitées. Le sujet de *Mademoiselle du Vigean* admet-il tout cela? Il est difficile d'y contredire.

Un grand capitaine, âgé de vingt ans, illuminé d'une des plus belles victoires, des plus originales et des plus souriantes que raconte l'histoire du monde et que puisse imaginer un poète; animé d'un de ces généreux amours qu'applaudiraient à l'envi Corneille et Scudéry, Pascal et Descartes, d'une de ces grandes passions dont les grands esprits seuls sont capables, « parce que le mouvement, la vie tumultueuse leur est agréable » et « que leurs pensées sont toujours tournées vers le remuement et l'action (1); » — un guerrier dont Mme la duchesse de Nemours ne prévoit pas qu'elle pourra dire : « Il savait mieux gagner les batailles que les cœurs; » — un prince qui échappe mieux qu'il ne fera plus tard à l'apostrophe de Bossuet : « Loin de nous les héros sans humanité ;.. » — avec lui, une jeune fille, dont ce mot heureux d'un contemporain nous rafraîchit l'image : « un bouton s'épanouissant..; » une jeune fille nourrie des mêmes pensées, des mêmes lettres, de la même philosophie; une sorte de La Vallière, aussi avenant et plus grave, plus passionnée peut-être, qui, à vingt-cinq ans, ravie en religion par un désespoir d'amour et par les conseils de Vincent de Paul, déclarera qu'elle ne changerait pas sa condition de carmélite « à celle d'être impératrice de tout le monde (2) : » quels « acteurs » plus héroïques Racine eût-il pu souhaiter? Ne valent-ils pas, aux

(1) Pascal, *Discours sur les passions de l'amour.*
(2) Lettre de la mère Agnès à Mlle d'Épernon.

regards d'un tragique, Titus et Bérénice? D'ailleurs, quelle « action » plus grande que celle-ci : une telle héroïne repousse loin d'elle ce héros qu'elle aime et qui l'aime, elle sacrifie son amour au salut de l'état et se dévoue elle-même à Dieu? Titus ne fait rien de plus « grand, » lorsqu'il renvoie Bérénice malgré lui, malgré elle, — *invitus invitam!* Quant aux « passions » qui doivent être « excitées, » combien ne faut-il pas qu'elles le soient pour que de telles péripéties aient pour fin un pareil dénoûment! D'ailleurs on ne fera pas difficulté de convenir qu'à l'exaltation causée par un tel spectacle se mêle « cette tristesse majestueuse qui fait le plaisir de la tragédie. »

Pourquoi donc *Mademoiselle du Vigean* n'est-elle pas une autre *Bérénice?* On n'imagine pas que j'aie cette sottise d'opprimer Mlle Arnaud sous la gloire de Racine. Hélas! s'il faut que ma réponse écrase quelqu'un, ce ne sera pas seulement Mlle Arnaud, mais tous nos contemporains. Pour tirer d'une matière tragique une tragédie, ce n'est peut-être pas le génie de Corneille et de Racine qu'il faut avoir et leurs dons naturels, — il serait oiseux de constater que tel d'entre nous ne les a pas; —mais c'est leur connaissance de l'âme, leur discipline philosophique et religieuse, leur culture du cœur humain, leur solide malice de directeurs de conscience. Pour tirer d'une matière tragique une tragédie, ne faut-il pas savoir et montrer par quelle suite insensible de sentimens, par quels délicats mouvemens de la raison, par quelle ondoyante allure des passions et de la volonté des personnes de tel caractère, dans telles circonstances, devront commettre de tels actes? Nous avons perdu la subtile et forte psychologie des classiques; nous avons acquis le mot, ils possédaient la chose. Encore une fois, je le répète, je ne veux pas faire triompher Racine de Mlle Arnaud plutôt que de tel ou tel contemporain dont le nom ne vient pas aujourd'hui sous ma plume; ce serait mal récompenser un nouvel auteur de s'être exposé à notre jugement. Mais relisez, avant de lire ou d'entendre *Mademoiselle du Vigean*, un acte de *Bérénice:* combien les résolutions et les actes du héros et de l'héroïne, — j'entends de Mlle du Vigean et de Condé,— vous paraîtront pauvrement, grossièrement expliqués! Combien l'intérieur de ces âmes vous paraîtra vide, ou quelles brutales mécaniques y verrez-vous tourner! Dans Titus et Bérénice, au contraire, quelle richesse de substance morale n'aurez-vous pas admirée! Quelle sinueuse souplesse, quelle douceur, quelle harmonie de ressorts imitant le jeu de la vie! Cette pauvreté, cette grossièreté, ce vide, cette mécanique brutale, qui nous affligent chez Mlle Arnaud, ne sont pas les vices de son talent, mais de notre psychologie: les qualités, la grâce et la force de ses vers, l'éloquence de sa phrase et, dans quelques passages, la propriété de son style, sont bien à elle; ses défauts sont de notre temps.

Je m'attends bien que, pour défendre à la fois Mlle Arnaud et ce temps-ci, on rejettera tous les torts sur la nécessité de resserrer trois actes en un seul. On a raconté que *Mademoiselle du Vigean*, soit par l'effet de certains conseils, soit par les exigences de la Comédie-Française, avait subi cette opération : les cicatrices s'en voient encore et j'ai pris soin de les marquer. Trois actes sont pressés en un seul : de là peut-être cette indigence qui nous apitoie et ces heurts qui nous froissent. Je suis persuadé qu'une telle raison ne serait qu'une méchante défaite. La pâte de cette tragédie a pu être réduite, et de là sans doute un air de contrainte dans l'affabulation de l'ouvrage ; la qualité pour cela n'en a pas été changée; le titre du métal n'est pas plus bas qu'il n'était. Qu'on remette *Mademoiselle du Vigean*, si l'on veut, en trois actes ou même en cinq; je trouverai peut-être ces cinq actes, pour parler comme Racine, plus « chargés de matière » que n'est celui-ci; j'y trouverai plus d'incidens, ou les mêmes incidens, si j'ose dire, mieux aérés ; je n'y trouverai pas plus de véritable essence de tragédie: pour citer encore Racine, je n'y trouverai pas plus d'*invention*. « L'invention, pour l'auteur de *Bérénice*, consiste à faire quelque chose de rien ; » le poète « n'invente » que s'il a dans son génie « assez d'abondance et de force pour attacher durant cinq actes les spectateurs par une action simple, soutenue de la violence des passions, de la beauté des sentimens, et de l'élégance de l'expression. » A qui n'aurait pas assez « d'abondance et de force » pour faire de « rien » un seul acte, comment supposer qu'il soit possible de faire de « rien » trois ou cinq? Aujourd'hui l'on fait de « rien, » c'est-à-dire d'un sujet moral, tellement quellement, un petit ouvrage, sans tirer aucune végétation de ce « rien, » mais en y ajoutant un peu de « matière; » pour faire, s'il le faut, du petit ouvrage un grand, on se contentera d'ajouter à cette « matière, » ou de la délayer : le « rien, » qui proprement est le germe de vie, n'y profitera pas. Supposez que *Mademoiselle du Vigean* se mette à l'aise et se développe en cinq actes : ces cinq actes ne seront pas une tragédie, pas plus que le géant Gayant, ce mannequin d'osier, n'est une personne, tandis qu'un seul discours d'Antiochus, ce personnage sacrifié de *Bérénice*, est un organisme tragique comme chaque cellule de ma chair est un exemplaire de vie.

C'est par l'abus de la « matière » qu'on supplée à l'indigence morale pour faire un semblant de tragédie; ainsi l'on fourre sa fable de menus détails historiques, d'allusions ingénieuses, de prophéties faites après coup, au risque de donner à l'ensemble, comme nous voyons ici, l'air d'un morceau de circonstance. Une autre ressource est de souffler l'ouvrage par des bouffées de déclamation lyrique. Le romantisme offre pour cela d'incomparables recettes; le dommage est que ce procédé de style jure étrangement avec de certains sujets. On peut blâmer

d'étranges caprices dans le vocabulaire de Mlle Arnaud; elle n'hésite pas à dire un « affût de mitraille » pour fournir une rime à « bataille, » — à écrire que le canon « dénombre » des soldats pour signifier qu'il diminue leur nombre, — à nous montrer dans une note Condé « marchant devant lui; » mais ces taches qu'il est facile de noter, il serait facile de les enlever; elles ne me fâchent qu'à moitié dans l'ouvrage d'une femme. Ce qui m'irrite davantage, c'est, vers la fin surtout, un débordement de phraséologie romantique; c'est le décousu, la fausse familiarité des derniers discours d'Élise et de Condé; c'est les « Oh! » les « Ah! » les « Tiens! « les « Va! » les « Dis! « les » Voilà! » les « Vois-tu! » les « Voyons! » les « Mon Dieu! » les « Je sais bien! » les « Comme si!.. « les « Allons donc! » jetés et prodigués, comme autant d'accens d'éloquence dans ce suprême entretien de Louis de Bourbon et de sa fiancée. Je consens, puisqu'un poète de génie m'y force, que ces agrémens divers entrecoupent les adieux de Marion Delorme et de Didier, ce personnage de fantaisie; je suis gêné de les retrouver sur les lèvres du grand Condé. On m'objectera qu'un auteur parle toujours la langue de son temps, et que Racine prête à l'empereur Titus le style d'un honnête prince du XVIIe siècle: ainsi Mlle Arnaud peut prêter à Condé les interjections qu'emploie M. Meurice ou M. Vacquerie quand il est ému. J'entends bien; mais je ne me figure pas d'une façon trop présente quel était le langage ordinaire de Titus et de sa cour, de sorte que le style de Racine ne m'incommode pas; tandis que je me représente à peu près l'entretien de Condé avec ses amis, de sorte que le style de Mlle Arnaud, en quelques passages, m'exaspère. Je supporte sans malaise que Titus ou Bérénice ordonne trop magnifiquement ses périodes; il me déplaît qu'Élise du Vigean dise à Louis de Bourbon:

> Est-ce qu'on y songeait seulement?.. Vous, blâmé?
> Allons donc, monseigneur! vous, bravé, diffamé?
> D'autres que vous avoir la faveur de la reine?
> Comme s'il en était d'autres!.. Mon Dieu, Turenne,
> Il est défait là-bas!

Ces phrases désossées, hachées pour inviter à simuler l'émotion l'actrice qui doit, en les disant, faire palpiter sa gorge, tout ce pathétique des points d'exclamation, des points d'interrogation et des points de suspension me choque plus qu'un barbarisme dans la bouche de la fiancée de Condé. Que dire de cette réplique du prince:

> Voyons, enfin! c'est du vertige!..

et de celle-ci, qui suit de près :

Ah ! je me moque bien de tout ceci, vraiment !..

et de la conclusion, qui passe le reste :

On est de son parti, voilà !

J'avoue que ces calembredaines tragi-comiques attribuées à Condé m'agacent prodigieusement. Dans le cours d'une longue analyse, j'ai mis assez de scrupule à citer les meilleurs vers de Mlle Arnaud pour avoir le droit de ne pas lui cacher ici mon sentiment : ces adieux de Mlle du Vigean et de son héros me paraissent détestables. D'honnêtes gens qui s'étaient aimés se séparaient au XVIIe siècle avec d'autres façons. Je n'ose citer encore le discours d'Antiochus à Bérénice, dans le premier acte de ce chef-d'œuvre, pour lequel le prince de Condé justement professait une spéciale tendresse : on accuserait sans doute l'artifice de la tragédie classique ; on protesterait que la nature n'a jamais parlé de la sorte. Je préfère recommander à Mlle Arnaud la fin de cette délicieuse lettre de rupture adressée au comte de Maulevrier par Mme de Fouquerolles et que Mme de Montbazon voulut prêter à Mme de Longueville ; au moins, si l'on calomniait la belle duchesse, ne lui supposait-on pas un vilain style : « Je ne veux plus vous donner d'autre punition de votre négligence à me voir que celle de vous en priver tout à fait ; je vous prie de ne plus venir chez moi, parce que je n'ai plus le pouvoir de vous le commander. » Que si l'on trouve cette cadence un peu précieuse et s'il faut choisir entre les grossiers et les précieux, je confesse que je me range avec ceux-ci, au moins quand il s'agit de faire parler un héros du XVIIe siècle et son amie : — « on est de son parti, voilà ! » comme dit le Condé de Mlle Arnaud... Mais je suis aussi du parti des personnes lettrées et des talens nouveaux ; et c'est pourquoi, malgré les réserves que j'ai dû faire, je salue avec plaisir l'auteur de *Mademoiselle du Vigean*.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet.

Le mot du poète, l'*ære perennius*, est bon pour les poètes, il ne s'applique guère aux œuvres de la politique du jour, et il ne suffit pas, pour conquérir la durée, de décréter de pompeux anniversaires comme celui qu'on célèbre aujourd'hui, ou d'ériger quelque massive statue de bronze sur une place publique avec accompagnement de harangues municipales. Ce n'est point par des discours, par des fêtes ou par des monumens de l'infatuation de parti que les régimes se fondent et durent. Mieux vaudrait, pour s'accréditer et mériter de vivre, un peu de sagesse et de prévoyance dans le gouvernement, le simple goût du bien et de l'équité dans les affaires publiques, un zèle dévoué et attentif dans l'administration des intérêts nationaux; mieux vaudrait remplacer le bruit, la jactance et les violences par quelques modestes et libérales qualités consacrées au pays. Avec cela, on ne ferait peut-être pas encore de grandes choses, on ferait dans tous les cas des choses utiles, sérieuses, et on servirait honnêtement la France aussi bien que le régime auquel on prétend donner la durée. On s'épargnerait du moins les mécomptes d'une politique qui n'est le plus souvent qu'un mélange d'imprévoyance, de confusion et d'excès de parti. On éviterait de tout compromettre, de perdre de longues sessions en débats stériles, de conduire le pays à ce point où, à la veille des vacances, il a pour toute perspective des finances incohérentes, des institutions judiciaires et militaires ébranlées, des querelles religieuses qui ne finissent pas, une situation diplomatique diminuée en Europe, une guerre peut-être imminente dans l'extrême Orient. Il y a bien de quoi se vanter et de quoi illuminer en promettant à la république ainsi conduite la durée de la statue de bronze qu'on inaugure aujourd'hui!

Malheureusement c'est ainsi; tout est engagé et enchevêtré de telle façon aujourd'hui qu'on n'a plus que le choix des difficultés, et entre tous les embarras qu'on s'est créés, qui n'avaient certes rien d'inévitable, un des plus frappans est celui des finances, du budget qui reste à faire, qu'on ne sait plus comment remettre en ordre dans la confusion universelle. C'est qu'en effet, il n'y a plus à se faire illusion sur une situation financière, si brillante il y a quelques années encore et à l'heure qu'il est si gravement compromise par une politique qui n'a su qu'épuiser les ressources nationales dans un intérêt de vaine popularité. On a cru pouvoir user et abuser de la prospérité qu'on avait reçue. Au lieu de ménager les forces du budget et de se réserver les moyens soit d'alléger les charges du pays, soit de suffire à l'imprévu, on a escompté d'avance des excédens incertains. Au lieu de retenir prudemment les dépenses, on les a déchaînées avec une sorte d'émulation de prodigalité imprévoyante. Au lieu d'éteindre les dettes, comme le font les gouvernemens sérieux, et de garder intacte la puissance du crédit dans une pensée d'avenir, on n'a pas craint d'ériger en système l'emprunt à outrance pour l'exécution de plans gigantesques qui ne cachaient, — les indiscrets l'ont avoué depuis, — qu'une préoccupation de parti et d'élection. Qu'arrive-t-il maintenant? C'est tout simple, c'était facile à prévoir: le temps de la disette et des embarras est venu. A la place des plus-values des revenus publics, des excédens dont on était si fier, il y a les moins-values, les diminutions de recettes: ces diminutions, elles sont déjà, pour les cinq premiers mois de l'année, de près de 20 millions, et comme ce chiffre ne cessera de s'accroître, comme, d'un autre côté, dépenses et crédits supplémentaires ne cessent de se multiplier, on peut compter sur un déficit de 150 à 200 millions. En même temps, le crédit, poussé à bout, a nécessairement fléchi, et il n'y a plus moyen de songer à l'emprunt continu, permanent, pour suffire aux travaux de toute sorte qu'on a entrepris, pour alimenter ce budget extraordinaire, qu'on a créé comme le déversoir de toutes les conceptions chimériques ou des dépenses qu'on tient à dissimuler. Diminution des recettes, accroissement des dépenses, fatigue du crédit éprouvé par l'abus des emprunts, difficulté de suffire au prévu et à l'imprévu, c'est donc là provisoirement le dernier mot de cette situation financière créée par la politique qui règne depuis quelques années.

Il faut cependant sortir de là; c'est toute la question aujourd'hui. On peut sans doute encore ajourner le budget ordinaire en se bornant à voter pour l'instant les contributions qui doivent être soumises aux conseils généraux et en renvoyant le reste, le règlement définitif, au mois de novembre. C'est ce qu'on va faire vraisemblablement; mais le budget extraordinaire ne peut être ajourné à la fin de l'année. Il faut bien savoir d'avance ce qu'il sera, comment on pourra l'établir; il faut

bien lui assurer des ressources qu'on ne peut plus trouver dans un système d'emprunts indéfinis, et c'est précisément dans l'intérêt de ce budget extraordinaire que le gouvernement s'est enfin décidé à négocier avec les grandes compagnies de chemins de fer une série de conventions qui sont en ce moment même soumises à la ratification des chambres. L'objet de ces conventions est d'alléger le fardeau de l'état, de dégager autant que possible la situation financière des dépenses extraordinaires qui la surchargent en associant les compagnies à la construction des lignes les plus essentielles du réseau complémentaire des chemins de fer.

Ainsi, voilà où l'on en revient! Après avoir rêvé toute sorte de projets gigantesques et chimériques, dont l'exécution serait la ruine de l'état, on est réduit à avouer qu'on avait effectivement trop entrepris, qu'il faut s'arrêter et abandonner au moins pour le moment une bonne partie de ce plan fastueux et désastreux auquel M. de Freycinet a attaché son nom. Après avoir tant déclamé depuis dix ans contre les compagnies qui ont été les grandes exécutrices du réseau français, après les avoir menacées de les déposséder de leurs concessions par un rachat aussi onéreux que périlleux, on est obligé de reconnaître que ce qu'il y a de mieux, c'est de s'entendre avec elles, de leur demander un concours qui ne peut certainement être qu'utile et efficace. Oh! sans doute, les théoriciens de la commission des chemins de fer établie au Palais-Bourbon ne se rendent pas si aisément. Ils n'ont pas renoncé à leurs utopies sur le rôle de l'état dans les chemins de fer, à leur campagne contre l'industrie privée, contre ce qu'ils appellent les monopoles, et ils ont même déployé dans ces dernières semaines une certaine habileté de tactique pour obtenir l'ajournement des conventions. C'eût été un rejet déguisé dont ils auraient évidemment triomphé; mais il y a quelque chose de plus fort que l'esprit de système, c'est la nécessité qui presse, qui s'impose, et le gouvernement lui-même, à ce qu'il paraît, n'a point hésité à déclarer qu'il avait besoin de savoir à quoi s'en tenir sur les conventions, sans lesquelles il ne pourrait préparer son budget extraordinaire, qu'il prolongerait, s'il le fallait, la session parlementaire. On s'est rendu, c'est M. Rouvier qui a fait le rapport sur l'œuvre de diplomatie financière et industrielle. On va donc discuter, on renouvellera des déclamations surannées, — puis on votera, selon toute apparence, les conventions, parce qu'on ne peut guère les rejeter, et c'est encore heureux que, sous l'influence d'une nécessité impérieuse, on en revienne à la seule combinaison qui ait réellement un caractère sérieux et pratique.

Comment, en effet, aurait-on pu agir à défaut de la combinaison qui vient d'être adoptée? Assurément mieux aurait valu, dès le début, avant de s'engager dans l'exécution d'un plan si coûteux et, en partie, peu utile, se rendre compte de ce qu'il y avait de démesuré, de chi-

mérique, de périlleux dans une telle entreprise. Maintenant les travaux sont commencés sur bien des points. On ne peut évidemment les interrompre d'une manière complète et soudaine; ce serait perdre le fruit de ce qui a été déjà fait et aggraver l'imprévoyance de la conception première, de tant de dépenses mal calculées, par l'abandon ruineux de tous ces travaux. La suspension n'est donc pas une solution; mais, pour continuer dans la mesure du possible, avec les tempéramens nécessaires, ce qui a été commencé, quel moyen reste-t-il? On ne peut certainement compter sur le crédit et se flatter de prolonger indéfiniment le régime des emprunts périodiques au moment où le déficit est dans le budget, où une crise économique et industrielle singulièrement compliquée pèse sur l'essor de toutes les ressources publiques. Ce qui est bien plus impossible encore, c'est de songer à échapper aux difficultés qu'on s'est préparées en se jetant dans une aventure bien autrement périlleuse, bien autrement compromettante pour les finances comme pour tous les intérêts, — celle du rachat, de la main-mise de l'état sur tout cet ensemble d'entreprises que l'industrie a créées. Il y a bien des raisons pour que cette combinaison caressée par les esprits chimériques ne puisse pas même se produire sérieusement aujourd'hui. La première, c'est que la France est déjà chargée d'une dette colossale, et qu'aggraver encore cette dette de 8 ou 10 milliards, ce serait enchaîner la liberté de l'avenir, paralyser d'avance le crédit national dans les crises toujours possibles où l'on pourrait avoir à s'en servir. La seconde raison, c'est le gouvernement lui-même qui la donne avec son expérience d'un réseau d'état, d'une administration d'état. Cette expérience, elle n'est point, en vérité, assez brillante pour qu'on soit tenté de désirer l'extension d'un régime qui coûte plus qu'il ne vaut.

Ce qu'on a fait était donc ce qu'il y avait de mieux à faire; on n'était pas libre d'agir autrement. Les compagnies trouvent assurément leurs avantages dans les conventions; elles y gagnent surtout de conquérir, au prix de sérieuses concessions, un peu de tranquillité, d'être pour quelque temps à l'abri de ces menaces incessantes qui pouvaient peser sur leurs entreprises, sur leur crédit. L'état, lui aussi, a ses avantages, il n'a pas laissé de profiter des circonstances pour faire ses conditions. Il y gagne d'abord d'assurer l'exécution de quelque 15,000 kilomètres de chemins de fer nouveaux, d'améliorer ses rapports avec les compagnies; mais le point essentiel et tout à fait décisif en faveur des conventions, c'est qu'évidemment les finances publiques se trouvent ainsi quelque peu libérées et allégées. Il est certain que, si ces conventions n'étaient pas votées aujourd'hui, tout redeviendrait aussitôt singulièrement difficile, puisque M. le ministre des travaux publics vient de déclarer qu'il n'aurait plus aucun moyen d'établir un budget extraordinaire et que son successeur éventuel ne serait pas plus avancé que lui. Avec le vote des conventions et un peu de bonne volonté, on

peut, du moins, sortir à demi de cette situation embarrassée, revenir à un certain ordre, et c'est la raison qui décidera sans doute le vote du parlement.

Au fond, ce qui a fait tout le mal, ce qui a contribué à développer, à aggraver cette crise où l'on se débat aujourd'hui, d'où l'on cherche à sortir, c'est que, depuis longtemps, on semble avoir perdu les notions les plus simples de l'ordre, de la régularité. Les garanties traditionnelles de légalité et de correction dans les affaires financières ne comptent plus pour rien. On gouverne les finances avec des fantaisies, avec des passions ou des calculs de parti, comme on gouverne tout le reste. On se complaît dans un arbitraire commode qui se prête à tout, et rien, certes, ne le prouve mieux que cette discussion bizarre qui s'est produite, il y a quelques jours, en pleine chambre des députés, au sujet d'un chemin de fer entrepris au Sénégal. Quelle sera l'utilité, quelle est l'opportunité d'un chemin de fer conduisant sur les bords du Niger? Ce n'est pas même pour le moment la question; mais ce sont les procédés qui sont réellement étranges et surprenans. On demande des fonds, on fait voter des crédits sans savoir vraiment où l'on va, où l'on pourra être entraîné. On a déjà dépensé 16 millions pour 16 kilomètres, et même en défalquant 5 ou 6 millions, affectés à la construction de quelques ouvrages militaires, le chiffre est encore respectable. Il reste quelque 120 kilomètres à construire : que coûteront-ils? La dépense sera-t-elle de 25, de 30, de 50 millions? On serait en vérité bien embarrassé pour le dire. M. le président du conseil est le premier à convenir que « les devis primitifs n'ont pas été exactement établis. » N'importe, ce ne sont là que de petites considérations; on veut aller au Niger, on engage à tout hasard la dépense qui deviendra ce qu'elle pourra, et pour couronner le tout, un des défenseurs du projet, M. Maurice Rouvier, ne cache pas « qu'une entreprise de cette nature ne peut être menée à bonne fin sans qu'il y ait une certaine dose d'aléa, un certain coulage, même un certain gaspillage. » Voilà qui est rassurant pour nos finances! M. Rouvier a certes raison de dire qu'il est plus difficile d'ouvrir une voie ferrée dans l'Afrique centrale qu'entre Paris et Saint-Cloud; mais il y a une chose qui pourrait être facile si on le voulait : ce serait de respecter les garanties d'une administration régulière, de ne pas engager à tout propos le parlement sans qu'il le sache, de ne pas jeter le pays dans des aventures financières ou militaires qu'il apprend quelquefois par hasard, dont il n'a pas connu le commencement et dont il ne peut pas entrevoir l'issue. C'est parce qu'on a trop oublié depuis longtemps cette règle si parfaitement simple qu'on se réveille aujourd'hui au milieu de complications qui sont, après tout, l'œuvre de l'esprit d'aventure et d'arbitraire appliqué aux affaires de finances comme aux affaires de diplomatie. Qu'on remarque bien, en effet, que ce n'est pas seulement à propos du Séné-

gal, dans une question de chemin de fer, qu'il en est ainsi, qu'on vient demander un jour au parlement la sanction tardive d'une entreprise qu'il n'a pas autorisée ; c'est à propos de tout et un peu partout.

Le gouvernement a sans doute ses responsabilités, son droit d'initiative et de direction. Il peut se croire obligé parfois à se taire, ou à ne parler qu'à demi, ou à mesurer ses communications aux intérêts publics, à des convenances dont il est le premier juge. Rien de plus simple, il est dans son rôle. C'est cependant, on en conviendra, un fait singulier que le parlement puisse apprendre par une interruption, au courant d'une discussion, que la France est à l'état de guerre déclarée sur un point du monde. C'est justement ce qui est arrivé encore ces jours derniers, dans un nouveau débat sur les affaires du Tonkin, et on l'eût moins remarqué peut-être si ce qui se passe aujourd'hui sur les bords du fleuve Rouge n'était à peu près la reproduction de ce qui s'est passé, il y a deux ans, à Tunis. A cette époque aussi, le ministère, dont M. Jules Ferry était déjà le chef, procédait par demi-aveux, par demi-mesures, par toute sorte de subterfuges financiers et militaires qui, en laissant les chambres dans l'incertitude, ne faisaient que lui créer à lui-même des difficultés intérieures ou extérieures et compromettre un instant la campagne. C'est encore aujourd'hui le même système au Tonkin. On a commencé par abandonner à ses propres inspirations, à ses propres forces le malheureux Rivière, qu'on finit par accuser d'impatience et de témérité. On a laissé tout s'aggraver, se compliquer, et, maintenant, il faut bien l'avouer, c'est la guerre ! C'est la guerre avec l'Annam, dont les Pavillons-Noirs, ces Kroumirs du Tonkin, sont les soldats ; c'est la guerre peut-être avec la Chine, qui semble refuser plus que jamais de renoncer à sa suzeraineté sur l'Annam. — S'il faut décidément agir, soit ; mais qu'on le dise, qu'on associe le parlement à la responsabilité de la guerre devant le pays, qu'on prenne des mesures dignes de la France. La pire des politiques est de s'agiter stérilement dans toutes ces obscures affaires, de respecter si peu les droits du parlement et d'être soi-même un gouvernement qui, en paraissant vouloir tout faire, ne sait jamais mettre au service de ses entreprises que des idées vagues et une action décousue.

Notre siècle, qui s'est si souvent, si complaisamment flatté d'être le règne de la tolérance, de la raison libre, serait-il destiné à finir par de nouvelles luttes de religion, par des recrudescences de fanatisme et de persécution ? La vérité est que, dans notre vieille Europe, remuée par toutes les révolutions, d'étranges signes se manifestent parfois. Des haines aveugles, des ardeurs d'intolérance qu'on croyait éteintes se ravivent tout à coup, et si, en France, au nom d'une prétendue libre pensée, on fait la guerre aux catholiques, à leurs croyances, à leurs emblèmes, dans d'autres régions, dans beaucoup de pays aujour-

d'hui on fait la guerre aux juifs. Voilà un singulier progrès des idées et des mœurs!

Ces guerres, dans certaines contrées, se compliquent sans doute de passions de races et naissent de ressentimens héréditaires, de toute sorte de causes locales, sociales, économiques; elles ne sont pas moins extraordinaires. Depuis longtemps, la condition des israélites n'est rien moins que sûre dans les principautés du Danube, dans les campagnes de la Moldavie, et, après la guerre qui a créé l'indépendance roumaine, la question a même paru assez grave pour que le congrès de Berlin ait cru devoir s'en occuper. Les israélites de la Roumanie ne sont peut-être pas beaucoup plus avancés. En Russie, dans ces dernières années, il y a eu une série de soulèvemens, de violences, d'actes meurtriers contre les juifs, menacés dans leur vie, dans leurs industries. Ces scènes, souvent sanglantes, ont pris le caractère d'une sorte de persécution organisée qui, sur bien des points, a réduit les juifs à s'enfuir, et le gouvernement, sans être le complice de l'agitation, est souvent fort embarrassé pour la réprimer, pour protéger des malheureux contre ces déchaînemens furieux de la multitude. En Allemagne même, le mouvement contre les juifs, sans se manifester par des scènes de meurtre comme en Russie, s'est réveillé et accentué dans ces derniers temps d'une manière au moins imprévue. Il a trouvé de bruyans adhérens, il s'est produit dans les polémiques, dans les réunions; il s'est concentré dans une sorte de ligue formée pour combattre l'invasion des influences israélites. Il y a eu, en un mot, ce qu'on appelle encore le mouvement antisémitique, et il n'est pas sûr que M. de Bismarck se soit toujours employé bien vivement à décourager cette réaction du sentiment allemand et protestant, dont il peut se servir à l'occasion comme il se sert de tout. En Hongrie, les défiances et les haines populaires contre les juifs éclatent dans un drame assez mystérieux qui se dénoue à cette heure même devant la justice et qui ressemble à quelque scène du moyen âge exhumée devant l'opinion contemporaine. Ce qui ajoute à la gravité de ce triste procès, c'est qu'il n'est qu'un épisode dans ce réveil des animosités contre les israélites, dans ce mouvement antisémitique qui éclate plus ou moins un peu partout, même dans la paisible Suisse, dans cette honnête petite ville de Saint-Gall, où tout récemment un juif, pour avoir écrit une brochure un peu gauche sur l'exposition de Zurich, s'est vu attaqué et pillé dans sa maison. Là comme ailleurs, les manifestations se sont produites avec ces mots d'ordre : « A la porte les juifs! Chassons les juifs! » De sorte que, dans bien des pays aujourd'hui, sans parler même de la Suisse et de ses petites échauffourées, en Autriche, en Allemagne, en Russie, la guerre au sémite a recommencé avec une intensité caractéristique et contagieuse.

Oui, certes, c'est un fait étrange qu'au déclin du siècle, quatre-vingt-

dix ans après la révolution française, on voie renaître ces animosités de races, ces luttes religieuses qu'on ne croyait plus possibles dans une civilisation tout imprégnée d'idées de tolérance. Voilà ce que c'est que le progrès! Au moment où l'on y pensait le moins, on s'aperçoit que, sous bien des rapports, on est revenu vers le passé! Des populations aveuglées de vieux préjugés peuvent encore croire que des juifs se servent du sang d'une jeune fille pour les rites de leur culte, et dans un des pays les plus cultivés de l'Europe, en Allemagne, il y a des croisades contre les sémites, comme il y a dans d'autres pays des croisades contre les catholiques. Ce serait le devoir des gouvernemens éclairés de réagir contre ces tendances, de résister dans tous les sens à ces égaremens d'opinion qui nous ramènent à d'autres temps, d'être les premiers à donner l'exemple de la tolérance, de l'équité libérale dans leurs rapports avec les croyances religieuses.

Le vrai libéralisme a de la peine à se dégager des courans contraires qui tourbillonnent aujourd'hui à la surface de l'Europe. D'un côté, il y a de ces mouvemens étranges, imprévus, qui ressemblent à un réveil des passions ou des préjugés d'autrefois; d'un autre côté, il y a un travail de radicalisme plus ou moins révolutionnaire qui se manifeste avec une intensité croissante, qui crée des conditions difficiles aux partis libéraux partout où ils règnent, même dans des pays comme l'Angleterre et la Belgique. Est-ce donc que le radicalisme menace d'envahir la société anglaise? Il a sans doute plus d'une bataille à livrer avant d'avoir la direction du gouvernement et de pouvoir toucher sérieusement à la constitution britannique. Il n'a pas moins fait de singuliers progrès; il est devenu assez puissant pour avoir des représentans dans le parlement, pour s'imposer comme un allié nécessaire aux vieux whigs dans les combinaisons ministérielles, pour entrer aux affaires avec M. Gladstone. Il a aujourd'hui son rang officiel; il est au pouvoir avec sir Charles Dilke, qui semble s'être un peu modéré, surtout avec le président du bureau de commerce, M. Chamberlain, qui, depuis la retraite de M. Bright, reste le principal *leader* du parti dans le gouvernement, et si c'est une condition de vie pour le ministère, c'est aussi visiblement pour lui une cause perpétuelle d'incohérence.

La difficulté, en effet, est de faire vivre ensemble, même sous la libérale et conciliante direction de M. Gladstone, d'anciens whigs comme lord Granville, lord Hartington, et des hommes comme M. Chamberlain, qui est toujours prêt à soutenir ses opinions radicales. L'incompatibilité éclate assez souvent; elle a éclaté une fois de plus, il y a peu de jours encore à propos du dernier banquet annuel du Cobden Club, qui a été présidé par M. Chamberlain et qui avait eu un prologue aussi significatif que bruyant. Quelques libéraux, notamment lord Ampthill, M. Goschen, se sont séparés du club avec un certain éclat. Leur démission a-t-elle été motivée par l'admission de quelques membres étran-

gers comme M. Clémenceau, ou tout simplement par le choix de M. Chamberlain comme président du banquet? Peu importe, c'était une protestation très décidée contre l'envahissement croissant du radicalisme, et M. Chamberlain, relevant le défi, a lestement traité ces dissidens, qui tiennent à demeurer des libéraux sans aller jusqu'à être des révolutionnaires. Déjà, il y a quelques jours, aux fêtes de Birmingham pour le jubilé parlementaire de M. Bright, le président du « Board of trade développait ses théories radicales avec une hardiesse qui devait quelque peu effaroucher l'esprit mesuré de son collègue lord Granville. Au banquet du Cobden-Club, il a renouvelé sa profession de foi avec une âpreté singulière; il n'a certes pas caché son drapeau, il est resté l'homme d'une politique proposant une réforme électorale qui irait jusqu'au suffrage universel, menaçant la pairie dans son existence, l'église anglicane dans ses droits, dans son influence traditionnelle. M. Chamberlain ne laisse échapper aucune occasion de déployer son programme, de sorte que, dans cette vieille Angleterre, on peut voir en toute circonstance un membre du gouvernement, un ministre de la reine en guerre avec les principes sur lesquels repose la constitution britannique. Le spectacle est certes étrange. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est la manière dont M. Chamberlain explique cette anomalie et sa position dans le conseil. Comme allié des libéraux modérés dans la majorité parlementaire, dans le cabinet, il se soumet à ce que décident les libéraux, il ne se sépare pas d'eux dans les actes de gouvernement; comme homme, il se réserve la liberté de répandre ses opinions par la parole, de prononcer les discours de Birmingham ou du Cobden-Club, et, si la condition n'est pas acceptée, il ne cache pas à ses alliés qu'il est prêt à les traiter comme de simples réactionnaires, comme il a traité l'autre jour lord Ampthill et M. Goschen. En d'autres termes, M. Chamberlain est un ministre qui garde le droit de critiquer le gouvernement et de contredire dans ses discours ce qu'il a fait ou accepté dans le conseil.

C'est là, dira-t-on, une nécessité de la situation parlementaire; la prépondérance du parti libéral ne peut être maintenue qu'à ce prix, et, si l'on ne passait pas aux radicaux leurs fantaisies, la majorité ne tarderait pas à se dissoudre, le ministère tomberait bien vite. C'est possible; il est seulement bien clair que ce sont là des combinaisons singulièrement artificielles ou hasardeuses, qu'à tout instant peuvent naître des questions sur lesquelles whigs et radicaux ne seraient plus d'accord, et que les théories extrêmes de M. Chamberlain ne sont pas de nature à préparer une fusion sérieuse de tous les libéraux anglais. Tant que M. Gladstone est à la tête du ministère, il peut maintenir une certaine cohésion dans l'armée parlementaire qui, depuis les dernières élections, l'a porté et soutenu au pouvoir. Le jour où il dispa-

raîtrait, on peut aisément prévoir qu'il y aurait une crise nouvelle dans les partis. La difficulté même que les libéraux éprouvent à garder leurs avantages l'atteste, et les conservateurs sentent bien que leur meilleure chance est dans les divisions que le radicalisme peut susciter en s'attaquant aux traditions qui ont fait la puissance de l'Angleterre.

La Belgique, elle aussi, comme l'Angleterre, comme bien d'autres pays plus exposés que l'Angleterre, a en ce moment affaire au radicalisme. Elle a eu récemment une certaine agitation qui a commencé par des discours, par des réunions, même par des manifestations des rues, et qui a fini par pénétrer un instant jusque dans le parlement sous la forme d'une proposition de revision de quelques articles de la constitution. Est-ce à dire que cette agitation ait un caractère sérieux, menaçant pour le repos intérieur de la Belgique? On ne peut guère s'y méprendre, ce n'est rien de bien grave; c'est une tentative pour laquelle se sont échauffées quelques imaginations radicales, qui en réalité ne répond ni à un mouvement apparent d'opinion, ni aux sentimens et aux intérêts des partis. La revision constitutionnelle! les catholiques, bien que vaincus aujourd'hui, ne la demandent pas. Les libéraux, qui sont aux affaires depuis quelques années, avec le cabinet de M. Frère-Orban, n'éprouvent naturellement aucun besoin de changer une constitution avec laquelle ils ont pu reconquérir le pouvoir. Dans la masse du pays, cette idée n'a rencontré jusqu'ici qu'une parfaite indifférence. Depuis cinquante ans qu'elle existe, la constitution belge, respectée par tous les partis, sagement pratiquée par les souverains, a suffi à tout, à la garantie de la paix intérieure, comme au développement de toutes les libertés. La monarchie qu'elle a créée ou reconnue s'est enracinée avec le temps, et rien ne serait moins populaire qu'une attaque plus ou moins déguisée contre cette institution monarchique qui a contribué à faire de la Belgique ce qu'elle est, qui, depuis un demi-siècle, a aidé le pays à traverser sans sombrer plus d'une pénible épreuve. Les revisionnistes ont bien senti le danger; aussi se sont-ils abstenus, malgré leurs opinions républicaines, de mettre directement et ostensiblement en cause la royauté. Ils se sont contentés d'insérer pour le moment dans leur programme la réforme des articles de la constitution qui consacrent le principe d'un cens électoral; ils ont commencé par demander le suffrage universel. C'était visiblement un premier pas; mais en cela même ils se trompaient encore dans leurs calculs. La Belgique n'a pas une si vive répugnance pour un cens électoral d'ailleurs fort modéré; elle n'a pas un si grand enthousiasme pour le suffrage universel, que bien des libéraux n'admettraient à la rigueur qu'avec de sérieuses restrictions, et en définitive cette campagne revisionniste, après avoir été pendant quelques jours assez

bruyante, a tourné à la confusion de ceux qui l'avaient engagée. Tout a fini dans le parlement de Bruxelles par un scrutin où les réformateurs de la constitution ont eu le modeste contingent de onze voix.

Le chef du cabinet libéral de Bruxelles n'a point hésité sans doute à se prononcer contre la revision telle qu'elle était proposée, à braver le danger d'une scission avec les radicaux, qui peuvent être pour lui en certains momens des alliés utiles. Il est vrai qu'en acceptant cette apparence de rupture, M. Frère-Orban ne laisse pas de faire d'un autre côté des concessions qui peuvent être de nature à désarmer ses pressans et embarrassans alliés du radicalisme. Avant cette dernière discussion, il a pris lui-même l'initiative d'un projet réformant ou abolissant à peu près le cens pour les élections provinciales et communales; il a proposé aussi une loi sur l'enseignement obligatoire, qui, dans sa pensée, prépare une extension du droit électoral. Ainsi, à l'heure même où il refusait la revision aux radicaux, le chef du cabinet leur donnait ample satisfaction d'un autre côté. Le secret de cette tactique est bien simple : c'est que M. Frère-Orban, en combattant la réforme constitutionnelle, tient néanmoins à ne pas diviser les forces de la majorité parlementaire, et il a plus que jamais besoin de sa majorité parce qu'en ce moment même la Belgique a, elle aussi, ses embarras financiers, ses déficits de budget. Elle aussi, elle a fait des dépenses exagérées, elle a été engagée dans des entreprises coûteuses, disproportionnées, et en pleine paix elle est arrivée à une situation embarrassée, où le ministère, pour se tirer d'affaire, pour combler les déficits qu'il a créés, est réduit à demander au parlement plus de 20 millions d'impôts nouveaux. M. Frère-Orban est obligé de déployer toute sa dextérité pour passer ce périlleux défilé où il s'est trouvé engagé en cédant, lui aussi, au goût des dépenses excessives. Il a évidemment à craindre de la part du pays un certain mécontentement que les partis peuvent exploiter contre lui, et dans le parlement la division de la majorité. Le président du conseil réussira-t-il jusqu'au bout? Il est clair que cette question des nouveaux impôts a pour sa sécurité ministérielle une autre importance que la question de la revision et qu'elle peut devenir une arme redoutable dans les mains de ses adversaires. La Belgique peut vouloir être libérale; ce n'est pas une raison pour avoir des finances gouvernées avec légèreté et pour accepter sans se plaindre des charges nouvelles, relativement assez lourdes, qu'une administration plus prudente aurait pu épargner au pays.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les impressions pessimistes dominaient au début de ce mois; depuis le 6, un revirement s'est produit et déjà une partie de la dépréciation qui avait frappé en juin le portefeuille des porteurs de titres se trouve effacée.

Nous avons dit, il y a quinze jours, comment les nouvelles d'Égypte avaient fourni aux baissiers, qui commençaient à manquer d'argumens, un excellent prétexte pour peser sur la place et régler à leur fantaisie les conditions de la liquidation à laquelle on allait procéder. Ces conditions ne pouvaient être que très dures pour les acheteurs, d'autant plus qu'ils n'avaient même pas la ressource de compter sur l'effet favorable que devait produire une discussion rapide des conventions conclues entre l'état et les compagnies de chemins de fer.

La commission chargée d'examiner les arrangemens intervenus entre le ministère des travaux publics et cinq des compagnies se trouvait composée d'anciens adversaires du régime de l'exploitation des voies ferrées par l'industrie privée. Il s'y est constitué une minorité d'*obstructionnistes* qui, par tous les moyens possibles, ont cherché à retarder la solution prévue et à rendre inévitable un ajournement du grand débat après les vacances du parlement. Cette tactique a paru, au commencement du mois, assurée d'un plein succès; la commission ne se lassait pas d'entendre chaque jour de nouvelles explications des ministres des finances et des travaux publics; elle affichait même la prétention de joindre à la question des conventions celle des tarifs, que M. Raynal avait intentionnellement laissée de côté dans ses négociations avec les compagnies. D'autre part, on savait la chambre disposée à se séparer avant le 14 juillet. Donc, les conventions restant en suspens, point de budget extraordinaire; les finances de l'état se trouvaient livrées, à tous les hasards, avec un budget ordinaire mal équilibré et un déficit croissant de mois en mois.

C'est dans cette situation qu'est intervenue la liquidation, faisant perdre aux acheteurs une unité environ sur chacun des types de rente, comparaison faite avec les cours de compensation de la liquidation précédente, tandis que le Suez, le Crédit foncier, l'Unifiée d'Égypte, baissaient lourdement, entraînant le reste de la cote. Comme toutefois l'argent est toujours abondant et disposé à se prêter à bon compte, les taux des reports se sont maintenus très modérés. Le revirement qui a suivi a été déterminé à la fois par la nouvelle attitude de la

commission des chemins de fer et par une reprise vigoureuse de la campagne de hausse sur les valeurs de la compagnie de Suez.

La commission des chemins de fer a compris qu'en s'obstinant dans sa politique, elle ne serait soutenue ni par l'opinion publique ni par la majorité de la chambre. Déjà un groupe important de l'assemblée devait interpeller le gouvernement sur les causes du retard apporté au dépôt du projet de loi relatif à l'établissement du budget extraordinaire pour 1884. C'était fournir au ministère une belle occasion de dénoncer à la tribune les lenteurs calculées de la commission et de déjouer les menées de ses adversaires. Le cabinet avait, en outre, déclaré son intention de demander à la chambre de siéger jusqu'à ce que les conventions fussent votées, dût-on pour cela reculer l'époque des élections départementales et de la session des conseils généraux, ou de laisser la chambre partir à la date habituelle, mais de la rappeler en pleines vacances, dès les premiers jours de septembre. La question s'étant posée nettement dans ces termes, la commission a capitulé. En quelques séances, elle a voté, comme au pas de course, les cinq conventions, émis quelques vœux relativement aux tarifs et désigné son rapporteur, qui vient de terminer son travail et d'en saisir la chambre. Lundi prochain, 16 juillet, la discussion publique s'ouvrira. Si, comme tout le fait présumer, le gouvernement triomphe du dernier effort qui va être fait pour un ajournement du débat après les vacances, la discussion même ne sera guère qu'une formalité, et on peut tenir les conventions pour votées.

Pendant que la question des conventions prenait ainsi une tournure favorable, celle du second canal de Suez s'acheminait également vers une solution équitable pour les deux parties en cause, la Compagnie et le gouvernement anglais. L'agitation provoquée au-delà du détroit par un groupe d'armateurs en faveur de la construction d'un second canal de Suez, exclusivement dû à des capitaux anglais et exploité par des Anglais, a décidé le conseil d'administration à entreprendre, dès maintenant, une tâche qu'il avait réservée pour un avenir moins rapproché, celle de parer à l'insuffisance des moyens actuels de navigation par le canal. M. de Lesseps a présenté au gouvernement anglais des propositions positives en vue de la construction d'un second canal. Le gouvernement anglais exige l'abaissement des droits de transit par le canal et une représentation plus large des intérêts anglais dans le conseil d'administration. C'est sur ces divers points qu'une entente s'est établie entre M. Gladstone et M. de Lesseps dans le court voyage que celui-ci vient de faire au-delà du détroit. Il y aura plus d'Anglais dans le conseil que par le passé. Les droits de transit seront peu à peu réduits de 10 à 5 fr. par tonne, à mesure que les recettes nettes atteindront des niveaux déterminés; enfin, la Compagnie construira elle-même le second canal avec des capitaux fournis par le gouvernement

anglais lui-même au taux de 3 1/4 pour 100. Ce second canal devra être achevé, autant que possible, en 1888. Quoi qu'il en soit, depuis que le bruit de l'entente s'est répandu, les cours des actions se sont relevés de plus de 200 francs.

Ainsi, hausse du Suez et vote probable des conventions avant les vacances, tels sont les motifs qui ont rendu un peu de courage aux acheteurs, engagé les vendeurs à procéder prudemment à des rachats et à porter le 5 pour 100 aux environs de 109 francs.

Ce mouvement de reprise aura-t-il quelque durée? Il y a bien des raisons de répondre affirmativement. L'argent est très abondant et va l'être bientôt plus encore par la rentrée dans la circulation de centaines de millions de francs provenant de la mise en paiement des coupons de juillet. Les cours ont été suffisamment dépréciés depuis tant de temps que se prolonge la baisse ou l'atonie du marché; le reclassement de l'ancien 5 pour 100, qui va devenir effectivement en août du 4 1/2, pourrait s'effectuer aisément aux cours actuels; enfin, de tous côtés, parviennent d'excellentes nouvelles des récoltes. Il est vrai que le choléra continue à sévir en Égypte, que dans quelques jours les événemens du Tonkin vont prendre une tournure intéressante, que l'état de santé du comte de Chambord est devenu une cause de préoccupations politiques; mais l'affluence des capitaux et la bonne qualité des récoltes n'en restent pas moins des argumens très puissans pour l'amélioration des cours.

La hausse des actions des chemins de fer s'est soutenue, plus sans doute par suite des rachats du découvert que par les avantages que le vote des conventions assurera aux actionnaires des compagnies. Celles-ci verront leur situation mieux définie, plus solidement assise, garantie par les engagemens pris contre les fantaisies économiques des politiciens; l'état bénéficiera par l'allégement de ses charges et par le relèvement de son crédit. Quant aux actionnaires, ils ne verront pas de longtemps les plus-values de recettes nettes commencer à grossir les dividendes.

La spéculation ne s'est pas plus occupée cette quinzaine que les précédentes des titres des établissemens de crédit, que les capitaux de leur côté négligent complètement. Parmi les chemins étrangers, il faut mettre, d'un côté, les Autrichiens et les Lombards tenus avec fermeté, et, de l'autre, le Saragosse, le Nord de l'Espagne et les Portugais, plutôt faibles. L'Italien a reculé presque subitement d'une unité à la veille du détachement de son coupon semestriel. Il s'est ensuite relevé partiellement en suivant la marche de nos fonds publics. Les valeurs orientales, l'Unifiée surtout, se sont remises de l'émoi qu'avaient provoqué les télégrammes des bords du Nil.

Le directeur-gérant : C. Buloz.